JOURNAL ASIATIQUE,

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES, D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS

A l'Histoire, à la Philosophie, aux Sciences, à la Littérature et aux Langues des Peuples Orientaux;

Rédigé par MM. Chézy, — Coquebert de Montbret, — Degérando, — Fauriel, — Garcin de Tassy, — Grangeret de Lagrange, — Hase, — Klaproth, — Raoul-Rochette, — Abel-Rémusat, — Saint-Martin, — Silvestre de Sacy, — et autres Académiciens et Professeurs français et étrangers;

ET PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TOME VII.



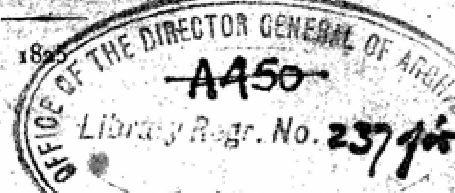
A PARIS,

CHEZ DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

Imp.-Libraires, Propriétaires du Journal Asiatique,

Rue Saint-Louis, N° 46, au Marais.

1825



IMPRIMERIE DE DONDEY-DUPRÉ,
Rue Saint-Louis, No 46, au Marais.

JOURNAL ASIATIQUE.

HISTOIRE DE KACHMIR, *traduite de l'original sanskrit du Râdjâ Taringin'i*, par M. H. WILSON; extraite et communiquée par M. KLAPROTH.

(Premier article.)

PENDANT mon séjour à Londres, on m'a communiqué l'extrait de l'*Histoire du Kachmir*, par M. Wilson, secrétaire de la Société Asiatique de Calcutta. C'est par ce travail important que commence le quinzième tome des *Asiatic Researches*, actuellement sous presse. Comme il se passera encore bien des mois et même des années, avant que ce volume parvienne en Europe, j'ai profité de cette occasion pour extraire ce qui m'a paru le plus intéressant dans le mémoire de M. Wilson. Notre savant confrère, M. Saint-Martin, en a déjà parlé dans ce Journal (vol. I, p. 361), en faisant observer l'importance des documens historiques qu'on peut espérer de trouver dans plusieurs provinces de l'Inde. Cependant, de tous les ouvrages sanskrits qui, jusqu'à présent, sont venus à notre connaissance, il n'y en a qu'un seul qui mérite véritablement d'être considéré comme un livre historique: c'est la chronique des rois de Kachmir, intitulée

Râdjâ Taringin'i. Aboulfazl, le savant ministre de l'empereur Akbar, fit le premier connaître cet ouvrage aux mahométans de l'Inde. Le sommaire qu'il en a donné (1) ne fut cependant tiré que d'une traduction persane faite sur l'original indien, par ordre d'Akbar. Les historiens qui vécurent sous les successeurs de ce prince en rédigèrent de nouvelles versions, et continuèrent l'ouvrage jusqu'à leurs tems respectifs.

Ces traductions persanes firent désirer à sir *W. Jones* d'en consulter l'original, qu'il jugeait du plus haut intérêt pour le rétablissement de l'histoire de l'Inde; il ne put cependant parvenir à le trouver. Ce ne fut qu'en 1805 que l'illustre Colebrooke obtint une copie de cet ouvrage important. Après lui, M. Wilson a été assez heureux pour s'en procurer trois manuscrits. Voici l'introduction qui précède ses extraits : « Jusqu'à présent, dit-il, le *Râdjâ Taringin'i* a été regardé comme l'ouvrage d'un seul auteur; mais c'est plutôt une suite de chroniques, écrites à différentes époques et par plusieurs historiens. Cette circonstance lui donne une plus grande importance, puisque, à l'exception des premiers tems mythiques, les auteurs écrivaient, pour ainsi dire, l'histoire de leur tems. La première partie de cette série de chroniques est le *Râdjâ Taringin'i*

(1) *Ayeen Akberi; or the Institutes of the emperor Akber*, translated by Fr. Gladwin. Vol. II, p. 171. *Calcutta edition.*

de *Kalhan'a Pan'd'it*, fils de Kampaka. Il nous apprend qu'il s'est servi d'ouvrages anciens, et donne une énumération curieuse des sources auxquelles il a puisé. L'histoire de *Kalhan'a* commence avec les siècles fabuleux, et va jusqu'au règne de *Sangráma Déva*, neveu de *Diddá Ráni*, l'an de Sâka 949, ou 1027 avant J.-C. Cet auteur paraît l'avoir écrit vers l'an de Sâka 1070 ou 1148 avant notre ère.

La seconde partie est de *Rádjávalí* de *Djona Rádjá*. Je regrette de n'avoir pu encore en trouver une copie : elle commence probablement à l'époque où *Kalhan'a* s'est arrêté, et il finit vers le tems de *Zeïn-el-abédin*, ou l'an 815 de l'hégire, comme nous le voyons par la chronique suivante.

Le *Srí Djaina Rádjá Taringin'i*, est écrit par *Srí Vara Pan'd'ita*, élève de *Djona Rádjá*, dont il dit avoir continué l'ouvrage, de manière à faire avec ce dernier et avec la chronique de Kalhan'a une suite complète d'annales de Kachmir. Srí Vara Pan'd'ita commence par *Zein-el-abédin* (dont le lecteur ne saurait reconnaître qu'avec peine le nom dans la transcription en nâgarî qui porte *Srí Djaina Allábha dina*), et finit à l'avénement au trône de *Fatteh chah*, en 882 de l'hégire, ou 1477 de J.-C. Le nom de *Djaina Taringin'i*, que l'auteur a choisi pour son ouvrage, a donné lieu à des méprises graves sur le contenu de ce livre; car il a été mis au nombre des productions littéraires de la secte des *Djaina*, tandis qu'en effet l'auteur est un orthodoxe adorateur de *Siva*. L'épithète de *Djaina*, qu'il adopte dans le titre de son

livre, ne s'y trouve sans doute qu'en l'honneur de *ZEIN-el-abédin*, prince qui montra beaucoup d'affection pour ses sujets hindous, et protégea généreusement les sciences, et ceux qui les professaient.

Le quatrième ouvrage qui complète la suite des annales, connues sous le titre de *Râdjâ Taringin'i*, fut composé dans le tems d'Akbar, dans l'intention de les continuer jusqu'au tems de ce prince, sous le règne duquel le Kachmir devint province de l'empire des Timourides dans l'Hindoustan. Par conséquent il commence au point où Srî Vara a fini, c'est-à-dire par *Fatteh chah*, et termine avec *Nazek chah*. L'historien passe sous un silence judicieux les événemens du royaume de Kachmir, pendant la retraite de l'empereur Humayoun en Perse. L'ouvrage porte le titre de *Râdjâ Vali Patâkâ*; il fut écrit par *Poûnya* ou *Prâdjn'ya Bhat't'a*.

Les ouvrages persans que j'ai consultés sont les suivans :

Nawadir-ul-akhbar, par *Refi-eddin Mohammed*;
Wakiat-i-Kachmir par *Mohammed Adzim*;
Târikh Kachmir, par *Narayan koul*.
Goheri Alem Tohfet uchchahi par *Bedia-eddin*.

Le premier de ces auteurs avait l'avantage d'être kachmirien de nation, bien que descendant d'une famille de *Balkh*. Il parle de l'ouvrage de Kalhan'a Pan'd'it, et promet de le corriger quand il n'est pas d'accord avec la vérité. Il faut avouer qu'il a de cette manière altéré sans scrupule beaucoup de choses, car il reste à savoir si ses prétendues corrections valent

mieux que les passages qu'il a supprimés. Il a défiguré l'histoire de Kachmir par des omissions fréquentes, puisque, dans la partie qui précède la domination mahométane dans ce pays, il passe sous silence des dynasties entières, et il lie les *disjuncta membra* de son original avec trop peu d'égard à l'exactitude dans les époques et dans les filiations des successions. Son ouvrage est daté de l'an 1133 de l'hégire sous le règne de Mohammed chah.

Le *Wakiat-i-Kachmir* contient des renseignemens plus complets sur le pays, et s'approche davantage de l'original hindou. L'auteur suit régulièrement l'ordre de l'ouvrage sanskrit; mais il ne s'est pas borné à l'histoire seule: Deux des trois parties dont son livre est composé, renferment la description du royaume de Kachmir et des curiosités qu'il contient; il traite de la religion et des productions littéraires des habitans, depuis l'établissement de l'islam. *Mohammed Adzim* est le nom de l'auteur; il a écrit en 1140 de l'hégire; il vivait par conséquent, ainsi que Refi-ed-din, sous Mohammed chah.

Le même règne a produit le troisième ouvrage, qui est évidemment une traduction du *Râdjâ Taringi'ni*; ce livre a les défauts ordinaires des traductions orientales, et suit l'original avec une alternative étrange de fidélité et de variation. L'auteur, *Narayan koul*, était un brahme hindou, né dans le Kachmir.

Le dernier ouvrage est d'une date très-moderne, ayant été écrit du tems du dernier chah Alem. L'auteur, *Bedia-eddin*, était fils de Mohammed Adzim,

auteur du *Wakiat*, aux omissions duquel il se propose de suppléer engrande partie de sa propre autorité. Il dit cependant qu'il s'est spécialement servi du *Noúr Námah*, histoire ancienne de Kachmir, écrite par *Cheikh Noúr-eddin wali*, et traduite en persan par *Movlani Ahmed Almeh*, sous le règne de Zein el-abédin.

Dans la grande obscurité qui enveloppe l'histoire des Indes avant la conquête des musulmans, l'apparition d'un document tel que les auteurs kachmiriens nous l'offrent, est d'une grande importance; et quoique son contenu ne semble pas offrir un haut intérêt, il est cependant le seul flambeau qui nous reste pour jeter du jour sur les antiquités de l'Inde.

Le manque de copie de la partie de ces annales écrites par Djona Rådjå, et le peu de confiance qu'on doit avoir dans les récits de Srî Vara et Poûnya Bhat't'a, qui, comme musulmans, n'écrivaient pas sans préventions, me déterminent, au moins pour le moment, à ne pas étendre les limites de ce travail au-delà de l'ouvrage de Kalhan'a Pandit et de quelques autres auteurs hindous. Son livre est une composition historique, écrite avec clarté, et ne présente pas de contradictions; il contient moins d'extravagances que la plupart des ouvrages auxquels les Asiatiques se plaisent à donner le nom d'histoire. Comme presque toutes les compositions hindoues, il est écrit en vers, et renferme, comme poëme, des passages qui ont du mérite tant pour les sentimens que pour le style.

PREMIÈRE SECTION.

L'histoire hindoue de Kachmir assure que la belle vallée qui forme ce royaume fut primitivement un vaste lac, nommé *Satísaras* (1). Ce récit a été adopté par les auteurs mahométans, et se trouve aussi d'accord avec les traditions locales de cette contrée.

C'est *Kas'yapa*, personnage saint, qui, d'après les historiens hindous, fit écouler les eaux qui couvraient cette vallée. Il était fils de *Maríchi*, fils de Brahma; les écrivains mahométans l'appellent *Kachef* ou *Kacheb*, et plusieurs d'entr'eux prétendent qu'il fut un *deo* ou génie, et serviteur de Soliman, sous les ordres duquel il effectua le desséchement du Kachmir. Pour exécuter cette tâche, il pratiqua, près de *Baramaúleh* (2), un passage à travers des montagnes, par lequel l'eau s'écoula. Le récit hindou n'indique pas le moyen dont *Kas'yapa* se servit pour saigner la vallée. Cependant il n'est pas improbable qu'elle était originairement un grand réservoir, et il est de même possible, comme Bernier le suppose, qu'une convulsion de la

---

(1) *Satí* signifié une femme vertueuse, et *saras* un lac; Aboulfazl le nomme le *Lac d'Quma*, femme de Mahâdeo, qui, parmi d'autres noms, porte celui de *Satí*, dont la signification est épouse vertueuse. *Ayeen Akberi*, II, 169.

(2) Le *Wakiat-i-Kachmir* donne une autre légende relative à l'ouverture du passage de Baramauleh, qu'il attribue à Vichnou. La tradition n'est curieuse que parce qu'elle donne un exemple remarquable de la disposition des mahométans à amplifier les fables des Hindous. On ne trouve pas la moindre trace de cette légende dans le *Rádjá Taringin'í*.

nature ait fendu la barrière des montagnes qui fermaient la vallée, et qu'elle a donné passage à l'eau, qui est allé se répandre dans les plaines du *Pendjâb*.

Le territoire, recouvré de cette manière par Kas'yapa, fut aussi peuplé par ce saint homme, avec l'assistance des dieux supérieurs qu'il amena pour cet effet du ciel, au commencement du septième Manwantara, ou de celui dans lequel nous sommes. Nous devons donc supposer que le Kachmir a été sujet aux mêmes révolutions périodiques que les autres parties du monde, si nous voulons réconcilier cette date avec la chronologie ordinaire. Nous ne trouvons dans le texte sanskrit aucun indice de la colonie de brahmes, qui, selon le récit d'Aboulfazl, fut introduite dans ce pays par Kas'yapa, et avec laquelle la religion de Brahma dut y être introduite. Cet événement eut lieu, comme nous le verrons plus bas, à une époque plus récente. L'ancienne religion du Kachmir était probablement le culte des *Nâga* ou des *dieux serpens* (1); superstition aisée à expliquer chez les ha-

---

(1) On a fréquemment occasion de remarquer le rôle important que les *serpens* et les *dieux serpens* jouent dans la religion et les traditions du Kachmir. Cette superstition était si répandue et si permanente dans ce pays, qu'Aboulfazl remarque qu'il y a dans sept cents endroits des figures de serpens sculptées qu'on y adore. (*Ay. Akb.*, II, 148.) Ce fait est pris dans le texte de Poûnya Bhat't'a. Nous avons un autre témoignage qui peut être regardé comme décisif, bien qu'il soit indirect. Il date du tems d'Alexandre; car Onesicritus, cité par Strabon, prétend qu'*Abisarus* (qui, d'après M. Wilson, n'est qu'un faux nom du pays ou d'une partie du Kachmir) nourrissait, selon le rapport de ses ambassadeurs, deux

bitans d'une contrée récemment recouvrée sur les eaux, et par conséquent abondante en reptiles venimeux, qui se trouvent ordinairement dans les lieux humides et marécageux.

Dès la période de la première colonie établie dans le Kachmir jusqu'au règne de *Gonerda*, premier prince dont le nom est mentionné, ce pays fut gouverné par une suite de cinquante-deux rois de la famille de *Katrava*, dont les règnes forment une période de douze cent soixante-six ans (1). Ces princes, dit un auteur hindou, ne méritent pas d'être nommés à cause de leur mépris pour les préceptes des Veda et de leur vie impure et vicieuse.

La lacune laissée, par les écrivains hindous, dans l'histoire de ce pays, est en partie remplie par des auteurs mahométans ; c'est pour cette raison que nous quitterons ici notre guide, pour examiner la série des monarques, que nous puisons dans une autre source.

énormes dragons, dont l'un avait quatre-vingts coudées de longueur et l'autre cent quarante. On peut aussi supposer que ce culte était répandu par toute l'Inde, puisque, outre le grand nombre de fables et traditions qui se rapportent aux *Naga* ou *dieux serpens*, et qu'on trouve fréquemment dans les *Pourânas*, il en reste encore des traces dans les rits actuels des Hindous. Il paraît en même tems probable que la destruction de toute la race des serpens, par *Djanamédjaya*, fils de *Parikchit*, mentionnée dans les *Pourânas* comme un fait historique, implique l'abolition de la superstition locale et primitive, et l'établissement du système des Veda sur ses ruines.

(1) Voyez aussi l'*Ayeen Akberi*. L'auteur du *Wakiat-i-Kachmir* cite des autorités indiennes pour une série de cinquante-cinq princes, qui ont régné pendant une période de 1919 ans.

Selon *Bedia-eddin*, *Soliman* (Salomon), après avoir peuplé le Kachmir, en laissa la souveraineté à son cousin :

I. *Isaün*, qui y gouverna pendant vingt-cinq ans, et à qui succéda son fils :

II. *Kassalgham*, qui fixa sa résidence à Islamabad, et régna dix-neuf ans :

III. *Maherkaz*, son fils, lui succéda et régna trente ans; n'ayant pas d'enfans, il adopta pour fils et successeur :

IV *Bândoù* ou *Pândou khan*. Sa naissance eut lieu d'une manière miraculeuse, puisque sa mère, en se baignant dans un réservoir ou une fontaine, devint enceinte. Sa mort fut aussi miraculeuse, car, en se baignant dans le même réservoir, il tomba en dissolution et retourna à l'élément d'où il était provenu. On prétend qu'il eut une postérité très-nombreuse, et qu'il vit de son vivant, au moins quinze mille de ses descendans. C'étaient les *Pân'd'ava*, qui devinrent plus tard si célèbres dans l'histoire de l'Inde.

Nous nous arrêtons ici pour faire observer la conformité de ces notions avec celles que nous trouverons dans les auteurs hindous, sur la soumission de Kachmir à une longue série de princes de la race des *Kâurava*, qui furent les descendans d'un ancêtre commun et effectivement de la même race que les *Pân'd'ava*. La résidence de cette famille au nord-ouest de l'Hindoustan, est rapportée dans plusieurs ouvrages, et la scène principale de ses premiers exploits est le Pendjâb et ses environs. Ces tra-

ditions, quoique renfermant beaucoup de choses douteuses et fabuleuses, viennent pourtant à l'appui de l'opinion que cette partie de l'Inde fut la patrie des *Pân'-d'ava*. Indépendamment des données positives, à cet égard, que contient l'histoire du Kachmir, je trouve dans un mémoire non achevé du *colonel Wilford* (1),

---

(1) En nommant ici le colonel *Wilford*, je ne peux m'empêcher de dire quelques mots sur le mérite des mémoires de ce savant insérés dans les *Recherches Asiatiques* de la société de Calcutta. La simple lecture de ces écrits doit convaincre toutes les personnes qui n'ont pas l'esprit offusqué par des rêveries, malheureusement trop communes, que l'auteur, à force de vouloir trop prouver, excite une juste méfiance pour tout ce qu'il avance, en voulant démontrer que les dogmes, les cultes, les antiquités et l'histoire même de tous les peuples du monde, sont originairement les mêmes et dérivent tous de l'Inde. Il cite dans ce but une infinité de faits, consignés, à ce qu'il dit, dans les auteurs de l'antiquité et dans les livres sanskrits; cependant plusieurs personnes ont cherché en vain une grande partie des premiers dans les auteurs classiques, et un de mes amis, très-versé dans la lecture des Pourân'a, n'y a pas retrouvé la moitié de ce que l'académicien de Calcutta prétend y avoir lu. Néanmoins les mythologistes de l'Allemagne se sont emparés avec ardeur de ces prétendues découvertes, et on peut dire qu'ils ont encore voulu renchérir sur leur compatriote (Wilford était Hanovrien). Malheureusement, pendant qu'on s'occupait entre le Rhin et l'Oder à bâtir les systèmes les plus paradoxaux avec les matériaux que les *Recherches Asiatiques* fournissaient en abondance, M. Wilford eut, sur les bords du Gange, le chagrin de voir s'évanouir un grand nombre de ses découvertes, car il en fit inopinément une bien extraordinaire : c'est qu'il avait été indignement trompé par les Pandits, employés à chercher dans les livres indiens les passages qui convenaient à ses travaux. Ces braves gens avaient poussé la complaisance un peu trop loin, et ils y avaient rencontré tout ce que leur protecteur désirait y trouver, en falsifiant les textes sanskrits qu'ils lui fournissaient. Cette tromperie paraît avoir été des plus grossières, car les Pandits se bornaient à raturer

qu'il suppose, d'après des ouvrages sanskrits, que le Kachmír était le pays natal des Pân'd'ava. Des auteurs classiques placent aussi le royaume ou la ville de *Panda* (ou des *Pân'd'ava*) de ce côté, quoique ce ne soit pas précisément dans la même position. Il est également vrai que *Kourou*, le premier ancêtre des *Kaúrava* et des *Pân'd'ava*, habitait, d'après les auteurs des Pourân'a, dans une partie de l'Inde plus centrale : ils le font roi de *Hastinâpour*. Cependant, les cinq fils supposés de Pân'dou naquirent dans les monts Himâlaya (*Mahâbhârat adi Parva*, 2. 6. 4.),

---

les manuscrits, pour y substituer aux véritables leçons, des passages de leur façon. Le bruit de ces mystifications se répandit bientôt à Calcutta, et les collègues de Wilford le forcèrent de rétracter ses découvertes dans le huitième volume des *Recherches Asiatiques*, et d'y détailler la manière dont il avait été abusé par ses aides. Cette leçon paraît cependant n'avoir produit qu'une très-faible impression sur l'esprit du savant archéologue, qui poursuivit au contraire ses recherches avec une ardeur nouvelle. Leur contenu nous fait soupçonner que les Pandits, une fois pris sur le fait, se sont gardés de faire subir aux manuscrits des falsifications trop palpables ; au lieu de les raturer ils ont vraisemblablement recopié les feuillets, avec les changemens qui pouvaient convenir aux idées de Wilford.

Pendant mon dernier séjour à Londres, j'ai eu l'occasion de voir plusieurs membres de la Société Asiatique de Calcutta, qui m'ont tous avoué que quoique Wilford possédât parfaitement le sanskrit et les langues actuelles de l'Hindoustan, il manquait totalement de critique, et recevait à bras ouverts tout ce qu'on lui offrait et qu'il croyait pouvoir employer pour son système, sans se soucier de l'authenticité de ces matériaux. Un de ses amis particuliers m'a même assuré, que cet homme, d'ailleurs estimable, était entièrement convaincu de la futilité de ses hypothèses, qu'il convenait que l'habitude de s'y livrer était plus forte que lui, et l'entraînait d'une manière irrésistible.

où *Pân'd'ou* et *Kounti*, sa femme, avaient accompagné les Richi, et où les dieux descendirent pour donner des successeurs à ce prince ; il est donc vraisemblable que la famille des *Kaûrava*, ou une de ses branches les plus distinguées, venait du nord-ouest et de la partie montagneuse de l'Inde.

En revenant à notre série de princes donnée par Bedia-eddin, nous trouvons :

V. *Lâdi khan*, fils de Pân'd'ou khan.

VI. *Ledder khan*.

VII. *Sounder khan*. Sous son règne l'idolâtrie reparut de nouveau. Ce prince fut tué en tâchant d'en arrêter les progrès,

VIII. *Kounder khan*, son fils, qui régna trente-cinq ans.

IX. *Sounder khan II*. L'idolâtrie fut la religion nationale ; il érigea un temple à *Sadasiva*.

X. *Toundou khan*.

XI. *Beddou khan* régna cent quinze ans.

XII. *Mahand khan*.

XIII. *Dourbinach khan*.

XIV. *Deosir khan*.

XV. *Tehab khan*. Ce prince fut attaqué par son voisin et parent, le roi de Kaboul, qui s'empara du trône de Kachmir, et régna sous le nom de

XVI. *Kâldjou khan*. Après un règne de sept ans, il fut chassé par ses parens, les *Pân'd'ava*, qui montèrent sur le trône.

XVII. *Sourkhâb khan*.

XVIII. *Chermabaram khan*.

XIX. *Naureng khan*. Ce prince était grand conquérant ; il étendit ses possessions jusqu'en Chine.

XX. *Barigh khan*.

XXI. *Gavacheh khan*.

XXII. *Pandou khan II*. Il recouvra les provinces qui, autrefois, avaient appartenu au Kachmir, et qui s'étendaient jusqu'aux bords de la mer de l'Inde.

XXIII. *Haris khan* régna vingt-trois ans.

XXIV. *Sanzil khan*.

XXV. *Akbar khan*.

XXVI. *Djaber khan*.

XXVII. *Nauder khan*. Il introduisit le culte du feu.

XXVIII. *S'anker khan* fut attaqué et tué par *Bakra radj*, chef voisin, qui commandait les nobles de Kachmir révoltés contre la tyrannie de leur roi.

Six fils de S'anker khan succédèrent, l'un après l'autre à leur père, et partagèrent son sort. Leur avénement et leur mort ne furent séparés que par un intervalle de quelques heures, d'où vient le proverbe qu'on dit être encore en usage au Kachmir :

یک ویک طعام بر دیگدان تا هنگام پختن هفت پادشاهی دید

Un chaudron sur le même feu vit sept rois avant que la viande fût cuite.

XXIX. *Bakra radj* prit alors possession du Kachmir, et le légua à ses descendans ; mais leurs noms ne sont

pas connus. Un intervalle vide précède le règne d'*Aûgnand*, premier monarque, par lequel tous les auteurs commencent, et qui peut être regardé comme le premier des tems historiques du Kachmir.

Ce souverain, le premier nommé dans l'histoire sanskrite du pays, ayant succédé à des princes qui avaient gouverné pendant près de treize siècles, l'époque de son avénement au trône n'aurait pas dû être difficile à fixer ; mais l'introduction des *Manwantara* ou *Kâlpa* a obscurci le système clair, sinon incontestable de la chronologie indienne. Nous ne pouvons déterminer si ces princes, et l'établissement des premières colonies dans ce pays, sont compris dans l'âge de Kali youg, et par conséquent à quelle époque de cet âge Gonerda, le *Augnaud* (1) des auteurs mahométans, était roi de Kachmir. D'autres points de chronologie relatifs à son hisoire, ont fixé l'attention de l'auteur hindou.

Gonerda, comme on le voit par les événemens de son règne, fut contemporain de Krichn'a et de Youdhicht'hir, qui, selon l'opinion généralement reçue, vécut à la fin de l'âge Dwâpar youg. Mais notre auteur observe avec raison que cela ne s'accorde pas avec la suite des successeurs de *Gonerda* ; cela se concilie avec l'opinion qui met l'existence des princes Kaûrava et Pân'd'ava, vers le milieu du septième siècle de Kali youg.

(1) En nâgari *Gônarda*, ou dans quelques copies *Gonerda* ou *Gonanda*. Dans la traduction persane ce nom est écrit اوگند *Aûgnand*.

Gonerda I était parent de *Djarasandha*, roi de Magadhâ, au secours duquel il vint du Kachmir à la tête d'une armée. Les confédérés s'opposèrent à *Krichn'a* dans la province de *Mat'hourá*, et furent défaits sur le bord du *Yamouná* par ce chef, et son frère *Balaráma*. Gonerda, occupé de rallier ses troupes en déroute, fut tué par ce dernier. Son fils Dâmodoura lui succéda, et bientôt fut également battu et tué; il laissa sa femme *Yasovatí* enceinte, et peu capable de résister au victorieux *Yádava*. Mais Krich'na lui envoya des Brahmans pour calmer sa frayeur, et l'établit dans le Kachmir.

(J'interromps ici le récit du savant M. Wilson, pour donner une des notes qui se trouvent à la fin de son mémoire, et qui présente un grand intérêt historique. — Kl.)

Guerre entre Djarasandha et Krichn'a.

Quoique le nom de Gonerda ne paraisse point dans le Mahâbârat, on y trouve cependant le récit de la guerre sanglante qui eut lieu entre Djarasandha et Krichn'a; dans cette guerre, une bataille fut livrée près du Yamounâ, où Hamsa et Dimbika, princes alliés du premier, furent tués. Hamsa fut défait par Balarâma, et poussé jusque dans le Yamouna, où il se noya. La cause et les événemens de la guerre sont racontés dans le Mahâbârat avec une grande apparence de probabilité, et répandent une vive lumière sur l'histoire de Krichn'a et sur celle de l'Inde à cette époque; c'est pourquoi le résumé en est inté-

ressant. Djarasandha, roi de Magadhâ, est représenté comme un prince puissant, auquel étaient alliés ou soumis : Sis'oupâla, roi de Tchedi; Vakra ou Vakradanta, roi de Kâroucha, le prince puissant des Yavana; Bhagadatta, roi du Sud-Ouest, et plusieurs autres petits rois. Kansa, roi de Mat'hourâ, avait épousé la fille de Djarasandha; c'était pour venger le meurtre de son gendre que ce dernier fit la guerre à Krichn'a. Selon le Mahâbârat, cette guerre dura pendant trois ans; le Bhâgavat nous apprend que Djarasandha assiégea dix-huit fois Mat'hourâ. Les deux récits sont d'accord sur le résultat de la guerre. Krichn'a fut obligé de fuir et de se réfugier avec sa famille et ses partisans dans une place forte sur la côte occidentale de l'Inde, où il battit la ville de *Dwârakâ*. La puissance de Djarasandha fut un obstacle insurmontable à ce que Youdhich't'hir pût offrir le sacrifice appelé *Râdjasoûya*, ou, en d'autres termes, pût faire valoir ses prétentions à la dignité de monarque suprême de l'Inde.

Cet obstacle, que Krichn'a fit adroitement entrer au nombre de ses griefs contre Djarasandha, engagea le prince Pan'd'ava à prendre les armes en sa faveur. Accompagné de Bhîma et d'Ardjouna, Krichn'a entra dans le Behar par une route détournée, en passant au-dessous des montagnes par Gorakpore et Tirhout; il paraît que Djarasandha n'avait fait aucun préparatif pour sa défense; car le texte, réduit au sens le plus naturel, rapporte que ce monarque fut surpris dans sa capitale, et, après un combat de plusieurs jours,

tué en combat singulier par Bhîma. L'événement ne produisit probablement pas l'effet attendu, puisqu'il fut sans doute une des causes de la grande guerre entre les Pân'd'ava et les Kaûrava, dont un des résultats fut d'empêcher Krichn'a de recouvrer le territoire pour lequel il avait tué son oncle. *Kern'a*, fils illégitime de Kounti, fille de S'oûra, roi de Mat'hourâ, semble avoir occupé ce territoire après la mort de Djarasandha; il y fut probablement placé et sans doute maintenu par les princes Kaûrava. Ces faits expliquent suffisamment la confédération intime qui existait entre Krichn'a et les frères Pân'd'ava, son expulsion de Mat'hourâ, et la fondation d'une ville sur la côte du Malabar. Il est très-remarquable de voir le puissant roi de Yavanâdhipa nommé parmi les alliés ou tributaires de Djarasandha. Il est cité comme ayant une autorité sans bornes, et régnant sur l'Ouest comme un autre Varouna. Ce passage du *Mahâbârat*, et d'autres où il est fréquemment parlé de la puissance des *Yavana*, nous donnent lieu de présumer que la date de la composition de ce livre est postérieure à l'invasion de l'Inde par Alexandre. Dans le *Sri Bhâgavat*, les Yavana se montrent sous une autre forme, et leur nom est appliqué aux mahométans. Leur prince qui, dans le Mahâbhârat, est un roi puissant, et n'est distingué que comme un des nombreux alliés de Djarasandha, paraît dans le Bhâgavat au contraire comme *Yavanâsur*, Titan ou démon, qui attaque Krichn'a volontairement, et dont l'aggression, jointe à l'approche de Djarasandha, avec lequel il n'est cepen-

dant pas lié par une confédération ou alliance, force le demi-dieu Krichn'a d'emmener sa famille à *Dwárakâ*. Plus tard celui-ci prend le démon dans un piége, et l'y détruit. Le récit entier de la guerre et du caractère de Krichn'a est en effet changé d'histoire en légende dans le Srî Bhâgavat, qui est évidemment le plus moderne des *Pourân'a*.

L'étendue du territoire de Yavanâdhipa, qui doit avoir compris *Marou* ou *Mourou* et *Naraka*, n'est pas facile à déterminer, quoique plusieurs traces du premier nom se présentent, par exemple, dans le *Maruca* de Ptolémée, ville de la Sogdiane, et dans les deux Merou, *Merou-erroud* et *Merou Chadjihânabâd*, villes du Khorasân, dont la dernière est très-ancienne, qu'on prétend avoir été fondée par Tahmouras, ou postérieurement par Alexandre. Cette ville, la même qu'*Antiochia* ou *Seleucia*, fut dans un tems la capitale du royaume de la Bactriane. Si le Merou du Mahâbhârat est une de ces deux villes, les rois des Yavana sont ceux de la Bactriane. Cela est en effet très-probable, même en appliquant le nom de Marou à une position plus méridionale, à laquelle il convient, car il désigne proprement une contrée déserte et dépourvue d'eau; c'est ainsi qu'il est donné au désert sablonneux qui s'étend le long de l'Indus, et qui va vers l'ouest par le Mekran jusqu'au Kirmân; *Marou* et *Naraka* peuvent donc comprendre les provinces du Sindh, soumises au monarque bactrien, si nous nous rapportons au témoignage de Strabon et des auteurs qu'il suit, car ils nous ap-

prennent que ces princes possédaient non-seulement *Pattalene*, mais encore les territoires de *Tessariostus* et de *Sigertis*, situés sur la côte de la mer.

(Reprenons à présent le fil de l'histoire de Kachmir.)

Yasovati, veuve de *Dámodoura*, accoucha à terme d'un fils, qui fut immédiatement déclaré roi; les ministres de son père furent chargés de l'administration pendant sa minorité. Il fut nommé *Gonerda* d'après son grand-père. Sa tendre jeunesse l'empêcha de prendre part à la guerre, qui continua pendant son enfance entre les familles des Kaûrava et des Pân'd'ava.

Une période obscure vient ensuite, et la lacune est remplie de trente-cinq rois anonymes, qui ne furent pas sectateurs de la doctrine des Veda.

Après eux régna Lava, le *Lou* ou *Loulou* des mahométans, fondateur de l'immense ville de *Lolora*, qui est peut-être le *Derrou* ou *Lerrou* de Forster. Lava fut le bienfaiteur des Brahmans.

A Lava succédèrent :

Kousés'aya.

|

Khagêndra.

|

Sourêndra.

Ce dernier n'ayant pas de fils, un prince d'une autre famille lui succéda. Il se nommait Godhara : il eût pour successeurs en ligne directe :

Souverna.

|

Djanaca.

|

Satchînara.

Bedia-eddin dit que Djanaca envoya un de ses fils à la tête d'une armée en Perse, où régnait la reine Homaï; mais qu'il fut repoussé et tué par Darab, fils de Bahman.

Le dernier de ces princes étant mort sans enfans, la couronne de Kachmir retourna à la famille de ses premiers souverains, et échut à Asoka, qui, par son père, descendait du grand-oncle de Khagêndra. Suivant Ayin Akberi, il abolit le culte de Brahma, et introduisit celui des Djaina. Ceci est en contradiction avec l'original sanskrit, dans lequel il paraît comme adorateur orthodoxe de *Siva*. Il bâtit la ville de *Sirinagar*, qui n'est pas celle d'aujourd'hui. Râfi-eddin la nomme *Babâra*; le Wakiat-i-Kachmir et Narayan-koul l'appellent *Sir*, et le dernier auteur la place dans le Miradj ou dans la partie orientale du Kachmir; de son tems, on en voyait encore les ruines.

Sous le règne d'Asoka, le Kachmir fut envahi par les Mletch'ha (1); mais il les repoussa. Djaloka, fils et successeur d'Asoka, était un prince d'une grande valeur. Il vainquit les sectateurs de Bouddha, et chassa entièrement les Mletch'ha du pays. Puis il

---

(1) *Mletch'ha* est le nom général par lequel les Hindous désignent toutes les tribus étrangères qui ne parlent pas sanskrit et ne suivent pas les institutions de l'Inde. Kl.

porta ses armes victorieuses dans des régions lointaines, entre autres dans le nord de la Perse, qu'il subjugua sous le règne de *Darab;* puis, continuant ses conquêtes d'un côté opposé, il soumit la province de Kanoudj. Il introduisit parmi ses sujets la division en castes, et d'autres pratiques en usage dans les pays voisins. Quoique rigide adorateur de Siva, il permit pourtant, à la fin de son règne, le libre exercice du culte de Bouddha.

Damodara lui succéda, mais il est douteux qu'il fut son fils. On dit qu'il fut transformé en serpent par des brahmanes irrités.

Damodara eut pour successeurs trois princes qui partagèrent le pays, et fondèrent des capitales auxquelles ils donnèrent leurs noms. Les princes s'appelaient Houchka, Djouchka et Kanichka. Il paraît qu'ils étaient d'*origine turque*, car, dans l'original sanskrit, ils sont nommés *Turuchka* (1). Sous leur règne, le *culte de Bouddha* s'affermit en Kachmir, et un Bodhisatwa, ou pontife de cette religion, nommé *Nagardjouna*, y fut établi, 150 ans avant la mort de *Sakaysinha*.

A ces trois princes succéda Abhimanyou, dont le nom est indien, et qui rétablit la religion de Brahma dans le Kachmir. C'est depuis son tems que l'auteur

(1) Nous ne pouvons être de l'avis du savant secrétaire de la Société de Calcutta, sur l'origine turque de ces princes, à moins qu'on ne parvienne à fixer leur règne à une époque beaucoup plus récente, car le nom des Turcs ne date que du *cinquième siècle* de notre ère. Voyez mes Tableaux historiques de l'Asie, p. 113 et suiv. (Kl.)

du Râdjâ Taringin'i entre dans plus de détails, et indique les années du règne de chaque prince.

1182 avant Jésus-Christ, Gonerda III ayant succédé à Abhimanyou, continua la réforme que ce prince avait commencée. L'ancien rituel conforme aux préceptes de *Nila*, le culte des *Nâga* (serpens) et les sacrifices furent rétablis. Il régna 35 ans.

A Gonerda succédèrent Vibhîchanâ, qui régna 33 ans.

Indradjita. . . . . . 35 ½
Râvanâ. 30
Vibhîchanâ II. . . . 35 ½

154

|

Nara (993 ou 490 avant J.-C.).

|

Siddha. . qui régna 60 ans.

Suivent d'autres princes, sans aucune indication de leurs actions.

Outpalâkcha. 30 ans 6 mois.
Hiranyâkcha. 37 7
Hiranyakoula. 60.
Vâmakoula. . 60.

Ce dernier eut pour successeur son fils *Mihira Koula* (705 ou 310 avant J.-C.), prince cruel, sous le règne duquel le pays fut rempli des Mletch'ha; le caractère violent de ce monarque lui fit attaquer *Lankâ* ou Ceilan. Les étoffes de *Sinhalâ* avaient pour marque un pied d'or, sceau du prince de cette île. La femme de Mihira Koula portait une

tunique de cette étoffe ; la marque était placée sur son sein. Le roi, qui s'en aperçut, fut indigné de l'idée que le pied d'un étranger se trouvât imprimé sur le sein de sa femme. Pour se venger de cette insulte imaginaire, il conduisit son armée en *Lanká*, détrôna le roi, et en mit un autre à sa place, en stipulant que les tissus de Sinhalâ porteraient dorénavant son propre sceau, qui était un soleil d'or. En retournant dans le Kachmir, il subjugua les princes de Tchola, de Karnâta, de Lâta, et d'autres monarques de Dekchin. Son règne fut de 70 ans. Après lui régnèrent :

Vaka.	63 ans	13 jours.	
Kchitinanda. . .	30		
Vasounanda. . .	52		2 mois.
Bara.	60		
Akcha.	60		

A ce dernier, succéda, en 370 ou 130 avant J.-C., son fils *Gopáditya*, prince d'une grande piété, dont les vertus ramenèrent le *Satya*, ou l'âge d'or. Il rétablit la stricte observance du rituel et la distinction des castes, priva de leurs emplois les Brahmans qui avaient adopté des pratiques impures, et en invita d'autres de pays étrangers à les remplacer; enfin il défendit de tuer aucun animal, sinon pour le sacrifice. Il régna 60 ans.

Son fils Gokerna lui succéda et vécut 75 ans.

|

Narendrâditya. . 31 ans et quelques mois.

|

Youdhicht'hira, appelé l'Aveugle, parce

qu'il avait de petits yeux (216 ou 40 avant J.-C.). Il se conduisit d'abord très-bien ; mais ensuite il s'abandonna aux voluptés. Il fut détrôné, sortit de Sirinagar, et se sauva dans le désert ; il mourut dans l'exil, après un règne de 48 ans.

Pratâpâditya, originaire d'un pays étranger, fut invité à monter sur le trône ; il était parent du roi Vikramâditya (168 ou 10 avant J.-C.). On ne doit pas confondre celui-ci avec Sakâri Vikramâditya, ce qui est arrivé quelquefois. C'était un roi vertueux, qui régna 32 ans.

Djalaukas régna 32 ans.

Toundjîna : sous son règne il tomba une grande quantité de neige ; elle causa une disette générale, à laquelle on ne put remédier d'aucune manière. Le roi et son épouse imploraient les dieux avec tant de ferveur, qu'enfin des pigeons tombèrent journellement du ciel, pour nourrir le peuple. Comme le roi et sa femme vivaient saintement, ils n'eurent pas d'héritiers. Toundjîna mourut après un règne de 36 ans.

Vidjaya, prince d'une autre famille, lui succéda et régna 8 ans.

Djayêndra avait de très-longs bras. Il eut un bon ministre, nommé *Sandhimati*, qu'il destitua. Ce ministre se voua entièrement à la vie religieuse ; mais le bruit courut qu'il était destiné à porter la couronne. C'est pourquoi le roi le fit mettre en prison où il resta dix ans. Djayêndra étant à l'article de la mort, il fit tuer Sandhimati pour que la prophétie ne pût s'accomplir. Mais Sandhimati fut rappelé à

la vie par les puissance célestes. Doué d'une grande beauté et de dons surnaturels, il était un adorateur zélé de *Siva*; il régna 47 ans, sous le nom de *Arya Râdja*, et vécut pieusement. Ayant nommé pour son successeur Mêgavâhana, petit-fils de Youdhicht'hir, il se retira dans un désert.

Mégavâhana, bien qu'adorateur orthodoxe de la divinité, pencha vers le culte de Bouddha. Il veillait à ce qu'on épargnât la vie des animaux, mais il ménagea moins celle de ses semblables. Il fut belliqueux et heureux dans les guerres, entreprit des campagnes lointaines, et marcha vers *Lanka* ou Ceylan, dont *Varounâ* lui ouvrit l'entrée, en lui frayant un chemin sec à travers la mer. Il monta sur le pic de pierres précieuses qui couronne la montagne de *Rohâna*, ou le *Pic d'Adam*, appelé رهو *Rahou*, رهون *Rahoun*, par les mahométans. Le roi du pays se soumit volontairement.

Son fils Srêthtasêna ou Pravara Sêna lui succéda. L'histoire sanskrite ne rapporte rien de remarquable sur son compte; mais Bedia-eddin prétend qu'il mit sa mère sur le trône de *Khota*, qui était vacant, et qu'il étendit son empire sur le *Khatai*, le *Tchin* et le *Matchin*. Il régna 30 ans.

Il laissa son empire à ses deux fils Hiran'ya et Toramân'â; le premier fut le chef principal du pays. Le cadet, ayant fait frapper des pièces d'or qui portaient son nom, fut emprisonné par son frère. L'épouse de Toramân'â, qui était enceinte, s'enfuit dans la cabane d'un potier; elle y accoucha d'un fils

qui bientôt fut reconnu pour un prince. Le frère de sa mère les découvrit dans leur retraite; ils allèrent en pélerinage dans les contrées méridionales. Toramân'a mourut dans sa prison, et Hiran'ya après un règne de 30 ans et 2 mois. Comme il ne laissait pas d'héritiers, et que le séjour de son neveu était inconnu, le trône resta quelque tems vacant.

A cette époque, Srimân Hercha Vikramâditya, prince d'Oudjayini, après avoir chassé les Mletch'ha et détruit les 'Saka, établit sa puissance dans toute l'Inde. Apprenant que le trône de Kachmir était vacant, il proposa comme roi du pays un brahman nommé Mâtrigoupta, qui fut en effet élu. Son règne ne fut pas de longue durée; car, son protecteur étant mort, ses sujets commencèrent à le haïr. Pravara Sêna, le successeur légitime du trône, le força d'abdiquer.

Pravara Sêna portait ce nom d'après son grand-père (123— 176 de J.-C.); c'était un prince actif et entreprenant; il attaqua les royaumes du Sud, et porta ses armes contre *Pratápa S'ila* ou *S'ilâditya*, fils et successeur de Vikramâditya. Il le chassa de sa capitale; mais il lui rendit bientôt ses états. Cependant il emporta le fameux trône des Apsarasas, qui, selon la légende, était appuyé sur trente-deux figures de femmes vivantes. D'après d'autres traditions indiennes, ce trône, perdu après la mort de Vikrama, fut retrouvé plus tard par Bhodja. A son retour dans le Kachmir, Pravara Sêna bâtit la nouvelle *Sri-*

nagar, sur le bord du *Vitasta* (Djeloum). Son règne fut de 63 ans.

Youdhicht'hir (186—499 de J.-C.), régna 39 ans, 3 mois. Son fils Narêndrâditya ou Lakchman'a lui succéda et régna 13 ans; il eut pour successeur son frère cadet Ran'aditya (237 — 545 de J.-C.), qui dit-on, régna 300 ans. On lui attribue probablement un si long règne, pour remplir une grande lacune dans l'histoire.

Cette durée n'est pas le seul miracle relatif à ce prince. Dans une vie antérieure, il avait vécu d'une manière dissipée; mais à la fin il obtint pour récompense de sa dévotion pour *Bhramaravásini*, qui est une forme de la déesse Dourgâ, de ressusciter dans une race royale, et d'avoir pour épouse la déesse elle-même, incarnée comme *Ran'arambhá*, fille de Ratisêna, roi de Tchola. La nature divine de la reine fut la cause immédiate de la longue vie du roi, et il reçut la faculté d'en étendre la durée à volonté. Enfin, las du monde, il entra dans la caverne de Namoutchi, qui est dans le lit de la rivière de Tchandrabhâgâ, et passa à *Pátála*, où il acquit un royaume dans les régions infernales. Sa femme, regardée par erreur comme un S'akti de Vichnou, vint, après la mort de son mari, à *Swétadwipa*. Le droit du monarque qui occupa après lui le trône de Kachmir, n'est point indiqué dans le livre original; l'énumération généalogique de ses ancêtres fait conjecturer qu'il n'a

pas été le successeur immédiat de Ranâditya (537 — 568 de J.-C.). Il était fils de Vikraméswara, fils de Vikramâkranta Vis'wa, et se nommait Vikramâditya. Il régna 42 ans. Cette série étrange de noms est une preuve nouvelle d'une lacune dans les annales de Kachmir, lacune qui ne peut s'expliquer.

Bâlâditya, fils de Vikramâditya, régna de 579 — 592 de J.-C., c'était un prince d'un caractère belliqueux. Il érigea des colonnes en mémoire de ses victoires sur les bords de la mer orientale. Un astrologue lui prédit qu'il serait le dernier roi de la race de Gonerda, et que sa fille unique transférerait le royaume à une autre dynastie de princes. Bâlâditya, mécontent de cette prophétie, voulut en prévenir l'accomplissement, et refusa la main de sa fille à tous les princes qui se présentaient pour l'épouser. Ses précautions furent inutiles. Un descendant de *Kárkot'a Nága* (1), protégé du monarque, réussit à gagner l'affection de la princesse; ensuite l'assistance des grands dignitaires de l'état lui assura le trône, après la mort de Bàlâditya, qui arriva peu de tems après.

(*La suite au prochain Cahier.*)

(1) *Kárkot'a* fut un *Nága* ou *Dieu-Serpent.*

Tableau généalogique des soixante-treize sectes de l'Islam, par M. J. DE HAMMER.

(Deuxième et dernier article.)

B. Les *Zeidiyé* dérivent leurs noms de *Zeid*, le fils d'*Ali*, le fils de *Zeïn-elabédin*, et se subdivisent en trois branches :

1. Les *Djaroudiyé ;*
2. Les *Souleïmaniyé ;*
3. Les *Beïteriyé.*

I. Les *Djaroudiyé*, disciples d'*Abou'ldjaroud-al-bakir*, nommé *Serdjoun*, c'est-à-dire un démon qui habite le rivage de la mer ; ils disent que l'intention du prophète était de laisser l'Imamat à *Ali ;* qu'après Hassan et Houssein l'Imamat était incertain dans leurs enfans, et que ceux seulement qui se soulevèrent l'épée à la main étaient des imams ; ils ne sont pas d'accord sur le dernier imam, attendu encore.

II. Les *Souleïmaniyé*, nommés, d'après Soleïman, le fils de *Djerir*, soutiennent que l'Imamat appartient de droit au plus excellent, qu'ainsi il appartenait de droit à *Aboubekr* et à *Omar ;* mais ils tiennent pour infidèles *Osman*, *Zobeir*, *Aiché.*

III. Les *Beïteriyé*, disciples de *Beïter-ess-soumir*, s'accordent pour la plupart avec les *Souleïmaniyé* pour ce qui regarde Osman. Ces trois branches des *Zeïdiyé* ne sont hérétiques que dans les dogmes ; mais dans la

jurisprudence, ils suivent presque tous la doctrine orthodoxe d'*Abou Hanifah*.

C. Les *Imamiyé* s'accordent à reconnaître les imams dans les descendans d'*Ali* jusqu'à *Djaafer-es-sadik*, après lequel ils diffèrent d'opinion.

III. Les *Khawaridjé* (protestans) se divisent en sept sectes :

I. Les *Mouhkemé* : c'étaient douze mille hommes qui se soulevèrent contre *Ali*, et le taxèrent d'infidèle. Ils croient que l'établissement d'un imam est permis, mais non pas nécessaire. Ils tiennent Osman et la plupart des compagnons du prophète pour infidèles.

II. Les *Beihisiyé*, c'est-à-dire les disciples de *Beihis*, fils de *Heissam*, fils de *Djaber*; ils disent que la foi et la science sont en Dieu, que ceux qui tombent dans l'erreur ne sont point coupables d'infidélité jusqu'à ce que l'imam ne décerne leur cas; que les enfans sont comme leurs pères, fidèles ou infidèles. Quelques-uns d'entre eux croient qu'il est permis de s'enivrer de vin; d'autres croient que c'est un grand péché.

III. Les *Ezariké*, ou les disciples de *Nasir*, fils d'*Ezrak*, déclarent *Ali* comme infidèle, et croient qu'*Ibn Meldjem* avait raison de le tuer. Ils déclarent infidèles les compagnons du prophète, *Osman*, *Zobaïr*, *Talha* et *Aiché*, croient qu'il est permis de tuer les femmes et les enfans des adversaires, et qu'il ne doit point y avoir de lapidation pour l'adultère, ni de peine pour ceux qui injurient les femmes.

IV. Les *Aazeriyé*, c'est-à-dire les *excusans*, qui excusent tous les crimes avec l'ignorance des branches de la loi; ils disent qu'un imam n'est point nécessaire, mais qu'il est permis d'en établir un.

V. Les *Asferiyé*, c'est-à-dire les disciples de *Zend*, fils d'*Asfer*, s'élevèrent contre l'opinion des *Ezariké*, et ils soutiennent que l'infidélité consiste dans le repos des armes; ils disent que ceux qui commettent des péchés doivent être qualifiés d'après l'espèce du péché, de voleurs, d'adultères, mais non pas d'*infidèles*; que l'abandon de la prière et du jeûne est le plus grand péché.

VI. Les *Ibadhiyé*, c'est-à-dire les disciples d'*Abd-allah*, fils d'*Ibadh*, déclarent la guerre contre les *infidèles*, qui ne sont pas idolâtres légitimes. Ils disent que leur pays est pays de l'Islam, excepté le camp de leur sultan; que celui qui commet un grand péché est *mouwahid*, c'est-à-dire qu'il professe encore l'unité de Dieu, quoiqu'il ne soit plus *moumin*, c'est-à-dire vrai croyant; que l'action du serviteur a été créée par Dieu; que les pécheurs sont des infidèles parce que l'infidélité (*keufr*) est de l'ingratitude envers Dieu; ils se subdivisent en quatre sectes :

a. Les *Hafsiyé*, disciples d'*Abou Hafs*, fils d'*Abou'lmikdem*, vont plus loin que les *Ibadhiyé*, en disant que la connaissance de Dieu est un terme mitoyen entre la foi et l'idolâtrie; que celui qui reconnaît Dieu sans croire aux prophètes, à l'enfer, est un *infidèle*, sans qu'il soit un *idolâtre*.

b. Les *Yezidiyé*, c'est-à-dire les disciples de *Yezid*

fils d'*Enisé*, vont plus loin que les *Ibadhiyé*, en disant qu'un prophète persan doit être envoyé avec un livre écrit aux cieux. Ils prétendent que tout péché, soit grand, soit petit, est idolâtrie (*schurk*).

d. Les *Haretsiyé*, c'est-à-dire les disciples d'*Abou'lharets*, diffèrent d'opinion des *Ibadhiyé*, par rapport à la libre volonté, en ce qu'ils ne croient point que les actions des hommes soient créées.

d. La quatrième subdivision des *Ibadhiyé* soutient que tout ce qui se fait conformément aux ordres de Dieu est obéissance, quand même Dieu ne serait pas le but des actions.

VII. La septième branche des *Khawaridje*, sont les *Adjaridé*, c'est-à-dire les disciples d'*Abd-errhaman* fils d'*Adjarid*; ils soutiennent que l'enfant ne saurait être capable d'infidélité avant qu'il parvienne à l'âge de la raison, où il doit être appelé à l'*Islam*. Ils se subdivisent en dix sectes :

I. Les *Meimouniyé*, c'est-à-dire les disciples de *Meimoun*, fils d'*Amrou*, établissent la libre volonté de l'homme; ils disent que Dieu veut seulement le bien et non pas les péchés; ils permettent le mariage entre les cousins et cousines; tiennent la *Sourat de Joseph* pour apocryphe et la regardent comme un conte.

II. Les *Hamziyé*, c'est-à-dire les disciples de *Hamza*, fils d'*Edrek*; ils s'accordent avec les précédens, excepté qu'ils disent que les enfans des infidèles vont en enfer, tandis que les *Adjaridé* les mettent en paradis.

III. Les *Schoaibiyé*, c'est-à-dire les disciples de

Schoaib, fils de Mohammed, s'accordent avec les *Meimouniyé*, excepté en ce qui regarde le libre arbitre.

IV. Les *Hazimiyé*, c'est-à-dire les disciples de *Hazim*, le fils d'*Aatsim*, n'admettent point l'état privilégié (براءة) d'*Ali*.

V. Les *Khalefiyé*, c'est-à-dire les disciples de *Khalef;* ce sont les *Khawaridje* du *Kerman* et du *Mekran;* ils attribuent le mal tout comme le bien à Dieu, et mettent les enfans des idolâtres au feu, quand même ils n'auraient pas encore été coupables d'idolâtrie.

VI. Les *Etrafiyé* s'accordent avec les *Hamziyé;* leur chef était un homme du *Sedjistan*, nommé *Ghalib;* ils s'accordent avec les orthodoxes (*les sunnites*) dans la doctrine du libre arbitre qu'ils nient comme eux.

VII. Les *Maloumyié* s'accordent avec les *Hazimyié*, excepté qu'ils disent que tout homme qui reconnaît Dieu avec tous ses noms et attributs, est vrai croyant, et que ceux qui ne le connaissent pas de cette manière sont infidèles.

VIII. Les *Medjhouliyé* s'accordent avec les *Hazimiyé*, à la différence près qu'ils disent, qu'il suffit de connaître quelques noms et quelques attributs de Dieu, pour être au nombre des *croyans*.

IX. Les *Saltiyé*, c'est-à-dire les disciples *d'Osman*, fils d'*Abou-salt;* ils enseignent les mêmes points que les *Adjaridé*, excepté qu'ils déclarent les enfans privilégiés, c'est-à-dire dans un état, où ni mérite, ni péché ne saurait être attribué jusqu'à ce qu'ils parviennent à l'âge de la raison, et sont appelés à l'islam.

x. Les *Thaalibé*, c'est-à-dire les disciples de *Thaaleb*; fils d'*Aamir*, établissent la sainteté (*welayet*) des enfans, jusqu'à ce qu'ils parviennent à l'âge de raison.

Les *Thaalibé* se subdivisent encore en quatre sectes :

a. Les *Akhnasiyé*, c'est-à-dire les disciples d'*Akhnaš*, fils de *Kais*; ils professent la même doctrine que les *Thaalibé*, excepté qu'ils ne croient point que celui qui se trouve dans le pays des idolâtres partage leur coulpe, mais qu'il doit être jugé d'après ses actions, c'est-à-dire d'après sa foi ou son infidélité.

b. Les *Maabediyé*, c'est-à-dire les disciples de *Maabed*, fils d'*Abd-errahman*; ils ne partagent pas l'opinion des *Akhnasiyé*, que le mariage entre croyans et idolâtres soit permis.

c. Les *Scheibanyé*, c'est-à-dire les disciples de *Scheiban*, le fils de *Selma*, nient le libre arbitre.

d. Les *Moukrimiyé*, c'est-à-dire les disciples de *Moukrimi*, le fils d'*Aadjeli*, disent que celui qui néglige la prière est un infidèle (1).

---

(1) Le commentateur ajoute ici, que de cette manière les sectes des *Khawaridje* sont au nombre de vingt, en comptant de cette manière: les six premières branches, puis les six subdivisions des *Adjaride*, et les quatre de la dernière de ces branches; il se fait cependant lui-même l'objection, qu'en ne pas comptant le tronc des *Adjaride*, et seulement les dix subdivisions, il ne faudrait pas compter non plus le tronc de la dixième branche (les *Thaalibé*), de sorte que cela ne donnerait alors que dix-neuf, ou vingt-deux en comptant aussi les quatre branches des *Ibadhiyé* en décomptant le tronc. Mais pour obtenir la

IV. *Les Mordjiyé.*

Les *Mordjiyé* qui subordonnent les actions aux intentions, qui font tout leur mérite; ils disent que le péché ne nuit pas quand il est joint avec la foi, de même que l'obéissance n'a aucun mérite avec l'infidélité. Ils forment cinq sectes :

I. Les *Younisiyé*, c'est-à-dire les disciples de *Younis Nemiri*, disent que la foi consiste dans la connaissance de Dieu, dans la soumission et dans un cœur rempli d'amour.

II. Les *Obeïdiyé*, c'est-à-dire les disciples d'*Obeid Al-moukesib*, vont plus loin que les précédens, en disant que Dieu a la forme humaine.

III. Les *Ghassaniyé*, c'est-à-dire les disciples de *Ghassan* de *Koufa*, disent que la foi consiste non-seulement dans la connaissance de Dieu, mais aussi dans celle de son prophète; que la foi ne croît et ne décroît point; que l'ignorance des préceptes positifs ne constitue pas encore l'infidélité.

IV. Les *Thobaniyé*, c'est-à-dire les disciples de *Thoban le Mordjite*; ils disent que la foi consiste dans la connaissance de Dieu et de ses prophètes, et de tout ce que la raison défend.

V. Les *Thomeniyé*, les disciples d'*Abou Moad ebn-thomeni*. Ils disent que la foi, c'est la connaissance,

---

somme légale de soixante-douze, il est clair qu'il ne faut compter ni dix-neuf ni vingt-deux, mais vingt; c'est pourquoi, dans l'arbre généalogique qui suit après, les *Hadhiyé* ne comptent qu'un, comme les *Djeberiyé* et *Mouschebihé*.

l'amour, la pureté, la constance, et que l'infidélité consiste non-seulement dans l'abandon de toutes ces qualités, mais aussi dans celui d'une partie; infidèles sont ceux qui négligent la prière, frappent les prophètes; que l'adoration des idoles n'est pas en soi-même de l'infidélité, mais seulement un signe d'infidélité.

V. Les *Nedjariyé*, c'est-à-dire les disciples de *Mohammed*, fils d'*Houssain-en-nedjar*; ils s'accordent avec les orthodoxes (les sunnites) dans l'opinion que les actions sont créées, et que la demande de l'obéissance (استطاعة) doit accompagner l'action. Avec les *Schiites* ils s'accordent à nier les attributs positifs, et à soutenir que la parole de Dieu n'est pas éternelle, mais produite dans le tems. Ils sont subdivisés en trois branches : les *Berghoussiyé*, les *Zaaféraniyé* et les *Mostedriké*, qui diffèrent seulement dans leurs opinions sur *la parole de Dieu*.

VI. Les *Djebériyé*, c'est-à-dire *les forçats*; ils enseignent que toutes les actions de l'homme sont forcées, ou médiatement, ou immédiatement. Les uns attribuent à l'homme la faculté d'acquérir (كسب) du mérite d'une action sans qu'il fasse de l'impression lui-même; d'autres, comme les *Djehemites*, c'est-à-dire les disciples de *Djehem*, fils de *Safwan*, nient et l'impression et l'acquisition du mérite. Ils disent que les hommes n'ont pas plus de pouvoir et de volonté que les minéraux; que Dieu ne sait point les choses avant qu'elles existent et les événemens avant qu'ils arrivent, et que la parole de Dieu est créée.

VII. Les *Mouschebihé*, c'est-à-dire *les assimilans*, qui assimilent Dieu aux créatures ; ils ressemblent beaucoup à quelques sectes des *Schüte-Ghoullats*, comme les *Sabaiyé*, *Beïaniyé*, *Moghaïriyé* et d'autres. Il y en a eu comme *Madhar*, *Hems* et *Hedjimi*, qui ont dit que Dieu est un corps de chair et de sang, qui a des membres; et quelques-uns ont été jusqu'à lui attribuer les parties sexuelles ; d'autres, comme les *Kiramiyé*, c'est-à-dire les disciples d'*Abou-Abdallah Mohammed*, fils de *Kiram*, disent qu'il n'y a d'autre jurisprudence que celle d'*Abou-Hanifah*, et point d'autre foi que celle de *Mohammed*, fils de *Kiram*. Les opinions des assimilans sont très-nombreuses et variées. Quelques-uns croient que Dieu réside dans l'*arche*, c'est-à-dire l'empyrée, et se disputent si l'empyrée est plein ou vide. D'autres se permettent l'expression de corps ; mais se disputent si c'est un corps étendu de tous les côtés ou non ; ils enseignent que Dieu n'a de pouvoir que sur les événemens qui tiennent à son essence, et non sur ceux qui sont étrangers à son essence ; que la *prophétie* et l'*apostolat* sont deux attributs existans dans la personne du prophète indépendant de la révélation, des miracles et de la pureté. Ils admettent plusieurs prophètes et la co-existence de deux imams contemporains, comme *Ali* et *Moawia*; que la foi s'étend sur tous, excepté sur les renégats; que la foi de l'*hypocrite*, comme foi, est égale à celle du *prophète*.

Ce sont là les soixante-douze sectes dont Dieu a dit qu'elles sont toutes destinées au feu ; mais celle des

VIII. *Nadjiyé*, c'est-à-dire qui sauve, en est exceptée; c'est d'elle que le prophète a dit : « Ils suivent ce que je suis et mes compagnons. » Ce sont les *Eschairé* ou *Sunnites*, c'est-à-dire les orthodoxes; ils s'accordent sur la production du monde, et l'existence du Créateur; ils disent qu'il n'y a de Dieu que lui existant de toute éternité, *tout-puissant*, *omnisciens*, *sans égal* (par opposition aux *assimilans*), qui n'est point incorporé (en contradiction avec les *Ghoullats*), qui ne se meut point, qui ne s'étend point (en contradiction des *Kimarites*), que tout ce que Dieu veut se fait, et que ce qu'il ne veut pas ne se fait point; qu'il n'a point de limites, ni commencement ni fin, ni accroissement ni décroissement. Ils croient à la résurrection corporelle, au pont *Sirath*, à la balance de la justice, à la création du paradis et de l'enfer; à la rémission des péchés, à l'intercession auprès de Dieu, à la mission des prophètes avec des miracles depuis Adam jusqu'à Mohammed. Ils disent que ceux qui rendirent au prophète l'hommage de *Ridhwan*, et ceux qui combattirent avec lui à *Bedr*, entreront au paradis; que les imams de droit sont *Aboubekr*, *Omar*, *Osman* et *Ali*; ils ne taxent d'infidélité, parmi ceux qui se tournent vers la kiblah, que ceux qui nient la puissance de Dieu et la prophétie, ou qui donnent à Dieu des compagnons, ou déclarent permises les choses défendues.

C'est dans ces soixante-treize branches qu'il faut classer toutes les sectes et les hérésies de l'Islam, qui ont existé ou existent encore aujourd'hui. Les deux

plus remarquables, qui divisent encore aujourd'hui l'Asie en deux grandes parties de religion sont les *Sunnites* (les Esseniens), qui sont la huitième, et les *Schiites*, c'est-à-dire les dissidens, qui sont la seconde grande subdivision.

Dans l'histoire des premiers tems de l'Islam, les *Motezelé*, c'est-à-dire les *schismatiques* (la première grande branche) et les *Khawaridje*, c'est-dire les *protestans*, et les *Ismaïliens* jouent le rôle le plus illustre. On distingue ici parmi tant d'antres sectes obscures, quelques-unes plus connues par la rélation des voyages modernes, comme les *Yazidiyé* (une subdivision des *Ibadhiyé*), et les *Haretsiye*, qui adorent Satan; les *Hamziyé*, sectateurs de Hamza, dont les disciples sont les *Druses*, habitans du Liban. Il en est de même sans doute d'autres dont l'origine est même postérieure à la date de la composition du *Mewakif*; mais le musulman orthodoxe ne saurait avouer que le nombre légal des soixante-treize sanctionné par la tradition du prophète.

ARBRE GÉNÉALOGIQUE

DES SOIXANTE-TREIZE SECTES DE L'ISLAM.

I. Les *Motezélé* ou *Schismatiques* :

1. Les Wasiliyé الواصلية.
2. Les Amrouiyé العمرية.
3. Les Houdeiliyé الهذيلية.
4. Les Nidhamiyé النظامية.

5. Les Eswariyé الاسوارية.
6. Les Ouskafiyé الاسكافية.
7. Les Djaaferiyé الجعفرية.
8. Les Beschriyé البشرية.
9. Les Masdariyé المزدارية.
10. Les Heschamiyé الهشامية.
11. Les Ssalihiyé الصالحية.
12. Les Habitiyé الحابطية.
13. Les Hadbiyé الحدبية.
14. Les Moamériyé المعمرية.
15. Les Themamiyé الثمامية.
16. Les Khayatiyé الخياطية.
17. Les Djahisiyé الجاحظية.
18. Les Kaabiyé الكعبية.
19. Les Djebaiyé الجبائية.
20. Les Behschemiyé البهشمية.

II. Les *Schiites* ou *Dissidens*.

A. Les *Ghoullats*. — *B*. Les *Zeidiyé*. — Les *Imamiyé*.
الغلاة . الزيدية . الامامية

A. Les *Ghoullats*.

21. Les Sabayié السبائية.
22. Les Kamiliyé الكاملية.
23. Les Beïaniyé البيانية.
24. Les Moghairiyé المغيرية.

25. Les Djenahiyé الجناحية.

26. Les Mansouriyé المنصورية.

27. Les Khatabiyé الخطابية.

28. Les Ghorabiyé الغرابية.

29. Les Heschamiyé الهشامية.

30. Les Zerariyé الزرارية.

31. Les Younisiyé اليونسية.

32. Les Scheitaniyé الشيطانية

33. Les Rezamiyé الرزامية.

34. Les Mofawadhiyé المفوضية.

35. Les Bedaiyé البدائية.

36. Les Nossairiyé النصيرية.

37. Les Ishakihié الاسحقية.

38. Les Ismailiyé الاسمعلية.

B. Les *Zeidiyé.*

39. Les Djaroudiyé الجارودية.

40. Les Souleimaniyé السليمانية.

41. Les Beiteriyé البيترية.

C. 42. Les Imamiyé الامامية.

III. Les *Khawaridjé* ou *Protestans* الخوارج.

A. 43. Les Mouhkemé المحكمة.

B. 44. Les Beihesiyé البيهسية.

C. 45. Les Ezariké الازارقة.

*D.*46. Les Aazeriyé العاذرية.

*E.*47. Les Asferiyé الاصفرية.

*F.*48. Les Ibadhiyé الاباضية.

G. Les *Adjaridé* العجاردة.

49. Les Meimouniyé الميمونية.

50. Les Hamziyé الحمزية.

51. Les Schoaibiyé الشعيبية.

52. Les Hazimiyé الحازمية.

53. Les Khalefiyé الخلفية.

54. Les Atrafiyé الاطرافية.

55. Les Maloumiyé المعلومية.

56. Les Medjhouliyé المجهولية.

57. Les Saltiyé الصلتية.

58. Les Thaalibé الثعالبة.

Branches des Thaalibé.

59. Les Akhnasiyé الاخنسية.

60. Les Maabediyé المعبدية.

61. Les Scheibaniyé الشيبانية.

62. Les Moukrimiyé المكرمية.

IV. *Les Mordjiyé* المرجية.

63. Les Younisiyé اليونسية.

64. Les Obeidiyé العبيدية.

65. Les Ghassaniyé الغسانية.

66. Les Thobaniyé الثوبانية.

67. Les Thomeniyé الثومنية.

V. *Les Nedjariyé* النجارية.

68. Les Berghoussiyé البرغوثية.

69. Les Zaaferaniyé الزعفرانية.

70. Les Mostedriké المستدركة.

VI. *Les Djeberiyé* ou Forçats الجبرية.

VII. 72. *Les Mouschebihé* ou Assimilans المشبهة.

VIII. 73. *Les Nadjiyé*, ou la secte qui sauve الناجية.

NOTICE *sur un manuscrit du* Shrî-Bhâgavata-Pourâna, *envoyé par M. Duvaucel à la Société Asiatique.*

Ce manuscrit, que nous devons au zèle du jeune voyageur, dont la science déplore la perte, est sans contredit le plus beau de tous ceux qui se trouvent en France. Il est écrit en caractères dévanagaris, d'une grosseur considérable, et d'une admirable perfection. Le commentaire qui accompagne le texte, quoique plus fin, est cependant d'une grande netteté; mais ce qui distingue surtout ce chef-d'œuvre de calligraphie samskrite, c'est l'élégance des peintures qui ornent le commencement de chaque livre (*skandha*) et de presque toutes les lectures. La scène qui fait le sujet

du tableau placé en tête de chaque livre, est la même pour tous. Elle représente *Ganésha* avec sa tête d'éléphant, et le rat, symbole de prudence et de sagesse. Devant lui est un personnage jeune, à quatre bras, assis sur un oiseau, portant le *vîná* sur son épaule, et offrant au dieu des *olles*, ou feuilles de palmier écrites. Le *vîná* pourrait faire croire que ce doit être *Nárada*; mais ce saint *mouni* est toujours représenté sous les traits d'un vieillard, et les quatre bras annoncent un dieu, peut-être *Vichnou* monté sur *Garouda*, quoiqu'on doive reconnaître combien peu l'oiseau dont notre manuscrit offre l'image, présente d'analogie avec l'être réel que M. Dubois décrit si exactement(1). Derrière *Ganésha* sont des nymphes célestes (*Apsaras*), tenant dans leurs mains des offrandes de riz. L'intention de cette scène, qui se reproduit dans quelques autres manuscrits (2), n'est autre que de mettre cette copie du Pourâna sous la protection immédiate de *Ganésha*, et de représenter aux yeux cette formule qui ouvre tous les livres de l'Inde, *Ganeshâyanamah*, « adoration à Ganésha. » Quant aux autres vignettes, elles sont plus significatives, et retra-

(1) Voyez *Mœurs, institutions et cérémonies des peuples de l'Inde*, tom. II, p. 433. Le *Garouda* ne ressemble nullement à l'oiseau de notre manuscrit: le *Hamsa* paraîtrait s'en rapprocher davantage; mais cet animal est consacré à *Brahmâ*, qui en prend les noms de *Hamsaratha*, *Hamsavâhana*; d'autre part l'image du Dieu ne présente aucun des attributs de l'Être suprême.

(2) Notamment dans le *Ganésha-stotra*, No 16 dev. Catal. Hamilt. des Mss. de la Bibliothèque du Roi; chaque lecture présente une scène à peu près semblable.

cent quelquefois avec assez de bonheur et de vivacité les principales scènes du Pourana. La série en est même assez suivie pour offrir une analyse presque complète du poème. Ces représentations, qui, sous le rapport de l'art, ont peu de mérite, ont toutefois leur degré d'importance, surtout lorsqu'elles reproduisent les détails de la vie religieuse et domestique. C'est ainsi que dans le livre V, lect. III, fol. 16 v°, on voit la peinture exacte d'un sacrifice, tel que *Manou* en trace les règles minutieuses. Le tapis de *Cousha* (Poa cynosuroeïdes), les gâteaux consacrés (*Pinda*), le beurre liquide offert en sacrifice, les brahmanes invités, tout est reproduit avec une fidélité scrupuleuse, et de manière à former un commentaire fort intelligible, pour plusieurs passages de *Manou*. Les habitudes des pénitens qui se retirent du monde pour embrasser la vie contemplative (*Sannyasi*) sont un sujet trop familier aux poètes religieux de l'Inde, pour que le copiste n'en ait pas souvent retracé la peinture. On les voit tels qu'Arrien nous les représente (1), nus, exposés à l'air au milieu des plaines, ou assis dans une posture méditative, conversant avec les rois et les instruisant (2). Quelques-uns mêmes sont réduits aux offices ignobles des

---

(1) *Αὐτοὶ γυμνοὶ διαιτῶνται οἱ σοφισταί, τοῦ μὲν χειμῶνος ὑπαίθριοι ἐν τῷ ἡλίῳ, τοῦ δὲ θέρους, ἐπὴν ὁ ἥλιος κατέχῃ, ἐν τοῖσι λειμῶσι καὶ τοῖσιν ἕλεσιν ὑπὸ δένδρεσι μεγάλοισι.* Arr. Hist. Ind., p. 25, Ed. Gron. 1704.

(2) Voyez liv. V, lect. XI, fol. 47, r°; lect. XIII, fol. 54, r°; lect. XIV, fol. 61, r°.

esclaves, tel que *Bharata*, qui, après diverses transformations, devenu brahmane, est mêlé aux *Tchandalas* qui portent le palanquin d'un roi de l'Indus (*Sindhou*), avec lesquels on le confondrait, sans la teinte fortement noire de leur peau (1). Je sais que la date moderne de cette copie du Pourâna peut inspirer des doutes fondés sur l'authenticité de ces représentations, et sur leur conformité aux usages antiques; il semble cependant que l'immobilité dont paraît depuis si long-tems frappé le génie indien, et sa ténacité à conserver les anciennes coutumes, est une assez forte garantie de l'exactitude des copistes à reproduire des textes, que le respect religieux suffirait pour protéger contre des innovations sacriléges.

La Bibliothèque du Roi possédait déjà deux manuscrits du *Bhágavata Pourâna*; l'un en caractères dévaganaris, sous le n° 1 (90) du catalogue d'Hamilton, pag. 9; le second avec le commentaire de *Shrídharaswâmí*, sous le n.° 15 (104) des Mss. bengalis, pag. 52. Mais aucun d'eux ne présentait la totalité du Pourâna, et quoiqu'ils se complétassent l'un par l'autre, le cinquième *skandha* qu'il fallait emprunter à la copie en dévanagari, d'ailleurs très-peu lisible, n'était pas accompagné du commentaire. Notre copie actuelle a donc sur celles que possède la Bibliothèque, d'immenses avantages; elle n'est pas, il est vrai, exempte de fautes; mais ces incorrections se trouvent, la plupart du tems, rectifiées par le commentaire, et

(1) Liv. V, lect. x, fol. 45, v°.

l'examen des manuscrits samskrits doit rendre indulgent pour les fautes du copiste, qui, à tout prendre, sont dans celui-ci moins communes que dans les manuscrits bengalis.

Voici au reste la date des divers *skandhas*. Le premier n'est pas daté. Le deuxième est de l'an 1877 de l'ère *samvat* (1821), le onzième jour de la lune noire de *mâgha;* le troisième, de l'an 1878 (1822); le quatrième de la même année, le deuxième jour de la lune blanche de *djyechta*; le cinquième, de la même année, le quatrième jour de la lune noire de *shrâvana*; le sixième, de la même année, le neuvième jour de la lune noire de *shrâvana* (1); le septième, de la même année, le quatrième jour de la lune noire de *paucha;* le huitième n'est pas daté; le neuvième a été écrit l'an 1878 (1822), le deuxième jour de la lune noire de *shrâvana;* le dixième l'an 1879 (1823), pendant la lune noire de *âchâdha;* le onzième la même année, pendant la lune noire d'*âshwina;* le douzième *skandha* n'est pas daté.

Après cet examen matériel, on aurait peut-être le droit d'exiger ici la solution, au moins sommaire, de plusieurs questions qui s'élèvent naturellement à l'oc-

---

(1) Il semble qu'il y ait ici une erreur dans le nom du mois, ou bien qu'il faille, pour le sixième *skandha*, lire *lune blanche* (les quinze jours de la nouvelle à la pleine lune), au lieu de *lune noire*. Le *skandha* est trop considérable pour avoir pu être copié dans l'espace de cinq jours. De même pour le neuvième *skandha*, qui est daté du même mois de la même année; l'erreur est dans l'année, qu'on doit lire 1879 et non 1878.

casion d'un livre tel que le *Shríbhágavata*. Qu'est-ce que ce Pourâna, et que contient-il? À quelle époque a-t-il pu être composé? Renferme-t-il quelques détails géographiques, et quelle en peut être l'importance? Enfin quel peut être le mérite du commentaire? Ce sont là des questions que nous nous avouons incapables de résoudre toutes complétement. Aux Indes, l'histoire littéraire est, comme l'histoire politique, encore enveloppée dans d'épaisses ténèbres. Elles se dissiperont peut-être quelque jour, au moins c'est un espoir dont on ne peut se défendre, en lisant le travail critique dont le savant Wilson a fait précéder son dictionnaire. Ce travail n'embrasse que les vocabulaires et les traités grammaticaux; mais les mêmes règles de critique peuvent s'appliquer à toute autre composition, et ce n'est pas sans un vif plaisir que nous apprenons que le même auteur consacre ses immenses connaissances dans la littérature samskrite à l'examen des *Pourânas*, et qu'il a déjà présenté à la Société de Calcutta l'analyse approfondie d'un des plus importans, le Pourâna de *Vichnou*.

Le *Bhágavata-Pourána* ou Pourâna de *Bhagavat* est, comme l'indique son titre, consacré à l'histoire de *Vichnou*, incarné dans la personne de *Krichna*, qui reçoit le titre de *Bhagavat*, ou seigneur. La naissance du dieu, sa vie miraculeusement sauvée des embûches de son oncle *Kamsa*, ses combats, ses victoires, enfin, l'incendie de Bénarès, but et terme de sa mission dans le monde, et son apothéose : tel est l'ensemble des événemens que ce Pourâna décrit,

non pas avec l'exactitude d'un récit historique, mais poétiquement, et comme se racontent des fables que la religion adopte et sanctionne. Cette biographie mythologique est conséquemment entremêlée de récits accessoires et d'exemples destinés à mettre en lumière les points de dogme, qui font la base du *Bhágavata*. Outre cette partie principale, on y trouve encore ce qui entre nécessairement dans tous les Pourânas. En effet, considérés dans leur ensemble, ces livres forment une espèce de littérature qui a ses règles; et ils doivent inévitablement traiter de certains objets principaux, qui ont le privilége de se répéter dans tous, avec des formes dont il faudra constater l'identité ou la diversité, si l'on veut arriver à un résultat critique quelconque sur ces livres singuliers. Le *Bhágavata* n'est pas infidèle à ces lois constitutives de tout Pourâna; et ce n'est qu'après avoir parlé de la création, des dieux, des premières races humaines, des *Manou*, qu'il traite de l'histoire des enfans de *Yayâti*, dans la famille duquel s'incarne *Vichnou*. Ceux, au reste, qui voudraient se former une idée sommaire du contenu de ce Pourâna, peuvent lire le livre intitulé *Bhagavadam* ou *Doctrine divine*, ouvrage canonique indien sur l'Être-Suprême, etc., Paris, 1788 (par d'Opsonville). Cet ouvrage est la traduction française d'une traduction tamoulé du *Bhágavata*. Mais, soit que la version tamoule ait été infidèle à l'original samskrit, soit que la faute vienne de la traduction française, ce livre n'offre, la plupart du tems, qu'une

analyse très-nue et souvent fautive du poème samskrit (1).

La seconde question que nous aurions à examiner serait celle de savoir à quelle époque cette volumineuse collection de légendes a dû être, nous ne dirons pas composée, mais compilée et mise en ordre. La tradition en attribue la composition, avec celle des Pourânas et du *Mahâbhârata*, au célèbre *Krichna Dwæpâyaṇa*, surnommé *Veda-vyâsa*, ou seulement *Vyâsa*, c'est-à-dire le compilateur, que les brahmanes ont choisi, entre tant d'êtres mythologiques auxquels ils attribuent l'origine et le développement de leur civilisation, comme le représentant glorieux de leur littérature sacrée. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que le *Bhâgavata* nous donne, sur les circonstances et le but dans lequel il a été composé, des détails en quelque sorte critiques et historiques. C'est là un fait, qui, autant que ma lecture très-bornée me permet de le croire, ne se reproduit pas dans d'autres Pourânas. La tradition seule, et le commun témoignage des brahmanes, les attribue à *Vyâsa*, et ils n'en portent ordinairement d'autre preuve qu'un distique en son honneur, ou l'indication succincte que le saint *Mouni* a récité le Pourâna à *Soûta* (2), ou à un autre sage qui le répète aux

(1) Des lectures très-longues dans l'original, sont, dans la traduction française, résumées en quelques lignes ; d'autres sont totalement passées.

(2) *Soûta* est, comme on le voit par le commencement de la plu-

Mounis rassemblés. Ainsi, après l'invocation ordinaire à *Ganésha*, le *Bhoûmi-khandam*, deuxième section du *Padma pourâna*, s'ouvre par un distique en l'honneur de *Vyâsa*, dont l'éloquence est pour le monde, comme la divine ambroisie tombée du lotus.

Djayati Parâsharasoûnouh Satyavatihridayanandano Vyâsah
Yasyâsya kamalagalitam vângmayam amritam djagat pivati :

Vincat Parâsharæ (1) *filius* Satyavatis *cordigratus* Vyâsas, *cujus e nymphæa deciduam eloquentiam (sicut) ambrosiam mundus bibit!*

Dans le Bhâgavata, au contraire, les détails sont

---

part des Pourânas, le dernier narrateur des légendes qu'ils contiennent. Dans notre Pourâna, c'est encore lui qui raconte aux Mounis assemblés dans la forêt de *Næmicha*, l'histoire de *Bhagavat*, que *Soûkha*, fils de *Vyâsa*, récita jadis au roi *Parikchit*. *Soûta* est considéré comme le pupille de *Vyâsa*; dans le *Bhâgavata*, il passe pour le fils de *Romaharchana*, celui auquel *Vyâsa* a transmis les *Itihâsa* et les Pourânas (*Pitâ me Romaharchanah*, sk. I, lect. IV, shl. 22). Cependant Wilson, dont le Dictionnaire est si remarquable sous le rapport de l'onomastique, a oublié *Soûta*, et il donne *Romaharchana* comme un autre nom de cet élève de *Vyâsa*, bien loin de le regarder comme son père. Nous nous trouvons ici dans un embarras que Wilson eût facilement prévenu, s'il nous eût donné le nom de *Soûta*, personnage auquel son caractère de narrateur des Pourânas donne quelqu'importance. — Dans le douzième sk., lect. IV, shl. 39, *Soûkha* expose à *Parikchit* la suite des divers narrateurs du *Bhâgavata* : *Nârâyana* l'a dit à *Nârada*, celui-ci à *Krichna Dwæpâyana*; *Vâdarâyana* (celui qui a fait le pélerinage de *Vâdara*, c'est-à-dire *Vyâsa*) à *Soûkha*, et *Soûta* doit le raconter aux Mounis rassemblés dans la forêt de *Næmicha*. Il paraît que pendant ce long dialogue entre *Soûkha* et *Parikchit*, *Soûta* est présent, car le texte se sert du pronom indicatif : *Asao Soûtah*, et le commentaire sur ce mot ajoute : *Sthitam angoulyâ nirdishyâha*, stantem digito indicans loquitur.

(1) *Parâshara* est le père de *Vyâsa*, *Satyavati* sa mère.

plus circonstanciés. A la fin du *Tritiya youga*, et au commencement du *Dwâpara*, naquit de *Parâshara* et de *Vâsavi* (1), le mouni *Vyâsa*. Voyant que le cours insensible du tems portait dans chaque âge une nouvelle atteinte à la justice et à la vertu, il divisa, pour ramener les hommes dans les lois du devoir, le Veda unique en quatre portions, auxquelles il donna les noms qu'elles portent maintenant.

Vyadadhâd yadjnasantatyævedam ekam tchatourvidham
Rig yadjouh sâmâtharvâkhyâ vedâshtchatwâra ouddhritâh
Itihâsapourânamtcha pantchamo veda outchyate (2).

Dividit sacrificii perficiendi causa vedam unum in quatuor partes. Rig, yadjous, sâma, atharva nominati vedæ quatuor existerunt; Itihâsa pourânaque quintus veda vocatur.

Cependant, comme la lecture des Védas est interdite entre autres aux femmes et aux *soudras*, il écrivit pour leur salut le *Mahâbhârata*, que le texte appelle l'histoire de *Bharata* (*Bhâratam âkhyânam* (3). Mais une grande tristesse affligeait son ame;

---

(1) Autre nom de la mère de *Vyâsa*.

(2) Le douzième skanda, lect. 6 et 7, confirme et répète les détails qui sont donnés dans ces vers de la quatrième lect. Sk. I. On y trouve en outre des détails fort circonstanciés sur les disciples de *Vyâsa* et sur leurs successeurs respectifs.

(3) Le mot *Akhyâna* paraît signifier *histoire* ou peut-être *légende*. M. Bopp, avec le seul secours de l'étymologie (car ce mot ne se trouve ni dans l'Amaracocha, ni dans Wilson), le traduit ainsi, Nal. p. 201. N. 66. Les textes ne semblent pas d'accord sur ce que sont les *Akhyâna*. Suivant notre texte, le *Mahâbhârata* serait un de ces ouvrages. Mais *Koulloukabhâtta*, un des commentateurs du *Mânavadharma*, en

après tant de travaux, il avait oublié d'écrire la vie de *Bhagavat*. C'est pour réparer ce coupable oubli, et d'après les avis pressans de *Nârada*, qui vient le consoler, qu'il se décide à composer ce Pourâna, le dernier de tous, mais le plus glorieux par le nom du dieu qui en est le héros. Tel est le résumé du récit un peu diffus du *Bhâgavata*. A le prendre à la lettre, il en résulte tout au moins que c'est la dernière des compositions qui portent le nom de *Pourâna*; mais si on va plus loin, si on demande à ce récit le sens qu'il renferme, n'est-on pas induit à y voir la pieuse fraude de quelque brahmane, qui, après avoir rempli une lacune dans les travaux de *Vyâsa*, a voulu rattacher son poëme au vénérable dépôt des croyances religieuses? Ainsi, indépendamment de toute autre preuve, ce récit seul suffit pour faire naître des doutes sur l'antiquité du *Bhâgavata*. Aux Indes même, où les brahmanes accordent difficilement aux recherches des modernes le droit de soumettre à la critique leurs ambitieuses prétentions, quelques doutes se sont élevés sur l'authenticité de ce Pourâna, et ils n'ont pas peu servi à confirmer Colebrooke dans l'opinion

---

cite deux qui sont sans doute des légendes mythologiques : *Akhyânân; Saoparnamætrâvarounâdîni*, les Akhyâna, c'est-à-dire les histoires de *Saoparna*, de *Mætrâvarouna* (*Agastya*) et autres ». V. Com. de Koullouka sur le Shl. 232 lect. 3. du Mânav. D'un autre côté, le même commentateur appelle le *Mahâbhârata* un *Itihâsa* (loc. cit.). Les *Akhyâna*, qui doivent être anciens puisqu'ils sont cités dans les lois de *Manou*, et dans le *Mahâbhârata* (V. Nal. lib. VI. Shl. 9) etc., sont sans doute perdus ; car les catalogues, autant que je puis croire, ne font mention d'aucun ouvrage de ce nom.

qu'il paraît avoir embrassée (1). Mais une fois déchu de la haute antiquité où il se perdait, le *Bhâgavata* reste à dater ; et ici encore on ne peut offrir que des conjectures. A. Hamilton, qui a rendu à la France le service de cataloguer les Mss. samskrits qu'elle possède, s'exprimait ainsi, en 1807 : « M. Colebrooke » pense que le *Bhâgavata* a été composé par *Vopa-* » *deva* (célèbre grammairien). L'ouvrage lui-même » ne fournit aucune preuve de cette assertion ; mais » le style paraît en effet plus moderne que celui des » autres Pourânas, et il se rapproche davantage des » compositions dont l'époque date du siècle qui a » précédé l'ère chrétienne (2). » Or Wilson s'accorde avec les *Recherches Asiatiques* pour placer *Vopadeva* au commencement du douzième siècle (3) ; et alors se trouve datée de cette époque cette composition si célèbre dans l'Inde. Nous ne saurions dire, toutefois, dans lequel des ouvrages de Colebrooke, Hamilton a puisé cette assertion qu'aucune citation n'appuie. Pour nous, si nous ne nous trompons pas, nous n'avons pu trouver d'autre renseignement, dans les nombreux mémoires du président de la Société de Calcutta, que cette phrase, où il exprime son opinion avec une admirable mesure : « I am myself inclined » to adopt an opinion supported by many learned

(1) V. Colebrooke ; *On the Vedas*, *Asiat. Res.* t. VIII. p. 487, Ed. Lond. 4°.

(2) Catal. des mss. sansk. p. 9. 10.

(3) Wilson, sansk. dict. pref. p. XIV.

» Hindus, who consider the celebrated *Shri Bhâ-*
» *gavata*, as the work of a grammarian supposed to
» have lived six hundred years ago (1). » M. Cole-
brooke ne nomme pas *Vopadeva ;* mais la date qu'il
donne à l'auteur de l'ouvrage nous reporte au tems où
a vécu ce grammairien. Il reste cependant à énoncer
d'une manière plus positive les motifs qui appuient
cette opinion ; mais, quoique Hamilton prétende que
l'ouvrage ne fournit aucun indice de sa date, ce n'a
pu être que dans la lecture suivie de cette immense
composition, et dans le caractère de ses récits et de
son style, que Colebrooke a dû trouver de quoi jus-
tifier le doute des savans hindous. Peut-être que les
noms des rois énumérés dans la section où *Soûkha*
prédit à *Parikchit* quels seront ses successeurs, pour-
rait fournir un moyen de fixer la date du Pourâna
d'une manière plus rigoureuse. Dans cette hypothèse
le nom du dernier roi qui ferme cette liste, *Lomadi*,
dont Wilford place la mort l'an 648 de notre ère (2),
et plus encore la mention des *Yavanas* (3), qui,
suivant les meilleures autorités, sont les mahométans,
ne permettrait pas de donner au *Bhâgavata* une date
ancienne. Mais nous croyons pouvoir assurer que le
douzième *skandha*, où se trouve l'histoire des rois à
venir, à dater de *Parikchit*, ne se rattache que très-
imparfaitement au reste du poëme. D'ailleurs, quand

(1) Colebrooke, *On the Vedas*, loc. cit.

(2) Asiat. Res., t. IX, p. 82. Ed. Lond. 4°.

(3) Tatochtao Yavanâ bhâvyâh. Sk. 12, lect. I. Shl. 29.

on admettrait qu'il ait été rédigé à la même époque que la compilation, qui peut assurer qu'il n'a pas été interpolé? Wilford lui-même, si peu difficile lorsqu'il s'agit de donner au moindre passage d'un Pourâna une importance géographique ou historique qu'on est trop souvent en droit de contester, Wilford se défiait des listes des rois que conservent quelques brahmanes, ou qui accompagnent les Pourânas. Et ne va-t-il pas jusqu'à dire, pour en affaiblir l'autorité, que dans quelques-unes l'arrivée des Anglais aux Indes était prédite (1); assertion qui toutefois aurait besoin d'être vérifiée. Quoi qu'il en soit, il reste toujours vrai que, dans un pays où les sciences historiques sont aussi négligemment cultivées qu'aux Indes, où les chronologistes ne se font pas scrupule de supprimer des noms de rois, pour les remplacer par d'autres, il faut se garder de tirer des inductions trop précises des listes imparfaites qu'on y trouve. Conclure de l'existence de tel ou tel nom dans une compilation étendue, que la compilation tout entière date de telle ou de telle époque, est, à notre avis, une induction fort hasardée. Or la question de l'antiquité des Pourânas dépend tout entière de l'opinion qu'on adoptera à cet égard; et tout éloignés que nous sommes de croire ces compilations anciennes, au moins dans leur état actuel, nous pensons en même tems, qu'un des moyens les moins sûrs d'en fixer la date serait d'ajouter une foi aveugle aux listes des rois

(1) V. *Asiat. Res.* t. IX, p. 134. Ed, Lond. 4°.

qu'elles renferment, surtout lorsque ces listes sont présentées sous la forme suspecte de prophéties.

BURNOUF fils.

(La suite au numéro prochain.)

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 3 juillet 1825.

A l'occasion de la publication de la *Grammaire Japonaise*, on propose, le Conseil met en délibération, et adopte, les articles suivans, d'après lesquels on procédera à l'avenir pour la continuation et l'achèvement des travaux ordonnés par la Société :

1° Toutes les fois qu'un travail quelconque aura été ordonné par le Conseil, une ou plusieurs personnes seront désignées pour en suivre l'exécution, et en assurer l'achèvement dans le plus court délai possible ;

2° A chaque séance du Conseil, il sera rendu compte verbalement par les personnes désignées à cet effet, du progrès des ouvrages ordonnés ; du point où en sont parvenues les traductions, transcriptions, gravures, du nombre de feuilles composées ou tirées, et des difficultés qui auront pu survenir et retarder le travail. Ce compte sera appelé immédiatement après les rapports écrits, et avant les lectures. Il en sera tenu note au procès-verbal ;

3° Lorsqu'un manuscrit aura été offert à la Société, et que l'impression en aura été décidée, la commission char-

gée de l'examiner s'informera du nombre d'exemplaires que l'auteur ou rédacteur désirera avoir pour lui, comme juste dédommagement de sa peine ou de son travail, et elle en fera rapport au Conseil qui décidera d'après l'importance et l'utilité de l'ouvrage, et le montant présumé des frais dans lesquels il entraînera la Société.

4° Lorsqu'un ouvrage aura été imprimé par ordre du conseil, et aux frais de la Société, tous les exemplaires en seront marqués soit du sceau de la Société, soit de la griffe de son secrétaire pour constater le droit de propriété, et prévenir les contrefaçons.

5° Les exemplaires achetés au prix courant par les membres, aux termes du réglement, porteront sur le frontispice ou sur le faux titre une marque particulière, avec le nom du membre auquel ils auront été délivrés.

6° Chaque fois que le conseil aura ordonné l'impression d'un ouvrage aux frais de la Société, il fixera le nombre des exemplaires à tirer : l'imprimeur prendra l'engagement de ne pas dépasser le nombre qui lui aura été fixé.

M. Eugène Coquebert de Montbret continue à communiquer divers morceaux de sa traduction d'Ibn-Khaldoun.

M. Amédée Jaubert lit une notice sur le Dictionnaire persan du Radjah d'Aoude.

M. de Sacy communique l'extrait d'un mémoire sur un Traité de paix conclu entre le roi de Tunis et Philippe-le-Hardi, en 1270, pour l'évacuation de Tunis par l'armée des Croisées.

Avis. — MM. Les membres de la Société sont prévenus que les exemplaires de la *Grammaire japonaise*, qu'ils ont droit d'acheter au prix coûtant, sont déposés au secrétariat de la Société, rue Taranne, n° 12; le prix fixé pour eux est de 4 francs.

Vente de manuscrits samskrits à Londres.

La riche collection de manuscrits samskrits formée par feu sir Robert Chambers, *grand-juge* au Bengale, est maintenant mise en vente à Londres.

Aucun catalogue n'a été publié, mais nous avons eu occasion d'en voir un manuscrit, dont la lecture nous a mis en état de donner un aperçu de cette collection.

Le nombre total des manuscrits, comme il est indiqué dans le catalogue, est de sept cent vingt-cinq; cependant, l'on doit remarquer que plusieurs parties détachées des ouvrages les plus considérables ont été comptées séparément. La collection contient la plupart des principaux ouvrages dans les différens genres de littérature samskrite, soit de science ou de poésie. Il y a, en outre, un grand nombre de fragmens, dont les titres sont nouveaux pour nous, et que nous regardons comme devant du moins être très-rares. Ce qui donne à cette collection un intérêt particulier, est le grand nombre de morceaux des *védâs* qu'elle contient, ainsi que des commentaires, et d'autres traités appartenant aux écrits sacrés des Hindous. L'on sait bien que les *védâs* sont très-*considérables*, et que l'on ne pourrait maintenant s'en procurer une copie complète dans l'Inde; en effet, il paraît que quelques parties en ont été perdues. La collection des *védâs* de M. Colebrooke, quoique très-étendue, n'est nullement complète, comme on le voit par ce qu'il dit lui-même dans le huitième volume des *Recherches Asiatiques*. La collection de sir *William Jones, faisant partie maintenant* de la Société royale de Londres, ne contient que la partie du *Yajur-Vedâ*, intitulée l'*Oukad-Arangak*, le commentaire de *Sankara Atcharya*, ainsi que deux courts fragmens. La copie des Védâs, offerte au Muséum britannique par le colonel Polier, passe pour être

complète; mais comme aucune personne capable d'en bien juger n'a encore vérifié la vérité de cette assertion, nous sommes portés à en douter. D'ailleurs, cette copie est tout-à-fait moderne, et porte la date de *Samvat* 1839 de l'ère de *Vikramaditya* (1752 de J.-C.); on peut donc en conclure qu'elle a été faite par son ordre, d'après un manuscrit plus ancien, circonstance qui diminuerait considérablement sa valeur. Les copies faites par les ordres de personnes qui ne sont pas en état de surveiller continuellement l'exactitude du copiste, n'étant, pas sous un point de vue critique, d'un très-grand prix. La Bibliothèque Royale de Paris possède une copie des Védâs; mais nous n'en connaissons *aucun texte imprimé*. Dans la collection de sir Robert, le nombre des manuscrits relatifs aux Védâs est de cent six, et en outre plusieurs des manuscrits, comptés parmi les mélanges, auraient dû être rangés avec les Vedâs. En tous cas, nous souhaiterions attirer l'attention des protecteurs de la littérature indienne, sur cette occasion de former tout d'un coup une bibliothèque samskrite, occasion, qui, si jamais elle se représente, ne s'offrira pas au moins d'ici à long-tems.

On annonce la prochaine publication à Londres, en 1 volume in-4°, des Mémoires, écrits en langue turque, de Djaghatay, par l'empereur de l'Hindoustan, *Zahir-eddin-Mohammed* Babour. Il existe beaucoup d'exemplaires de la version persanne qui fut faite de cet ouvrage, et c'est sur cette version qu'a été exécutée la traduction anglaise entreprise par feu M. Jean Leyden, secrétaire de la Société Asiatique de Calcutta, et terminée par M. W. Erskine. Ces Mémoires seront précédés, d'une introduction historique et géographique, avec une carte des contrées com-

prises entre l'Oxus et le Jaxarte, avec un exposé des principes qui ont dirigé dans la construction de cette carte, par M. Charles Waddington, ingénieur au service de la compagnie des Indes.

Traduction du Nouveau Testament en arménien vulgaire.

Նոր կտակարան տեառն մերոյ Յիսուսի Քրիստոսի ըստ հարազատ գաղափարի հայկական, նախնի թարգմանութեան, հանդերձ աւընթերցութեամբ հաւատարիմ նկարագիր բացայայտութեան, յերկուբեալ ՚ի մեր հասարակաց անխառն բարբառ, յաշխատասիրութենէ Տն̃ Յովհաննու՝ Վարդապետի Զօհրապեան Կոստանդնուպօլսեցւոյ : c'est-à-dire Nouveau Testament de N.-S. Jésus-Christ, conforme au texte fidèle de notre antique version arménienne, avec une interprétation exacte et littérale en notre pure langue usuelle; par le docteur Jean Zohrab, de Constantinople. Un vol. grand in-8°, Paris, 1825, 1274 de l'ère arménienne. De l'imprimerie de Dondey-Dupré.

(Août 1825.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Histoire du Kachmir, *traduite de l'original sanskrit du Râdjâ Taringin'i*, par M. H. Wilson; extraite et communiquée par M. Klaproth.

(Deuxième et dernier article.)

SECTION II.

En 616, Dourlabha Verddhana, descendant de Kârkota, ayant obtenu, de cette manière, la main de la princesse et le royaume, fonda une nouvelle et puissante dynastie. Il protégea singulièrement les brahmes et régna trente-six ans.

632. Pratâpâditya, fondateur de *Pratâpapour*; son nom a été corrompu en *Tapar*.

Un riche négociant, nommé *Nona*, était intimement lié avec le roi, qui conçut un amour très-vif pour sa femme. Le monarque s'efforça vainement de dompter sa passion : il tomba malade. Son généreux ami, en apprenant la cause de sa maladie, lui céda sa femme que le roi n'accepta qu'après l'avoir refusée long-tems. Narêndra Prabhâ, devenue reine, rendit son nouvel époux père de sept fils, dont quelques-uns parvinrent au trône, Pratâpâditya régna cinquante ans.

702. Tchandrâpîra, son fils, lui succéda. C'était

un prince d'un caractère doux et juste; il ne régna que huit ans et huit mois.

Son frère Târâpîra occupa le trône ensuite; il était violent, cruel, et opprima les prêtres; son règne ne dura que quatre ans et quelques jours.

Il fut suivi par son troisième frère, Lalitâditya, prince célèbre et vaillant; avec son armée victorieuse, il traversa tout l'Hindoustan, et conquit le royaume de *Antervédi;* puis il envahit le *Kanoudj*, et fit la paix avec le roi de ce pays; mais celui-ci, lui ayant écrit plus tard une lettre impolie, il l'attaqua de nouveau et détruisit son royaume.

Quoique souvent occupé de guerres étrangères, il donna de nouvelles institutions à son pays; il partagea l'administration entre cinq officiers principaux:

Mahâ-pratiharâpîra, grand chambellan;

Mahâ-sandhivigraha, ministre en chef, ou suprême administrateur de la paix et de la guerre;

Mahâ-svas'âlâ, administrateur des écuries du roi, ou grand écuyer;

Mahâ-bhândâgâra, garde du trésor ou de l'arsenal, ou de tous les deux;

Mahâ-sâdhanabhâga, la nature des fonctions de cet officier n'est pas complétement expliquée; peut-être était-ce la suprême administration exécutive;

Sâhi et d'autres étaient les officiers investis de ces hautes fonctions.

Après avoir détrôné le roi de *Kanoudj*, Lalitâditya continua sa marche victorieuse vers les bords de

la mer de l'Est. En passant par *Kalinga*, il subjugua le royaume de *Gaur;* de là il dirigea ses pas vers le sud et attaqua le *Karnâta* gouverné par la reine *Rat'ta.* Les défilés fortifiés des monts *Vindhyâ* n'avaient pu résister au vainqueur. *Rat'ta* fut obligée de se soumettre. Sa beauté charma le conquérant qui lui rendit son empire. Il conduisit ensuite son armée vers les rives du *Kaveri*, puis franchit les monts *Sandal*, et rangea sous son obéissance la côte maritime et les îles situées vis-à-vis. Après avoir vaincu les sept *Karmouka* et les sept *Konkana*, il suivit le bord de la mer de l'Est jusqu'à *Dwâracâ*; de là il passa les monts *Vindhyâ* et prit *Avanti*. Ayant ainsi fait le tour de l'Inde, il se dirigea vers le nord. Sa marche offrit une suite de combats et de victoires. Les haras de *Kâmbodja* furent abandonnés à son approche, et *Bhoukhara* fut privé de ses chevaux aux crinières flottantes. Après trois batailles gagnées en autant de jours, le conquérant respecta les musulmans, et dirigea son attention sur d'autres contrées. *Bedia-eddin* le conduit en *Khorasân* pour secourir *Yezdedjird;* la renommée des Arabes le força à la retraite. A peine les *Bhotta*, aux visages pâles, avaient attiré son attention, que le vent froid, imprégné de l'émanation des fleurs de safran et de celle du musc, agita les touffes des cheveux de ses soldats. La ville *Pradgjyotich* fut évacuée à son arrivée: il alla de là contre les *Strî Râdjya;* mais la reine et ses sujets triomphèrent du monarque et de ses soldats, par d'autres armes que celles de la guerre. Après un court séjour

dans ce pays, le conquérant marcha vers les royaumes d'*Outtara Kourou;* enfin, rassasié de gloire et chargé de butin, il retourna dans son empire.

Quelle que soit la vérité des excursions belliqueuses de ce prince, le récit que l'auteur original en fait, est un exemple remarquable de son exactitude et de ses connaissnces géographiques, et répand quelque lumière sur l'état de l'Inde, à la période où il écrivit: il ne sera donc pas hors de propos de suivre sa marche. On peut supposer que Lalitâditya, en partant de Kanoudj, traversa les pays situés à l'est des possessions actuelles de la compagnie anglaise des Indes, et marcha vers le Delta du *Gange* et du *Berhampoutra;* c'est la mer de l'Est. Par conséquent, la côte, le long de la partie supérieure de la baie de Bengale, est le pays appelé *Kalinga*, d'où un très-petit détour à droite mène aisément à *Gaur*; c'est le sens le plus étendu dans lequel on peut donner ce nom à la partie supérieure du *Bengale* moderne. Le trajet de là au *Karnátá* est un peu brusque. Il est évident, toutefois, que par les *Dourga* des monts *Vindhya*, on doit entendre la partie supérieure de la presqu'île; à moins d'appliquer ce nom aux Gauths orientaux que l'on peut regarder comme des branches latérales de la chaîne principale. La station prochaine étant le *Kaveri*, nous arrivons alors aux limites méridionales, assignées ordinairement au royaume de *Karnátá.* Les monts *Sandal* ou de *Malaya* sont les Gauths occidentaux. Après les avoir franchis, le conquérant devait nécessairement arriver

dans le *Konkan*, puisqu'il venait du *Meïsore*. Les sept divisions du *Konkana*, aussi bien que les sept *Kramouka*, sont pour nous quelque chose de nouveau, bien que nous sachions, par les voyages de deux Arabes et des premiers navigateurs portugais et hollandais, que cette partie de la côte de Malabar était divisée entre un grand nombre de petits souverains. Les sept *Konkana* sont connus en effet dans le *Dekhin*; ils comprenaient la totalité du Kchetra de Parasou Rama, ou la plus grande partie de la côte de Malabar. Ils sont nommés *Kérala* (Malabar), *Toulounga* ou *Toulouva*, *Gova Râchtra* ou Goa, *Konkana* propre, *Krâtaha*, *Varalatta* et *Berbera*. On pourrait supposer que les sept *Kramouka* ont quelque rapport avec le mot de *Kranganore*; mais le nom original de cette province s'écrit *Korangalour*. Les sept *Kramouka* étaient probablement quelques-uns des groupes d'îles de la côte de Malabar. Le conquérant se porta de là vers l'île de *Dwârakâ*, dans le Guzerat, jadis le royaume de Krichn'a; il la visita plutôt par vénération que dans des intentions hostiles. Traversant les monts Vindhyâ, il arrive à *Oudjein*. Sa marche au nord-ouest le mène à *Kambodja*. *Bhoukhara* est le *Bokhara* persan. Le nom que j'ai traduit par *Musulmans* est écrit *Moussouni* ou *Moussoulli*, et paraît s'appliquer à une personne. Lalitâditya va ensuite dans le *Boutân*, ce qui semble une déviation, à moins de supposer que le nom des *Bhotea* est donné aux montagnards qui habitent sur le versant septentrional de l'Himâlaya. *Pragdjotich* est regardé comme

Gohati dans l'*Asam*; le *Stri Radjya* est probablement le *Tubet*, où dominent des coutumes semblables à celles des *Nairs* du Malabar (Turner, 319); cependant ce peut être aussi le *Nipâl*, ou du moins une partie de l'Himâlaya (V. Kirkpatrick, 187. Fraser, 70.), où les mêmes pratiques existent; mais comme le conquérant, en partant de l'*Asam*, est conduit vers le nord, on peut supposer que le pays de *Stri Radjya* est le Tubet. Nous aurons lieu de parler plus bas du pays nommé *Outtara Kourou.*

A son retour en Kachmir, Lalitâditya récompensa ses principaux officiers en leur conférant des royaumes sur lesquels il exerçait un droit de suzeraineté. C'est ainsi qu'il leur donna les villes principales du *Djalandhara* et du *Lahora* (Lahore). Il imagina aussi des marques distinctes pour les tribus différentes, comme signes de leur assujettissement à sa puissance. Les *Tourouchka* furent obligés de se raser la tête, et les *Dekhini* de laisser pendre le bas de leur vêtement comme une queue; ces distinctions sont encore observées aujourd'hui. Partout Lalitâditya bâtit des temples et érigea des statues de dieux. Il construisit aussi beaucoup de villes. Celle qu'il prit le plus de plaisir à bâtir fut *Parihâsapoura.* Il éleva un palais en pierres brutes, et un grand nombre d'édifices royaux et religieux. Une colonne, de 24 coudées de longueur, portait sur son chapiteau la figure de *Garouda.* Des statues de métal furent placées dans les temples; une de *Vichnou*, sous la forme de *Parihâsa Késava*, était en argent pur: elle

pesait 1000 *palas ;* une statue colossale de *Bouddha*, en cuivre, pesait 1000 *prast'ha* ; une de *Hari* aux cheveux flottans était en or ; une autre, également en or, représentait la même divinité dans son incarnation en sanglier (*Varâha Avatâr*). A son exemple, ses femmes, les princes tributaires et ses ministres construisirent aussi beaucoup d'édifices. Parmi ces derniers, un Djaina de Boukhâra, nommé *Tchankouna*, bâtit un *vihar*, où il érigea une statue, faite au *Magadha* ou *Behar*, et que notre auteur nomme indifféremment *Djain Vimba* et *Sougata Vimba ;* de sorte qu'on ne peut deviner si elle fut faite par un *Baudha* (Bouddhiste) ou par un *Djaina*, bien que ce soit plus probablement par un des premiers. Les auteurs mahométans parlent de la fondation et de l'établissement de *Parihâsapour* ou *Parispour*. *Mohammed Adzim* assure que l'on voyait encore de son tems des fragmens de la colonne de *Garouda*. La statue de *Sougata* existait également à l'époque où notre auteur écrivit.

Sur la fin de son règne, Lalitâditya voulut visiter les provinces extrêmes de l'*Outtara Kourou*, contrée habitée par les sectateurs de *Kouvera* (1), et également inaccessible aux hommes et aux rayons du soleil. Le nom de ce pays fabuleux semble avoir désigné la partie de l'Asie centrale située au nord du Tubet ; mais on le trouve aussi appliqué à la partie nord-est de *l'Hi-*

---

(1) *Kouvera* est le dieu qui préside au nord et à la richesse. Kl.

malya. Ptolémée y place la nation de *Ottorocoroe*, dans les montagnes du même nom, et Ammien Marcellin appelle la même montagne *Opurocarra*. Il est cependant possible que ces écrivains parlent de le portion septentrionale de l'*Asam*, nommée encore *Outtarakora*, *Outtarakola*, ou *Outtarakoul*.

Lalitâditya marcha donc au nord, traversa les montagnes habitées par les *Dâmara*, nation féroce et intraitable, qui se cachait dans les cavernes et les défilés fortifiés; elle possédait des richesses considérables, et était dépourvue de gouvernement et de religion. Craignant de ne pas revenir de cette expédition, Lalitâditya envoya à ses ministres l'ordre de couronner son fils Kouvalayâditya. Son pressentiment ne le trompa point, car on n'entendit plus parler ni de lui ni de son armée. Il périt probablement par les avalanches de l'Himâlaya; il avait régné trente-six ans et huit mois.

Kouvalayâditya lui succéda en 751: il régna à peine un an et abdiqua volontairement pour se retirer dans le désert. Son frère Vadjrâditya, tyran cruel, occupa le trône après lui. Pour se procurer de l'argent il vendit ses sujets, comme esclaves, aux Mletch'a. Il régna sept ans.

Son fils aîné Prihivyâpîra, qui vint après lui, suivit en tout son exemple. Au bout de quatre ans, il fut détrôné par son frère *Sangrâmâpîra*, qui régna sept ans.

En 773, *Djayâpîra*, son frère, lui succéda. Animé du désir d'imiter son aïeul, il partit pour faire des conquêtes lointaines; mais bientôt il apprit que *Dja*-

djja; frère de son épouse, s'était emparé du trône. La désertion avait affaibli son armée : il ne fut pas en état, avec ce qui lui restait, de faire valoir ses droits. Il licencia ses troupes et se retira dans des pays étrangers, où il eut des aventures singulières : il épousa la fille de *Djayanta*, roi de Gaur, qui lui donna une armée pour reconquérir son pays. *Djadjja* périt sur le champ de bataille, et Djayâpîra, après un intervalle de trois ans, remonta sur le trône du Kachmir. Il protégea les lettres, et fit de grandes améliorations dans son royaume. Fatigué du repos, il ne tarda pas à reprendre de nouvelles expéditions militaires. La guerre contre *Aramouri le sorcier*, roi de Nipâl, lui devint funeste. En voulant passer avec son armée une rivière, il fut entraîné par les flots et tomba entre les mains de son ennemi, qui le retint prisonnier dans un château situé sur un rocher inaccessible, au bord du Gandikâ. Djayâpîra, délivré par le dévouement de son fidèle ministre *Deva Şermâ*, attaqua les habitans du Nipâl, les défit entièrement, et ravagea leur pays.

Après son retour en Kachmir, il devint avare, opprima ses sujets, et prit en aversion les brahmes qu'il persécuta et traita avec mépris. L'un d'eux le maudit : Djayâpîra ne put échapper à l'effet de l'anathème; il tomba, et se blessa à la jambe; ce qui lui causa une plaie d'où il sortit une prodigieuse quantité de vers qui la dévorèrent. Il mourut dans des tourmens affreux, après avoir régné trente-un ans.

Lalitâpîra (804) fut un prince débauché; il pro-

digua les trésors, mal acquis, de son père, à ses courtisans et à des prostituées; au lieu de rechercher la société des pandits et des guerriers, il n'admit auprès de lui que des bouffons et des mignons. Il mourut après un règne de douze ans.

Sangrâmâpîra, son frère d'un autre lit, lui succéda et régna sept ans.

Le trône du Kachmir échut ensuite à Tchippatadjaya, fils de Lalitâpîra et d'une femme publique nommée *Djâya Devi*, ou *Kalyâpâli*, parce qu'elle était fille d'un *kalyapâla* ou distillateur du village d'*Atcha*. Les cinq frères de cette femme, nommés *Padma*, *Outpâla*, *Kalayânâ*, *Mamma* et *Dharma*, avaient été amenés à la cour par le roi. Leur neveu étant encore mineur, ils s'emparèrent du gouvernement. Leur ambition ouvre une scène de discorde et de calamités domestiques, inconnues jusqu'alors dans l'histoire du Kachmir.

Les oncles du jeune roi partagèrent entr'eux les dignités et les trésors de l'état et s'arrogèrent l'autorité suprême. Nullement disposés à renoncer à l'autorité qu'ils exerçaient, ils firent mourir le jeune prince qui montrait quelque envie de régner par lui-même; il avait joui du titre de roi pendant douze ans. Trop jaloux l'un de l'autre pour souffrir que l'un deux montât sur le trône, ils y élevèrent Tribhouvanâpirâ, nommé aussi Adjitâpîra, petit-fils de Lalitâditya, et fils du frère cadet du dernier monarque. Sous le nom de *Adjitâpira*, les cinq usurpateurs continuèrent pendant trente-six années à posséder la véritable puissance sou-

veraine du Kachmir ; ils cherchèrent à faire oublier leur violence et leur injustice, en distribuant avec profusion des trésors de l'état et en fondant des temples magnifiques qu'ils dotaient richement. Mais il n'était pas probable que ces frères continueraient toujours à vivre en bonne intelligence : une querelle qui s'éleva entre *Mamma* et *Outpala*, occasiona une guerre. Une bataille terrible fut livrée sur les bords du *Vitastá*. Il paraît qu'Outpala fut défait, grâces à la valeur de *Yas'overma*, fils de Mamma, et qu'il périt dans la mêlée. Le vainqueur songea ensuite à renverser du trône le roi, qui le devait principalement à Outpala ; il le tua et y plaça Anangâpîra, fils de Sangràmâpîra.

Les principaux acteurs de la période turbulente du dernier règne, disparaissent ensuite de l'histoire et sont suivis par leurs fils, sans que nous sachions rien de particulier sur le sort ultérieur de ces usurpateurs. Les rois n'étaient que de vrais mannequins agissant au gré de ces chefs entreprenans ; ils n'avaient que la distinction, peu digne d'envie, d'être les premières victimes de leur ressentiment. Anangâpîra éprouva le même sort que ses prédécesseurs. Après un règne de trois ans, il périt de la main de *Souk'ha Vermá*, fils d'Outpala. Ce chef mit sur le trône Outpalàpîra, fils de Adjitâpîra ; ce prince fut le dernier rejeton de la dynastie Kàrkota ; car Souk'ha Vermà ayant été tué par un de ses parens, ses amis et ses partisans prirent le parti de détrôner Outpalâpîra, et de mettre à sa place, Avanti Vermâ, fils de Souk'ha Vermâ, fondateur de la dynastie des Outpala.

SECTION III.

L'avénement d'Avanti Vermâ eut lieu en 876; mais ce ne fut pas sans opposition. Il soutint plusieurs combats contre ses neveux et même contre son frère. Cependant, il triompha par sa valeur et sa prudence et par les sages conseils de Soura, son ministre, auquel il devait principalement la couronne. Ce monarque et sa famille comblèrent les brahmes de biens, et fondèrent beaucoup de villes, de temples et de lieux saints. Le roi embrassa le culte de *Siva* au lieu de celui des *Vaichnava*, dans le quel il avait été élevé. Sous son règne, les rivières débordèrent et submergèrent les campagnes, ce qui occasiona une grande disette, et une pauvreté extrême désola le royaume pendix ans. *Soudjjya* remédia au mal. C'était un homme dont la naissance était mystérieuse: car une *tchandali* (1) qui l'avait trouvé exposé dans un vase de terre, l'allaita et l'éleva. Ayant découvert la cause du débordement des rivières, il offrit d'y remédier. Conduit devant le roi, il refusa d'expliquer la méthode qu'il voulait employer. Les ministres le traitèrent de fou ou d'imposteur. Le roi se décida néanmoins à lui faire faire un essai, et lui permit de prendre dans le trésor

---

(1) *Tchandâla* est le nom qu'on donne aux Hindous qui ont pour père un *soudra*, et pour mère une femme de la caste brahminique. Ils ne doivent pas habiter dans les villes, et leur occupation ordinaire est de nourrir les chiens et les ânes. Ils servent aussi de bourreaux.

KL.

plusieurs sacs de dinars. *Soudjjya*, muni de cet argent, alla dans les environs du village d'*Anandaka*, s'y embarqua dans un bateau et s'avança dans le lac. Arrivé au milieu, il y jeta un sac de dinars, ce qu'il réitéra partout où l'eau s'était amassée. Les paysans, tentés par l'espoir de trouver cet argent, travaillèrent à y parvenir; ils fermèrent d'abord avec de grosses pierres le canal du *Vitastá*, au point où cette rivière sort des montagnes, puis ils desséchèrent le pays nettoyant les canaux et les fossés qui fournissent un écoulement constant aux eaux. Alors ils démolirent la digue, et le Vitastâ se précipitant avec une impétuosité proportionnée à l'empêchement qu'il avait rencontré pendant plusieurs jours, entraîna tous les obstacles et coula rapidement dans son lit, remplit tous les canaux anciens et nouveaux jusqu'à son confluent avec le *Sindhou* et répandit partout la fertilité (1). Ces rivières se rencontraient auparavant près du temple de *Vainga Swámí*; maintenant, observe notre auteur, leur jonction s'effectue entre ce lieu et *Vichnou Swámí*, ou entre les villes de *Parihásapour* et de *Phalapour* (2). Ayant rassemblé des pierres massives pour retenir le *Vitastá*, Soudjjya construisit le *Maha-padma saras*; sortant de ce réservoir, le Vitastâ s'é-

(1) Cette rivière ne peut être l'Indus; c'est le Sind, qui prend sa source au grand Tubet (Ayin Akberi, II, 158), qui est probablement un affluent de l'Indus.

(2) Cette dernière doit être *Chéhabéddinpour*, au confluent du *Behout* et du *Sind*. (Ayin Akberi, II, 158.)

lance avec la rapidité d'une flèche (1). Soudjjya bâtit partout des digues et des canaux pour prévenir d'autres inondations. Grâces à ses travaux, le prix des grains tomba au-dessous du taux où il était avant la disette.

Avanti Vermâ étant tombé malade, retourna au vichnouisme. Il mourut en 905, en lisant le *Bâgavat Ghîtâ*. Il avait régné vingt-huit ans et trois mois, et vécu cinquante-neuf ans.

Après sa mort, des querelles sanglantes eurent lieu pour sa succession. Cependant, son fils, S'ankara Vermâ, lui succéda; il fit alliance avec le roi de *Darvâbhis'ara*, assembla une grande armée avec laquelle il attaqua les royaumes de *Traigherta* (partie du Lahore), et de *Gurdjara* (Gouzerat dans le Pendjâb). Il détruisit la puissance fondée par *Bhodja*, et soumit une grande partie du pays entre les monts *Himâlaya* et *Vindhyâ*. De retour au Kachmîr, il bâtit, à *Pantchasatra*, une ville à laquelle il donna son nom. Son avarice et ses extorsions lui aliénèrent l'amour de ses sujets. A la fin il entreprit une autre guerre dans le nord, le long de l'Indus, et pénétra dans le pays d'*Ourassa*; un montagnard l'atteignit d'une flèche dans la nuque : il mourut peu de tems après.

Son fils, Gopâla Vermâ, étant encore enfant lorsqu'il

---

(1) C'est sans doute le réservoir ou bassin de *Vira Nay*, mentionné par *Forster* (II, 4). Ce voyageur croit qu'il est l'ouvrage de Djehanghir; c'est évidemment une erreur, puisqu'il est parlé de ce bassin dans l'Ayin Akberi, II, 155.

lui succéda, fut mis sous la tutelle de sa mère Sougoudhâ. Le royaume fut déchiré par des troubles. *Prabhâtara Déva*, trésorier et favori de la régente, s'empara de toute la puissance; en 923 il fit mourir Gopala qui eut pour successeur son frère. Celui-ci mourut au bout de dix jours. Avec lui se termine la race de *S'ankara Vermâ*.

A cette époque de l'histoire du Kachmir, on voit entrer subitement en scène de nouveaux acteurs, qui pendant une longue période influèrent essentiellement sur la succession au trône. Ils étaient évidemment des guerriers, et il est difficile de décider s'ils faisaient partie de l'armée du pays, ou s'ils appartenaient à des troupes mercenaires d'étrangers. Ils sont nommés *Tatri* et *Ekânga*. M. Wilson les croit *Tatares* et *Afghans*. *Ekâ* signifie un et *anga* membre ou corps figurément. *Afghan* est un nom donné par les Persans au peuple qui le porte (Elphinstone, 157).

Sougandhâ monta sur le trône. Au bout de deux ans elle abdiqua en faveur de Nirdjita Vermâ, petit-fils de Soura Vermâ; comme il était estropié, les grands ne le voulurent pas pour roi et mirent son fils *Pârt'ha* à sa place. Dix ans après, les chefs des *Ekânga* en firent descendre celui-ci et voulurent y replacer la reine Sugandhâ, qui demeurait à *Houchkapour*; mais ils furent attaqués et défaits par les *Tatri*, et la reine, faite prisonnière, fut égorgée.

Cinq ans après, une nouvelle révolte éclata contre Pârt'ha : il fut détrôné et on lui donna pour successeur son père, Nirdjita Vermâ, l'estropié. Cette révolu-

tion fut facilitée par une famine. Il ne régna qu'un an; il fut détrôné et tué l'an 97 du cycle centenaire kachmirien, ou en 942 de notre ère. Tchakra Vemâ était un enfant qui régna dix ans sous la protection de son grand-père maternel. Au bout de ce tems, Sankara Verdhana, ministre du roi précédent, mit sur le trône Soura Vermâ.

La période qui suit est extrêmement turbulente : les princes se succèdent rapidement et souvent montent sur le trône et en descendent alternativement et à plusieurs reprises.

Après un règne d'un an, Soura Vermâ fut déposé en 953, par les *Tâtri* mécontens, et Pârt'ha fut couronné de nouveau. Bientôt il céda le trône à Tchakra Vermâ, dont les largesses avaient gagné les soldats. Incapable toutefois de satisfaire à leurs demandes réitérées, il fut obligé d'abdiquer et de chercher son salut dans la fuite. Sur ces entrefaites, S'ankara Verdhana, qui tâchait d'acheter la couronne de ces troupes mercenaires, fut déçu dans son attente. Son frère, Sambhou Verdhana, qu'il leur envoya pour traiter en son nom, conclut le marché pour lui-même. Ils le placèrent sur le trône, mesure qui semble toutefois avoir contribué à diminuer, sinon à anéantir, la puissance de ces Tatri, véritable garde prétorienne.

Tchakra Vermâ avait trouvé dans sa fuite un asile près de *Dhakka;* c'était dans la maison d'un *Dâmara* (peuple habitant à l'ouest du Kachmir); cet homme, à ce qu'il paraît, jouissait d'un grand

crédit parmi les tribus des montagnes. Décidé par les promesses du roi, il assembla une armée nombreuse de ses compatriotes et marcha contre la capitale du Kachmir. Elle fut prise sans verser une goutte de sang, parce que les deux frères usurpateurs se faisaient la guerre. Cependant il paraît qu'ils se réunirent à l'arrivée du monarque légitime, car peu de tems après ils lui livrèrent une bataille près de *Padmapour*. Ils furent entièrement défaits; S'ankara Verdhana perdit la vie; Sambhou Verdhana, pris quand il fuyait, fut massacré. Près de six mille *Tatri* furent tués, ce qui diminua beaucoup leur puissance. Tchakra Vermâ retourna en triomphe à *Srinagour*; il perdit bientôt sa popularité. Éperdument amoureux de deux filles d'un *Dombha* (homme de la classe la plus basse, qui exerce les professions impures), il les reçut dans son harem, et préféra leurs parens à tous les grands personnages des castes des prêtres et des guerriers. Cela excita surtout le mécontentement des *Dâmara*; indignés de se voir négligés par ce prince qui leur devait la couronne, ils l'assassinèrent dans le palais pendant la nuit; il avait régné en tout quatorze ans.

Ounmatti Varti, fils de Pârt'ha, fut mis sur le trône; c'était un tyran sanguinaire, il fit assassiner son propre père, et pendant deux ans s'abandonna sans frein à ses cruautés.

Soura Vermâ, fils de ce parricide, lui succéda; étant encore enfant il fut sous la tutelle de sa mère. Kamala Verdhana, qui avait été employé à chasser les *Dâmara* du royaume, ayant réussi dans son entre-

prise et fait la paix avec les chefs de *Kampana* et de *Marawa*, revint accompagné de tous les Tatri et Ekânga, et déploya la pompe d'un roi, bien qu'il n'en eût pas pris le nom. Inquiète de ses projets et abandonnée de tous ses partisans, la reine s'enfuit seule avec son fils, dans les forêts.

Kamala Verdhana, au lieu de se déclarer roi, détermina les brahmes à en élire un. Ils proclamèrent Yasaskara Dêva. Il régna avec vigueur et équité; le Kachmir vit des jours heureux dont il n'avait pas joui depuis long-tems. Ce prince faisait le bonheur de ses sujets; lorsque l'infidélité de l'une de ses femmes détruisit le sien; il en conçut une affliction si vive, qu'il fit nommer roi, Vernâtà, un de ses vassaux, au préjudice de son fils Sangrâma Dêva, dont la légitimité lui était suspecte. Mais Vernâta ne tarda pas à être assassiné, ainsi que Sangrâma Dêva, par un parti puissant, qui fit aussi empoisonner le vieux roi. Pârvagoupta était à la tête de ce parti, et, profitant d'une famine, il attaqua le palais, fit assassiner le jeune roi et usurpa le trône. Au bout d'un an, il fut tué par une faction ennemie et laissa la couronne à son fils.

Kchémagoupta fut un prince débauché, sous le règne duquel des troubles affreux déchirèrent le royaume; Kachmir fut pillé et ravagé. Sinha-radja, roi de Lahor, donna sa fille *Diddâ* en mariage à Kchêmagoupta. Cette princesse, douée de beaucoup d'esprit, a joué un rôle important. Son mari s'abandonnait avec tant d'ardeur au plaisir de la chasse, qu'il y attrapa une fièvre appelé *Loutamaya*, dont il

mourut, après un règne de huit ans et six mois.

Son fils, Abhimanyou, lui succéda; c'était un roi paisible qui laissa le gouvernement à sa mère. Au commencement de son règne, des troubles éclatèrent: la reine sut les dissiper, et pour étouffer la dernière révolte elle eut recours à l'entremise des brahmes; les perturbateurs se soumirent volontairement et demandèrent grâce.

Un des chefs de la dernière conspiration qui avait troublé l'état, était *Yasodhara;* la reine lui donna le gouvernement de Kampana, pour l'attacher davantage à ses intérêts. La guerre étant survenue entre *Yasodhara* et *Sáhi*, gouverneur ou roi de *Dhakka;* ce dernier fut défait et forcé de payer un tribut. Fier de son succès et cédant aux instigations de conseillers pervers, Yasodhara trouva bientôt un prétexte pour se plaindre de la régente et conduisit son armée contre elle. La régente, soutenue par *Naravâhana*, marcha à sa rencontre et lui livra bataille. Yasodhara vaincu fut fait prisonnnier avec toute sa famille. Beaucoup de ses partisans, pris également, furent jetés dans le *Vitastá*, avec de grosses pierres attachées à leur cou.

Il serait sans intérêt de suivre plus long-tems l'histoire des discordes civiles du Kachmir. Les nobles et les gouverneurs, devenus plus ou moins indépendans d'une monarchie long-tems gouvernée avec faiblesse, étaient prêts, sous le moindre prétexte, à conduire leurs soldats au combat. Grâces aux conseils et à la valeur de *Naravâhana*, la régente triompha: d'ailleurs il paraît qu'elle mérita ses succès. Mais la mort de *Naravâhana*

lui fit perdre sa renommée et peut-être son pouvoir. Depuis cette époque, on ne voit plus en elle qu'une femme cruelle, voluptueuse et ambitieuse.

Vers ce tems-là, Abhimanyou mourut d'une maladie de langueur. Son fils Nandigoupta lui succéda et fut assassiné par sa grand'mère au bout de douze mois. Elle mit à sa place Tribhouvana, un de ses frères, qui éprouva bientôt le même sort, et auquel succéda Bhîmagoupta, un autre de ses frères.

Diddâ choisit pour favori, *Tounga*, qui, de pasteur de buffles, était devenu courrier du ministre précédent. Tounga et ses cinq frères s'emparèrent de toute l'autorité. Les nobles, aidés par *Vigraha Vâga*, neveu de la reine, finirent par le chasser. Diddâ obtint des brahmes, à force de présens, de laisser la vie à *Tounga*. Vigraha retourna dans son pays; le favori de la reine recouvra son influence; il paraît que, malgré sa basse extraction, c'était un homme doué d'énergie et d'activité. Le jeune prince Bhîmagoupta montrant, à mesure qu'il avançait en âge, des indices d'un esprit indépendant, fut éloigné du trône et tué secrètement. Les nobles, sérieusement alarmés pour leur sûreté, appelèrent à leur secours le prince *Prithivipâla* qui vint avec ses troupes et occupa la capitale. *Tounga* déjoua les desseins de ses adversaires; il s'avança vers la ville avec une forte armée, mit le feu aux faubourgs et coupa la retraite à l'ennemi; il réussit ainsi à détruire une grande partie de leur armée. *Prithivipâla* (1)

(1) Le pays gouverné par ce prince n'est pas nommé. Il paraît qu'il

fut forcé de rendre les armes à *Tounga*, et de racheter sa vie en promettant de payer un tribut au souverain du Kachmir. Cet événement paraît être le dernier qui ait troublé la paix intérieure du royaume sous le règne de Diddâ Rânî. Victorieuse de ses ennemis domestiques et étrangers, elle put s'occuper de la succession au trône; elle associa au gouvernement Sangrâma Dêva, fils de son frère *Oûdaya Râdjâ*, et l'adopta comme souverain futur du Kachmir. C'est le dernier acte de sa vie et le dernier événement dont notre auteur fasse mention. Son histoire se termine à la mort de Diddâ Rânî, et à l'avénement de Sangrâma-Dêva, dans la 79e année du cycle kachmirien, ou l'an 1025 de J. C. Diddâ Rânî avait joui de la souveraineté pendant vingt-trois ans.

Je donne ici la table des dynasties et rois de Kachmir, que M. Wilson a ajoutée à son extrait du *Radjâ Taringin'i*, sans pourtant vouloir garantir la chronologie qu'il y a adoptée. Il faudrait, pour en porter un jugement, avoir sous les yeux tout son système de chronologie hindoue. Kl.

était fils du roi de Lahor, et peut-être ne régnait-il pas encore à cette époque.

Table chronologique de l'histoire du Kachmir.

PREMIÈRE PÉRIODE,

Dans laquelle la durée des règnes n'est pas spécifiée.

	Date de l'original.	Date réduite.
Kachmir colonisé par *Kasyapa*.	3714 ans av. J.-C.	2666 ans av. J.-C.
Cinquante-trois princes anonymes.	1266 ——	1266 ——
Gonerda I, *Kali youg* 653e année, ou	2448 ——	1400 ——

Dâmodara I.
Gonerda II.
Trente-cinq princes anonymes.
Lava.
Kousésaya.
Khagéndra.
Sourêndra.
Godhara.
Souverna.
Djanaka.
Satchinara.
Asoka.
Djaloka.
Dâmodara II.
Houchka, *Djouchka*, *Kanichka*, } Princes Tourouchka.
Abhimanyou.

Cinquante-un règnes, qui finissent 1182 av. J.-C. ou 388.

SECONDE PÉRIODE,

Dans laquelle la durée de chaque règne est spécifiée.

PREMIÈRE DYNASTIE, OU CELLE DES GONERDIYA.

	Régnait ans,	mois.	Date de l'orig.		Date réduite.	
Gonerda III,	35	»	1182 A. C.		388 A. C.	
Vibhichan'a,	53	»	1147	Mois.	370	»
Indradjit,	35	6	1094	»	352	»

	Régnait ans.	mois.	Date de l'orig.		Date réduite.	
Râvanâ,	30	»	1058	6	334	»
Vibhîchan'a II,	35	6	1028	6	316	»
Nara,	39	9	993	»	298	»
Siddha,	60	»	953	3	280	»
Outpalâkcha,	30	6	893	3	262	»
Hiranyâkcha,	37	7	862	9	244	»
Hiranyakoula,	60	»	825	2	226	»
Vâsoukoula,	60	»	765	2	218	»
Mihirâkoula,	70	»	702	2	200	»
Vaka,	63	»	635	2	182	»
Kchitinanda,	30	»	572	2	164	»
Vasounanda,	52	2	542	2	146	»
Nara II,	60	»	490	»	128	»
Akcha,	60	»	430	»	100	»
Gopâditya,	60	»	370	»	82	»
Gokerna,	57	»	310	»	64	»
Narendrâditya,	36	3	253	»	46	»
Youdhicht'hir,	48	»	216	9	28	»

Vingt-deux princes régnèrent 1013 ans 3 mois ou 378 ans.
Terme moyen de chaque règne, 48 ou 18 ans.

SECONDE DYNASTIE, OU DES ADITYA.

	Ans.	Mois.	Date de l'orig.		Date réduite.	
Pratâpâditya,	32	»	168	9	10 av. J.-C.	
Djalaukas,	32	»	136	9	22 ap. J.-C.	
Toundjîna,	36	»	104	9	54	»
Vidjaya,	8	»	66	9	90	»
Djayêndra,	37	»	60	9	98	»
Arya,	47	»	23	9	135	»

TROISIÈME DYNASTIE, OU LES GONERDIYA REPLACÉS.

	Ans.	Mois.	Date de l'orig.		Date réduite.	
Méghavâhana,	34	»	23	3	»	»

	Ans.	Mois.	Date de l'orig.		Date réduite.	
Srêchtasêna,	30	»	57	9	»	»
Hiranya,	30	2	87	2	»	»
Mâtrigoupta,	4	9	117	5	471	»
Pravarasêna,	63	»	122	2	476	»
Youdichthir II,	39	3	185	2	499	»
Nandrâvat,	13	»	224	5	522	»
Ranâditya,	300	»	237	5	545	»
Vikramâditya,	42	»	537	5	568	»
Bâlâditya,	36	»	579	5	592	»

Dix princes qui régnèrent 592 ans 2 mois, d'après le calcul de l'original; et 433 ans d'après la réduction faite par M. Wilson. Dans l'une ou l'autre supposition, la chronologie de cette dynastie présente des difficultés, qui la rendent tout-à-fait inadmissible.

QUATRIÈME DYNASTIE, OU DES KARKOT'A.

	Ans.	Mois.	Ans	Mois.
Doulabha Verdhana,	36	»	615	5
Pratâpâditya,	50	»	651	5
Tchandrâpîra,	8	8	701	5
Târâpîra,	4	»	710	1
Lalitâditya,	36	7	714	1
Kouvalayâditya,	1	»	750	8
Vadjrâditya,	7	»	751	8
Prithivyâpîra,	4	2	758	8
Sangrâmâpîra,	7	»	762	10
Djadjdja,	3	»	769	10
Djayâpîra,	3	»	772	10
Lalitâpîra,	12	»	803	10
Sangrâmâpîra II,	7	»	815	10
Vrihaspati,	12	»	822	10
Adjitâpîra,	36	»	834	10

	Ans.	Mois.	Ans.	Mois.
Ananyâpîra,	3	»	870	10
Outpalapîra,	2	»	873	10

Dix-sept princes, qui régnèrent 260 ans et 5 mois. Le terme moyen pour le règne de chacun d'eux, est donc d'un peu plus de 50 ans; depuis le commencement de cette dynastie, la chronologie de l'original n'exige aucune modification.

CINQUIÈME DYNASTIE, OU DES VERMA.

	Ans.	Mois.	Ans.	Mois.	Années kachem.	
Avanti Vermâ,	28	3	875	10	[illegible]	[illegible]
S'ankara Vermâ,	18	8	904	1	59	[illegible]
Gopâla Vermâ,	2	»	922	9	77	»
S'ankatâ,	»	10 jours.	»	»	»	»
Sougandhâ Rânî,	2 ans.	»	924	9	79	[illegible]
Pârt'ha,	15	»	926	9	81	»
Nirdjta Verma, appelé aussi *Pangou*, ou *l'estropié*,	1	»	941	9	96	»
Tchakra Vermâ,	10	»	942	9	97	»
Soura Vermâ,	1	»	952	9	7	»
Pârt'ha, pour la seconde fois,	»	6	953	9	8	»
Tchakra Vermâ, id.,	»	6	954	3	8	6
Sankara Verdhana,	1	6	954	9	9	»
Tchakra Vermâ, pour la troisième fois,	1	4	956	3	10	6
Ounmati Vermâ,	2	2	957	7	11	10
Soura Vermâ II,	»	6	959	6	14	»

Douze princes, qui régnèrent 84 ans et 5 mois, ce qui donne un peu plus de 7 ans par règne. Outre l'ère de *Sâlivâhana*, l'original introduit à cette dynastie une nouvelle manière de compter, celle du cycle kachmirien de cent ans.

DERNIERS PRINCES DE DIFFÉRENTE ORIGINE.

	Ans.	Mois.	Date de l'orig.		Années kachem.	
Yasaskara Déva,	9	»	960	3	14	6
Sangrâma Déva,	»	6	969	3	23	6
Pârvagoupta,	1	6	969	9	24	»
Kchêmagoupta,	8	6	971	3	25	6
Abhimanyou,	14	»	979	9	34	»
Nandigoutpa;	1	1	993	9	48	»
Tribhouvana,	2	»	994	10	49	1
Bhîmagoupta,	4	3	996	10	51	1
Diddâ Râni,	23	6	1001	1	55	4
Sangrâma Déva II,	»	»	1024	7	78	10

Neuf princes, qui régnèrent jusqu'à l'avénement au trône de *Sangrâma Déva*, pendant 64 ans 6 mois; ce qui donne par règne un peu plus de 7 ans.

Notice historique sur M. RUFFIN.

(Suite.)

Depuis une année révolue que M. Ruffin était pour la troisième fois à la tête de la légation, les changemens les plus favorables aux Français s'étaient opérés dans le ministère ottoman. Par l'effet de son influence, le divan était aussi bien composé qu'on pouvait le désirer. La légation avait également réussi à établir des rapports avec quelques-unes des premières familles grecques dévouées à la France, telles que celles des Souzzo, des Callimachi et des

Khandjarli. Tous les immeubles réclamés par les Français avaient été restitués, à l'exception d'un seul à Smyrne; en un mot, l'ordre était rétabli dans les affaires. Ce fut dans ces circonstances qu'on apprit à Constantinople la nomination à l'ambassade du général Sébastiani, le même qui, lorsqu'il n'était que colonel, fut chargé, en 1802, de porter à la ratification du divan le traité qui suivit l'expédition de l'Égypte. M. Ruffin obtint de la Porte que le sipahiler Agassi, commandant général de la cavalerie de l'empire, fût envoyé au-devant de l'ambassadeur, en qualité de mihmandar.

Le général étant arrivé, le 10 août 1806, à Constantinople, M. Ruffin quitta le palais de France et se retira dans sa demeure à Péra. Depuis dix-huit mois qu'il s'était trouvé à la tête de la commission des indemnités et de la légation, la plume ne lui était jamais tombée des mains. Il avait dû tout oublier pour ne songer qu'aux affaires publiques, et quelles affaires! . . . . Comment les avait-il trouvées, et comment les avait-il remises? Tout le monde le savait; Français et étrangers, amis et ennemis, chacun l'en félicitait; lui-même, dans sa conscience, ne pouvait que se rendre un bon témoignage de ses efforts et de leurs heureux résultats; mais c'était là toute sa consolation. Après quatre années d'une gérance marquante par ses malheurs, ses souffrances, ses peines et ses succès, il n'était que le premier employé subalterne de la légation, traducteur de toutes les pièces de service, sans aucun avancement ni dans la Légion-d'Honneur, ni

dans la carrière diplomatique, ni dans la partie honorifique et titulaire de l'état. Cependant, la considération personnelle dont il jouissait à la Porte croissait de jour en jour. M. Ruffin n'avait qu'à se louer des ministres turcs et de Sa Hautesse elle-même. Son nom était dans toutes les bouches. « Il s'en faut de beau-
» coup, disait en 1806 le plus modeste de tous les
» hommes, que je sois à la hauteur de cette renom-
» mée : s'il y a quelque chose de bien fait, on me
» l'attribue ; arrive-t-il un mal-entendu, c'est parce
» que je n'ai pas été consulté ou écouté. Cependant,
» le plus souvent je ne me mêle de rien ; je ne sors
» pas ; je n'entends presque plus. Peu importe ; le
» père Ruffin, disent les Turcs, est un homme vrai,
» juste, désintéressé ; il sait mieux le turc que nous ;
» son expérience est consommée. En un mot, je suis
» *le Médecin malgré lui.* »

Quant aux ministres étrangers, ceux même avec lesquels il avait dû lutter, ont constamment parlé avec ménagement de sa personne dans leurs relations officielles, et avec estime dans leurs conversations privées. Dans les affaires mixtes, ils s'en rapportèrent toujours aux décisions de la chancellerie française, dont la sagesse et l'équité ont soutenu son antique réputation, grâces à la probité et aux talens de M. Adanson (1).

Au milieu de cette considération générale, M. Ruffin n'était pas heureux ; il soupirait plus que jamais

---

(1) Alors chancelier, et depuis premier secrétaire de l'ambassade. M. Adanson est neveu du savant naturaliste de ce nom, qui, se trou-

après le bonheur de revoir la France, et désirait ardemment de quitter un pays où, depuis bien des années, il avait été employé comme chef toutes les fois qu'il y avait eu une détention aux Sept-Tours à subir ou à craindre, une activité pénible et douloureuse à soutenir, et comme subalterne et *translateur*, aussitôt que l'ambassade n'offrait plus qu'agrément, honneur et profit.

Vers cette époque, Constantinople éprouva une crise politique, qui faillit compromettre l'existence de cette capitale, et changer la face des affaires en Turquie. Quoique M. Ruffin ne se trouvât pas dans ce moment à la tête de la nation, il suffit qu'il fût sur les lieux, et attaché à la légation en qualité de *conseiller d'ambassade*, pour nous déterminer à parler ici d'un événement qui ajoute un souvenir de plus aux faits glorieux dont s'honore la nation, et sur les résultats duquel la sagesse des conseils de M. Ruffin n'est point restée étrangère.

L'Angleterre et la Russie n'ayant pu parvenir à faire renvoyer la légation française, ni à troubler les rapports d'intimité qui venaient de s'établir entre le sultan Sélim et la France, M. Arbuthnot, ambassadeur d'Angleterre, s'était embarqué sur le vaisseau l'*Endymion*, le 29 janvier 1807, et avait quitté précipitamment Constantinople, après avoir menacé le

---

vant au Sénégal de 1749 à 1753, fut sur le point d'entreprendre, avec une caravane, la traversée du désert pour se rendre à Tombouctou et à Agadès. Voyez son Voyage, 1 vol. in-4°. Paris, 1757.

divan de l'arrivée prochaine d'une flotte anglaise sous les murs de la capitale. Cette retraite, considérée par les Turcs comme une déclaration de guerre, les détermina à mettre un embargo sur les bâtimens anglais dans les ports ottomans, et à consigner les marchandises appartenant au commerce britannique.

Le 2 février, on apprit effectivement qu'une escadre anglaise avait forcé les Dardanelles et brûlé à Gallipoli plusieurs bâtimens de la flotte ottomane (1). Le 20, treize voiles ennemies étaient en vue de la capitale. Cette division, commandée par les amiraux Duckworth, Sidney Smyth et Louis, se composait de cinq vaisseaux de ligne, quatre frégates, trois corvettes et deux bombardes (2). A son apparition, l'effroi fut à son comble. Rien n'était disposé pour la résistance. L'ambassadeur de France pouvait penser que si la flotte anglaise arrivait sous les murs du sérail, le grand-seigneur souscrirait à toutes les conditions qui lui seraient imposées, que la légation française serait renvoyée, et même mise aux Sept-Tours, si les Anglais l'exigeaient.

(1) C'est depuis cette époque, qu'en vertu d'un khatti-chérif l'entrée des Dardanelles est interdite à tout armement européen.

(2) Cette escadre était formée des vaisseaux le *Royal George*, de 110 canons, monté par le vice-amiral Duckworth ; du *Windsor-Castle*, de 110 canons, monté par le contre-amiral Louis ; du *Canopus*, de 84 canons, monté par sir Sidney Smith ; du *Pompée*, de 84 canons, de l'*Actif*, du *Standart*, du *Thunderer* et du *Repulse*, de 74 canons, de l'*Endymion*, de 50, de trois frégates et de six brûlots et galiotes à bombes.

Cependant, cette escadre ayant mouillé aux îles des Princes, les ministres ottomans, frappés de stupeur, avaient déjà reçu plusieurs parlementaires de l'amiral Duckworth. Les Anglais demandaient que le grand-seigneur leur livrât quinze vaisseaux de ligne et autant de frégates avec des vivres pour six mois; que des garnisons anglaises fussent reçues aux Dardanelles, à l'entrée du Bosphore et dans plusieurs ports de l'empire; que l'alliance avec l'Angleterre et la Russie fût renouvelée; enfin, le point sur lequel ils insistaient le plus était le renvoi immédiat de la légation française. Tout paraissait désespéré pour nos compatriotes, lorsque M. Ruffin, qui, depuis tant d'années, avait observé le cours des vents dans ces contrées, remarqua que celui du sud-ouest qui avait favorisé les Anglais jusqu'aux îles des Princes, ayant tout-à-coup passé au nord-ouest, l'ennemi qui avait différé de se présenter de suite devant le port lorsque le vent lui était favorable, allait se trouver retenu pour plusieurs jours à quatre lieues de la capitale. Le général-ambassadeur mit habilement cette circonstance à profit pour remonter le courage des Turcs, et leur fit voir le danger où ils exposaient l'empire ottoman en livrant leur flotte aux Anglais, et en adhérant à leurs autres demandes. Dès-lors, tout changea de face; le sultan Sélim ordonna de défendre Constantinople, et de cesser immédiatement toute communication avec les Anglais. Tout ce qu'il y avait de Français à Péra et à Galata devint soldat. M. de Pontécoulant, le marquis d'Almenara, les offi-

ciers des ambassades de France et d'Espagne, les drogmans français et les jeunes de langues, tous furent se jeter dans les batteries. Les Turcs, électrisés par l'ambassadeur de France dont la présence se multipliait et animait partout les travaux, secondés par des officiers français d'artillerie et du génie (1), eurent bientôt fortifié les approches de la capitale. En moins de six jours, et comme par enchantement, la partie de Constantinople qui regarde la Propontide, la pointe du sérail, la tour de Léandre et les rivages de l'Asie, naguère dépourvus d'artillerie, ne présentèrent plus aux yeux étonnés de l'ennemi qu'une immense côte de fer. Durant cette crise, le sultan Sélim et tous les ministres ottomans déployèrent une activité étonnante. Les immenses travaux relatifs à la défense de Constantinople terminés (2), une partie des officiers français se rendit à franc étrier aux Dardanelles pour relever les batteries que les Anglais avaient renversées en forçant le détroit. Informé de ces dispositions qui allaient rendre sa retraite impossible ou du moins désastreuse, l'ennemi qui, peu de jours auparavant, s'était présenté en vainqueur, ne songea plus désormais qu'à la

---

(1) Par un concours de circonstances aussi heureuses qu'extraordinaires, ces officiers, venus en poste de la Dalmatie, arrivèrent à Constantinople le jour même de l'apparition des Anglais.

(2) Il existe de M. Barbié du Bocage une carte ou tableau de l'*arrivée de la flotte anglaise devant Constantinople, et du retour de cette même flotte*, gravée à Paris en 1807, où les mouvemens de l'escadre ennemie et les batteries élevées par les Français, sont indiqués avec exactitude.

suite. Il leva précipitamment l'ancre, et se hasarda, le 2 mars, à franchir l'Hellespont.

Ce ne fut pas sans essuyer de dommages que les Anglais y parvinrent, quoiqu'on n'eût pas eu le tems de relever les batteries du fort d'Europe; leur flotte essuya tout le feu de celui d'Asie qui était bien servi. Un énorme boulet de marbre cassa le grand mât du *Windsor-Castle*, et deux corvettes échouèrent à la côte. Enfin, la flotte anglaise passa entre les deux nouveaux châteaux, dont elle essuya également le feu, et se retira en mauvais état à Ténédos. Ainsi l'Angleterre, pour tout fruit d'une expédition hasardeuse, n'eut que le regret d'avoir exaspéré les Turcs, et fourni à l'ambassadeur de France l'occasion de jouer un beau rôle, en consolidant son influence et son crédit à la Porte.

Le 11 avril suivant, M. Ruffin reçut, du sultan Sélim, l'ordre ottoman du Croissant. Peu de tems auparavant, le gouvernement français l'avait autorisé à porter celui du Soleil, qui lui avait été envoyé par le roi de Perse.

Le 9 août 1807, le général Sébastiani, sur le point de partir de Constantinople, proposa M. de Latour-Maubourg pour chargé d'affaires, et recommanda M. Ruffin à la munificence du gouvernement. « Ce respectable vétéran de la diplomatie, disait-il, désire » depuis long-tems rentrer dans sa patrie pour y terminer ses jours. Sa longue carrière de travail, de talens » et de vertus lui donne droit à toutes les récompenses » et à toutes les distinctions. » Mais, quelque pres-

sante que fût cette réclamation, elle n'en resta pas moins sans réponse, ainsi qu'une autre de même nature, qui fut renouvelée l'année suivante par M. de Latour-Maubourg.

En juin 1809, ce chargé d'affaires, dont on admira le caractère, ayant refusé de remettre au gouvernement ottoman un individu emprisonné au palais de France, et que les Anglais voulaient faire reconnaître en qualité de chancelier de la république des Sept-Iles, eut, avec la Porte, une violente altercation. Cette dernière, moins irritée d'un refus qui, disait-elle, blessait sa dignité, qu'influencée par une politique étrangère, fit prévenir M. de Latour-Maubourg que toute communication entre elle et lui avait cessé. Dès ce moment, la garde turque du palais de France fut retirée. « Une rupture, dans cette circonstance, paraissant inévitable, je voudrais, disait M. de Latour-Maubourg, faire partir M. Ruffin, et épargner à ce respectable vieillard les dangers d'une seconde captivité; mais je n'ai jamais pu réussir à vaincre son respect pour les intentions du gouvernement qui a paru désirer qu'il restât encore ici. »

En 1812, durant l'ambassade du général Andréossy, M. Ruffin fut nommé officier de la Légion-d'Honneur et plénipotentiaire pour un traité d'alliance entre la France et la Porte Ottomane.

La Providence, en 1814, ayant permis, pour le bonheur de la France et le repos de l'Europe, que Louis XVIII remontât au trône de ses pères, le Roi daigna se rappeler un ancien serviteur et nomma

M. Ruffin son chargé d'affaires auprès du Grand-Seigneur, jusqu'à l'arrivée à Constantinople de M. le marquis de Rivière. M. Ruffin ne pouvait mieux couronner sa longue carrière qu'en la terminant, dans ses vieux jours, au service de ses princes légitimes. Mais si son cœur était toujours pénétré d'amour et d'attachement pour nos rois, son grand âge et l'affaiblissement de sa santé lui faisaient craindre avec raison de ne pouvoir supporter, comme il l'aurait désiré, le fardeau des affaires qui devaient se compliquer plus que jamais. Quoique les Turcs en général fussent toujours pénétrés de la même vénération pour sa personne, ses avantages et son influence, à la Porte, ne pouvaient plus être ce qu'ils étaient du vivant des nombreux et puissans amis qu'il avait eus sous le règne du sultan Sélim, et auxquels il avait survécu (1). Acca-

(1) Nous citerons entr'autres ministres ottomans liés avec M. Ruffin, Hadji-Ahmed, Vassif-Effendi, qu'il estimait particulièrement. Ce seigneur, après avoir occupé plusieurs places importantes sous les règnes de Moustapha III et d'Abd-ul-Hamid, fut nommé reïs-effendi (ministre des affaires étrangères), en 1805. Il était peu riche, mais considéré pour la pureté de ses mœurs et son amour pour les sciences. Vassif-Effendi passait en effet pour une des meilleures têtes de l'empire, possédant dans la perfection l'arabe, le turc et le persan ; il était poète dans ces trois langues. Le sultan Abd-ul-Hamid, en 1783, l'avait chargé, conjointement avec Khourchid-Mehemmed, effendi-beilikdji, président de la chancellerie-d'état, du rétablissement de l'imprimerie turque. Mouradja d'Ohsson et Todérini parlent de lui avec éloge. A l'avénement du sultan Sélim au trône, il fut exilé dans une des îles de l'Archipel, sous prétexte qu'il aimait le vin; mais le vrai motif de cette disgrâce était la force de son caractère et sa franchise naturelle. Ayant été en

blé d'infirmités, et dans l'impossibilité physique d'agir par lui-même, M. Ruffin attendait avec la plus vive impatience l'arrivée de l'ambassadeur du Roi. Depuis long-tems il avait obtenu qu'un mihmandar (commissaire de la Porte) fût recevoir, conjointement avec deux interprètes de la légation, Son Excellence aux Dardanelles.

Telle était la position de M. Ruffin à Constantinople lorsque la crise politique de 1815 vint le mettre dans la situation la plus pénible où il se fût encore trouvé. Atterré par les nouvelles alarmantes qui se répandirent autour de lui ; privé, dans les instans les plus urgens, de communication avec la mère-patrie, M. Ruffin ne fut pas toujours maître de résister à la violence d'un orage politique, qui bouleversa la France et l'Europe entière ; cependant la pureté de ses intentions ne fut pas long-tems révoquée en doute. La justice éclai-

---

ambassade à Madrid pendant la mission de M. de Bouligny père à Constantinople, il parlait volontiers de l'Espagne et des Espagnols. Vassif-Effendi a écrit une relation de son ambassade, dont il avait promis une copie à M. Ruffin. Il était également historiographe de l'empire (Vakanuvis). C'est à lui qu'on doit les Annales turques depuis 1753 jusqu'au règne du sultan actuel. Malheureusement la partie imprimée de cette histoire ottomane ne va que jusqu'à la paix de Caïnardji. La suite serait d'autant plus intéressante, si on pouvait la retrouver, qu'elle contient tout le règne du sultan Sélim, et les événemens remarquables qui ont suivi la mort de ce prince infortuné (*).

(*) On peut apprécier le mérite de Vassif-Effendi comme historien, par la traduction d'une partie de ses Annales, publiées en 1822 par M. Caussin de Perceval, professeur d'arabe à l'École Spéciale des Langues Orientales. Cet ouvrage intéressant est intitulé : *Précis historique de la guerre des Turcs contre les Russes, depuis l'année 1769 jusqu'à l'année 1774*. Un vol. in-8°.

rée et bienveillante de M. l'ambassadeur du Roi comprit aisément quelle avait dû être, à la suite des plus violentes secousses politiques, la position d'un vieillard déjà affaibli par l'âge, presque entièrement privé de l'ouïe, et dans un état de santé qui le mettait dans l'impossibilité d'agir et de voir par lui-même. L'aspect seul de ce vénérable serviteur du Roi, cet air de vertu et de candeur répandu sur toute sa personne, auraient suffi pour dissiper des préventions, si la certitude de la pureté de ses sentimens ne les eût bientôt fait disparaître.

Quelqu'extraordinaires que fussent en effet les circonstances d'alors, M. Ruffin n'en conserva pas moins des droits à la confiance et à l'estime générales. Sur le témoignage et d'après la recommandation de M. le marquis de Rivière, S. M. daigna, en 1819, confirmer la faveur que son auguste frère Louis XVI avait accordée, avant la révolution, à M. Ruffin, en le décorant de l'ordre de Saint-Michel. Depuis, il a été réintégré, par ordonnance du Roi, dans ses anciennes fonctions de secrétaire-interprète de S. M. et de conseiller de l'ambassade de France, fonctions qu'il n'a cessé de remplir jusqu'à sa mort qui eut lieu le 19 janvier 1824. Sa fin fut plutôt le résultat d'un affaiblissement lent et gradué des facultés physiques que d'une maladie violente. M. Ruffin est mort comme il avait vécu, dans le sein d'une religion dont il avait constamment suivi les préceptes, et à laquelle l'exemple de ses mœurs irréprochables et de ses vertus toutes chrétiennes, devaient aisément faire des prosélytes.

Si les qualités éminentes de M. Ruffin, la durée et l'importance des services qu'il a rendus à son pays, lui assurent des droits à la reconnaissance de tous ses compatriotes, c'est surtout à ceux qui, comme nous, ont été assez heureux pour être admis, pendant plusieurs années, dans son intimité, et comblés de ses bontés, qu'il est donné, sinon d'exprimer convenablement, du moins de sentir toute l'étendue de la perte que nous avons faite. Puissent la vénération et la gratitude dont notre cœur a toujours été rempli pour sa personne, suppléer au défaut d'éloquence, dans un écrit où nous nous sommes uniquement proposé de dire ce qu'était M. Ruffin, et de rappeler le souvenir des nombreux et utiles travaux qui composent sa longue et honorable carrière!

Indépendamment de ses talens en diplomatie, jamais aucun Français n'a été plus versé que M. Ruffin dans la connaisance théorique et pratique de plusieurs langues de l'Europe et de celles de l'Orient, indispensables à la politique et au commerce. Il excellait surtout dans la traduction rapide et correcte du français en arabe, en turc et en persan. Des effendis instruits, de Constantinople, convinrent plus d'une fois qu'il parlait et écrivait leur langue avec autant de pureté et d'élégance qu'aucun d'eux. Il est à regretter que M. Ruffin, dont toute la vie fut consacrée aux affaires, n'ait pu laisser aucun monument littéraire; nous savons cependant qu'il a travaillé, conjointement avec M. Kieffer, à la composition d'une grammaire et d'un dictionnaire turcs. Il existe également de lui

une *Adresse de la Convention*, traduite en arabe, et imprimée à Paris, en 1794. Il a aussi fourni à une des personnes attachées à l'ambassade du général Andréossy, des documens fort intéressans sur l'histoire des Tartares (1).

Les ministres étrangers, informés à Constantinople de la mort de leur vénérable doyen, s'empressèrent de lui rendre les honneurs qui lui étaient dus. L'ambassade du Roi, suivie de tous les Français, les diverses légations étrangères, à la tête desquelles on remarquait le ministre de Prusse, l'archevêque Coresi, assisté de tout le clergé catholique, et suivi des livrées de France, d'Autriche, de Prusse, de Hollande, de Danemarck, et d'un concours nombreux des habitans de Péra, de toutes les nations, formèrent le cortége imposant qui, après avoir traversé lentement ce faubourg de Constantinople, déposa sa dépouille mortelle dans la chapelle de Saint-Louis (2). Après la messe, M. l'abbé Bricet, supérieur des Missions étrangères, lut sur sa tombe un discours dont l'éloquence réunit tous les suffrages, et dont le texte était ces paroles de l'Écriture : *Adolescens juxta viam suam, etiam cum senuerit non recedet ab eâ.*

---

(1) Un recueil vraiment précieux pour l'instruction à venir de nos interprètes dans l'Orient, serait un choix fait convenablement des nombreux textes, versions et traductions de toutes les pièces diplomatiques, commerciales et autres, traduites par M. Ruffin, et dont les originaux se trouvent dans les archives de l'ambassade de Constantinople, et du département des affaires étrangères à Paris.

(2) *Moniteur* du 1er mars 1824.

Tel fut en effet toute sa vie le caractère invariable de l'homme de bien dont nous avons essayé de rappeler les vertus et les services rendus à la patrie, de celui auquel des écrivains distingués, inspirés par la gratitude et l'admiration, ont décerné les titres d'Aristide et de Nestor de l'Orient; du protecteur zélé, qui fut toujours pour cette jeunesse française destinée aux emplois du Levant, le modèle, le père et l'ami le plus sincère; du sage pour lequel le voyageur, parvenu sur les rives du Bosphore, visitera long-tems une prison qu'il a rendue à jamais célèbre par l'exemple d'une fermeté inébranlable, et d'une constance courageuse, luttant contre l'infortune; de celui enfin dont la droiture, le savoir et l'habileté furent, pendant plus d'un demi-siècle, le guide respecté, et l'ame de notre diplomatie dans l'Orient.

BIANCHI.

LETTRE AU RÉDACTEUR DU JOURNAL ASIATIQUE.

MONSIEUR,

Vous désirez que je vous mette à même de faire connaître aux lecteurs du *Journal Asiatique* les résultats d'un Mémoire que j'ai lu dernièrement à l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sur quelques papyrus écrits en arabe, et découverts, il n'y a pas long-tems, en Égypte. Comme je ne suis pas encore déterminé à publier ce Mémoire en particulier, et

qu'il pourrait bien se passer dix ans avant qu'il parût dans la collection des Mémoires de l'Académie, je me rends volontiers à votre désir.

C'est à M. Drovetti, consul-général de France en Égypte, que je dois la communication de ces papyrus, qui ont été trouvés dans un pot de terre cuite, bien fermé, à la surface d'un tombeau; le tout enfoui dans le sable, aux montagnes de Memphis, près des pyramides de Saccara, et au lieu même d'où a été tiré le sarcophage de granit que l'on voit actuellement à Paris. Ces papyrus, de la grandeur d'une petite feuille de papier, sont au nombre de trois; chacun d'eux était roulé, et pour les lire, et en assurer la conservation, il a fallu les dérouler avec beaucoup de soin et les coller sur un carton léger, ce qui n'avait d'ailleurs aucun inconvénient, parce qu'ils n'étaient écrits que d'un côté. Deux seulement ont fixé mon attention; le troisième est dans un tel état de destruction, et l'écriture en est effacée en si grande partie, que je ne pense pas qu'on puisse en lire un seul mot. Dans les deux dont il va être question, il y a aussi des parties effacées, mais comme leur contenu est à peu de chose près le même, ils se prêtent un secours mutuel, et à l'exception de quelques mots, on les lit avec une parfaite certitude de ne pas se tromper. Ce sont deux passe-ports, dont le premier est donné à deux Égyptiens et le second à un seul. Je ne placerai ici que la traduction du premier, parce que c'est celui qui offre le moins de lacunes.

« Au nom du Dieu clément et miséricordieux. Ceci

» est un écrit donné par moi, Djaber, fils d'Obeïd,
» intendant de l'émir Abd-almélic, fils de Yézid, et
» préposé au nome de Memphis, à *Samya felibec* سميا
» فلبك imberbe, corpulent, roux, ayant le nez relevé
» en bosse, louche, incirconcis, et à *Feloudj Halbé*
» فلوج هلبه imberbe, roux, louche, incirconcis, tous
» deux habitans du monastère d'Abou-Hermès, du
» nome de Memphis, (attestant) que je leur ai per-
» mis de se transporter dans le Saïd avec leurs femmes,
» leurs provisions et leurs marchandises, jusqu'à la
» fin de schawal de l'année 133. Si donc quelqu'un
» des intendans de l'émir (que Dieu lui accorde le
» bonheur!) les rencontre, il ne doit leur opposer
» aucun empêchement........ Écrit par Ibrahim,
» le 1er jour de la lune de schawal de l'an 133. »

Au haut du papyrus, à la gauche du lecteur, on lit le mot نسخت, *il a été transcrit*.

La partie inférieure du papyrus a été roulée et retenue par quelques filamens qu'on a repliés sur la partie roulée, et arrêtée par un cachet en argile, sur lequel on lit : فوّض جابر امره الى الرحمن الرحيم *Djaber a confié tous ses intérêts au (Dieu) clément et miséricordieux.*

Le second papyrus est délivré par le même officier, et daté pareillement de schawal 133. L'objet en est le même, et le passe-port est donné comme le premier, à un habitant du monastère d'Abou-Hermès, pour voyager dans le Saïd avec sa femme, ses provisions et ses marchandises, jusqu'à la fin de schawal 133. Il est cacheté comme l'autre et avec le même sceau. Il

paraît écrit de la même main que le premier, quoique le nom de l'écrivain ait disparu.

Ces deux papyrus semblent, sans doute, au premier coup-d'œil, de bien peu d'importance; mais pourtant, sous un certain rapport, ils sont du plus grand intérêt. En effet, ils sont écrits dans le caractère nommé *Neskhi*, dont on attribue généralement l'invention au célèbre vizir Abou-Ali Ebn-Mocla, mort en l'année 326 de l'hégire, ou à son père Abou-Abd-allah Hasan, mort en 338; et comme leur date est certaine, on en doit conclure que ce caractère existait deux siècles au moins avant Ebn-Mocla. Je dis que leur date est certaine, et en effet l'authenticité de cette date est justifiée par l'histoire, qui nous apprend qu'en l'année 133, l'Égypte était gouvernée, comme on le lit sur ces passe-ports, par Abd-almélic, fils de Yézid. Voici à cet égard ce qu'on lit dans Makrizi. « Au commencement du mois de schaban 133, Abou-Aoun Abd-almélic, fils de Yézid, natif du Djordjan, fut nommé gouverneur de l'Égypte, et chargé en même-tems de l'intendance des finances, comme lieutenant de Salih, fils d'Ali. » Ainsi, à la date de nos passe-ports, Abd-almélic, fils de Yézid, gouvernait l'Égypte depuis environ deux mois. Il en conserva le gouvernement, suivant Makrizi, jusqu'à la fin de l'an 135. Il est utile encore d'observer que l'époque de laquelle ces passe-ports sont datés, coïncide avec celle de la chute des Ommiades et du commencement des Abbasides; que le dernier khalife-Ommiade avait cherché un asile en Égypte, et que le changement de

dynastie avait occasionné dans cette province des troubles et des hostilités. Il n'est pas surprenant que dans de telles circonstances, on ait soumis les chrétiens indigènes de l'Égypte à une surveillance qui peut-être n'aurait pas eu lieu dans des tems plus tranquilles.

L'écriture de nos papyrus offre encore quelques circonstances qui viennent à l'appui de leur haute antiquité. 1° On n'y voit aucun point diacritique, ce qui pour le dire en passant, rend très-incertaine la lecture et la prononciation des noms propres des Égyptiens auxquels ces passe-ports ont été donnés; 2° on y remarque, comme sur les médailles anciennes, et dans les manuscrits coufiques, l'omission de l'*élif* de prolongation, dans certains mots : ainsi on y lit كتب pour كتاب ; اجلب pour اجلاب ; ثلث et ثلثين pour ثلاث et ثلاثين

Ces papyrus sont donc les plus anciens monumens connus de l'écriture *Neskhi*, et même, si on excepte les médailles, de l'écriture arabe en général ; du moins sont-ils les seuls monumens antiques de cette écriture, qui aient une date certaine. J'oubliais de dire que le cachet est en caractères coufiques.

Je me suis étendu à cette occasion, dans le Mémoire dont je vous offre ici, Monsieur, une très-courte analyse, sur l'histoire de l'écriture chez les Arabes, et les prolégomènes historiques d'Ebn-Khaldoun m'ont fourni certaines particularités, desquelles j'ai cru pouvoir conclure, avec quelque vraisemblance, que le caractère *Neskhi* existait long-tems avant Ebn-Mocla ; qu'Ebn-Mocla ne fut point, à proprement parler,

l'inventeur d'une nouvelle écriture, et qu'il n'y eut point un passage subit du caractère coufique au caractère *Neskhi*; enfin, qu'avant le caractère coufique il y avait un autre caractère très-analogue à celui dont on fait encore usage aujourd'hui.

J'ai fait voir ensuite que la découverte de nos papyrus faisait évanouir les doutes qui pouvaient encore rester, sur l'attribution faite par M. le comte Castiglioni et par M. Frœhn, au khalife Abd-almélic, de certaines monnaies avec figures, qui offrent des légende, en caractères arabes, très-approchans de l'écriture *Neskhi*. Enfin j'ai terminé mon mémoire par une dernière observation que je vais transcrire ici.

« J'avouerai, ai-je dit, que jusqu'ici je m'étais refusé à reconnaître le nom de la ville de *Damas*, » écrit en caractères arabes, sur les monnaies avec » figures, publiées par M. l'abbé Sestini, qui les at- » tribuait à Léon le Khazare, et que M. Marchant, » dans ses mélanges de numismatique et d'histoire, » attribue au khalife Abd-almélic, et considère » *comme des essais de monnaie, dont la politique des* » *musulmans a commencé de rapprocher le style et la* » *fabrique, du système monétaire des empereurs, pour* » *en favoriser le cours*. De là aussi, suivant lui, le » mélange du grec et de l'arabe sur ces médailles. Je » ne vois plus maintenant de raison pour refuser de » reconnaître le nom arabe de *Damas* sur ces mé- » dailles, ni celui de *Tibériade* طبرية sur la monnaie » frappée sous Héraclius, où ce même nom se lit » aussi en grec. Peut-être faudra-t-il même réformer

» toutes nos idées sur la chronologie des différentes » écritures arabes, et admettre que le caractère » *Neskhi* dont on fixait l'invention au 3me siècle de » l'hégire, existait à peu près, sous sa forme ac- » tuelle, avant que les Arabes du Hedjaz reçussent » d'Anbar ou de Hira celui qui a donné naissance » au caractère coufique. Ne nous hâtons pas cependant » d'adopter cette conjecture, et sachons seulement » douter, afin de ne point opposer de préjugés aux » nouvelles découvertes que pourront nous offrir » d'heureux hasards, tels que celui auquel nous » devons les papyrus qui ont été l'objet de ce mé- » moire. »

Agréez, monsieur, l'assurance des sentimens avec lesquels je suis, etc. Le Baron S. DE SACY.

Aperçu d'un Mémoire sur la traduction persane du Mahabharata, *faite par ordre de l'empereur Djelal-eddin Mohammed Akbar, par* M. SCHULZ.

Le cabinet des manuscrits orientaux de la Bibliothèque du Roi possède, sous le numéro 11 (des manuscrits persans), un ouvrage aussi rare et précieux, qu'il est important sous bien des rapports. Je veux parler du célèbre poème samskrit, le *Mahabharata*, traduit en persan par ordre du Schah Abou'lfath Djelal-eddin Mohammed Akbar, un des plus grands princes qui aient occupé le trône des empereurs mongols. Il est surpre-

nant que personne ne se soit donné, jusqu'ici, la peine d'examiner ce manuscrit, ou d'en faire imprimer une notice, ce qui aurait bien valu, ce me semble, la publication de tel fatras érotique ou romantique persan.

Anquetil Duperron est, que je sache, le seul qui en ait parlé, quoique ce soit en passant, dans sa *Législation orientale*, et qui en ait traduit quelques morceaux, insérés dans son *Oupnek'hat*. L'essentiel de ce qu'il a dit au sujet de cette traduction se réduit à peu près aux deux assertions suivantes : premièrement, qu'elle a été faite par Abou'lfazl, le ministre secrétaire de l'empereur Akbar, ce qui est une erreur, comme on le verra par la suite ; et, en second lieu, que l'on peut en retirer beaucoup de profit pour la connaissance de la religion et de la philosophie indiennes, opinion qui, pour se soutenir, aurait besoin d'être établie bien autrement, aujourd'hui surtout que les progrès rapides faits dans l'étude du samskrit rendent possible l'accès de l'original, et dispensent les savans d'avoir recours à des traductions.

On pouvait s'attendre, à la vérité, à moins de détails encore sur notre manuscrit, dans la notice du catalogue imprimé ; mais on serait bien aise d'y trouver plus d'exactitude. On y lit, qu'il contient le « *Kitab muhaberat, i. e. liber ingentium prœliorum ;* » et que la traduction est de la composition d'Abou'lfazl, ministre d'Akbar.

Voilà tout ce que l'on a publié au sujet de cet ouvrage. Mais ce n'est certainement pas là que s'arrê-

tera la critique, même la moins exigeante. Il lui faudra des données positives, soit historiques, soit philologiques, desquelles il pourra résulter quelque lumière sur l'origine et sur le caractère de cette traduction. J'ai cru devoir recueillir ces faits pendant la lecture du *Mahabharata* persan. J'ai choisi parmi eux ceux qui m'ont paru offrir le plus d'intérêt pour les savans, et je les ai réunis dans un Mémoire que je vais livrer à l'impression. En attendant cette publication, j'ose mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques-unes de mes observations.

Le manuscrit persan, numéro 11, de la Bibliothèque du Roi, se compose de 781 feuillets, ou de 1562 pages, format grand in-folio, numérotés sur le verso, d'une main européenne; il est d'une écriture *Tâalik* de la dernière élégance; ce qui n'empêche pas toutefois, qu'on n'y trouve en beaucoup d'endroits des fautes bien graves. Il y a dans le corps de ce manuscrit plusieurs lacunes plus ou moins considérables. On en est averti quelquefois par le blanc que le copiste a laissé. Plus souvent encore, on ne les reconnaît que par le sens incomplet que présente le texte, ou même qu'en comparant la traduction persane avec l'original samskrit.

A la tête de l'ouvrage se trouve une préface de 27 pages, renfermant plusieurs renseignemens exacts et précis sur les circonstances qui ont fait entreprendre cette traduction. Il faut ne pas avoir lu ou compris cette préface, pour partager quelques erreurs qui sont encore en vogue sur plusieurs des faits qui y sont mis

hors de doute. Elle est de la composition d'*Abou'lfazl*, visir d'Akbar et auteur de l'*Aiin-akberi*, de l'*Akbarnameh*, etc. C'est en dire assez pour avertir les savans qui ont lu ces ouvrages que le style de notre préface est empreint de cette élégance, j'ose dire absurde, qui en rend si pénible la lecture ; élégance que j'aimerais beaucoup mieux appeler *turque* que *persane*, parce qu'on la rencontre bien plus souvent dans le dédale de préfaces bien turques et dans les préambules des pièces de la haute diplomatie ottomane, plutôt que dans des ouvrages persans écrits dans des tems plus approchés de la noble simplicité d'un Firdousi ou même d'un Saadi. J'ose espérer qu'après la lecture de quelques morceaux de cette préface, que j'ai insérés dans mon mémoire, on me pardonnera un jugement qui est, en quelque sorte, une révolte contre l'autorité de Williams Jones et de ces nombreux copistes qui ont tous trouvé des merveilles de beauté et d'éloquence là où, nous autres gens moins enthousiastes, ne voyons guère que des phrases péniblement travaillées, aussi riches en hyperboles que stériles en vérités.

Heureusement, nous pouvons dispenser nos lecteurs de nous suivre dans tous les détails des douze premières pages ; elles ne contiennent, en prose rimée, entremêlée de vers, que les éloges du Schah Akbar, précédés des actions de grâces et des louanges à Dieu, que tous les auteurs musulmans ont l'habitude de placer à la tête de leurs ouvrages. On me saura gré d'avoir passé sous silence toutes les qualités et toutes les ver-

tus précieuses dont le ministre a trouvé la réunion dans son prince ; on me croira peut-être sur parole, quand j'assure que le catalogue en est complet puisqu'il n'occupe pas moins de douze pages in-folio.

Ce qui nous importe le plus, c'est de savoir quels furent les motifs qui purent déterminer celui à qui s'adressent tous ces complimens obligés par l'étiquette mongole, à faire traduire en persan un des livres les plus révérés chez les sectateurs de Brahma, dont la religion est si diamétralement opposée à celle enseignée par le Prophète et professée à la cour de l'empereur des Indes. Voici les plus importans de ces motifs.

Les sectateurs de Mohammed et les adorateurs de Brahma, quoique soumis au même gouvernement, étaient loin d'oublier, sous le règne d'Akbar, leurs disputes et leurs contestations religieuses. L'acharnement des uns contre les autres était, comme nous l'apprend Abou'lfazel, à son comble. C'est ce qui frappa l'esprit sublime de l'empereur, qui n'avait au cœur que l'amélioration du sort de toutes les classes de ses sujets et dont l'œil pénétrant voyait toujours sur la même ligne l'ami et l'ennemi, le parent et l'inconnu.

وچون خاطر فیّاض بمقتضای فطرت در اصلاح احوال
جمیع طبقات برایا متوجّه است همواره در نظر دوربین دوست
ودشمن وخویش وبیگانه برابر می اید * Feuillet 6, *verso*.

Il regarda comme le meilleur moyen de ramener les esprits vers l'équité, la composition et la traduction

des livres les plus célèbres des deux partis, afin que chaque secte pût s'instruire sur les doctrines de l'autre, sans en puiser la connaissance dans les sources impures d'une tradition vague, mal comprise et troublée presque toujours par les instigations de l'esprit de passion.

Voilà assurément un grand exemple de tolérance de la part d'un de ces princes musulmans que l'esprit de parti a toujours cherché à nous représenter comme tenant dans une main le Coran et le glaive dans l'autre. J'avoue cependant, dans l'intérêt de la vérité, qu'il existe bien des raisons qui me font douter un peu de l'orthodoxie musulmane du grand Akbar. On pourrait se croire autorisé déjà à un tel doute, par plusieurs passages de notre préface, qui est sortie de la plume de son premier ministre. L'orthodoxie, par exemple, n'a jamais permis, dans aucun siècle ni dans aucune religion, « de placer sur la même ligne les gens de son avis avec les hérétiques. » D'ailleurs, j'ai observé dans presque toutes les lettres d'Akbar, qu'il a omis ordinairement dans leurs préambules la formule orthodoxe des bénédictions de Mohammed ; il a confondu ordinairement le sceau des prophètes avec tout le reste « des esprits, empreints de bonté, des prophè- » tes et des envoyés, qui ont marché dans le plus droit » des chemins et qui ont dirigé dans la meilleure des » routes (1). » Mais la preuve la plus irrécusable de son

(1) Voici le texte du passage que je viens de citer en entier, tel que je l'ai pris dans le manuscrit persan, N° 79, fonds de Gentil ; de la

hérésie résulte de la même lettre dont je viens de copier un passage. Cette lettre est adressée au roi de Portugal et se trouve en deux manuscrits de la Bibliothèque Royale, sur lesquels je l'ai copiée pour l'insérer à la suite de mon mémoire. Akbar n'y connaît pas d'actions de grâces assez expressives pour remercier Dieu « de l'avoir gratifié, par un effet de sa grâce ab-
» solue et éternelle, du plus vif désir de ne s'occuper
» que de lui et de l'exécution de sa volonté divine. Il
» expose avec douleur que la plupart des hommes de
» ce monde ne sont qu'esclaves des chaînes de l'imi-
» tation ; que chacun d'entre eux qui s'est acquis
» quelque connaissance des croyances de ses pères et
» ses grands-pères, de ses parens et des gens qu'il
» fréquente, même celui qui a jeté ses regards sur
» les preuves et sur les argumens, choisit la religion
» parmi les confesseurs de laquelle il est né et a été
» élevé ; de sorte que lui échappe le noble profit
» qui résulte des examens entrepris par la raison hu-
» maine », et il avoue avec complaisance que lui-même suit « une toute autre route en fréquentant les savans
» de chaque classe d'homme et en profitant des paro-
» les précieuses et des idées sublimes de chacun d'entre
» eux. » C'est aussi pour s'instruire encore davantage

Bibliothèque du Roi, et corrigé d'après le N° 49, fonds d'Anquetil.

درود نامعدود هدایهٔ ارواح طیبهٔ معاشر انبیا ورسل که سالکان
اصوب طرق و هادیان اصلح سبل اند عموما و خصوصا *

sur la religion chrétienne, qu'il demande dans cette lettre au roi de Portugal, la traduction persane et arabe des Évangiles, des Psaumes et du Pentateuque, si toutefois il en existait une, comme il l'avait entendu dire.

Il se trouve effectivement à la Bibliothèque Royale, les manuscrits du fonds de M. Brueys, n° 91, une traduction des quatre Évangiles, faite, comme il est dit dans le catalogue, par ordre d'Akbar. Je l'ai examinée et j'en donnerai, dans un autre endroit, une notice, seulement pour montrer qu'elle est sans aucune importance.

Après cette digression, que je ne crois pas sans intérêt pour quelques-uns de nos lecteurs, je dois retourner à l'analyse de la préface d'Abou'lfazel.

(La suite au Numéro prochain.)

Notice du Dictionnaire et de la Grammaire persane publiés par les soins de S. M. le roi d'Oude.

Les Musulmans qui habitent les provinces soumises à la domination, ou seulement tributaires de la Compagnie anglaise des Indes orientales, attachent, comme on sait, une grande importance à l'étude de la langue persane, langue douce, harmonieuse, illustrée par les ouvrages d'un grand nombre d'écrivains classiques, et exclusivement employée à la rédaction des actes de chancellerie et des traités diplomatiques, dans la majeure partie de l'Indostan.

Pour parvenir à la connaissance de cette langue, il ne suffit pas de pouvoir se rendre un compte vague des principes élémentaires de l'art de la parler et du sens des mots les plus usuels, il faut encore avoir la facilité d'étudier, dans un traité raisonné, les règles de la grammaire et de la prosodie, et surtout être mis à portée de consulter un dictionnaire qui présente avec exactitude l'orthographe, la prononciation et le sens des expressions de toute nature qu'on peut rencontrer dans les bons auteurs.

Tel est le but que paraissent s'être proposé les rédacteurs de l'ouvrage qui nous occupe, et dont nous allons essayer de donner une idée sommaire.

Cet ouvrage est intitulé : *Ferhenghi Refa'at missemmi Heft Colzoum*, c'est-à-dire, la science de l'élévation nommée les *Sept-Mers* (1).

Le premier volume se compose d'une préface contenant : 1° des actions de grâces et des louanges du Tout-Puissant, qui, suivant nos lexicographes, est adoré chez tous les peuples, bien que *sous des noms différens ;* 2° l'énumération des qualités brillantes qui caractérisaient le Prophète, et particulièrement l'éloge de *son style éloquent;* 3° l'exposé des motifs pour lesquels ce dictionnaire a été composé, des sources où l'on a puisé, et des secours qu'on a

(1) Par ce nom de *mers*, les auteurs entendent les sept volumes grand in-folio dont se compose l'ouvrage entier; les autres divisions et subdivisions sont désignées sous le nom de *fleuves*, de *rivières*, de *ruisseaux*, etc.

trouvés dans l'appui et dans la protection du prince dont il sera question ci-après.

A la suite de cette préface, viennent quatre chapitres et un paragraphe, contenant tous les mots qui commencent par l'une des cinq premières lettres de l'alphabet. Ces mots sont, pour le 1[er] volume, au nombre de. 5800.

Le 2[e] volume en contient, sous six lettres ou divisions. . . . . 4108.

Le 3[e], sous cinq divisions. . . . . 4148.

Le 4[e], sous sept divisions. . . . . 3918.

Le 5[e], sous trois divisions. . . . . 2505.

Le 6[e], sous six divisions. . . . . 2233.

Total des lettres ou des divisions comprises dans le dictionnaire. . . . . 32.

Total des mots dont il offre l'explication, 22712.

Le septième volume, divisé en cinq parties, renferme, 1° un traité de grammaire; 2° des fragmens en prose et en vers; 3° des règles sur la prononciation et sur l'art de connaître la signification des mots; 4° l'art de la composition, aussi nommé la *Perfection du langage persan ;* 5° l'explication de la prosodie, celle du rhythme, de la cadence, etc.

Pour donner une idée de la manière dont les matières sont disposées dans le dictionnaire, nous ferons remarquer que non-seulement les mots y sont rangés par ordre alphabétique, en commençant par la première lettre; mais encore que cet ordre est observé en sens inverse, c'est-à-dire, en admettant que le lecteur veuille chercher le mot par la lettre qui le termine.

Supposons, par exemple, que les rédacteurs du dictionnaire eussent voulu nous donner, d'après leur système, l'explication du mot français *Acacia;* ils l'auraient rangé dans la classe de ceux qui commencent et qui finissent par un *a*. *Abandon* se trouverait au nombre de ceux qui commencent par un *a* et qui finissent par un *n*, et ainsi des autres.

La prononciation et la significatiou des mots sont expliquées, en persan, d'une manière en général claire et précise, soit au moyen de périphrases, soit au moyen d'équivalens puisés dans la langue arabe, ou, s'il faut en croire nos lexicographes, tirés des livres écrits en *Zend* et *Pazend*, c'est-à-dire, en ancien persan. De tems en tems, des citations en prose ou en vers éclaircissent le sens des expressions douteuses. Ce qui ajoute beaucoup de prix à ce dictionnaire, c'est qu'indépendamment des mots qu'on trouve ordinairement dans les ouvrages du même genre, on peut chercher dans celui-ci la désignation spécifique de diverses productions tirées des trois règnes de la nature, la véritable orthographe d'un grand nombre de noms propres d'hommes et de lieux, la situation de diverses contrées du globe, et la description de ce qu'elles offrent de plus curieux; en sorte que cette dernière partie de l'ouvrage forme une espèce de dictionnaire géographique qui peut être infiniment utile, surtout pour la connaissance des pays voisins de la ville où l'ouvrage fut composé.

Cette ville est celle de Luknow, située dans le pays de Oude, sur le Goomty, l'un des nombreux

affluens qui se jettent dans le Gange. Voisin du Népâl, de Delhy, d'Agra, et d'Allah-Abad, ce pays est un des plus fertiles de l'Inde; les jardins qui entourent Luknow sont tellement délicieux, qu'à en croire l'auteur, ou plutôt les auteurs de l'ouvrage qui nous occupe, « si le prophète Énoch avait vu ces » jardins, jamais il n'eût voulu retourner en paradis, » et sans doute il eût dit : *Ceci vaut mieux.* »

Selon les mêmes auteurs, Constantinople, Cazbin, Ispahan, n'offrent rien qui soit comparable à la résidence célèbre de Luknow, surtout depuis qu'elle obéit aux lois du prince actuellement régnant, qui l'a dotée d'un grand nombre d'établissemens utiles, embellie d'une foule d'objets d'agrément, et qui a réparé ses édifices anciens et modernes; prince dont l'équité, la sagesse, la bienfaisance et le savoir, sont au-dessus de tout éloge.

On lit dans la préface dont nous avons sommairement extrait les détails qui précèdent, que le prince dont il vient d'être parlé, est monté sur le trône le mardi 22 du mois de Redjeb, l'an de l'hégire 1229, (ce qui répond au 27 juin 1814), et qu'il s'appelle *Sultan Abou'lzafar-Moezz-eddin-Chah-Zéman-Ghazy-eddin-Haïder.*

C'est sous sa direction et par ses ordres que le *Ferhenghi-Refa'at* a été imprimé.

A le considérer sous le rapport purement matériel, bien que les caractères arabes dont on s'est servi n'offrent pas à beaucoup près les formes élégantes qu'on remarque dans les beaux manuscrits persans,

on peut dire que l'exécution typographique de cet ouvrage fait infiniment d'honneur à l'intelligence des ouvriers indiens qui en ont été chargés. Le texte en est pur et correct, et un errata, placé à la fin du volume, prouve que les fautes, en général peu importantes qu'on y rencontre, ont été relevées avec soin.

Il nous reste à dire un mot du degré d'intérêt que peut inspirer cet ouvrage, sous le rapport de sa rareté. On lit, en persan, à la fin du dernier volume, que l'impression en a été terminée le jour de la fête (des sacrifices), c'est-à-dire, le 10e de la lune de Zou'l-Hadjéh, 1237, ce qui correspond au vendredi 17 août 1821. Il est donc probable que le peu de tems écoulé depuis cette publication, et la distance qui nous sépare de Luknow, ont empêché qu'il en parvînt jusqu'à ce jour plus de deux exemplaires en France (1); et en effet, il n'en existait aucun jusqu'à ce jour, soit dans la bibliothèque du Roi, soit dans celle de feu M. Langlès, qui, comme on sait, était fort riche en ce genre.

D'après ces diverses considérations, nous ne craignons pas d'avancer que le *Ferhenghi-Refa'at* est un ouvrage aussi curieux pour les amateurs de beaux livres qu'important pour les orientalistes. Ces derniers y remarqueront, il est vrai, quelques omissions es-

---

(1) L'un de ces exemplaires vient d'être déposé, par ordre du gouvernement, à la Bibliothèque Royale; l'autre appartient à M. le baron Silvestre de Sacy.

sentielles, mais ils y trouveront, nous n'en doutons pas, un grand nombre d'éclaircissemens utiles, et l'explication d'une quantité considérable de mots et de choses qu'ils chercheraient vainement ailleurs.

AMÉDÉE JAUBERT.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 4 juillet 1825.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société.

M. CHAUMETTES DES FOSSÉS, ancien consul-général de Suède.

M. le marquis DE L'ÉPINAY.

Séance du 1er Août 1825.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société.

M. Auguste DENHAM, à Gibraltar.

M. JOHN MAHARG, à Dublin.

M. Alex. NICOLL, professeur d'hébreu en l'université d'Oxford.

M. DE VILLEBOIS, maître des requêtes, administrateur de l'Imprimerie royale.

M. Eugène Coquebert de Montbret continue à communiquer les extraits des *Prolégomènes historiques* d'Ibn-Khaldoun.

M. Schulz lit une notice sur une traduction persane du poëme samskrit intitulé *Mahabharata*, faite par ordre de l'empereur mongol Akbar, et dont il existe des manuscrits à la Bibliothèque du Roi.

Sur la proposition d'un membre, le mémoire de M. Schulz est renvoyé à l'examen de MM. Chézy, Jaubert et Burnouf qui rendront compte au conseil de l'examen qu'ils en auront fait, et proposeront les moyens d'en faciliter la publication.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 4 Juillet 1825.

Par M. le baron de Sacy, *Annals of Oriental Litterature*, 3 cahiers in-8°.—Par sir John Philippart, *The East India military Calendar*, etc., 2 vol. in-4°. Londres, 1824. —Par M. Garcin de Tassy, *The Missionnary's portable Christmas Box*, ou *Prospectus du système orthoépigraphique du docteur Gilchrist.* —Par la Société de Géographie, N°s 21, 22 et 23 de son *Bulletin.* — Par la Société Biblique de Paris, N°s 35 et 36 de son *Bulletin.* — Par Mme la duchesse de Richelieu, *Portrait de feu M. le duc de Richelieu.*

Séance du 1er *Août* 1825.

Par la Société Biblique des Pays-Bas, *Ancien et Nouveau Testament en malai*, 3 vol. in-8° rel. —Par la Société Protestante de Paris, N° 37 de son *Bulletin.* — Par M. le comte de Stirling, *Journal of the British embassy to Persia*, etc., *also Dissertation upon the antiquities of Persepolis*, by W. Price. Londres, 1825. Vol. I, in-4° oblong. —Par M. de Montgéry, *Traité des fusées de guerre nommées autrefois* Rochettes, *et maintenant fusées à la Congrève.* 1 vol. in-8°, planches, 1825. — Par M. Frœhn, *Chrestomathie tartare*, par Chalfin. Casan, 1822. — Par M. Schmidt, *Recherches sur l'histoire des peuples de l'Asie*

Centrale, et surtout des Mongols et des Tibétains (en allemand). Pétersbourg 1824, in-8°.

Dans sa séance publique et annuelle, du 29 juillet dernier, l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, sous la présidence de M. Raynouard, a procédé à la distribution des prix qu'elle met tous les ans en concours, et qui cette année intéressaient tous plus ou moins directement la littérature orientale, et l'histoire des opinions philosophiques et religieuses répandues autrefois en Asie.

L'Académie avait proposé pour sujet de l'un des prix qu'elle devait adjuger dans cette séance, de *rechercher l'origine et la nature du culte et des mystères de Mithra*; de *déterminer leurs rapports avec la doctrine de Zoroastre et les autres systèmes religieux répandus dans la Perse*; de *décrire les cérémonies et les emblèmes de ce culte*; de *faire connaître l'époque et les causes de son introduction et de son extension dans l'empire romain*; d'*indiquer les changemens qu'il y a éprouvés en se combinant avec les opinions religieuses et philosophiques des Grecs et des Barbares*; *enfin, d'en tracer l'histoire aussi complétement qu'il sera possible, d'après les auteurs, les inscriptions et les monumens de l'art.*

Le prix a été adjugé au Mémoire enregistré sous le n° 2, et qui porte pour épigraphe : *Cujusvis hominis est errare*.... Cicer. Tuscul. 1. cap. XVII.

L'auteur est M. Félix Lajard, membre de l'Académie Royale des sciences, lettres et arts de Marseille, de la Société Impériale des naturalistes de Moscou, et membre de la Société Asiatique de Paris.

L'Académie a jugé aussi devoir citer honorablement le Mémoire enregistré sous le n° 1, et qui porte pour épigraphe ces mots tirés du *Zend-Avesta*, traduction française d'Anquetil-Duperron : *Je fais Izeschné à Mithra.*

L'Académie avait proposé pour sujet d'un autre prix qu'elle devait adjuger dans la même séance, de *comparer*

les doctrines des diverses sectes des Gnostiques et Ophites, en s'attachant spécialement à leurs caractères essentiels; de rechercher les origines de ces sectes, et d'en déterminer, autant qu'on le pourra, la succession; d'examiner quelle influence elles ont pu exercer sur les autres sectes contemporaines, soit religieuses, soit philosophiques.

Aucun des Mémoires envoyés au concours n'a paru à l'Académie réunir toutes les conditions nécessaires pour mériter le prix.

L'Académie aurait désiré que les auteurs de ces Mémoires, qui n'ont point assez développé les rapports des opinions des Gnostiques avec les doctrines orientales, eussent fait beaucoup plus d'usage du Zend-Avesta, des livres des Sabéens publiés par M. Norberg, et remplis d'opinions qui se rattachent évidemment aux sectes gnostiques. Cette partie très-importante de la question est restée presque intacte.

L'Académie a néanmoins jugé digne d'une mention honorable le Mémoire enregistré sous le n° 3, qui porte pour épigraphe : Ω Τιμόθεε, τὴν παρακαταθήκην φύλαξον; ἐκτρεπόμενος τὰς βεβήλους κενοφωνίας, καὶ ἀντιθέσεις τῆς ψευδωνύμου γνώσεως. Saint Paul, in Iª Epistola ad Timotheum, cap. VI, *v.* 20; et le mémoire enregistré sous le n° 2, ayant pour épigraphe : *Les opinions des Gnostiques n'étaient qu'un platonisme christianisé, comme le platonisme n'était lui-même que le magisme.* (Abbé Foucher, Traité historique de la religion des Perses.)

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de *quinze cents francs*. Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1er avril 1826. Ce terme est de rigueur.

Le septième volume des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres est achevé d'imprimer, et il sera incessamment mis en vente. Indépendamment des mémoires sur la littérature ancienne et des notices historiques sur la

vie et les ouvrages de cinq des membres de l'académie, qui ont été lues dans le cours des années 1818 à 1822, par M. Dacier, secrétaire perpétuel; ce volume contient six mémoires, tous relatifs à l'histoire ou à la géographie de l'Orient. Nous allons en donner une indication très-sommaire.

1° *Sur la vie et les opinions de Lao-tseu, philosophe chinois du sixième siècle, avant notre ère*, par M. Abel-Rémusat. Nous avons déjà inséré dans le *Journal Asiatique*, t. III, p. 3 et suivantes, un extrait considérable de ce mémoire, lu dans la séance publique de l'Académie, du 28 juillet 1820; cet extrait est tout-à-fait propre à donner une idée suffisante de l'importance et de la nouveauté des matières qui sont contenues dans cet ouvrage.

2° *Sur la Nature et les Révolutions du droit de propriété territoriale en Égypte, depuis la conquête de ce pays par les Musulmans, jusqu'à l'expédition des Français*, par M. le baron Silvestre de Sacy. Ce mémoire, qui traite de cette partie intéressante du droit public, sous la domination des Ayoubites et des Mamelouks, est le complément des travaux entrepris depuis long-tems sur cette matière par son savant auteur, et qui ont été publiés il y a plusieurs années dans la même collection.

3° *Sur la dénomination de* Portes caspiennes, caucasiennes, sarmatiennes *et* albaniennes, *appliquées aux défilés de la chaîne du Caucase, et sur le* mons Caspius *des systèmes géographiques d'Eratosthène et d'Hipparque*, par M. le baron Walcknaer. L'auteur fait voir que ce n'est point à tort que les anciens ont appliqué le nom de *Portes Caspiennes* au grand défilé qui traverse par le milieu la chaîne du Caucase et qui conduit de l'ancienne Sarmatie dans la Géorgie. Il serait facile d'ajouter aux observations du savant auteur qui sont toutes justes et concluantes.

4° *Recherches sur la ville de Kara-Koroum, avec des éclaircissemens sur plusieurs points obscurs de la géographie de la Tartarie pendant le moyen âge*, par M. Abel-Rémusat. Ce mémoire est accompagné d'une copie figurée d'une carte chinoise, qui représente toute la partie de la

Tartarie située au nord-ouest de la Chine. Indépendamment de la fixation exacte de la position de l'ancienne capitale de l'empire de Tchingiz-khan, restée inconnue jusqu'à présent, on y trouve beaucoup de discussions intéressantes et de nombreux extraits relatifs à la géographie de l'Asie Centrale, tirés des livres chinois.

5° *Mémoire sur un traité fait entre les Génois de Pera et un prince des Bulgares*, par M. le baron SILVESTRE DE SACY. Ce mémoire, composé à l'occasion d'un traité resté inédit dans les archives de Gênes, intéresse l'histoire du Bas-Empire et celle de l'empire ottoman. On y a joint des pièces diplomatiques et quelques extraits historiques en turk. Le prince qui conclut ce traité avec les Génois, et qui est resté inconnu aux historiens, y prend le nom de *Juanchus fils de Dobordize.* On essaye de prouver qu'il est le même qu'un prince bulgare appelé Iouanka par les Annales ottomanes, qui avait régné dans une partie de la Bulgarie, nommé peut-être *Dobridjé* du nom de son père.

6° Un second mémoire *sur les Relations politiques des princes chrétiens, et particulièrement des rois de France avec les empereurs mongols*, par M. ABEL-RÉMUSAT. Ce second mémoire traite particulièrement des *relations diplomatiques des Chrétiens avec les rois de Perse de la race de Tchinggiz, depuis Houlagou jusqu'au règne d'Abou-saïd.* On y a joint des *fac-simile* des lettres d'Argoun et d'Oldjaitou au roi de France Philippe-le-Bel, dont les originaux existent aux Archives Royales de France. Il a déjà été plusieurs fois question de ces recherches importantes dans le *Journal Asiatique* (t. I, pap. 62 et 129, et t. VI, pag. 372).

Errata du dernier Cahier (Juillet.)

Page 5, ligne 7, *Au lieu de* avant J.-C., *lisez* après J.-C.
— 5, — 8, *Au lieu de* av. notre ère, — de notre ère.
— 25, — 9, *Au lieu de* 35 et demi, — 53 et demi.
— 26, — 15, *Au lieu de* Bara. — Nara.

JOURNAL ASIATIQUE.

Aperçu d'un Mémoire sur la traduction persane du Mahabharata, *faite par ordre de l'empereur Djelal-eddin Mohammed Akbar;* par M. SCHULZ.

(Suite.)

IL y avait, continue le ministre, parmi les partisans de chacune de ces deux sectes, des gens qui répandaient dans le peuple des doctrines fausses, en substituant leurs inventions aux lois des anciens. Ils cachèrent, tantôt par ignorance, tantôt par irréligion, ces livres et les préceptes des philosophes, comme cela convenait le mieux à leurs propres désirs et à leurs mauvais penchans. On devait donc tout faire pour préserver le monde des erreurs de ces soi-disant sages et savans. C'est pourquoi l'empereur ordonna que :

« Le livre *Mahabharata*, qui est sorti de la plume de gens d'une haute intelligence, et qui renferme la plupart des croyances premières et secondaires des brahmes de l'Inde, parmi lesquels il n'y a point de livres plus grand et plus distingué que celui-ci ; que ce livre, dis-je, fût traduit par les savans de chacune de ces deux sectes, et par les gens versés dans les langues de chacune des deux nations, réunis en bonne

harmonie et en bonne intelligence, sous l'inspection d'auteurs habiles et d'hommes célèbres et justes. »

بنا بر این حکم عالی شد که کتاب مهابارت که رقم زدهٔ ارباب مهارتست و بر اکثر اصول و فروع معتقدات براهمه هندی اشتمال دارد و معتبرتر و بزرگتر و مفصلتر از آن کتابی درین طایفه نیست دانایان هر دو فریق وزبان دانان هر دو طایفه از روی ایتلاف و اتفاق یکجا نشسته بمعرفت مصنفان ماهر و مشرفان عادل بعبارت عامه یاب ترجمان نمایند

Folio 6, *verso*.

Aveuglés par l'esprit de parti, observe Abou'lfazel, et menés par des coryphées, sur les traces desquels tout le monde marche chez eux, les Indiens sont plus attachés à leur religion qu'on ne peut se l'imaginer. Ils croient, les uns faute de discernement, les autres pervertis par leurs passions injustes, que leurs dogmes sont exempts de toute imperfection. Ils ne font donc que suivre, les yeux fermés, ceux qui les ont précédés, ou bien leurs maîtres, qui les empêchent d'examiner leurs doctrines, et qui les affermissent dans leurs croyances absurdes. Une des conséquences qui en devaient nécessairement résulter, fut que les musulmans de l'Inde, qui n'avaient aucune connaissance de ce qu'il y a de noble et de précieux dans les doctrines et dans les sciences des Indiens, s'imaginèrent que cette nation ne professait que des absurdités. Ils la repoussèrent donc avec un dédain sans bornes.

ومنتسبان دین احدی که بر شرایف مطالب و نفایس علوم آنها اطلاعی نیست اینطایفه را صاحب ترهات محض دانسته بی حد وقیاس انکار اینطایفه مینمایند *

Voilà ce qui détermina encore l'empereur Akbar à faire traduire le *Mahabharata*, qui contient tout ce qu'il y a de bon et de mauvais dans les croyances des Indiens.

«L'esprit sublime du *schah*, ajoute la préface, avait en vue, en même tems, l'accroissement des connaissances de ses sujets musulmans. Il y avait, dit-elle, parmi ceux-ci, beaucoup de gens qui, ne s'étant jamais instruit, ni sur l'histoire des autres nations, ni sur celle de la leur, et n'ayant jamais eu aucune connaissance des livres historiques des Chinois, des Indiens, des musulmans eux-mêmes, s'étaient persuadés que le monde n'existait que depuis sept mille ans. Le *Mahabharata* pouvait donc bien les préserver de telles erreurs; il pouvait leur montrer, remarque le vizir, que l'origine du monde se perd dans l'antiquité la plus reculée, et qu'il est impossible de remonter à la source d'où sont dérivées toutes les sciences et toutes les connaissances humaines.

» Considérant cela, on rassembla une réunion de savans, connaisseurs de langues, distingués par une érudition abondante et par leur attachement à la religion, aussi éloignés d'une haine et d'une opiniâtreté injustes, qu'ils étaient près de l'équité et de l'impartialité. Ils traduisirent le livre susdit, après l'avoir

étudié et approfondi, par des expressions claires et par des termes usités. »

بناء على هذا جمعی از دانشوران زبان دان که بوفور دانائی
و کثرت تدین باتصاف داشته از تعسف و عناد دور و بانصاف
و اعتدال نزدیک بوده اند جمع شده کتاب مذکور را از روی
تامل و تعمق بعبارات واضحه و کلمات مانوسه ترجمه
کردند * Folio 6, *recto*.

Il faudrait n'avoir pas lu des passages aussi clairs que le sont ceux que je viens de traduire, pour croire que ce fut Abou'lfazl que l'empereur chargea de la traduction du *Mahabharata*. Abou'lfazl ne fit que composer la préface (comme il le dit en termes assez précis) pour donner plusieurs renseignemens sur le livre même, et pour y mettre au commencement un résumé ou un aperçu général des principaux objets que renferme le poëme.

Comme il doit être intéressant pour la critique de cette traduction, de savoir si ceux qui furent chargés de sa dernière rédaction étaient *brahmes* ou *mahométans*, j'ai cru devoir soigneusement traiter cette question dans ce mémoire. Voilà les résultats de mes recherches.

Les fréquentes *omissions* de quelques formules religieuses, assez souvent répétées dans l'original sanskrit; telles que l'invocation de plusieurs divinités indiennes et la suppression du mystérieux *Oum* que l'on remarque par exemple, à la tête de la première section du *Ma-*

habharata sanskrit, donnent lieu de croire, dès le commencement de cette recherche, que l'on doit regarder des savans musulmans comme les auteurs de cet ouvrage. On a aussi retranché, dans cette traduction, tous les éloges qui sont sans cesse prodigués dans l'original aux *Vedas*. De même la lecture de ces derniers, et celle du *Mahabharata*, y est recommandée, dans l'ouvrage persan, beaucoup moins souvent qu'on ne l'a fait dans le texte indien.

Une seconde preuve qu'il faut attribuer à des musulmans la traduction du *Mahabharata*, ou au moins la dernière redaction de cet ouvrage, me paraît résulter d'une foule d'expressions aussi étrangères à la terminologie religieuse des Indous, qu'elles sont familières à la piété et à la dévotion musulmanes.

J'y compte par exemple toutes ces formules de louanges, d'actions de grâces, etc., ajoutées au nom de Dieu, que l'on rencontre partout dans les ouvrages musulmans et qui ne manquent pas non plus dans notre manuscrit, où on les trouve à chaque instant en abondance. Les formules الله جلّ جلاله * — حضرت حق سبحانه و تعالى * — الله عزّ و جلّ * ne sauraient se trouver dans aucun livre musulman en plus grand nombre que dans la version du *Mahabharata*; elles y sont même employées quelquefois dans des endroits où leur contraste avec la mythologie indienne les rend presque absurdes; comme quand on lit à la page 20, *verso*, dans la traduction d'un épisode du poëme où il s'agit de l'*Agni*, c'est-à-dire de la personnification du feu,

آتش بفرمان حق سبحانه و تعالی بسخن آمد و کفت *

« Le *feu*, par ordre de Dieu très-haut et très-glo-
» rieux, se mit à parler et dit. »

Mais, sans m'arrêter à d'autres passages, j'en rapporterai ici un seul qui prouvera suffisamment, je crois, que les auteurs de cette traduction n'étaient pas brahmes. Ce passage renferme une observation polémique très-mal placée, en vérité, au beau milieu de la traduction.

On venait de lire dans celle-ci, que les Pandous, après leur arrivée à la cour de leur oncle, ne furent pas reconnus dans le premier moment comme descendans légitimes du roi défunt. Alors, continue le texte, des voix se firent entendre du haut du ciel pour les proclamer les enfans de Pandou, et une pluie de fleurs vint tomber sur eux : voilà ce qui semble évidemment un peu trop fort à la gravité musulmane, et ce qui lui fit échapper l'observation suivante, que l'on a insérée à tort et à travers, dans le corps du texte traduit :

مخفی نماندکه امثال این سخنان که آفتاب و ماه
فرزندان دارند یا از آسمان کل بارید یا آواز نقاره آمد
هیچ معقول نیست واین حکایات رابجهة کرمی هنکامه
نوشته اند اولا بر عاقلان ظاهراست که اینها وقوعی ندارد *

Folio 16, *verso*.

« Il faut remarquer que des contes semblables à

» ceux-là, que le soleil et la lune eussent des enfans, » où qu'il eût plu des fleurs, ou que le son du tam- » bour eût été entendu du haut du ciel, ne sont point » raisonnables. On a composé de telles fables pour » attirer plus de monde. Mais tout homme d'esprit » voit bien que ces choses-là n'ont point de réa- » lité. »

Abou'lfazl a mis à la tête de son résumé un exposé des quatre grandes époques, ou des *Yugas* des Indiens. Je l'ai rapporté et traduit en entier dans ma notice; je lui emprunte ici seulement l'observation que c'est l'an 995 de l'hégire, ou l'an 1586 de l'ère chrétienne, qu'il composa la préface; on peut donc regarder en même tems cette époque comme celle où fut faite notre traduction.

A la suite de ces renseignemens chronologiques, l'au- teur a ajouté quelques notions sur la doctrine indienne de la création du monde; doctrine que le peu d'espace qu'il lui pouvait consacrer, l'empêcha de bien déve- lopper. Cet abrégé est suivi de celui de l'histoire des Pandous et des Kourous, qui ne contient non plus rien qui ne soit déjà connu par les écrits de plusieurs sa- vans anglais et allemands.

Je donnerai dans mon mémoire les deux traités par lesquels Abou'lfazl a terminé sa préface, savoir : l'*Histoire de l'origine du Mahabharata*, d'après les traditions indiennes, et l'index des 18 sections dont se compose le poëme, et qui renferme le nom de chacune, ainsi que le nombre des *slokas* et un résumé succinct des faits principaux qui y sont racontés. J'a-

jouterai à ce dernier morceau diverses notices tirées de la traduction même.

J'ose espérer que cet index étant ainsi changé, offrira un aperçu ou un tableau général de la suite des actions et des doctrines les plus importantes renfermées dans le *Mahabharata*.

La traduction de ce poëme est écrite, en général, en persan bon et pur.

Mais on doit s'attendre à beaucoup d'expressions indiennes, dans un ouvrage persan composé aux Indes et à la cour des successeurs de Genghiskhan; on ne sera pas étonné même d'y rencontrer quelquefois des mots tartares. J'ai trouvé cependant le nombre de ces derniers beaucoup moins considérable dans le *Mahabharata*, qu'il ne l'est dans le *Akbar-nameh*, composé presqu'en même tems à la cour d'Akbar. (Manuscrit de la Bibl. du Roi, fonds d'Anquetil, 93). J'en cite comme exemple les mots turcs ايلچيان ambassadeurs, et اردو camp, fol. 34, *verso* et 128 *verso*.

Quant aux mots indiens, on en trouve à chaque page. Souvent ils sont expliqués par leurs équivalens en persan, ou par des gloses explicatives, plus ou moins longues. J'ai ajouté à la notice un tableau représentant le mode de transcription adopté par les traducteurs persans. J'y ai rapporté en même tems plusieurs des gloses persanes dont je viens de parler, elles sont pour la plupart de peu d'importance. Comme dans les commentaires modernes, elles manquent presque toujours là où il y a réellement des difficultés à lever, tandis

qu'elles viennent en grand nombre, lorsqu'elles sont inutiles et qu'elles ne peuvent servir qu'à embrouiller des choses simples et fort claires par elles-mêmes.

Au reste, j'ai cru que la meilleure manière de faire connaître au public le caractère et les qualités de cet ouvrage, était d'accompagner ma notice de plusieurs morceaux que j'en ai extraits et traduits. J'ai choisi pour cela : 1° la traduction persane de l'épisode de Nala et Damayanti, dont le texte sanskrit, publié en 1819 par M. Bopp, est entre les mains de tout le monde. On n'aura qu'à comparer le beau travail de ce dernier à la traduction persane, pour se former une idée assez juste de l'exactitude ou des défauts de celle-ci.

Cet épisode sera suivi : 2° du *Dialogue de Bhrighou et de Bharadvadja*, pris dans la douzième section du *Mahabharata*, et renfermant la discussion philosophique des questions les plus importantes qui se rattachent au système du panthéisme indien.

J'espère que l'on ne voudra pas me faire l'objection que ce n'est pas par des morceaux détachés que l'on peut juger de l'ensemble d'un ouvrage aussi vaste que l'est le *Mahabharata*. Ceux qui seraient assez injustes pour m'adresser un tel reproche, auraient oublié, sans doute, que pour obtenir un résultat aussi complet qu'ils le demandent, il ne s'agirait de rien moins que de collationner près de deux mille pages grand in-folio de la traduction persane, avec les cent mille slokas dont se compose le texte de l'original sanskrit. Or, les résultats que l'on pourrait se flatter d'obtenir d'une entreprise aussi longue et aussi pénible, seraient-

ils bien proportionnés au travail et au tems qu'il faudrait nécessairement y consacrer? Ce serait bien le cas, je crois, de trouver, avec Abou'lfazl, trop longue la lecture du *Mahabharata*, et de s'écrier avec lui :

سبحان الله العلى العظيم كه سخن باين دورودرازى و باين اعجوبكى وطرفكى در ساير تواريخ مختلفه عالم ظاهر نيست واثرى ازين كفتكوى بديع درميان طبقات عالم نى *

« Que Dieu soit loué de ce qu'il n'existe plus une » histoire aussi longue et prolixe (large), aussi merveilleuse et singulière, dans les différentes annales » de l'univers, et qu'il n'y a plus de traces d'une loquacité aussi étrange parmi les habitans du monde ».

F. E. Schulz.

Mémoire sur le traité fait entre Philippe-le-Hardi et le roi de Tunis, en 1270, pour l'évacuation du territoire de Tunis par l'armée des Croisés.

La mort de saint Louis, arrivée le 25 août 1270, avait jeté le découragement dans l'ame des Français qui étaient campés devant Tunis, et qui, affaiblis par le défaut de vivres et par la maladie, étaient peu en état de résister aux musulmans. L'arrivée de Charles, roi de Sicile, avec une flotte chargée de renforts et de provisions, ranima un peu les espérances de l'armée, et un avantage assez considérable obtenu par ce prince

sur les musulmans, vint à propos pour relever le courage des croisés, et pour faire perdre aux infidèles la confiance que leur avait inspiré l'état de faiblesse et de consternation des chrétiens. Dans ces circonstances, le roi de Tunis crut plus prudent d'acheter la paix, et d'éloigner, à force d'argent, les dangers dont sa capitale était menacée. Ce prince, qui se nommait Abou-Abd-allah Mohammed, occupait depuis dix-huit ans le trône de Tunis. Plusieurs de ses ancêtres avaient commandé dans cette partie du continent africain, pour les Almohades, souverains de l'Afrique et de l'Espagne; mais son père, Abou-Zacaria, était le premier de sa famille qui, profitant de la faiblesse des Almohades, s'y était rendu indépendant. Il avait joui de son usurpation pendant ving-trois ans, et avait étendu sa domination sur Trémésen, Ségelmesse et Ceuta. Son autorité était aussi reconnue en Espagne, à Séville, Xativa, Malaga et Grenade. Son fils, en succédant à sa puissance en l'année même où saint Louis était descendu en Égypte et s'était emparé de Damiette, avait aussi hérité d'immenses trésors. Almostanser (car il avait pris ce surnom en montant sur le trône), fier de sa puissance et de ses richesses, avait cessé, depuis cinq ans, de payer le tribut auquel le royaume de Tunis était assujéti envers la Sicile; mais l'inquiétude que lui inspirait la présence des croisés avait changé ses dispositions, et il eût volontiers sacrifié une partie de ses trésors pour se délivrer de ses justes alarmes. Il fit donc proposer aux assiégeans un accommodement. La plupart des princes et

des seigneurs de l'armée chrétienne n'étaient pas éloignés de prêter l'oreille à ces propositions. Si nous en croyons Guillaume de Nangis, auteur contemporain, Philippe-le-Hardi eût mieux aimé poursuivre son entreprise contre Tunis; il lui semblait facile de s'emparer de cette ville, et une fois maître de la place, il l'aurait rasée, pour ne point affaiblir, en y laissant une forte garnison, l'armée chrétienne qui devait de là porter ses armes en Syrie, et il aurait abandonné les côtes d'Afrique. Toutefois, il céda sans peine à l'avis des rois de Navarre et de Sicile, et se laissa persuader par l'espoir de recevoir une très-forte somme des ennemis de la religion, pour l'indemnité des frais qu'avait coûtés cette expédition, et en outre de riches présens. La paix, ou plutôt une longue trève, fut convenue entre les chrétiens et les musulmans; mais ce parti déplut en général à l'armée, qui ne partageait pas l'indemnité, et qui avait compté sur le pillage de Tunis, ville riche et commerçante. On murmura surtout contre le roi de Sicile, qu'on accusait d'avoir sacrifié les intérêts communs à son avantage particulier, et de n'avoir accueilli les propositions du prince musulman, que dans l'espoir de voir rétablir le tribut annuel que Tunis payait précédemment au royaume de Sicile, et dont il avait inutilement réclamé le rétablissement et les arrérages depuis plusieurs années. « Mais, dit l'historien de Philippe-le-Hardi, dont je traduis exactement les expressions, ces reproches n'avaient point de fondement, et n'étaient que l'effet de cette ignorance présomptueuse qui porte

d'ordinaire la multitude, incapable d'apprécier ce qu'exigent les circonstances, à embrasser le parti de l'opposition contre ceux qui ont la conduite des affaires. » Quoi qu'il en soit en thèse générale de cette réflexion de l'annaliste, qui sans doute était bonne pour le siècle où il écrivait, il semble du moins que pour le cas particulier auquel il l'applique, elle était très-bien fondée. Entre tous les princes croisés, Philippe-le-Hardi était assurément celui qui avait les plus forts motifs de désirer un accommodement : il devait souhaiter qu'il lui fût permis de renoncer avec honneur à une entreprise hasardeuse, qui avait été conseillée plutôt par un zèle mal entendu que par la prudence, et où saint Louis et une grande partie de son armée avaient succombé à une funeste maladie, et de revenir en France, où sa présence, au commencement d'un nouveau règne, ne pouvait être indifférente. L'histoire ne peut donc lui faire aucun reproche sur le parti qu'il prit dans ces circonstances, quoique les événemens malheureux qui accompagnèrent le retour de la flotte chrétienne en Europe, aient pu lui inspirer des regrets.

Guillaume de Nangis nous a fait connaître, tant dans sa *Grande Chronique* que dans son *Histoire de Philippe-le-Hardi*, les conditions du traité conclu entre les princes croisés et le roi de Tunis, et son récit paraît avoir servi de base à celui de tous nos historiens. Pour ne pas surcharger ce mémoire de citations qui pourraient paraître superflues, je me bornerai à rappeler ce qu'en dit l'auteur de l'*Histoire de la Diplo-*

matie française, qui cite comme unique autorité Guillaume de Nangis. Suivant cet écrivain, on convint, de part et d'autre, d'une trêve de dix ans, dont les clauses principales furent :

Que le roi de Tunis paierait au roi de France et à ses barons les frais de la guerre ;

Que les chrétiens établis dans le royaume de Tunis y vivraient en liberté, avec les mêmes franchises que les naturels du pays ;

Qu'il leur serait permis d'y avoir des églises où l'on pourrait prêcher la religion chrétienne ;

Qu'il serait libre aux mahométans de l'embrasser ;

Que les marchands chrétiens pourraient trafiquer à Tunis, aux mêmes conditions que les autres marchands ;

Qu'on relâcherait, de part et d'autre, tous les prisonniers ;

Que le roi de Tunis paierait au roi de Sicile, pendant quinze ans, le double du tribut auquel il s'était soumis depuis long-tems, et qu'il donnerait, avant le départ des croisés, les arrérages des cinq années qu'il n'avait point payées.

Ce traité, ajoute M. de Flassan, dans la position difficile où se trouvait l'armée française, ravagée par la peste, parut très-avantageux, d'autant plus que l'objet principal de la croisade, qui était la propagation du christianisme en Afrique, se trouvait rempli.

Deux choses, dans les conditions ainsi énoncées de ce traité, auraient dû paraître extraordinaires, et auraient pu éveiller l'attention de la critique. On aurait

eu droit de s'étonner d'abord qu'en convenant d'une trève qui ne devait durer que dix années, le roi de Tunis s'engageât à payer pendant quinze ans le tribut réclamé par le roi de Sicile, et qui était un des motifs, ou du moins un des prétextes de la guerre; et en second lieu, que le roi de Tunis eût accordé aux chrétiens la faculté de faire des prosélytes parmi les musulmans. Cette dernière clause surtout n'aurait pas dû être admise facilement, puisque, dans la vérité, rien n'est plus directement opposé à la législation musulmane, qui condamne sans rémission les apostats à la peine de mort, et qu'on ne saurait, je pense, citer aucun exemple d'un prince musulman qui se soit soumis à une semblable condition. Nous savons, il est vrai, qu'un souverain de l'Égypte, Hakem, après avoir contraint les juifs et les chrétiens à se faire musulmans, leur permit de revenir à la profession de leur première religion. Mais Hakem était un extravagant, qui se conduisit en cela par un pur caprice, comme quand il ordonna le massacre de trente mille chiens, parce qu'un de ces animaux avait effrayé l'âne qui lui servait de monture, ou quand il défendit aux cordonniers de faire des souliers pour les femmes; et son exemple ne prouve rien (1).

---

(1) Il y a dans l'histoire de la dynastie des Almohades, un traité qui contient de la part du prince musulman des engagemens plus extraordinaires encore que ceux dont il s'agit ici; mais les circonstances dans lesquelles se trouvait ce prince, chassé de ses états, et la conduite qu'il tint après y être rentré, expliquent ce que ces stipula-

Toutefois, la clause dont nous attaquons l'authenticité est attestée par Guillaume de Nangis, et par quelques autres chroniqueurs, qui s'expriment même à cet égard plus fortement que ne l'a fait M. de Flassan; car, suivant eux, le roi de Tunis s'engagea à permettre que des monastères chrétiens fussent construits dans toutes les villes de ses états; que la religion catholique y fût prêchée partout, et par toute sorte de personnes; enfin, que tous ceux qui le voudraient pussent se faire baptiser sans être exposés pour cela à aucune recherche. Il y a plus, un autre chroniqueur nous assure que le roi de Tunis s'engagea à entretenir trois mille homme au service des chrétiens, quand ils feraient la guerre dans la Terre-Sainte.

A ces témoignages, en apparence si concluans, la critique aurait pu opposer une lettre écrite le 11 novembre 1270, au moment même où l'armée chrétienne quittait le port de Tunis, par un chapelain du roi, et adressée à Mathieu, abbé de Saint-Denis, un des régens du royaume auxquels saint Louis avait confié l'administration pendant son absence, et que Philippe-le-Hardi avait confirmé dans leurs fonctions. Dans cette lettre, qui contient les détails les plus circonstanciés sur les négociations qui précédèrent ce traité, l'issue de ces négociations, les clauses

---

tions ont d'extraordinaires, et on peut mettre en question s'il était vraiment musulman.

du traité et la forme de sa ratification, on lit seulement, en ce qui concerne l'exercice de la religion chrétienne dans le royaume de Tunis, que le roi a promis que les chrétiens pourraient librement établir leur résidence et posséder des biens dans les principales villes de ses états, et qu'il leur serait permis d'avoir dans ces mêmes lieux des églises, dans lesquelles ils pourraient prêcher publiquement.

Les conditions du traité, telles que les rapporte le témoin occulaire, auteur de la lettre dont nous venons de parler, prouvent évidemment que le roi de Tunis redoutait l'armée des croisés, et se trouvait réduit à une grande extrémité. Mais elles ne présentent aucune clause invraisemblable et inconciliable avec les devoirs rigoureux d'un prince musulman, comme serait celle qui aurait autorisé les sujets mahométans à embrasser la religion chrétienne, et à recevoir le baptême, sans encourir par cette apostasie aucune peine. La permission de prêcher est limitée aux chapelles des chrétiens domiciliés dans le royaume de Tunis, et, quoiqu'en général les souverains musulmans permettent difficilement à leurs sujets chrétiens de construire de nouvelles églises, ou de rebâtir celles que le tems ou des accidens ont détruites, cette rigueur est plutôt l'effet du fanatisme, que l'exécution d'une loi précise et généralement reconnue.

J'ai dû consulter les historiens orientaux, pour m'assurer si leur récit ajouterait de nouvelles circonstances à celui des écrivains de l'Occident, ou jeterait quelque lumière sur ce sujet. Parmi ceux aux-

quels j'ai eu recours, un seul rapporte un fait assez important pour mériter quelque discussion. Suivant lui, le roi de Tunis ayant eu avis du dessein du roi de France qui devait venir mettre le siége devant sa capitale, fit tous les préparatifs convenables pour sa défense, et en même tems il envoya à saint Louis des ambassadeurs pour lui demander la paix; il joignit à cette demande pacifique une somme de 80,000 pièces d'or : le roi de France accepta la somme, et ne se désista point de son entreprise. Personne, certes, ne croira que saint Louis se soit rendu coupable d'une action aussi basse : toutefois, il ne me semble pas difficile d'entrevoir ce qui a pu donner lieu à ce récit. Joinville nous apprend que le roi de Tunis avait envoyé plusieurs fois des ambassadeurs à saint Louis, et qu'une de ces ambassades avait eu lieu l'année même où le roi s'embarqua pour sa seconde croisade. Il paraît aussi, par le récit du sénéchal de Champagne, que le prince musulman mettait beaucoup d'intérêt à se concilier l'amitié du roi de France, et que, pour cela, il feignait de n'être pas éloigné d'embrasser la religion chrétienne. Peut-être est-il permis de supposer qu'en cultivant l'amitié de saint Louis, le roi de Tunis avait pour but de s'en faire un appui contre le roi de Sicile, Charles, frère du roi de France, auquel Abou-Abd-allah refusait de payer le tribut accoutumé, et dont il redoutait la vengeance. Quel que soit au surplus le motif de sa conduite, il n'est guère douteux que ces ambassades ne fussent accompagnées de présens, et ces présens ont pu être convertis, dans l'opi-

nion de l'historien musulman, en une somme offerte pour des stipulations de paix.

Tous les écrivains que j'ai cités, reconnaissent unanimement qu'il fut fait un traité entre Philippe-le-Hardi et le roi de Tunis; quoiqu'ils ne soient pas entièrement d'accord sur les clauses de ce traité; mais aucun d'eux ne paraît avoir vu cet acte. Il existe cependant dans les archives du royaume; il est vrai qu'il est écrit en langue arabe, mais il est surprenant qu'on n'ait pas fait attention à la note latine écrite au dos de cette pièce, et qui en indique suffisamment l'objet. Ce traité était déposé dans le même carton qui contenait les *Lettres des Empereurs Mongols* qu'a publiées récemment M. Abel-Rémusat, et la lettre de Tamerlan à Charles VI que j'ai fait connaître il y a quelques années. Il est écrit sur une grande feuille de parchemin, et scellé d'un grand sceau de cire rouge, attaché avec des lacs de soie rouge et verte, et portant une légende arabe.

J'ai mis sous les yeux de l'Académie la traduction entière de ce traité, qui est beaucoup trop long pour trouver place dans l'extrait de mon mémoire. J'en donnerai seulement une très-courte analyse, me bornant à faire connaître exactement les clauses qui concernent l'exercice de la religion chrétienne dans les états du roi de Tunis.

Les parties contractantes sont : d'une part, les rois de France, de Sicile et de Navarre; et de l'autre, le roi de Tunis, qui prend le titre de *khalife* et de *prince des croyans*.

On y stipule d'abord sûreté et protection entières pour les sujets du roi de Tunis, qui se trouveront, pour le commerce, dans les états des rois chrétiens, sur terre comme sur mer : les rois chrétiens ne fourniront aucun secours aux ennemis du roi de Tunis.

Pareilles garanties sont accordées par le roi de Tunis aux chrétiens qui résideront ou trafiqueront dans ses états.

Les moines et les prêtres chrétiens pourront demeurer dans les états du prince des croyans, qui leur donnera un lieu pour y bâtir des monastères et des églises, et y enterrer leurs morts; lesdits moines et prêtres prêcheront et prieront publiquement dans leurs églises, et serviront Dieu suivant les rites de leur religion, et ainsi qu'ils ont coutume de le faire dans leur pays.

Les marchands des états des rois susdits, ou des autres pays, qui sont établis dans les états du prince des croyans, observeront, dans toutes leurs transactions, leurs usages accoutumés; on leur restituera tout ce qui leur a été pris, et tout ce qu'ils avaient en dépôt chez les habitans, ainsi que les créances qu'ils avaient à exercer.

Les prisonniers seront rendus de part et d'autre.

On stipule ensuite tout ce qui concerne l'évacuation du territoire de Tunis, et dans cette stipulation sont expressément comprises les troupes qui pourraient arriver après la conclusion du traité, et nominativement le prince Édouard d'Angleterre.

La durée de la trêve est convenue pour quinze an-

nées, à partir du commencement de novembre 1270.

L'indemnité pour les frais de la guerre est fixée à 210,000 onces d'or, chacune desquelles équivaut, est-il dit, à 50 pièces d'argent de leur monnaie, pour le poids et pour le titre : une moitié sera payée comptant, et l'autre moitié sera répartie sur deux années solaires, à partir de la date des présentes, et sera acquittée par portions égales à la fin de chacune des deux années.

Le roi de Tunis donnera aux princes chrétiens, pour la somme dont il reste débiteur, des cautions qui devront être prises parmi les négocians chrétiens.

Dans le traité sont compris Baudouin, empereur de Constantinople; Alphonse, comte de Toulouse; Guy, comte de Flandre; Henri, comte de Luxembourg, et tous les comtes, barons et chevaliers présens.

Les moines, prêtres et évêques sont pris à témoins de tout le contenu du traité.

Après la conclusion de l'acte et sa date, mais avant les signatures des témoins musulmans, se trouve la stipulation particulière au roi de Sicile, en ces termes :

« Il est ajouté aux présentes conventions, qu'il sera payé au très-illustre Charles, par la grâce de Dieu, roi de Sicile, pour les cinq années passées, finissant à la date des présentes, la somme qui était payée ordinairement à l'empereur ; il sera également payé audit roi très-illustre, à compter de ce jour, et en avant, par chaque année, le double de ce qui était payé à l'empereur. »

Cet acte, dont l'authenticité ne saurait être contestée, donne lieu cependant à quelques questions philologiques ou chronologiques, dont j'ai dû, en les exposant à l'Académie, indiquer la solution et développer les conséquences. Elles ne sont pas sans importance pour la littérature orientale, devenue aujourd'hui l'objet de recherches et d'études multipliées dans toute l'Europe, et dont le cercle s'étendra toujours d'autant plus qu'on y consacrera des efforts plus nombreux et plus assidus; mais elles ne sont pas de nature à trouver place ici, et je me contenterai de dire en finissant, que les Archives du royaume contiennent encore d'autres documens arabes, qui appartiennent au règne de Philippe-le-Hardi, et que nos historiens paraissent avoir ignorés entièrement. Mon intention est de les faire connaître à l'Académie, et d'ajouter ainsi l'intérêt de notre propre histoire à tant d'autres motifs, mieux appréciés de nos jours, qui recommandent à la jeunesse avide d'instructions, l'étude des langues de l'Orient. SILVESTRE DE SACY.

Recherches sur la religion de Fo, professée par les bonzes Ho-chang *de la Chine, par* DESHAUTERAYES (1).

La religion que nous allons décrire est originaire

(1) La plupart des ouvrages composés par le savant Deshauterayes, professeur d'arabe au collége de France, mort en 1795, sont restés

des Indes; son auteur est ce *Boud* ou *Bouda* si connu à la Chine sous le nom de *Fo*, et au Japon sous celui de *Chaka*. Cette secte ayant depuis plusieurs siècles passé le Gange, s'est étendue depuis ce fleuve jusqu'au Japon, embrassant dans cette vaste étendue de terrain, la Tartarie au nord, le royaume de Siam au sud, plusieurs autres royaumes entre le Gange et la Chine, la Chine même et le Japon.

Les bonzes chinois qui la professent s'appellent bonzes *Hochang*, et forment la deuxième secte des trois qui ont cours à la Chine.

Les chinois surnomment Fo, *Chekia-mouni*; le nom de *Boud* ne leur est pas non plus inconnu, mais leur manière de le prononcer le défigure beaucoup; et ceux qui ne sont point au fait de la manière dont les Chinois estropient les noms étrangers, auraient peine à croire que *Poussaa* prononcé à la chinoise est la même chose que *Bouda*, nom qu'ils donnent à *Chekia-mouni* avant qu'il devînt *Fo*; cependant *Poussaa* vient de *Poutisaato*, mot indien prononcé à la chinoise, et *Pouti*

---

inédits. Il en existe un certain nombre parmi les manuscrits de la Bibliothèque du Roi; mais la plupart sont restés inachevés, de sorte qu'il est presqu'impossible d'en entreprendre la publication. On doit d'autant plus le regretter, que Deshauterayes joignait à la connaissance littéraire de la plupart des langues de l'Asie, un judicieux esprit de critique qui rend toutes ses productions très-remarquables. Nous comptons insérer successivement dans le *Journal Asiatique*, les fragmens des écrits de cet homme laborieux et trop modeste, qui pourront être publiés, et qui seront de nature à intéresser les amateurs de la littérature orientale. N. DU R.

n'est autre chose que *Boud*, car les Chinois n'ayant point la prononciation du *B*, ni du *D*, y suppléent par les lettres *P* et *F*, dont leurs organes ne peuvent marquer la différence. A l'égard de *Fo*, ce n'est pas un nom appellatif : c'est un nom de dignité, un titre d'honneur. Il y a eu plusieurs *Fo* avant *Chekia-mouni*, et il y en aura encore d'autres après lui ; *Fo*, selon les bonzes, est un diminutif de *Foto*, mot qu'ils disent être indien ; en suivant cette opinion que je pense être vraie, *Foto* serait donc encore une autre mauvaise prononciation de *Bouda* ? Quoi qu'il en soit, ils entendent par ce terme, la nature intelligente. Pour ce qui est du nom propre *Chekia-mouni*, *Chekia* signifie *puissant*, et *mouni* ou plutôt *mani*, *précieux*, *pierre précieuse*. Au reste les Japonais prononcent *chaka*; ceux du Boutan, *chakia*; chaque peuple se conformant à son idiome particulier ; mais c'est toujours la même personne.

Cette secte est celle dont les missionnaires disent que la doctrine est double : l'une extérieure, qui admet le culte des idoles, enseigne la transmigration des ames et défend de manger de ce qui a eu vie ; l'autre intérieure ou secrète, qui n'admet que le vide ou le néant, qui ne reconnaît ni peines ni récompenses après la mort, qui veut qu'il n'y ait rien de réel, que tout ne soit qu'illusion, et qui regarde la transmigration des ames dans le corps des bêtes, comme un passage figuré de l'ame aux affections et inclinations brutales de ces mêmes bêtes ; doctrine qui à cet égard serait toute morale, comme ayant pour objet la vic-

toire de l'ame sur ses affections déréglées, s'il pouvait y avoir une morale réelle où il n'y a rien de réel.

Cette secte s'adonne beaucoup à la contemplation, mais à une contemplation incompréhensible dont le but est un anéantissement qui va jusqu'à détruire l'être.

Cet anéantissement doit-il être entendu au pied de la lettre ou dans le sens moral ? est-il réel ou mystique? C'est une question qui ne peut être discutée qu'après une lecture méditée de cet ouvrage qui est un extrait littéral des livres de cette religion. Le style chinois est obscur et serré, la doctrine dont il s'agit est fort abstraite, deux grands obstacles pour la clarté et l'intelligence d'un ouvrage littéralement traduit ; mais, en ces sortes d'ouvrages, il vaut mieux, ce me semble, conserver scrupuleusement le sens aux dépens de l'agrément, que de l'amplifier élégamment aux dépens de la vérité. J'ai tâché cependant de le rendre le plus intelligible que j'ai pu sans en altérer le sens : 1° en arrangeant les matières de façon que ce qui peut manquer à la clarté puisse être suppléé par le bon ordre ; 2° en ajoutant quelques transitions ou petits préambules pour préparer le lecteur aux matières qui suivent, et en faisant de tems en tems quelques courtes réflexions sur celles qui précèdent ; mais j'ai observé scrupuleusement de distinguer ces additions du texte par des crochets.

Histoire de Fo-Chekia-Mouni.

La 24e année du règne de *Tcheou tchao ouang*,

au 8e jour du 4e mois (1027 ou 1028) avant l'ère chrétienne, il parut plusieurs prodiges. L'empereur consulta là-dessus *Sou yeou*, premier président du tribunal des mathématiques. Un grand saint, répondit *Sou yeou*, naît dans l'Occident, et tant de prodiges pronostiquent qu'après plus de mille ans la religion fameuse de ce saint pénétrera dans cet empire. Ce fut précisément dans ce moment que *Fo* naquit.

La 52e année du règne de *Mou ouang*, empereur de la dynastie des *Tcheou*, au 15e jour du second mois (948 ou 949 avant l'ère chrétienne), il parut plusieurs prodiges. L'empereur consulta à cette occasion le premier président du tribunal des mathématiques, nommé *Houto*, qui répondit : Un grand Saint s'éteint dans l'Occident ; et précisément dans ce même moment *Fo* s'éteignait.

Ce que nous venons de dire est un récit des bonzes, duquel il n'est fait aucune mention dans les histoires chinoises. Le songe suivant se trouve à la vérité dans l'histoire, à l'endroit où elle traite des bonzes, mais elle ne l'assure pas ; elle dit seulement : On le raconte ainsi, c'est ainsi que nous l'avons reçu. Voici ce songe.

La 3e année de *Ming ti*, empereur de la dynastie des seconds *Han*, régnant sous le titre de *Young ping* (61 de l'ère chrétienne), il lui apparut en songe un grand homme de couleur d'or qui avait seize pieds de haut, et qui, tout brillant de lumière, vola dans la cour du palais. L'empereur consulta sur ce songe les grands de sa cour ; le grand-maître du palais, nommé *Fou yi*,

répondit : J'ai ouï dire qu'on adorait dans l'Occident un homme appelé *Fo*, qui acquit autrefois la sagesse; ne serait-ce pas ce même homme dont l'image s'est présentée à Votre Majesté ? L'empereur dépêcha dans l'Occident le chef des docteurs, nommé *Ouang-soun*, et avec lui dix-sept autres envoyés pour en rapporter le culte de *Fo*.

Ces députés étant arrivés chez les *Yue chi* (Tartares qui étaient alors les maîtres de l'Inde, comme les Tartares mogols le sont aujourd'hui), rencontrèrent deux brahmes dont l'un s'appelait *Chekia motem* et l'autre *Chofalam*, et les amenèrent à la Chine avec des images de *Fo Chekia mouni*, peintes sur une toile fine des Indes, et quarante-deux chapitres des livres canoniques indiens qu'ils mirent avec les images sur un cheval blanc; ils arrivèrent à *Lo-yang*, ville impériale de la Chine, la 10e année de *Young-ping* (l'an 67 de l'ère chrétienne). Alors seulement les Chinois furent en possession des trois choses précieuses; savoir : *Fo*, la religion de *Fo* et l'institut des bonzes Ho-chang. L'empereur demanda à *Chekia motem* pourquoi *Chekia mouni* n'avait pas voulu naître à la Chine. *Chekia motem* répondit : Le royaume *Kiapolivei* est situé au centre de toutes les terres du monde, et c'est dans ce royaume que tous les *Fo* sont nés. Tous ceux qui ont du goût pour la sagesse y viennent renaître, et par une première conversion vers *Fo* ils y acquièrent la véritable sagesse. Les hommes des autres contrées n'avaient rien en eux qui pût attirer *Fo* : c'est pourquoi il ne leur est pas apparu; mais son éclat et sa

splendeur se répandent jusqu'à eux, car chez les uns en cent ans, chez d'autres en mille ans et chez quelques autres après plus de mille ans il naît des saints qui leur annoncent l'illustre religion de *Fo* et les convertissent. Tout ceci est tiré du discours de *Posieloun*. Peu de tems après l'introduction du culte de *Fo* à la Chine, il s'éleva sur son sujet une grande dispute; mais, l'empereur ayant fait apporter les livres de cette religion et ceux des autres sectes, et les ayant tous fait jeter au feu pour terminer ce différend par un coup d'éclat, tous se trouvèrent brûlés excepté ceux de la religion de *Fo*, ce qui mit fin à la dispute et fit fleurir cette religion.

Généalogie de Chekia-Mouni.

Sanmoto, le premier de tous les rois que les hommes élurent, transmit son royaume par ses descendans à *Chichensevang*, issu de lui à la trente-troisième génération; celui-ci fut le premier de tous qui obtint la dignité de pontife et régna sur les quatre terres ou grandes îles dont le monde est composé; depuis ce roi jusqu'au roi *Sessekievang*, 1,010,056 rois en droite ligne ont tenu l'empire du monde. Le roi *Sessekievang* eut quatre fils, *Cingfan*, *Péfan*, *Houfan* et *Kanloufan*; le roi *Cingfan* eut deux fils, *Siitato* et *Nanto*; le roi *Péfan* eut aussi deux fils, *Tichaa* et *Nantikia*; *Houfan* eut de même deux fils *Ouileouto* et *Potilihia*; enfin *Kanloufan* eut aussi deux fils, *Onanto* et *Aipotato*.

Süitato, fils de *Cingfan*, eut un fils unique nommé *Loheouto*; *Süitato* céda son royaume à son second frère *Nanto* et se mit sous la conduite et la discipline d'un brame nommé *Kiutan*: il prit ensuite l'habit des brames et fut surnommé le petit *Kiutan*; de là le nom de *Kiutan* devint le nom propre de la famille de *Süitato*. De plus le quatrième fils d'un roi de cette race, nommé *Yimo*, se retira dans les montagnes *Pinsoué*: le roi *Yimo* son père l'ayant appris, dit en soupirant: Mon fils est un homme véritablement *chekia*, c'est-à-dire *puissant*. Le *Fo* dont il s'agit ici avait donc pour nom de race *Ché* ou *Chékia* en chinois, *Chaka* en japonais, ce qui en indien veut dire *puissant*. Son nom d'enfance était *Süitato*, et il fut aussi appelé comme par mignardise *Mouni* ou plutôt *Mani* qui en langue indienne veut dire *pierre précieuse*. Ainsi le nom de famille *Chékia* lui venait du fils du roi *Yimo* dont il descendait, le nom de *Süitato* de son ancien aïeul qui portait ce même nom, et le nom de *Kiutan* de la famille brame *Kiutan* dont ce même *Süitato* avait autrefois pris le nom.

Un fort long espace de tems s'étant écoulé depuis la régénération présente du monde, lorsque l'âge de l'homme se trouva réduit à cent ans dans la neuvième période moyenne, *Chekia mouni*, le *Fo* d'aujourd'hui, naquit. Mais, avant de renaître, son nom était *Chenhoeipoussaa* en chinois, ou *Poutisaato* en indien prononcé à la chinoise; car en indien, au lieu de *Pouti* il faudrait prononcer *Boud* comme il a déjà été remarqué. Ce *Chenhoeipoussaa*, qui, par les lois de la transmigra-

tion, avait déjà paru plusieurs fois dans le monde sous différens noms, sous différens personnages et en divers tems, ayant enfin mis le comble à ses mérites, était passé dans le ciel appelé *Teoulèu*, qui est le quatrième des six cieux de la cupidité dont nous parlerons dans la suite. Étant dans le ciel, comme le moment marqué qu'il devait devenir *Fo* s'approchait, il fut annoncé par cinq présages; alors *Chenhoeipoussaa* tint ce discours aux habitans des cieux dont il était le maître : Je vous apprends que mon origine est aussi ancienne que les éternelles révolutions des régénérations du monde (c'est-à-dire que je suis éternel et improduit), mais ce n'est qu'à cette seule vie nouvelle que je vais prendre, qu'il est attaché de délivrer et de sauver tout ce qui respire : il faut donc que j'aille renaître dans l'île ou terre appelée *Yenfouti* (c'est l'Inde Orientale). Comment et en quelle famille convient-il de naître ? Alors les habitans des cieux ayant tenu conseil sur ce sujet, il fut conclu qu'il naîtrait dans le royaume *Kiapilowei*, situé au milieu des mondes, dans la famille du roi *Cingfan*, dont la femme vertueuse et chaste s'appelait *Moyé*. Pour l'exécution de ce conseil, il se glissa sous l'apparence d'un éléphant blanc dans le sein de cette reine lorsqu'elle dormait, et dix mois après, c'est-à-dire le huitième jour du quatrième mois de l'année il sortit du sein de sa mère par le côté droit. Il fut reçu sur une fleur d'une espèce de *nénuphar* qui est en grande vénération aux Indes, et d'abord levant la main droite, il s'écria d'une voix terrible : Je suis le seul vénérable sur la terre et dans les cieux.

Dès qu'il fut né on l'appela *Siitato*, qui en indien signifie *subitement heureux*. Mais nous l'appellerons toujours de son nom ordinaire *Chekia* jusqu'à ce qu'il parvienne à la dignité de *Fo*. Sept jours après sa naissance, la reine *Moyé* sa mère mourut, et s'en alla droit au ciel, où elle prit naissance sous le nom de *reine qui conserve la nature*. Sa mère étant morte, sa tante, sœur de sa mère, lui servit de nourrice : elle s'appelait *Mohopotoupoti*, *Moho* en indien, *Maha* veut dire *grande*. Elle convoqua des brames pour tirer l'horoscope de l'enfant : ce qu'ils en dirent surprit et réjouit en même temps son père putatif ; ayant été présenté au temple dédié *au ciel des contens d'eux-mêmes*, toutes les statues des dieux se levèrent devant lui par honneur, et se prosternant à ses pieds, l'adorèrent, ce qui étonna extrêmement son père. A sept ans, le roi son père lui donna pour maître un habile brame qui avoua tout aussitôt que son disciple en savait plus que lui comme ayant la science infuse. Devenu plus grand, le roi voulut éprouver aux exercices la force de son fils : entre autres choses on lui présenta un arc très-fort que personne ne pouvait bander ; il le banda aisément et en décocha une flèche. A dix-sept ans on lui donna pour femme une fille très-vertueuse nommée *Yechoutolo*, avec laquelle il n'eut aucun commerce, vaquant toujours à la contemplation. Son serviteur fidèle s'appelait *Onanto*. *Chekia* se tenait toujours enfermé dans le palais de son père ; il demanda enfin la permission de s'aller promener. Dans sa première promenade, il rencontra un vieillard tout

courbé : c'était le chef des cieux qui s'était ainsi déguisé et qui continua de se déguiser en d'autres formes dans les promenades suivantes. La vue de ce vieillard lui fit faire des réflexions sur le triste état où l'on se trouvait en vieillissant, et ces réflexions l'engagèrent à retourner promptement au palais. Dans une deuxième promenade il rencontra un malade : les reflexions qu'il fit sur les maladies dont il pouvait être atteint comme les autres hommes, le déterminèrent à raccourcir encore plus sa promenade. Le roi, surpris d'un retour si prompt, comprit bien que son fils n'aimait pas le monde, et craignant qu'il n'embrassât la vie religieuse, il lui donna pour l'en détourner un brame courtisan, qui devait l'accompagner quand il sortirait. A la troisième promenade, il rencontra un mort que l'on conduisait au bûcher; le brame, le voyant extrêmement frappé de ce triste objet, prit occasion de lui dire que tous les rois qui avaient embrassé la vie religieuse, ne l'avaient fait qu'après avoir goûté les cinq genres de voluptés, qui consistent dans la jouissance des richesses, des plaisirs charnels, des plaisirs de la bouche, de la gloire mondaine ou de la réputation, et de ce qui peut satisfaire la curiosité, et il l'exhorta d'en faire autant jusqu'à ce qu'il eût engendré un fils pour lui succéder. *Chekia* répondit : Je ne conçois aucun véritable plaisir dans les cinq genres de voluptés que vous dites, et la crainte que me donnent la vieillesse, les maladies et la mort m'empêchent de m'y attacher ; mais, ajouta-t-il, ces rois dont vous parlez, dans quelle voie sont-ils enfin

entrés? ne roulent-ils pas pour leurs cupidités en des corps de démons, ou de bêtes, ou d'hommes? Pour moi, dit-il, je veux éviter par la fuite des voluptés les peines de ces transmigrations?

Dans une quatrième promenade qu'il fit, il rencontra un religieux mendiant; l'ayant interrogé, le religieux répondit : Il n'y a rien de durable ici-bas; je nourris mon ame de la sainte doctrine, afin qu'après avoir traversé le fleuve des peines de ce monde, je me trouve à l'autre bord qui est celui de la *sagesse* et de la félicité.

Chekia, que ses trois premières promenades avaient attristé, se sentit consolé dans celle-ci; il prit donc la résolution de quitter le monde et d'embrasser l'état religieux. Le roi, s'en apercevant, fit tout ce qu'il put pour l'en détourner; il engagea même la femme de son fils et plusieurs autres femmes de mettre tout en œuvre pour le distraire de son dessein: sur quoi *Chekia* dit à son père : Ne faut-il pas un jour se séparer de tout ce qu'on aime? Permettez-moi donc d'embrasser la vie religieuse. Le roi n'y consentant pas, *Chekia* ajouta: Je me rendrai à vos volontés, si vous pouvez remplir ces quatre souhaits qui m'occupent sans cesse : 1° de ne jamais vieillir; 2° d'être exempt de maladie; 3° de ne pas mourir; 4° de n'admettre aucune différence dans tous les êtres. Qui le pourrait? dit le roi. Et voyant qu'il ne pouvait pas le réduire par raison, il ordonna aux gardes des portes de la ville de l'empêcher de sortir; et ensuite, comme il le pressait de donner du moins un successeur au royaume, avant de se faire religieux, *Chekia*, poussant son doigt contre le sein de

sa femme, elle conçut aussitôt un fils nommé *Sohou* ou *Soheoulo*, qui dans ce même moment descendit du ciel pour passer dans son sein.

Chekia avait alors dix-neuf ans, et le tems qu'il devait renoncer au monde étant venu, les chefs des cieux, après s'être prosternés devant lui, le firent sortir miraculeusement par une des portes de la ville sans que les gardes s'en aperçussent. Dès qu'il se vit en liberté, il alla dans une forêt, où d'abord il se coupa les cheveux, comme avaient fait avant lui les autres *Fo*, et se revêtit de l'habit de brame. A cette nouvelle le roi dépêcha vers lui pour le faire revenir; mais ce fut inutilement. *Chekia*, devenu brame, se transporta dans une retraite d'hommes immortels, où, apercevant les uns mettre toute leur espérance dans les herbes et les fleurs, les autres n'user que d'écorces pour tout soulagement, d'autres ne se repaître que de fruits et de fleurs, d'autres adresser leur culte au soleil ou à la lune, ou à l'eau, ou au feu, d'autres se coucher sur des épines, d'autres dormir tout près du feu ou de l'eau, d'autres encore ne manger qu'une fois par jour, et d'autres une fois seulement de deux jours en deux jours, tous enfin se tourmenter étrangement, il leur demanda en vue de quoi ils vivaient de la sorte. Ceux-ci lui répondirent : En vue de renaître dans les cieux. Il leur répliqua : Quoiqu'on jouisse dans les cieux d'une joie pleine et entière, cependant, quand le terme de cette félicité est accompli, il faut de nouveau subir les lois de la transmigration et par conséquent retomber dans la misère; pourquoi donc vous

tant tourmenter pour n'obtenir en récompense qu'un nouvel état misérable? *Chekia*, abandonnant ceux-ci, courut d'un côté et d'autre, traversant sans peine les montagnes et les vallées ; et, ayant rencontré, dans un désert, des pénitens contemplatifs occupés de l'immortalité, il leur demanda quel art ils employaient contre la nécessité de naître, de vieillir, de devenir malade et de mourir. Ils lui répondirent : La naissance de tout ce qui respire vient d'un principe d'ignorance ; ce principe d'ignorance vient de la négligence ; celle-ci de la stupidité, de la contagion de l'amour ; celle-ci de la vapeur subtile des cinq plus petites choses. Cette vapeur vient des cinq grandes choses ; celles-ci de l'avarice, de la concupiscence, de l'indignation, de la colère et de tous les divers genres de vices. De là vient que tout ce qui vit roule comme dans un cercle de naissance, de vieillesse, de maladie, de mort, de tristesse et de souffrances. Je comprends bien les causes que vous apportez de la vie et de la mort, dit *Chekia ;* mais quel moyen employez-vous pour anéantir l'une et l'autre ? Ceux, répondirent-ils, qui entreprennent d'abolir entièrement la vie et la mort, doivent se livrer à la plus profonde contemplation ; or la contemplation se divise en quatre degrés : le premier est de ceux qui, se réveillant comme en sursaut de leur assoupissement et se dépouillant tout-à-coup du vice et des erreurs de leurs fausses opinions, conservent pourtant encore l'idée de ce réveil, c'est-à-dire regardent encore en arrière ; le deuxième, de ceux qui, ayant chassé l'idée de réveil, ressentent de cette

action une certaine joie humaine et imparfaite; le troisième, de ceux qui, rejettant cette joie vaine, changent, par la rectification des *sens*, l'esprit en une joie parfaite et radicale, et par conséquent tiennent encore à l'être; le quatrième enfin, de ceux qui, ne ressentant ni joie ni douleur et ne participant plus aux sens, jouissent d'une véritable tranquillité d'esprit. Ceux-là possèdent l'avantage de ne plus rien imaginer. Ils ne tiennent plus à l'imagination ni au corps, ils se plongent dans le vuide; ils n'imaginent plus qu'il y ait des choses différentes et opposées entre elles; ils entrent dans le néant; les images ne font aucune impression chez eux; ils se trouvent enfin dans un état où il n'y a ni imagination ni *inimagination*, et cet état s'appelle la délivrance totale et finale de l'être: c'est là cet heureux rivage où les philosophes s'empressent d'arriver.

Chekia, s'apercevant que cette prétendue délivrance finale ne pouvait pas consister dans cet état d'*inimagination*, leur dit: Y a-t-il encore en vous de l'existence ou non? S'il n'y en a point, c'est vainement que vous admettez un état d'*inimagination* (parce qu'un état suppose l'être); s'il y en a encore, ce qui existe en vous a-t-il un entendement ou non? S'il n'a point d'entendement il est donc semblable aux arbres et aux pierres; s'il en a un, il y a des causes qui doivent le frapper par la voie de l'appréhension ou de la perception. S'il y a des causes qui attaquent ces perceptions, il ne peut éviter la contagion qu'elles y introduiront; si la contagion s'y attache, on ne peut

pas dire cet état, une délivrance finale. Ensuite, après leur avoir dit qu'ils n'étaient pas encore arrivés à ce rivage philosophique dont ils parlaient, il ajouta : Quand vous vous serez entièrement dépouillés de cette existence qui reste encore en vous, et que toutes les imaginations de cet être seront entièrement effacées, alors vous pourrez appeler cet état la délivrance totale et finale.

Cette dispute finie, il les quitta; étant ensuite arrivé dans une forêt sur le bord d'un fleuve où il y avait des pénitens, il s'y arrêta pour vaquer à la contemplation; il vivait de très-peu de chose, et encore en faisait-il part au premier pauvre qui lui demandait l'aumône. Au bout de sept ans d'un jeûne très-rigoureux, faisant réflexion que si, à la suite d'une si grande austérité, il acquérait la véritable sagesse, les hétérodoxes ne manqueraient pas de dire que la perfection consiste seulement à macérer le corps par le jeûne, il résolut de manger un peu plus qu'il n'avait fait. Il mangea donc du riz cuit au lait; ensuite, s'étant assis sur un lit d'herbes à l'ombre d'un arbre, il s'abandonna à la contemplation la plus profonde. Les démons, surpris de le voir dans cet état de perfection, mirent tout en usage pour le distraire : les uns, sous la forme de filles lascives, tâchaient de le séduire; d'autres faisaient beaucoup de bruit pour le distraire; d'autres employaient les menaces pour l'épouvanter; mais tous leurs efforts furent inutiles. Il avait alors trente ans; et dans cette même année, la huitième nuit du deuxième mois, après quelques prodiges qui

apparurent, se trouvant tout d'un coup environné d'une lumière miraculeuse, il acquit la véritable sagesse qui égalise ou identifie toutes choses; c'est-à-dire il devint *Fo*. Il contempla les trois mondes, c'est-à-dire le ciel, la terre et l'enfer, sans que cette vue lui causât aucune émotion, aucun sentiment; il découvrit les causes pourquoi tout ce qui naît vieillit et meurt, que ces causes avaient leurs sources dans la naissance même des êtres, et que ceux qui n'admettaient point de naissance, ne pouvaient ni vieillir ni mourir. Sept jours s'étant ainsi écoulés, *Fo* dit en lui-même: La sagesse que j'ai acquise est extrêmement profonde, et très-difficile à comprendre; il n'est donné qu'aux seuls *Fo* d'en pénétrer les mystères. Comment donc les hommes pourraient-ils la concevoir, eux dont la prudence et la pénétration sont émoussées par l'avarice, la concupiscence, la colère, la haine, le déréglement d'esprit, les erreurs des fausses opinions? Ces réflexions lui firent prendre le parti de ne leur point découvrir sa religion, de peur qu'au lieu de la recevoir et de la suivre, ils n'en fissent un sujet de raillerie et ne se confirmassent encore plus dans leurs opinions erronées. Mais les chefs des cieux s'étant prosternés à ses pieds, et lui ayant représenté qu'après avoir anéanti la vie et la mort, et quitté femmes et biens pour trouver la véritable religion, il était juste qu'il l'enseignât aux autres, il consentit à leur désir.

Il se mit donc à prêcher, disant que toutes les misères de ce monde tiraient leur origine de l'existence

imaginaire qui est en chacun des hommes; que l'étude de la sagesse consistait à extirper ces misères par l'extinction de cette existence; que ceux qui ignoraient les quatre saintes distinctions, c'est-à-dire les quatre degrés distincts de contemplation, ne pouvaient être délivrés de ces misères; que, pour être sauvé, il fallait faire rouler trois fois la roue religieuse de ces quatre distinctions, ou des douze œuvres méritoires; que les couleurs, nos perceptions, nos pensées, nos actions, nos connaissances, qui sont les cinq choses imparfaites, étaient vaines et nulles, comme ayant cette fausse existence pour fondement. Il envoya ensuite plusieurs de ses disciples prêcher sa doctrine. Pour lui, il passa dans un certain royaume, d'où, après avoir vaincu le dragon de feu que l'on y adorait, il convertit, par des miracles et des prodiges, ces adorateurs du feu; il alla convertir un autre royaume, commençant par le roi, et ordonnant à ceux de ses disciples qui voulaient être cénobites, de se couper la barbe et les cheveux, et de revêtir l'habit de brame. Ses disciples s'énonçaient comme par oracles; en voici un exemple: « Toutes les choses intelligibles ou compréhensibles ont leur racine dans le néant; si vous pouvez vous tenir à cette racine, vous pourrez alors être appelés *sages*. »

Fo apprit, un jour, à ses disciples ce qu'ils avaient été autrefois; que ce qu'ils avaient fait de bien dans les vies précédentes n'avait pas été oublié dans cette vie présente (puisqu'il leur faisait mériter d'être admis au nombre de ses disciples); que pour lui, s'étant

de tout tems appliqué à la vertu, et n'ayant jamais perdu de vue le dessein de devenir *Fo* par la pure contemplation, il était enfin parvenu au comble de la sagesse; qu'il les exhortait donc à s'attacher de toutes leurs forces à l'étude de cette sagesse, qui pourrait seule les rendre heureux. Pendant l'espace de quarante-neuf ans, *Fo* ayant prêché plus de trois cents fois, et s'étant fait un très-grand nombre de disciples, comme il sentait approcher sa fin ou son extinction (car les *Fo* ne meurent pas, mais ils s'éteignent), il rendit compte de sa conduite à un grand nombre de ses disciples assemblés; après quoi il leur dit, qu'ayant achevé la grande affaire pour laquelle il était venu au monde, qui était leur conversion, il leur annonçait son extinction. Il les exhorta ensuite à instruire les hommes, à les engager de ne se pas livrer à l'oisiveté et au libertinage, et à secourir enfin les habitans des trois mondes qui n'étaient pas encore délivrés des peines de la transmigration; ajoutant que quand, par une mauvaise transmigration, on vient à passer dans d'autres corps que des corps humains, on n'en peut recouvrer de pareils qu'avec peine. Toute l'assemblée fut touchée d'apprendre son extinction prochaine; et l'un de ses disciples lui ayant fait quelques questions, il répondit: Les hommes, par leur imprudence et leur folie, se livrent à toutes sortes de cupidités, ils s'en rendent esclaves, et par-là ils n'ont jamais l'esprit content; que s'ils pouvaient connaître clairement le néant des causes et des effets de tout ce qu'ils s'imaginent exister, évacuer entière-

ment leur être, et suivre l'impression de cette simplicité ou pureté innée qui se trouve en eux (c'est-à-dire le pur néant), ils ne penseraient plus alors aux trois mondes qui les tiennent en crainte. C'est là ma véritable doctrine, c'est mon dernier commandement; ce commandement vous doit tenir lieu de maître, et les quatre degrés de contemplation doivent être pour vous une demeure fixe et assurée. Étant ensuite interrogé au sujet de son corps, après qu'il serait mort, il répondit qu'ils devaient le brûler selon la coutume usitée pour les souverains pontifes, recueillir du bûcher ses os, aussi incorruptibles que le diamant, et les exposer au culte public dans des monumens ou tours à plusieurs étages, voulant d'ailleurs que les pauvres comme les riches eussent part au culte de ses os, parce que, dit-il, tout ce qui est né est égal à mes yeux; il n'y a point chez moi de distinction de rang et de personnes; je fais du bien également à tous. Et pour les consoler dans la tristesse où il les voyait : Il vous restera, ajouta-t-il, après mon extinction, non-seulement mes os, mais aussi ma religion qui est perpétuelle, et qui est le terme où tous les hommes doivent tendre. Mes os, révérés religieusement, sont un reste précieux de *Fo*; celui qui aperçoit *Fo*, aperçoit aussi sa substance intelligible; quiconque aperçoit la substance ou la personne de *Fo*, aperçoit aussi la sagesse et la sainteté; par la sagesse et la sainteté, on découvre les quatre distinctions ou degrés de contemplation, et par-là on parvient à l'extinction; or, *Fo* et sa doc-

trine ne sont sujets à aucun changement, et sont le refuge et la fin dernière de tout le monde. Alors *Fo* découvrit son corps (1) d'or d'où sortit une vive lumière, après quoi il dit : C'est pour l'amour de vous que pendant le cours des innombrables régénérations des mondes, j'ai pris soin de perfectionner ma personne par des macérations et des tourmens volontaires, par où je suis enfin parvenu à devenir *Fo*, et à acquérir ce corps que vous voyez aussi incorruptible que l'acier et le diamant; il est doué d'une beauté parfaite, et ce n'est que par grâce qu'il est accordé de le voir ; mais comme mon extinction est proche, et que je vois que vos cœurs sont sincères, je présente mon corps d'or à vos regards. Attachez-vous à mener une vie pure, et par-là vous obtiendrez, dans les siècles à venir, la récompense d'en avoir un pareil, c'est-à-dire de devenir *Fo* comme lui.

Après avoir répété trois fois ces choses, il s'éleva fort haut en l'air, et redescendit ensuite sur son siége ; il fit la même manœuvre vingt-quatre fois, après quoi il dit : C'est pour la dernière fois que vous me voyez ; mon tems est venu : je sens des douleurs partout mon corps. Cela dit, il entra dans le premier ciel ou degré de la contemplation ; de celui-là, il passa au second ; du second, il parvint par rang à celui où il n'y

---

(1) Pythagore découvrit sa cuisse d'ivoire dans une assemblée des Grecs. *Origen. contr. Celsum*, l. 6, page 280 de l'édition de Cambridge, 1658. Selon Jamblique, cette cuisse était d'or. Jamb. *de vita Pythagoræ*, chap. XXVIII, p. 131.

a pas même d'*inimagination;* de celui-là, à la contemplation totale ou à l'extinction de l'être. Ensuite, en rétrogradant, il revint par degrés du ciel de la contemplation totale, au ciel de la première contemplation. Il recommença vingt-sept fois ces révolutions en ordre direct et rétrograde, après quoi il dit : De mes yeux de *Fo*, je considère tous les êtres intelligibles des trois mondes; la nature est en moi, et par elle-même dégagée et libre de tous liens; je cherche quelque chose de réel parmi tous les mondes, mais je n'y puis rien trouver; et comme j'ai posé la racine dans la néant, aussi le tronc, les branches et les feuilles sont entièrement anéantis (c'est-à-dire qu'il n'y a rien de réel, parce que, selon lui, c'est ignorance de croire qu'il y ait quelque chose de réel; et n'y ayant rien de réel, la vieillesse et la mort ne sont qu'un songe); ainsi lorsque quelqu'un est délivré ou dégagé de l'ignorance, dès-lors il est délivré de la vieillesse et de la mort.

Cette même année, *Fo*, âgé de soixante-dix-neuf ans, après avoir entretenu l'assemblée la quinzième nuit du second mois, comme ferait un testateur, il se coucha sur le côté droit, le dos tourné à l'orient, le visage à l'occident, la tête au septentrion, et les pieds au midi, et il s'éteignit. En même tems plusieurs prodiges apparurent; le soleil et la lune perdirent leur lumière; les habitans des cieux s'écrièrent en gémissant : Oh! douleur! par quelle fatalité le soleil de la sagesse s'est-il éteint! Faut-il que tout ce qui respire se trouve privé d'un bon et véritable

père, et que les cieux perdent l'objet de leur vénération! Toute l'assemblée fondait en larmes; on mit enfin le corps de *Fo* au cercueil; mais quand on voulut le porter au bûcher, il fut impossible de le lever. Alors un d'eux s'écria en forme de prière: O *Fo!* vous égalisez ou identifiez toutes choses; n'admettant aucune différence entre elles, vous rendez également heureux les hommes et les habitans des cieux. Cela dit, le cercueil s'élevant de lui-même fort haut, entra dans la ville de *Kiouche* par la porte occidentale, en sortit par celle de l'orient, rentra par celle du midi, et ressortit par celle du septentrion; il fit ensuite sept fois le tour de la ville; la voix de *Fo* se fit entendre du cercueil. Tous les habitans des cieux accoururent à la pompe funèbre: tout était en pleurs; et cette semaine ainsi passée, on porta le corps de *Fo* sur un lit magnifique, on le lava d'eau parfumée, on l'enveloppa d'une toile et de plusieurs couvertures de prix; ensuite on le remit dans le cercueil, où l'on répandit des huiles de senteur. On dressa un bûcher fort haut de bois odoriférant, sur lequel on posa le cercueil; on mit ensuite le feu au bûcher, mais il s'éteignit subitement. A ce prodige, les spectateurs s'écrièrent douloureusement. Il fallut attendre l'arrivée d'un saint homme pour achever la cérémonie. Dès qu'il fut arrivé, le cercueil s'ouvrit de lui-même et livra en spectacle les pieds de *Fo* environnés de mille rayons. Alors on jeta des flambeaux allumés sur le bûcher, mais le feu n'y prit pas encore. Ce saint homme leur fit entendre que ce cercueil ne pouvant

être brûlé par le feu même des trois mondes, à plus forte raison il ne pouvait l'être par un feu matériel. A peine eut-il parlé, que le feu épuré de la fixe contemplation, sortant de la poitrine de *Fo* par le milieu du cercueil, enflamma le bûcher qui, au bout d'une semaine, fut entièrement consumé. Le feu étant éteint, le cercueil parut dans son entier, sans même que la toile et les couvertures de prix, dont on avait enveloppé le corps, eussent été endommagées. On fit huit parts de ses os; on les renferma en autant d'urnes que l'on déposa dans des temples ou tours à plusieurs étages, pour y être adorés selon le désir et la volonté de *Fo*; l'esprit de ce culte consistant à croire et honorer l'existence seule de *Fo*, à sortir de son aveuglement, à rectifier ses mœurs, et à parvenir par-là à la souveraine félicité, c'est-à-dire au néant.

Telle est la vie de ce fameux visionnaire dont la double doctrine est une preuve manifeste de sa duplicité et de son incertitude; tantôt il semble admettre des transmigrations réelles et quelque chose de réel et d'existant, tantôt il n'admet plus rien. Il marcha à tâtons comme un aveugle pour se précipiter enfin dans le néant. Le mémoire suivant nous mettra au fait de la doctrine de ses disciples.

(*La suite au prochain Numéro.*)

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

RELIGIONS DE L'ANTIQUITÉ, *considérées principalement dans leurs formes symboliques et mythologiques; ouvrage traduit de l'allemand du docteur* Frédéric CREUZER, *refondu en partie, complété et développé par* J. D. GUIGNIAUT, *ancien professeur d'histoire et maître de conférences à l'École Normale, etc.* Paris, 1825, tome Ier en trois tomes in-8°. Les deux premiers ensembles viij et 960 pages, et le troisième 102 pages et 53 planches (1).

C'EST dans la vieille Asie qu'il faut chercher l'origine de la plupart des peuples qui se sont rendus célèbres dans les annales du monde. C'est là que l'on retrouve les formes primitives de la plupart des idiomes répandus dans l'Europe moderne, et des langues savantes qui font la base de nos premières études. On doit bien penser que des choses qui tiennent une place aussi considérable, aussi essentielle dans l'existence des peuples, ne sont pas, à beaucoup près, les seules qui nous viennent de cette source antique. Il est naturel de croire que les nations fameuses qui nous ont précédé de tant de siècles dans la carrière

(1) Chez Treuttel et Wurtz, libraires, rue de Bourbon, N° 17.

de la civilisation, ne se sont pas bornées à nous enseigner les élémens du langage, et l'art de combiner ou de manifester nos pensées. En nous transmettant les mots propres à énoncer nos idées, ils nous ont aussi communiqué ces idées elles-mêmes et avec les modifications que nous leur voyons de toute antiquité dans l'Orient. La conformité incontestable des uns, est la preuve de l'origine inconnue des autres. Il n'est guère présumable, rien au moins ne l'indique, que nous ayons fait de plus grandes découvertes dans le domaine intellectuel, que dans l'art d'exprimer matériellement par des sons, les rapports, les besoins et les pensées de l'homme sauvage ou civilisé. Tout nous reporte donc vers l'Asie. Les études philosophiques, historiques et philologiques, en s'étendant et en se perfectionnant, ne font qu'augmenter la quantité des indications et des renseignemens de tous les genres, preuves incontestables des relations intimes qui ont toujours uni les deux plus belles parties de l'ancien monde. C'est dans l'Asie qu'il faut chercher le type primordial de toutes nos conceptions religieuses, philosophiques, législatives et scientifiques; modifié, diversifié et altéré quelquefois, sans devenir tout-à-fait méconnaissable, il s'est perpétué jusqu'à nous. Les générations, enfermées, pour ainsi dire, dans un cercle de combinaisons peu nombreuses, mais très-variées, qui ont été exprimées une fois, ne reproduisent, quand elles croyent innover, que des systèmes qui n'ont jamais cessé d'exister et qui remontent aux premiers âges du monde, par une série d'anneaux souvent inaperçus,

mais bien reconnaissables par les similitudes matérielles qu'ils présentent entr'eux. Ces similitudes sont telles qu'il est impossible d'en attribuer l'origine à la manifestation fortuite d'idées analogues. On doit nécessairement en conclure que les opinions qu'elles retracent ont une source commune. C'est à la solution de l'une des parties les plus intéressantes de cette question grave et importante, qu'est consacré l'ouvrage que nous annonçons.

On conçoit que les nations de l'Asie, cet antique berceau de la civilisation humaine, doivent tenir une place considérable dans un ouvrage qui discute et fait connaître, dans le plus grand détail, les doctrines et les systèmes philosophiques et religieux, et trop souvent les erreurs de l'antiquité. C'est à ce titre qu'une notice sur la *Symbolique*, composée en allemand par M. Creuzer, peut et doit entrer dans le *Journal Asiatique*. Ce n'est pas un livre qui soit, à proprement parler, compris dans le domaine de la littérature orientale, dans le sens le plus restreint de ce mot. Mais c'est une production très-savante et très-estimable, sur laquelle il est bon de fixer l'attention des personnes qui se livrent à la culture des lettres asiatiques. Il existe dans les langues orientales, beaucoup de monumens littéraires, qui pourraient fournir d'abondans matériaux, pour des études de ce genre. Il serait à désirer que ces personnes dirigeassent leurs travaux, plus souvent qu'elles ne le font, vers la recherche et l'explication des monumens de cette sorte. En contribuant à mieux faire connaître les peuples de l'Asie

sous un rapport très-digne d'attention, elles fourniraient de nouveaux moyens de comparaison et de discussion, et par là elles répandraient de nouvelles lumières sur ces époques intéressantes de l'histoire des hommes.

L'ouvrage de M. Creuzer est connu et apprécié depuis long-tems. Quoiqu'on ait considéré fort diversement les opinions, les idées, les théories, les systèmes et les explications qu'il renferme, il n'y a, et il ne peut y avoir qu'un seul jugement sur la vaste et profonde érudition de cet illustre professeur de l'université d'Heidelberg. Les personnes versées dans les études orientales, désireraient seulement que dans la discussion de questions aussi difficiles que celles qui sont relatives aux anciennes religions de l'Asie, ou qui s'y rattachent si intimement, l'auteur eût pu joindre à tant de savoir, à tant de sagacité et de perspicacité, la connaissance personnelle de quelques-unes des langues de l'Asie. On regrette qu'il ne puisse exercer par lui-même une critique plus sévère et plus motivée, sur les renseignemens nombreux et plus ou moins exacts, dispersés et recueillis dans une multitude d'ouvrages, au milieu desquels il n'est pas toujours facile de faire un bon choix. Les meilleurs livres sur l'Orient, ceux qui sont estimés à plus juste titre, ne sont pas tellement exempts d'erreur ou d'explications fausses et hasardées, qu'il ne soit très-souvent utile de pouvoir balancer, par son propre jugement, l'autorité d'un nom célèbre.

La grande influence que les écrits et les enseignemens de M. Creuzer exercent depuis long-tems, en

Allemagne, sur la direction des études philosophiques et philologiques, qui ont la science de l'antiquité pour objet, les discussions et les controverses multipliées auxquelles ils ont donné lieu, placent la *Symbolique* ou l'ouvrage que ce savant a composé sur les religions de l'antiquité, dans une catégorie particulière. Il est du nombre de ces productions remarquables, que l'importance et la nouveauté des théories rendent dignes de l'attention des hommes instruits de tous les pays. On désirait depuis long-tems qu'il pût être mieux connu des personnes livrées à l'étude de l'antiquité, mais qui, peu familiarisées avec la langue allemande, sont hors d'état de comprendre l'original. Ce n'était pas une entreprise facile; on devait donc souhaiter qu'un zélateur instruit et éclairé des solides études, se chargeât de cette tâche pénible. M. Guigniaut s'en est acquitté, j'ose le dire, d'une manière fort honorable. Son travail ne doit pas être confondu dans la classe si nombreuse de ces spéculations vulgaires, qui décèlent trop souvent la double ignorance d'un traducteur qui n'entend pas mieux les paroles que le sujet du livre qu'il prétend interpréter. Le style de l'original, l'obscurité de la matière, la difficulté d'exprimer avec netteté et avec exactitude des opinions philosophiques souvent si abstruses, demandaient autre chose qu'une connaissance ordinaire de l'allemand.

L'habile et judicieux interprète de M. Creuzer ne s'est pas borné purement et simplement à reproduire son original en français : cette traduction a été pour lui l'occasion de longues recherches et d'un grand tra-

vail. Il est remonté aux sources antiques consultées par son auteur; il a constaté ainsi l'exactitude de ses emprunts, et la légitimité de leur emploi. Non content de cette recherche longue et pénible, il a lu et comparé, soit entr'eux, soit avec le livre de M. Creuzer, tous les écrits modernes qui ont été publiés en Allemagne sur les mêmes matières. Le nombre en est considérable et il n'est pas facile de se les procurer en France. Les fruits de cette étude n'ont pas été perdus pour le public, et il est résulté, soit des recherches personnelles de M. Guigniaut, soit de l'examen de ces nombreux ouvrages, de fréquens et utiles éclaircissemens qui ajoutent beaucoup à l'importance de sa traduction. De concert avec l'auteur lui-même, plusieurs additions curieuses et essentielles ont été faites dans le corps du livre; divers changemens dans la disposition relative des parties ont contribué à y mettre plus d'ensemble, d'harmonie et de clarté. Ce ne sont pas là les téméraires interpolations d'un traducteur infidèle, mais de véritables améliorations qui ont été toutes discutées et adoptées par M. Creuzer, et qui sont destinées peut-être à prendre place dans une nouvelle publication allemande. Ce n'est donc pas d'une simple traduction de l'ouvrage de M. Creuzer que nous nous occupons, mais réellement d'une nouvelle édition, faite en français.

Le livre consacré à la religion de l'Inde et placé en tête de l'édition française, est le résultat d'un travail étendu et développé entrepris par M. Guigniaut lui-même, qui l'a substitué à la première rédaction de

M. Creuzer; mais il a eu soin de s'attacher au plan *tracé* plutôt que *suivi* par le savant Allemand, en conservant fidèlement toutes ses indications, en observant de se tenir constamment dans son *point de vue*, en se pénétrant de sa *manière*, et en se *colorant*, pour ainsi dire, de son style ; ce sont les expressions de M. Guigniaut. Les nombreux volumes publiés par les Anglais, et qui n'avaient pas tous été consultés par l'auteur, ont été mis à contribution pour la composition de ce nouveau livre ; ils ont été soigneusement conférés, discutés et analysés, et il en est résulté un travail fait en conscience, très-remarquable, et digne en effet de l'honneur que lui a fait M. Creuzer. Il présente un ensemble clair et méthodique, tout autre que celui dont on pouvait se former une idée par les compilations des Anglais, et qui a dû coûter beaucoup de tems et de peines à son auteur.

M. Guigniaut ne publie actuellement que le premier volume de sa traduction, ou plutôt des recherches qu'il a entreprises à propos de la *Symbolique* de M. Creuzer. Ce volume se compose de trois tomes, dont les deux premiers sont fort considérables. Le premier contient 522 pages, et le second en renferme 438. Il est évident que ce sont là deux volumes fort raisonnables ; le premier contient, outre une introduction, les trois premiers livres de la Symbolique consacrés aux religions de l'Inde, de la Perse et de l'Égypte ; le second se compose de longs éclaircissemens ou développemens qui correspondent à chacune de ces quatre parties, et qui sont, à peu d'exceptions près, le fruit des recherches particulières de M. Gui-

gniaut ; le troisième tome contient, avec 102 pages d'explication, un recueil de 53 planches, qui représentent un ou plusieurs des monumens mentionnés ou expliqués dans l'ouvrage, ou allégués à l'appui des opinions qui y sont émises. Ces planches sont fort joliment exécutées. On pourrait, il est vrai, douter de la légitimité de quelques-uns de ces monumens, et contester l'emploi de quelques autres ; mais le nombre des premiers est peu considérable, et leur importance n'est pas grande.

On sent bien que je n'entreprendrai pas de donner ici l'analyse détaillée d'un ouvrage aussi étendu, quoique rédigé d'ailleurs avec toute la concision que le sujet comporte, et rempli d'une aussi grande quantité de faits, de recherches, de discussions et d'observations neuves, importantes et intéressantes. La nature et les bornes de ce journal ne le permettraient pas ; je serais d'ailleurs entraîné trop loin du domaine de la littérature orientale, et mes lecteurs ne consentiraient peut-être pas volontiers à me suivre dans les routes difficiles de la haute antiquité. Je me bornerai donc à quelques remarques générales, sur des questions qui se rattachent plus directement aux objets qui sont traités ordinairement dans ce recueil. C'est par cette raison seule que je ne m'arrêterai point au troisième livre, c'est-à-dire, à ce qui concerne la religion de l'ancienne Égypte ; il n'est pas moins digne d'attention soit par lui-même, soit par les notes que l'on doit à la science et à la patience de M. Guigniaut. Je regrette d'autant plus de ne pouvoir lui payer plus amplement ici le tribut d'éloges qu'il mérite, qu'il m'a fait plusieurs fois

l'honneur de me citer et d'adopter ou de discuter quelques-unes de mes opinions.

La religion de l'Inde est placée au premier rang dans cette nouvelle édition, tandis que la même place est occupée par celle de l'Égypte, dans l'original allemand. Sans blâmer les raisons qui ont pu conduire à modifier ainsi le plan primitif de l'auteur, et sans insister sur les avantages qui me semblent résulter de ce déplacement, avantages qui ne paraissent pas avoir été bien sentis par le traducteur, j'avoue que je serais presque tenté de le regarder comme une conséquence, peut-être involontaire, de cet esprit de séduction et de curiosité qui entraîne maintenant les esprits avides de nouvelles connaissances vers l'étude de la langue samskrite, parce qu'ils croient y trouver l'origine des plus anciens systèmes religieux et philosophiques répandus sur la face du monde. Je suis loin de partager une telle espérance; mais cependant je suis loin aussi de vouloir me prononcer définitivement sur une pareille question: je crois qu'il y aurait maintenant quelque chose de prématuré.

Vainement on objecterait que les idées indiennes paraissent former un ensemble et un enchaînement plus complet et plus satisfaisant, que ce qui nous reste des opinions des autres peuples célèbres de l'antiquité. Il est permis de croire qu'il en serait de même des Babyloniens, des Perses, des Égyptiens, si ces peuples s'étaient perpétués en entier jusqu'à nous, et si nous pouvions étudier dans des ouvrages originaux et complets leurs divers systèmes, bien dégagés des

légendes populaires qui obscurcissent presque tous les renseignemens qui nous ont été transmis sur eux. Nous en jugerions sans doute tout autrement, si nous n'étions pas obligés de reconstruire pièce à pièce des édifices dont les matériaux sont dispersés, et en grande partie détruits. L'avantage en faveur des Indiens est immense; parvenus en corps de nation jusqu'à nous, leurs livres existent dans leur intégrité; ils peuvent les expliquer, les commenter et les développer eux-mêmes. On fait sans peine le partage des diverses méthodes par lesquelles ils cherchent à rendre raison de l'essence des choses. Avec eux on pénètre sans intermédiaire jusque dans la haute antiquité; on se transporte à deux mille ans, et on peut se flatter de posséder, presque sans aucune mutilation, l'ensemble des opinions qui avaient cours parmi eux à cette époque reculée. Comme il semble que ces systèmes se reproduisent ailleurs avec les mêmes combinaisons, exprimées seulement par d'autres mots, par d'autres langues, qui ne changent que leur forme extérieure sans altérer notablement le fond de la doctrine, il est permis de croire que la connaissance des religions et des systêmes philosophiques de l'antiquité, doit retirer de grands avantages de l'étude des livres indiens; ils serviront à nous guider au milieu des difficultés sans nombre que présentent de telles recherches; ils nous aideront à mieux comprendre et à mieux disposer les renseignemens épars que les anciens nous ont transmis. Considérée sous ce point de vue, la littérature samskrite peut acquérir une très-grande importance, et son

étude pourrait fournir d'intéressantes applications, qui répandraient une grande et vive lumière sur les hautes questions qui, depuis quelques années, fixent d'une manière plus particulière l'attention des hommes instruits du continent. Une telle méthode aurait l'avantage inappréciable de ne préjuger aucun résultat et elle mènerait plus sûrement à la découverte de la vérité, si tant est que nous devions jamais la connaître, qu'une précipitation de jugement que l'on pourrait avec raison soupçonner d'enthousiasme, en ce qu'elle porte à décider de prime-abord des questions difficiles, quand il est constant qu'elles n'ont pas encore été suffisamment étudiées, et quand souvent même on ne possède pas assez de renseignemens pour les discuter. C'est substituer de gratuites suppositions à la pure recherche de la vérité, et il importe de prémunir les bons esprits contre une direction que je crois dangereuse et nuisible à la véritable étude de l'antiquité.

Peu d'années se sont écoulées depuis que l'étude de la langue et des antiquités de l'Inde s'est introduite parmi les savans de l'Europe. On est loin encore d'avoir exploré toutes les parties d'un champ aussi vaste; à peine un ou deux ouvrages originaux ont-ils été publiés intégralement. Des fragmens plus ou moins considérables de quelques autres livres en ont été tirés au hasard, ou choisis dans un but quelconque, ce qui est plus fâcheux; et c'est avec des matériaux si imparfaits, souvent incohérens et certainement insuffisans, qu'on se croit en droit de conclure que c'est dans l'Inde qu'il faut chercher l'origine, non-seulement

de la race humaine, mais encore de toutes les lumières et des bienfaits répandus dans les deux mondes par la civilisation. Si cette opinion était émise par une personne versée dans l'étude seule du samskrit, elle ne devrait pas surprendre; ce ne serait qu'une conséquence d'un préjugé peut-être excusable, mais généralement répandu parmi les indianistes, et qui les porte à regarder la langue samskrite comme la source commune des rapports si nombreux qu'on remarque entre presque toutes les langues de l'ancien monde. Tout était hébreu ou phénicien il y a deux siècles; tout est samskrit maintenant : c'est une mode qui passera comme tant d'autres. Quand on étudiera l'Inde avec plus de calme, avec plus d'impartialité et de philosophie, on reconnaîtra peut-être que sa langue, fort ancienne sans doute, ne doit pas être considérée comme réellement primitive. On verra alors que la plupart des expressions employées en samskrit, ne s'y montrent que sous des formes altérées, dont les Indiens, et les Européens après eux, ne rendent raison que par des subtilités comparables à celles qu'on rencontre dans les grammairiens de l'antiquité. Une comparaison mieux faite des mots et des principes constitutifs du samskrit et des autres idiomes de l'Asie, donnera des explications plus satisfaisantes du son, du sens, des formes, de l'emploi, des révolutions et de la succession des mots répandus depuis bien des siècles dans la plus grande partie de l'ancien monde, et qui se retrouvent également dans l'Inde. Je n'insisterai pas davantage sur ce point, mais je ne puis m'empêcher de remarquer encore

qu'il existe dans la langue et dans la mythologie des Indiens, un grand nombre d'expressions et de personnages dont le sens et les attributions, parfaitement connus, ne peuvent s'expliquer ni par la langue samskrite, ni par les doctrines philosophiques ou mythologiques des brahmanes; tandis qu'on en rend pleinement et facilement raison par des doctrines étrangères à l'Inde, ou par des idiomes dans lesquels se trouvent les formes primitives ou plus anciennes des expressions dont le samskrit ne nous a conservé que les dernières altérations.

S'il en était ainsi, comme je le pense, ou même encore quand il en aurait été autrement, ne devrait-on pas regarder comme très-hasardée, ou tout au moins comme bien prématurée, la proposition placée à l'ouverture de l'ouvrage de M. Creuzer, tel qu'il a été disposé en français par M. Guigniaut, proposition qui me paraît si contraire à tout ce que semblent indiquer les autorités les plus anciennes et les plus dignes de confiance? « S'il est une contrée sur la terre qui puisse ré- » clamer à juste titre l'honneur d'avoir été le berceau de » l'espèce humaine, ou au moins le théâtre d'une civili- » sation primitive, dont les développemens successifs » auraient porté dans tout l'ancien monde, et peut- » être au-delà, le bienfait des lumières, cette seconde » vie de l'humanité; s'il est une religion qui s'expli- » que comme d'elle-même par les impressions puis- » santes de la nature et par les libres inspirations de » l'esprit, et dont les formes naïves et sublimes, les » conceptions simples et profondes en même tems, le » système vaste et hardi, expliquent à leur tour avec

» quelque succès les dogmes et les symboles religieux » de la plupart des autres peuples, cette contrée assurément, c'est l'Inde.» C'est décider bien vite une question grave et épineuse, qui occupera sans doute encore long-tems les veilles des savans, et qui ne sera peut-être jamais résolue.

Cette observation générale sur le livre qui a été consacré aux religions et aux doctrines de l'Inde, et toutes les remarques critiques de détails auxquelles pourraient donner lieu, soit le texte lui-même, soit les notes et les développemens qui y ont été ajoutés, ne doivent en aucune façon diminuer l'estime que mérite ce beau travail. Il est peu d'ouvrages où on trouve une réunion aussi considérable de faits de toute nature, empruntés à tant de peuples, d'âges, de langues et de systèmes différens; il n'est donc pas étonnant que plusieurs d'entr'eux puissent encore fournir matière à de nouvelles conjectures ou à d'autres explications. Les auteurs eux-mêmes n'oseraient certainement assurer qu'ils ne se sont pas mépris quelquefois, en poussant trop loin les conséquences d'une hypothèse ou d'une observation, fort bonne d'ailleurs; que dans une matière où l'imagination joue nécessairement un si grand rôle, ils ne s'y sont pas laissé entraîner au-delà des bornes qu'une sage critique impose. En combattant, avec toute raison, le système autrefois trop répandu qui faisait des divers personnages mythologiques de l'antiquité autant d'hommes divinisés, ne serait-on pas quelquefois tombé dans l'excès contraire, en transformant en personnages allégori-

ques, des individus bien historiques? On arrive à de tels résultats soit par l'application d'un système poussé trop loin, soit pour n'avoir pas bien distingué, entre les faits attribués à des personnages divins, ceux qui constituent leur légende, de ceux qui appartiennent aux hommes qui furent leur image sur la terre, et dont ils étaient pour ainsi dire les patrons mythologiques. Le partage n'est pas toujours facile. La science de l'antiquité est complexe de sa nature. Toutes les méthodes d'explication sont bonnes; pourvu qu'elles ne soient pas exclusives, il faut souvent les employer toutes à la fois dans l'interprétation des légendes mythologiques et philosophiques qui nous ont été transmises: il s'agit seulement de bien distinguer les cas où on doit les appliquer chacune en particulier, et on n'y arrive pas toujours sans de grands tâtonnemens et sans erreurs.

Ce que je dis là ne s'applique pas seulement au livre qui traite des religions indiennes, je l'étends à ceux qui sont destinés à retracer les doctrines de la Perse et de l'Égypte : c'est ici surtout qu'on peut voir combien la rareté, l'incohérence, l'ambiguïté, la diversité et l'imperfection des témoignages laissent une vaste carrière aux conjectures. Elles ne sont pas toutes satisfaisantes, au moins selon ma manière de voir. C'est dans le second livre surtout qu'on désirerait que l'auteur et son interprète eussent pu joindre à leurs vastes connaissances, celle de quelques-unes des langues orientales, pour se tenir plus en garde contre des systèmes et des explications inadmissibles malgré les noms de leurs auteurs. L'idée que je me suis formée

par mes travaux particuliers, de la religion et des doctrines de la Perse, soit dans leur ensemble, soit dans leur esprit, ne diffère pas beaucoup du système de M. Creuzer; malgré cela cependant il est peu de points de détail sur lequel je puisse être d'accord avec lui. Je regrette beaucoup qu'il ait accordé trop de confiance ou d'importance à des opinions émises dans ces derniers tems en Allemagne, et qui ne sont pas toutes conformes à une saine critique, ni fondées sur de bonnes autorités.

Des observations du même genre pourraient être faites sur diverses autres parties des recherches de M. Creuzer et de M. Guigniaut; mais, je le répète, elles ne sont pas de nature à en diminuer, ni le mérite, ni l'importance; dans une matière aussi difficile, l'étonnant n'est pas qu'on se trompe quelquefois, mais qu'on pressente et qu'on trouve si souvent la vérité ou la vraisemblance. Cet ouvrage ne doit pas moins être placé au premier rang, parmi les écrits consacrés à dissiper les ténèbres qui enveloppent encore la plus grande partie des antiquités religieuses des premières nations civilisées. On ne verra, je l'espère, dans les observations bien sommaires et bien générales que j'ai faites, qu'une preuve de ma haute estime pour de tels travaux, et du vif intérêt que je prends à la continuation d'une entreprise qui sera accueillie, je n'en doute pas, avec reconnaissance par tous les amis des bonnes et solides études.

J. Saint-Martin.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 5 Septembre 1825.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société.

M. Bradisch, américain.

M. Dupré (Louis).

M. Joseph Wolff, en Perse.

Les *fumées* des poinçons mandchoux-mongols, destinés à compléter le *corps* de caractères tartares dont une fonte a été faite sur les matrices appartenant à M. le baron Schilling de Canstadt, sont présentées par M. Klaproth, un des commissaires nommés pour diriger ce travail. Le conseil arrête que les matrices de ces poinçons seront frappées doubles, et qu'on en offrira un exemplaire à M. le baron Schilling, comme un témoignage de gratitude pour l'obligeance dont il a fait preuve envers la Société.

Sur l'observation d'un membre, le conseil décide qu'à l'avenir les ouvrages les plus importans parmi ceux qui sont offerts à la Société, deviendront l'objet d'un rapport verbal, destiné à en faire connaître le contenu et apprécier l'utilité.

Le Code des lois de Menou, édition de M. Haughton, offert dans cette séance, est renvoyé à l'examen de M. E. Burnouf fils, avec invitation d'en faire un rapport verbal dans une des prochaines séances.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par la Société Biblique de Paris, *Sixième Rapport annuel*, 1825, 1 vol. in-8°. — Par la Société de Géographie, N°s 24, 25 et 26 *de son Bulletin*. — Par l'Académie de Caen, *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*, 1 vol. in-8°. — Par M. Letronne, *Nouvel Examen de l'inscription grecque déposée dans le temple de Talmis, en Nubie, par le roi nubien Silco* (extrait du *Journal des Savans*), une brochure in-4°. — Par

M. Abel-Rémusat, *Mélanges Asiatiques* ou *Choix de Morceaux critiques, etc.*, 1 vol. in-8°. Paris, 1825. — Par M. Duponceau, *Communication sur la langue, les usages et les coutumes des Bérébères d'Afrique*, brochure in-4°. — Par M. Raulin, *un manuscrit turc sur les médicamens*. — Par M. G. Ch. Haughton, *The Institutes of Menu*, 2 vol. in-4°, dont un de texte. Londres, 1825. — *A Glossary Bengali and English*, etc., 1 vol. in-4°, 1825. — Par M. Ouwaroff, *Mémoire sur les tragiques grecs*, in-4°. Pétersbourg, 1825.

NOTE POUR L'HISTOIRE DE KACHMIR.

Dans l'extrait que j'ai donné de l'ouvrage de M. Wilson, on lit à la page 24 du VIIe volume de ce Journal, « que » sous le règne des princes *Houchka*, *Djouchka* et *Kanichka*, le culte de Bouddha s'affermit en Kachmir, et » qu'un bodhisatwa, ou pontife de cette religion, nommé » *Nagardjouna*, y fut établi 150 ans AVANT la mort de *Sakaysinha*. »

Le mot *avant* paraît faire ici un contre-sens, puisqu'il fait supposer qu'il y aurait eu des pontifes ou successeurs de Bouddha avant la mort de ce législateur; car *Sakaysinha* est un des noms de *Bouddha*. Cette faute se trouve en effet dans l'original anglais, qui porte : « *The period at which* » *this took place his said to have been* 150 BEFORE *the death* » *of Sacaysinha.* » Cependant M. Wilson a corrigé cette méprise à la page 83 de son mémoire, où il dit : « Kachmir » devint un pays bouddhique peu de tems après la mort de » Sakaysinha. » Et à la page 111 on lit : « Les princes de » la race des *Tourouchka* (c'est-à-dire *Houchka* et les deux » autres mentionnés plus haut), étaient l'asile de la vertu; » ils fondaient des colléges et plantaient des arbres sacrés » à *Sachka* et dans d'autres places. Pendant leur règne tout » le Kachmir excellait en austérité de mœurs, à la joie » des *Bauddhas* (ou Bouddistes). Et plus tard, 150 ans APRÈS » la délivrance du seigneur *Sacaysinha* de l'existence mondaine (c'est-à-dire après sa mort), *Nagardjouna* se montra dans ce pays comme *Bhoumiswara* (maître de la » terre), et devint un asile pour les six *Arhatwa*. »

Ces deux passages démontrent clairement que *Nagardjouna* existait 150 ans APRÈS la mort de Bouddha ou *Sa-*

kaysinha. Je dois leur vérification à M. *Huttmann*, sous-secrétaire de la Société Asiatique de Londres. KLAPROTH.

Une lettre de Berlin nous apprend que M. Guillaume de Humboldt vient de lire, à l'Académie Prussienne, un mémoire dans lequel il a développé le système philosophique et religieux, dont les élémens sont répandus dans le *Bhagavat-Gita*, mais sans y être classés d'après un ordre systématique.

On a été étonné, à la lecture de cet intéressant travail, de voir s'élever tout d'un coup, et comme par enchantement, l'édifice colossal de la philosophie sublime de l'un des peuples les plus spirituels de la Haute-Asie; car on s'était fait à l'idée de regarder cette philosophie comme cachée et ensevelie dans les manuscrits et dans les livres imprimés samskrits; ou, ce qui était plus fâcheux encore, on ne la connaissait guère que par les visions de quelques écrivains, qui ont peuplé l'univers de leurs rêveries mythologiques et philosophiques. M. de Humboldt, en puisant dans l'original même les idées qui lui ont fourni la matière de sa reconstruction du panthéisme indien, a dû nécessairement éviter les erreurs que commettent tous ceux qui, voulant approfondir la philosophie d'un peuple plein d'imagination, semblent avoir oublié que ce n'est pas au moyen de traductions qu'ils obtiendront jamais ce résultat. La tâche que M. de Humboldt a cru devoir s'imposer principalement, a été de rapprocher toutes les idées philosophiques et religieuses renfermées dans le *Bhagavat-Gita*, pour expliquer les unes par les autres, et pour parvenir à assigner à chacune la place qu'elle doit occuper dans le grand ensemble formé par leur enchaînement mutuel. Il accompagnera son mémoire imprimé des observations que lui a fournies l'étude particulière qu'il a faite des systèmes d'Empédocle, de Parmenides et de Lucrèce, et qui tous ressemblent plus ou moins aux doctrines de plusieurs philosophes indiens.

On nous annonce en même tems que l'on ne tardera pas à lire dans le nouveau cahier de la *Bibliothèque indienne* de M. G. de Schlégel, la réponse à quelques-unes des attaques et des critiques dont le bel ouvrage de ce dernier, le *Bhagavat-Gita*, a été l'objet. SCHULZ.

(Octobre 1825.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Notice sur un manuscrit du Bhâgavata-Pourâna, *envoyé à la Société Asiatique par M. Duvaucel.*

(Deuxième article.)

Il nous reste à parler sommairement, comme nous l'avons annoncé, de la géographie contenue dans ce Pourâna; il est à regretter qu'elle ne fasse que reproduire à peu près littéralement, les inventions bizarres et fantastiques des autres livres de ce genre. Ce sont toujours les sept continens avec leurs mers et leurs montagnes fabuleuses, géographie toute mythologique, dans laquelle on aurait sans doute tort de chercher autre chose que la réalisation d'un système cosmogonique presqu'indépendant de toute notion de géographie positive. C'est toujours le lotus, brillant symbole de la création, autour duquel se développent et se placent les îles ou continens (*dwîpà*), avec les océans qui les entourent. Ce qui prouverait que là, comme dans la plupart des passages analogues des Pourânas, tout est absolument mythique : c'est le laconisme désespérant du compilateur sur l'Inde propre (*Bhârata-varcha*). Son silence serait inexplicable dans l'hypothèse où l'énumération exacte des royaumes et des villes serait le but de ces géographies. Or, excepté le nom de quelques chaînes de montagnes, et de trois

ou quatre fleuves, il ne nous apprend absolument rien sur ce que nous serions en droit d'exiger de lui, sur l'Inde proprement dite. Si donc les systèmes géographiques des Pourânas ont une base réelle, comme il est raisonnable de le penser, il faut reconnaître qu'ils ont été inventés dans un tems où les notions des brahmanes avaient à peine franchi les bornes naturelles de l'Inde. *Bahlika* (Balkh) au nord-ouest, les monts *Himâlaya* et les chaînes qui en dépendent au nord, au sud l'île de *Lanka* (Ceylan) auraient été les limites où s'arrêtaient leurs connaissances. Ce sont, au moins à peu près, les seules données positives sur lesquelles s'est élevé l'édifice de la géographie mythique des Pourânas; ces notions ainsi modifiées par l'esprit ami des fables du peuple indien, ont été successivement transmises d'un Pourâna à l'autre, avec quelle exactitude, je ne sais, mais, à ce qu'il semble, sans que le fond en soit sensiblement altéré. Quelqu'opinion qu'on ait, au reste, de cette géographie, il serait encore important de constater les ressemblances et les différences des diverses parties des Pourânas qui en traitent; si cet examen avançait peu la connaissance géographique de l'Inde, au moins il mènerait à la solution de plusieurs questions qui intéresseraient l'histoire de ces livres mêmes, comme par exemple : peut-on ramener toutes ces géographies à un ou plusieurs types, qui auront donné naissance aux divers morceaux contenus dans les 18 Pourânas que nous connaissons (1)?

(1) Il est bon de remarquer ici que, dans les lois de Manou, de Râ-

Mais on peut dire en toute assurance qu'il ne faut pas espérer d'y découvrir de science géographique véritable. On en trouverait davantage dans des livres où l'on serait moins en droit d'en exiger, dans les poëmes par exemple, et dans les grandes compositions telles que le Mahâbhârata et le Râmâyana.

Nous finirons cet article par la citation d'un shloka, relatif à l'incarnation de *Vichnou* en Bouddha, sur lequel les livres des Brahmanes sont en général si avares de détails. C'est un fait très-remarquable, mais d'ailleurs très-facile à expliquer, que le pays où le culte de Bouddha a pris naissance, soit celui où l'on a trouvé jusqu'à ce jour le moins de lumières sur son histoire. Entre l'époque où le témoignage presqu'unanime des nations de l'Asie qui l'ont adopté, reporte son origine, et celle de la persécution violente qui l'a chassé de l'Inde, il s'est écoulé une longue période de

---

mâyana et le Mahâbhârata, livres incontestablement anciens, les védas sont légalement, pour ainsi dire, fixés à trois ou quatre. Mais il ne semble pas, au moins d'après le peu que j'ai pu vérifier de ces livres, qu'on y parle du nombre des Pourânas. On cite ces vastes compilations vaguement, sans rien préciser sur leurs divisions et leurs noms. Ce sont les *antiquités*, ou le recueil des origines qui a dû s'augmenter de siècle en siècle. Au tems de la rédaction des lois de Manou il y en avait plusieurs; car l'auteur cite les Pourânas au pluriel (lect. 3, shl. 332 et pass.) Mais en quel nombre étaient-ils, comment étaient-ils divisés, quels étaient leurs noms, à quelle époque peut-on faire remonter la classification actuelle? N'y aurait-il pas quelque chose de cabalistique dans le choix du nombre dix-huit, multiple de trois? Ce sont là des questions intéressantes dont la solution est encore fort peu avancées.

tems, sur laquelle les monumens écrits des brahmanes gardent un profond silence. Quelques détails dans les Pourânas, non encore rassemblés, et qui peut-être mériteraient de l'être, un ouvrage brahmanique, le *Lálita-pourána*, écrit avec toute la partialité de la haine, voilà à peu près ce qui nous reste de renseignemens sur le bouddhisme, et sans les monumens de l'art qui déposent de l'antique splendeur du culte de Bouddha, l'histoire du genre humain n'offrirait peut-être pas un second exemple d'une secte aussi complétement anéantie, dans une contrée où la nature de ses dogmes, non moins que son origine, semblait devoir l'établir à jamais. Toutefois la connaissance du peu de détails que nous pouvons puiser dans les livres des brahmanes, et plus que tout cela, celle du samskrit qui fut le langage des bouddhistes, est loin d'être inutile pour l'intelligence complète de cette religion. Il y a mieux : si c'est hors de l'Inde qu'il faut en chercher l'histoire et les destinées, c'est dans l'Inde même, dans son berceau, dans les lieux qui l'ont inspirée, et au milieu des croyances qui ont préparé sa venue, que nous devons, au moins selon nous, espérer d'en approfondir le sens. Transplanté dans des régions pour lesquelles on le croirait peu fait, le bouddhisme se rattache de toutes parts à sa terre natale. Les destinées diverses qu'il a subies n'ont pu entièrement effacer l'empreinte du climat où il a pris naissance. Il est même remarquable qu'au milieu de localités si nouvelles, et de civilisations toutes différentes, il n'ait pas éprouvé de plus notables changemens ; mais il

était partout sous la sauvegarde d'une foi vive et d'un ardent prosélytisme, et le respect religieux le garantissait des changemens qui en eussent trop ouvertement altéré les dogmes ou les rites. Aussi, grâce au zèle de ses sectateurs, nous pouvons le reporter dans l'Inde, pur de tout alliage étranger, et voir comment il se rapproche ou s'éloigne des opinions religieuses et philosophiques de ce pays. Cet examen, pour lequel les matériaux sont encore loin d'être entièrement rassemblés, pourrait avancer beaucoup la solution d'un des problèmes les plus intéressans dans l'histoire de l'esprit humain. En attendant que des tentatives nouvelles viennent éclaircir ce sujet, on peut, sans se livrer à des considérations trop systématiques, faire remarquer les inductions qu'il est permis de tirer du peu de faits que les brahmanes nous ont conservés sur Bouddha.

Ils le considèrent comme la dernière incarnation de *Vichnou*, c'est-à-dire la neuvième, qu'ils placent après celle de *Krichna* et avant l'arrivée future de *Kalki*. Ce seul aveu nous donne, ce nous semble, de précieux renseignemens sur la place que doit occuper Bouddha et sa doctrine, dans l'ensemble des croyances indiennes. Les incarnations ou manifestations de la Divinité sous une forme visible, sont, dans le système des opinions religieuses de l'Inde, un des symboles les plus frappans et les plus significatifs; et quand on considère entre autres celles du dieu *Vichnou*, il est impossible de ne pas y voir les développemens successifs d'une doctrine philosophique qui s'épure et s'élève, en même

tems que le mythe qui lui sert d'enveloppe se met de plus en plus en harmonie avec elle, et en marque d'une manière précise la marche et les progrès. C'est là ce qu'il y a de plus saillant dans la suite des *Avatâras de Vichnou*; mais après *Krichna*, celui dans lequel le caractère philosophique domine le plus, cette série de perfectionnements s'arrête tout-à-coup, et ce n'est plus pour instruire les hommes et leur apprendre la justice, que *Vichnou* s'incarne en Bouddha, c'est pour plonger plus profondément dans l'erreur les sujets d'un roi de *Tripoura* (Tipperah) dont les opinions hérétiques avaient attiré le courroux du dieu (1). Là s'arrêtent les détails que nous donnent les brahmanes ; mais si le bouddhisme n'eût pas prétendu à une existence indépendante, s'il n'eût pas mis en péril l'organisation sacerdotale des brahmanes en abolissant la distinction des castes, peut-être, dans ces Pourânas qui flétrissent Bouddha du nom d'hérétique, nous le verrions, comme dans l'inscription de *Bouddhal Gayá* (2), représenté sous la forme d'un dieu bienfaisant, purificateur des péchés, ami de la justice, et confondu dans une adoration commune avec *Brahma*, *Vichnou* et *Shiva*. Quoi qu'il en soit, quelques inscriptions, et ce qu'on connaît des dogmes philosophiques de Bouddha d'une part, et de l'autre le rang que donnent au représentant divin de cette secte

(1) Erskine, on the remains of the Bouddhas in India. *Transact. of Bombay*, t. III, p. 529.

(2) *Rech. Asiat.*, t. I, p. 311, trad. franç.

les brahmanes, ses ennemis, annoncent avec le vichnouisme des rapports qui autrefois dûrent être intimes. Déjà, dans le *Bhagavat*, dans cet ouvrage conciliateur d'opinions opposées entre elles, le système de la philosophie *Sánkhya* paraît obtenir un rang élevé (1), et les védas semblent déchus des honneurs que leur accordent les partisans plus orthodoxes de la doctrine *Mímánsa*. Or Bouddha n'a-t-il pas aussi puisé ses opinions en partie aux sources de la philosophie *Sánkhya?* et quant à l'indépendance avec laquelle il secoue le joug des védas, *Krichna* lui en avait déjà donné

(1) Cette opinion se fonde sur la comparaison de la doctrine du *Bhagavat*, avec le système *Sânkhya* tel que Colebrooke nous l'a fait connaître, et sur les noms mêmes des lectures du *Bhagavat*, qui toutes portent le titre de *Yogashâstra*, nom spécialement donné à la doctrine de *Pantandjali*, une des branches de la philosophie *Sânkhya*. La deuxième lecture se nomme entre autres *Sânkhyayoga*. Le *Yoga* paraît dominer dans le *Bhagavat*; mais il n'est cependant pas certain qu'il reproduise exactement le système de *Patandjali*. Les opinions de ces philosophes, celles de *Kapila* et des védantistes, y paraissent tour-à-tour soumises à un système un peu forcé de conciliation. Voyez entre autres *lect. II, shl.* 3 *seqq., lect. III, shl.* 3 *seqq.*, où sont opposées les deux parties de la doctrine *Sânkhya*, dont *Krichna* rapporte à lui l'origine, *pourâ proktâ mayâ, olim à me declarata. Kapila* en effet passe, dans quelques légendes, et notamment dans le *Bhâgavata-Pourâna*, pour une incarnation de *Vichnou*. Tel est au moins le sens que nous croyons devoir donner aux shlokas que nous venons de citer; cependant MM. Wilkins et de Schlégel n'entendent pas ainsi ce passage. Mais qu'on adopte ou non le sens que nous proposons, il reste encore assez de passages dans le *Bhagavad-Gita*, qui prouvent que la doctrine *Sânkhya*, avec ses deux écoles, y a laissé de nombreuses traces.

l'exemple (1). Ces rapprochemens que nous choisissons comme les plus saillans, et auxquels on pourrait en joindre d'autres, qui prouveraient d'une manière plus convaincante la ressemblance des deux doctrines, nous paraissent légitimement conduire à cette opinion, que le bouddhisme n'est au fond, et dans son rapport avec les doctrines indiennes, que le développement naturel du vichnouisme tel qu'il est personnifié dans *Krichna*. C'est une opinion qui paraît résulter du petit nombre de faits que nous connaissons, et ce n'est pas sans quelque confiance que nous l'exprimons ici, puisque nous pourrions l'appuyer de l'autorité de savans illustres, qui ont fait des opinions religieuses de l'Asie une étude longue et consciencieuse. Les vastes recherches de M. Rémusat paraissent mener à cette conclusion, car ce sont elles qui ont fourni les matériaux les plus nombreux pour la comparaison du culte et des opinions bouddhiques avec celles de l'Inde; et M. Klaproth, dans son *Asia polyglotta*, affirme positivement que, dans son opinion, le culte de Bouddha est le plus beau développement de la religion indienne. D'accord avec ces savans, dont l'autorité en ces matières est irrécusable, un auteur qui a jeté sur les religions de l'antiquité un regard vraiment philosophique et d'une haute impartialité, M. Guigniaut, caractérise exactement de même le bouddhisme, et si le point de vue sous lequel il le considère trouve dans les faits

---

(1) *Bhag. lect. XI*, *shl.* 42, *seqq.* 52, 53, p. 13 et 14 du texte, p. 136 et 137 de la traduction latine, édit. de Schlégel.

une entière confirmation, c'est peut-être à lui qu'appartiendra l'honneur d'avoir donné de ce difficile problême l'explication la plus philosophique et la plus satisfaisante (1).

Voici au reste le shloka du *Bhâgavata* dans lequel il est question de l'incarnation de *Vichnou* en Bouddha (fol. 12, skand. 1, sect. 4, shl 24).

ततः कलौ संप्रवृत्ते संमोहाय सुरद्विषां ।
बुद्धो नाम्ना जिनसुतः कीकटेषु भविष्यति ॥

Tunc Kaliyouga procedente, in confusionem Sourorum (deorum) hostium, Bouddha nomine, Djina satus inter Kîkatos nascetur.

Ce shloka nous donne le lieu de la naissance de Bouddha, et ce passage est confirmé par plusieurs autres indications extraites des auteurs indiens. D'abord le commentateur *Shrîdharaswâmî* explique le mot de *Kîkata* par cette périphrase :

मध्ये गयाप्रदेशे *mediâ in Gayâ regione*, c'est-à-dire dans le Behar sud, dont Gayâ occupe à peu près le centre. Tel est aussi le sens que Wilson donne à ce mot. Il signifie, dit-il, le Behar ou plutôt ses habitans (2). Ce lieu est encore cité, comme la patrie de Bouddha, dans l'inscription de *Bouddhal Gayâ*. Il y

(1) Voyez *Religions de l'antiquité*, t. I, p. 285, et note 15, p. 653.
(2) Wilson, vº *Kîkata*.

est dit qu'*Amaradeva* éleva le temple de Bouddha dans le pays de *Bharata* et la province de *Kîkata* «où l'on renomme le séjour de Bouddha le purificateur des ames (1); » et un savant hindou qui a fait un extrait du *Bhâgavatapourâna*, sous le nom de *Bhâgavatâmritam*, ou nectar du *Bhâgavata*, suppose suivant W. Jones, que *Kîkata* est *Dhermâranya*, forêt voisine de *Gayâ*, où subsiste encore une statue colossale du dieu Bouddha (2). Suivant Wilford, dans son mémoire sur la chronologie des rois de *Magadha*, *Kîkata* n'est pas seulement une dénomination purement locale, c'est encore le nom ancien de la province de Magadha, qui ne prit ce dernier nom, que depuis *Djarasanda*, le premier de ceux qui y régnèrent (3). Et, ce qui confirmerait le témoignage de Wilford, c'est le *Sapti sambheda*, petit traité de géographie, inséré dans l'ouvrage de Ward (4), qui s'exprime ainsi : «*Kîkata* est la partie sud du *Magadha*, elle contient beaucoup de *Vanatchâri* (pénitens retirés dans les forêts) et quelques athées.» Ces témoignages qui ne diffèrent pas entre eux, ne laissent aucune incertitude sur le lieu de la naissance de Bouddha, d'après les documens brahmaniques, qui concordent

(1) *Rech. Asiat.*, t. I, p. 311, trad. française.

(2) *Rech. Asiat.*, t. II, p. 176, trad. française.

(3) *Asiat. Research.*, t. IX, p. 91, 4°, ed. Lond.

(4) *View of the manners*, etc., t. II, p. 452, 8°, ed. Lond. Je n'ai pu vérifier ce passage; la Bibliothèque du Roi ne possède pas l'original samskrit.

parfaitement avec les renseignemens puisés hors de l'Inde (1).

Maintenant quel est ce *Djina* dont Bouddha est ici déclaré le fils? Le terme de *Djina*, nom générique des dieux ou êtres supérieurs que reconnaissent les Djainas, est quelquefois appliqué à Bouddha lui-même. Mais Wilson, sur ce mot, nous avertit que c'est par erreur que ce titre lui est donné. *Djina* ne paraît pas devoir être pris comme une épithète du père de Bouddha ; au moins les monuments jusqu'ici connus ne la lui donnent pas. Il ne reste à voir dans ce personnage que ce que son nom signifie ordinairement, c'est-à-dire, un des chefs de la secte des Djainas, à laquelle on a reconnu jusqu'à présent une ressemblance assez grande avec le bouddhisme, quoiqu'on fût loin d'établir, entre les partisans de l'une et le fondateur de l'autre, aucun lien de parenté. Mais comme jusqu'ici aucun texte ne prouve cette alliance, il faut sans doute prendre l'expression du *Bhágavata* dans un sens métaphorique, et considérer Bouddha non

(1) En compararant ces trois noms géographiques, nous trouvons que la province qui actuellement s'appelle *Béhar*, ou au moins sa partie sud, a, depuis des tems fort anciens, été successivement connue sous trois noms divers : d'abord *Kîkata*, puis *Magadha*, lorsque les rois de ce nom ont commencé à donner à ce pays une plus grande importance politique, et enfin *Béhar* ou *Bahar*, parce qu'elle contenait, suivant Ferichthah, un si grand nombre de Brahmanes, qu'on la prenait pour un grand *séminaire* d'instruction, comme son nom l'indique (Chambers, *Rech. Asiat.*, t. I, p. 106, trad. franç.). *Vihâra*, en effet, suivant Wilson, signifie un temple Djaina, et il est pris en ce sens, peut-être même dans l'acception plus précise de *couvent*, en Pali.

comme le fils réel, mais comme le fils spirituel de *Djina*, le continuateur de ses opinions et de son culte. Dans cette hypothèse le texte du *Bhâgavata* deviendrait un argument en faveur de l'antériorité des Djainas sur les Bouddhistes.

Un monument d'une grande importance confirme cette opinion : c'est le vocabulaire pentaglotte bouddhique que M. Rémusat a fait connaître dans ses curieux *Mélanges sur l'Asie*. On y apprend que *Bodhisatwa*, un des plus célèbres personnages bouddhistes, qui a donné son nom à toute une classe de divinités secondaires, porte entre autres titres ceux de *Djinádhárah* que le vocabulaire traduit : celui qui est issu de Bouddha (proprement celui qui continue *Djina*), *Djinámkoúrah*, le rejeton de *Djina*, *Djinaorasah*, le fils de *Djina*. Ces titres prouvent, comme le fait très-bien remarquer M. Rémusat (1), que *Djina* semble être un nom de Bouddha, et que, dans l'opinion des bouddhistes, *Djina* et Bouddha sont identiques. Au moins indiquent-ils des rapports assez intimes entre les personnages principaux de l'une et l'autre secte.

Enfin on peut admettre sur ce passage une dernière opinion, c'est de n'y rien voir d'historique, et de ne pas chercher dans des expressions vagues plus de faits qu'elles n'en contiennent. Quand on pense en effet à la date moderne du *Bhâgavata pouràna* et au mépris des brahmanes pour tous les autres cultes que le leur

(1) Voyez *Mélanges Asiatiques*, t. I, p. 176.

et surtout pour le bouddhisme, on est tenté de ne voir, dans cette alliance de Djina et de Bouddha, ou qu'une confusion de l'ignorance, ou qu'un jugement passionné de l'orthodoxie, qui frappe d'une égale réprobation deux sectes ennemies.

E. Burnouf.

Parabole de l'Enfant Prodigue, traduite en albanais selon les dialectes de la Basse et de la Haute-Albanie.

J'apprends de deux lettres sous les dates du 2 mai et du 19 août 1813, que les deux morceaux suivans en langue albanaise, et qui contiennent une double traduction de la parabole de l'Enfant Prodigue, furent envoyés à M. le baron Coquebert de Monthret par M. Pouqueville, alors consul-général Fedancer à Janina. C'est assez dire que l'on peut compter sur leur exactitude. La première traduction est en schypétar ou langue de la Basse-Albanie, dont les habitans sont la plupart musulmans, tandis que d'autres, mais en moindre nombre, professent la doctrine de l'église grecque, si tant est cependant que les uns et les autres aient réellement une religion. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'ils n'ont guère, dans leur profession de foi, d'autre guide que leur intérêt, et qu'ils révèrent ou méprisent à peu près également l'église et la mosquée. Quoi qu'il en soit, ceux qui parmi eux savent écrire, et ce n'est sans doute pas le plus grand nombre, se servent vo-

lontiers, pour exprimer les mots de leur langue, de l'alphabet grec, qui ne paraît pas cependant très-propre à cet usage, comme on pourra s'en convaincre en étudiant la traduction qui suit. On y remarquera aussi que l'orthographe ne paraît pas être fixée d'une manière bien absolue. Comme cette traduction a été faite immédiatement sur le texte grec de Saint-Luc, j'ai pensé qu'il serait utile, pour les personnes qui voudront l'étudier, de mettre ce texte lui-même en regard, plutôt qu'une traduction latine ou française : la différence des phraséologies pourrait beaucoup embarrasser. Comme dans la copie dont je me sers, le grec se trouve placé à côté de l'albanais, l'un m'a servi à lever les difficultés que présentait la lecture de l'autre, de sorte que je crois exacte la transcription que je donne ici. On aura soin d'assigner aux voyelles et aux diverses combinaisons des consonnes, qui pourraient embarrasser dans la lecture, la prononciation qu'elles ont en grec moderne.

Parabole de l'Enfant Prodigue, tirée de Saint-Luc, XV, v. 11 et seq.

GREC.	SCHYPÉTAR.
Εἶπεν ὁ κύριος τὴν παραβολὴν ταύτην.	Θᾶ ζιότ, ἡ μαθ κετε νόημ τού γκῆλητ.
11. Ἄνθρωπός τις εἶχε δύο υἱούς.	11. Νἒ ἐρὴ ἐκίς, ντὲ ντιέλμ.
12. Καὶ εἶπεν ὁ νεώτερος αὐτῶν τῷ πατρί·	12. Ἐ ἠθξ μ' ἠδόγκελ, ντιάλε τάτε.
Πάτερ, δός μοι τὸ ἐπιβάλλον μέρος τῆς οὐσίας.	Ἰἶ τάτ' ἄμε πιεσάνε καὶ μὲ μπιε.

Καὶ διεῖλεν αὐτοῖς τὸν βίον.

13. Καὶ μετ' οὐπολλὰς ἡμέρας συναγαγὼν ἅπαντα ὁ νεώτερος υἱὸς ἀπεδήμησεν εἰς χώραν μακράν.

Καὶ διεσκόρπισε τὴν οὐσίαν αὐτοῦ, ζῶν ἀσώτως.

14. Δαπανήσαντος δὲ αὐτοῦ πάντα, ἐγένετο λιμὸς ἰσχυρὸς κατὰ τὴν χώραν ἐκείνην.

Καὶ αὐτὸς ἤρξατο ὑστερεῖσθαι.

15. Καὶ πορευθεὶς ἐκολλήθη ἑνὶ τῶν πολιτῶν τῆς χώρας ἐκείνης.

Καὶ ἔπεμψεν αὐτὸν εἰς τοὺς ἀγροὺς αὐτοῦ βόσκειν χοίρους.

16. Καὶ ἐπεθύμει γεμίσαι τὴν κοιλίαν αὐτοῦ ἀπὸ τῶν κερατίων ὧν ἤσθιον οἱ χοῖροι.

Καὶ οὐδεὶς ἐδίδου αὐτῷ.

17. Εἰς ἑαυτὸν δὲ ἐλθὼν, εἶπε.

Πόσοι μίσθιοι τοῦ πατρός μου περισσεύουσιν ἄρτων, ἐγὼ δὲ λιμῷ ἀπόλλυμαι;

18. Ἀναστὰς πορεύσομαι πρὸς τὸν πατέρα μου· καὶ ἐρῶ αὐτῷ·

Πάτερ, ἥμαρτον εἰς τὸν οὐρανὸν, καὶ ἐνώπιόν σου·

Καὶ συντάητ' γκέενε τίητ.

13. Ἐμὲ πάκ ντίτ' ἐημπλόδ' γκήθε, μεηβογκη, λη ντιάλε, ἤκου ἐβάητ ντὲ νὴ κασαμπᾶ, μερ γκόναμ.

Ἐ ἄτιε πρις γκέθε τιτ, με γγιαλερι ντερν τέλιγκε· ντε γκιουνά.

14. Ἐ κοῦρ ἐπρὶς ἄγ, γκήθε γκέενα; κλὲ ὕνε μαδε, ντε ἄτ κασαμπᾶ, ἀτιὲ.

Ἐ ἄγ ῥριζόη τε μπίνε ἡ βάρφιρα.

15. Ἐ βατε ἐκιντρόη ντε νί φσιατάαρ καγ χαθ κασαμπᾶ.

Καὶ ἐντρηγκόη ντε ἄρε τετέητ τε κουλόη ντε ῥατ.

16. Ἐ ἡ ντόυα ἡ ζέμερα τι γκος μπαρκουνε γκα α ρένιατ τε δρογαντέεβετ καὶ χαήνε ντε ῥατ.

Ἐ ντο νὶ ψουκήιτ ἄσηητ.

17. Νιέρσε ἔρδε ντε μέντετεινт, ἐθᾶ.

Σα σιρμπετόρε κατ μετι κανε μπούκε, μπερικὲτ ἐ οὐ μπαρέμ γκα ὀυ ἀνήγκα.

18. Τε γκρίεμ βετεμ ντε ἡ μάτε τὶ θέεμ ἀτιὴτ.

Τάτε, φλέβα, καὶ ντρε κίελ ἐδε ντε ζωτρισᾶτε.

19. Καὶ οὐκέτι εἰμὶ ἄξιος κληθῆναι υἱός σου· ποίησόν με ὡς ἕνα τῶν μισθίων σου.	19. Ἐ οὗ νοὺκ γιαμ καντέε τὰ θόνεμ ντιάλε ἤτη; μπέέμ, ἐδὲ μούα σιρρὶ σιρμπετούαρ τίντε.
20. Καὶ ἀναστὰς ἦλθε πρὸς τὸν πατέρα ἑαυτοῦ.	20. Ἐ ὀυ γκρὲ ἐ βά τε ντὲ γιάτηητ.
Ἔτι δὲ αὐτοῦ μακρὰν ἀπέχοντος, εἶδεν αὐτὸν ὁ πατὴρ αὐτοῦ, καὶ ἐσπλαγχνίσθη.	Ἐκε μεργκούαμ, ἐπάα, γιαλιητ; ἐ ἀ ητζιτήση;
Καὶ δραμὼν ἐπέπισεν ἐπὶ τὸν τράχηλον αὐτοῦ, καὶ κατεφίλησεν αὐτόν.	Ἐουβρεσοὺλ ἐζούρι ντὲ κιάρε ἐπούθι ἀ τὲ.
21. Εἶπε δὲ αὐτῷ ὁ υἱός.	21. Ἐ ηθᾶ ντιάλ.
Πάτερ, ἥμαρτον εἰς τὸν οὐρανὸν, καὶ ἐνώπιόν σου, καὶ οὐκέτι εἰμὶ ἄξιος κληθῆναι υἱός σου.	Ὦ τάτ, γιάμ φαλετουάρ καὶ ντρε κιέλ ἐδὲ ντε ζώτριώντε ἐ σγιάμ καντεέρ, τε θονε με ντιαλη ἤτη.
22. Εἶπε δὲ ὁ πατὴρ προς τοὺς δούλους αὐτοῦ·	22. Ἐ ή γίατιτ ὀυ θὰ, σερμπετόρε βετ.
Ἐξενέγκατε τὴν στολὴν τὴν πρώτην, καὶ ἐνδύσατε αὐτόν.	Νξιέρη ή ῥρομπατα καὶ κᾶ τεπά ρατε ἐ, βέσινε, ἀτῶ.
Καὶ δότε δακτύλιον εἰς τὴν χεῖρα αὐτοῦ, καὶ ὑποδήματα εἰς τοὺς πόδας,	Ἐ δὲ γιέπινε ὀυ νάζε ντὲ ντόρε τετήητ, ἐ κη πούτζε ντε κένμπε.
23. Καὶ ἐξενέγκαντες τὸν μόσχον τὸν σιτευτὸν θύσατε· καὶ φαγοντες εὐφρανθῶμεν.	23. Ἐδὲ σίλιη βίτζενε τουσκίερε τὲ θὲρ τε ἐγχάαμ τε γκηζόνεμι.
24. Ὅτι οὗτος ὁ υἱός μου νεκρὸς ἦν, καὶ ἀνέζησε·	24. Ἐ κὴη ἦς ντιαλ ἔμι, θτέκουρ, ἐ ὀυ γκάλι
Καὶ ἀπολωλὼς ἦν, καὶ εὑρέθη.	Ἐ ἦς, μπάαρτουρ ἐ ὀυ γκέντ;
Καὶ ἤρξαντο συνεφραίνεσθαι.	Ἐνεσυνε τὲ μπεννε χααρένα.

25. Ἦν δὲ ὁ υἱὸς αὐτοῦ ὁ πρεσβύτερος ἐν ἀγρῷ·

Καὶ ὡς ἐρχόμενος ἤγγισε τῇ οἰκίᾳ, ἤκουσε συμφωνίας καὶ χορῶν.

26. Καὶ προσκαλεσάμενος ἕνα τῶν παίδων αὐτοῦ, ἐπυνθάνετο τί εἴη ταῦτα.

27. Ὁ δὲ εἶπεν αὐτῷ· ὅτι ὁ ἀδελφός σου ἥκει.

Καὶ ἔθυσεν ὁ πατήρ σου τὸν μόσχον τὸν σιτευτόν, ὅτι ὑγιαίνοντα αὐτὸν ἀπέλαβεν.

28. Ὠργίσθη δέ, καὶ οὐκ ἤθελεν εἰσελθεῖν.

Ὁ οὖν πατὴρ αὐτοῦ ἐξελθὼν, παρεκάλει αὐτόν.

29. Ὁ δὲ ἀποκριθεὶς εἶπε τῷ πατρί·

Ἰδοὺ, τοσαῦτα ἔτη δουλεύω σοι, καὶ οὐδέ ποτε ἐντολήν σου παρῆλθον, καὶ ἐμοὶ οὐδέποτε ἔδωκας ἔριφον, ἵνα μετὰ τῶν φίλων μου εὐφρανθῶ.

30. Ὅτι δὲ ὁ υἱός σου οὗτος, ὁ καταφαγών σου τὸν βίον μετὰ πορνῶν, ἦλθεν· ἔθυσας αὐτῷ τὸν μόσχον τὸν σιτευτόν.

25. Ἐ μὲ ἡ μάδε ντιάλ, ἦς ντὲ ἄρρε.

Ἐς μουν ντρέ βέν, ὀὺ ἀφερόυα ντὲ στεπίητ γγέγγι κένγγε ἐ βάλε.

26. Ἐ ἡ φόλε νυὲ ἡ ντιάλ, ἐπιέητ τζὶς ντό γετ, ἡ γιό.

27. Ἐ ά ει ἡθᾶ κη ἡτ βελὰ ἐρθη.

Ἐ θέριτ ἡ τάτη βετζινε μανάρ, ἐ ἐρθε σιντὸς.....

28. Ἐ ὀυ πεισμος ἐς ντόητ τέ βιυνε.

Ἐγιατιητ ἐντόλι ἐ η μπὲν ἐμπεν ριτζὰ ατίητ.

29. Ἐ ἅ ει ὀυ πριγγιερκι ἐ ηθὰ τάτητ;

Γιὰ ηὶ κάκε βιὲτ σερμπὲν μέ τὲ ἐκοὺρ σὲ ντόλα γκα ἀφιαλε γιότε; ἐμσία ντο νυὲ ἔρε νουκου με δὲ, ντὸ νυε κατζεκ; τε γκιζὸν εμμὲ μίκ τὲ μίη.

30. Ἐ τανὸ ἡτ' μπήηρ καὶ ἔγκρι γγεὲν μὲ κούρβεξαδη· ἐθέςβίτζινε μανὰρ πὲρ ἄτηρ τατήτ.

31. Ὁ δὲ ἔιπεν ἀυτῷ· Τὲκνον, σὺ πάντοτε μετ' ἐμοῦ εἶ, καὶ πάντα τὰ ἐμὰ σὰ ἐστιν.

32. Εὐφρανθῆναι δὲ καὶ χαρῆναι ἔδει, ὅτε ὁ ἀδελφός σου οὗτος νεκρὸς ἦν, καὶ ἀνέζησε· καὶ ἀπολωλὼς ἦν, καὶ εὑρηθέ.

31. Ἐκ ει θῆ ὦ ντιαλ' ἐμ τι γκηθε γετενεμὲ μοναιὲ· ἐ δὲ γκηθε τε μῆατε τετουα τε γέανε.

32. Ἐτανυ ἐιστε χάκεσε, τὲ χαρέψεμοε ἐτε γκη ζόνεμοι, ἐ κὴη ἦτ βελά, ἡσε βτεκουρε, ἐ ου γκιὰλ, ἐδὲ ἡ μπάαρτουρ ἐ ου γγὲντ.

Même Parabole, dans le dialecte de la Haute-Albanie.

V. 11. .... Gni nieri pat đου Dielm;

12. Eiϑa mai vogheli; bab epem hissen ee giàas gi me perket; e te đου veλasne jau đau giàan.

13. E mas dissaa ditsc, i voghli mloϑ ghiϑ hissen e vet e sekoi ndè gni ϑee te largh, e atου e tretti ghiϑ ghiàn mas uϑesc kegja.

14. E massi emmaroi ghiϑ, ndàt vilajèt ubaa gni zij e foort, zuu fiiλ men vorfenue.

15. E sekoi eju pestet gni nierit atti Scèherit, e ai ϲotnj e ejoj ndé catund met ϑiit.

16. E đisceròte me musc barkun evet me cuλos te ϑiive, e kurkusc nuk ja ipte.

17. Ai massandου raa ndé mendim, me vèthe eϑ; hουsmégiarve ndé sctépii te timet uteprò̀n buka, e une kétù podès uunit!

18. Bo eiòhem e sekoj te em at, e kam per tiϑan; Bab, kam fjove gieλs, e ουου.

19. E nuk jam i dégn meuϑirr biri ουt: porr me bàn te jeem si gni hουsmégiarsc τουου.

V. 20. E u cjue e voit te ijatti. E paa merrit mir prejselagut
e paa i jatti, ejuu ϑimt, e tue ngaa igitti duert me
ghiaf te tii e emuer grouk ei puϑϑ fagiet.
21. Eiϑa ibbiri tet; Bab kam fioue gieλs, e touou, e nuk jam
idègn meu ϑrr biri out.
22. Uϑa ijabi housmégiarve vèt ferk bini pétcat emira; ema-
vèseni e veni unasen me dorte tij, e ma maϑni.
23. E me bini gnì vic te majtun, ne prénie ba haam e et
bai siàfet.
24. Persé kouou diali em kaa kien dékun, e aset gniaaλ, ka
kieu trèt eughièt; e fiλuen me baa aahengh.
25. Iscte ibiri imaϑi ndèr ar e si erϑ e navit sctèpii ndieu
kangh e dousen.
26. E eϑirri gnì housmégiaar e epevetti sckà jàn kebò pùn?
27. E ai iϑà out veλaa kaa arϑ, e utat kaa prée gnì vic te
maim se i erϑ scédòsç.
26. Kouou u iϑnuè, e nuk deset mebii ndè sctèpij. E i jatti
i tii duel per jasctau e zuu mejulut.
29. E ai iϑa bét: saa mòt pot scèrbej couou, e kurr stè kam
urϑenit; as-gnì-hèr se kée prée gni eϑ mee gran me
migh te mii.
30. Ma mas si erϑ kouou out biir issiλi mbassi, e cjarti hissen
evèt me kurva, i prève gnì vic te majtun, e te maim.
31. E i jatti iϑà; biir, ghiϑmon me mue jée kjèn eϑϑe jee
e ghiϑ ghiàja éme esct jòteja.
32. Kaa kjèn me uϑ me gràn, e me baa sijafèt e gasmend,
persè kouou out vλλa kaa kjèn dékun e ugnaaλ, kaa kjèn
trètun e sciouкiour sotit ughjèt.

Comme la plupart des hommes de race albanaise qui habitent la partie septentrionale de l'Albanie ont embrassé la religion catholique romaine, les missionnaires envoyés par le pape et par la congrégation de

la Propagande, qui sont leurs directeurs et leurs chefs spirituels, ont introduit parmi eux l'usage de l'alphabet latin. Ils s'en servent même pour écrire la langue turque. Cependant les missionnaires y ont ajouté trois caractères particuliers, destinés à exprimer des sons propres à la langue albanaise. Ces caractères, qui sont employés dans les livres imprimés à Rome pour l'usage des missions à l'orient de la mer Ionienne, se retrouvent également dans la traduction de la parabole écrite en lettres latines, selon le dialecte de l'Albanie septentrionale, envoyée par M. Pouqueville. On aura soin de donner à toutes les lettres latines, le son et la prononciation qu'elles ont en italien.

Le premier de ces caractères est destiné à exprimer la valeur de l'*u* français, on lui a donné la forme de la double lettre grecque ου. Ainsi par exemple dου qui signifie *deux* en albanais doit se prononcer *du*. On écrit *ouch* et on prononce *utch* qui en turc signifie *trois*.

Le second est un *z* doux, qui se prononce comme l'*s* dans le mot français *maison*. Les livres de Rome lui donnent la forme de l'*epsilon* ε grec; elle est un peu différente dans la copie envoyée par M. Pouqueville. Nous l'exprimerons ici comme dans les livres de Rome.

Le troisième est destiné à retracer la prononciation sifflante du delta grec, ou même celle du *théta* des Grecs modernes, ou mieux encore le double son du *th* anglais. Sa forme, composée de trois *zigzags* superposés et terminés par un trait qui se recourbe sur lui-même de gauche à droite, présente quelque analogie avec le *xi* grec. Comme on ne possède aucun signe

précisément conforme, et pour éviter la confusion qui pourrait naître de l'emploi du *xi*, je me servirai, pour l'exprimer, du *théta*, qui en représente assez exactement le son.

Indépendamment de ces signes, on trouve encore, dans la copie de M. Pouqueville, la forme du *lambda* grec employé pour rendre le son de *L* albanaise, qui diffère un peu de l'*L* latin, et qui a, dans la prononciation, quelque chose de gras qui le rapproche de l'*L* barré des Polonais.

Il existe un petit dictionnaire de cette langue publié à Rome, en l'an 1635, en un volume in-12, sous le titre de *Dictionarium Latino-Epiroticum unà cum nonnullis usitatioribus loquendi formulis*; l'auteur est un certain missionnaire, élève de la Propagande, albanais de naissance, appelé François Blanchi; en latin, Franciscus Blanchus, et en sa langue, Frangu Ibaraθe.

J. S.-M.

---

*Sur le grand ouvrage historique et critique d'*Ibn-Khaldoun, *appelé :* Kitab-ol-iber we diwan-ol moubteda wel khaber, *etc.*

Dans l'état actuel des sciences et des lettres, la tâche que chaque orientaliste devrait se croire imposée me paraît être double. L'acquisition, l'augmentation et la propagation des connaissances qui ont immédiatement rapport à l'idiome de l'Asie, dont il fait l'objet d'une étude spéciale, voilà ce qui constitue la partie

philologique de sa tâche. C'est là où pourraient s'arrêter, à la rigueur, ses vœux et ses efforts. L'étendue immense des travaux auxquels l'obligent de solides études sur une langue et sur une littérature quelconque de l'Orient, le justifierait suffisamment du reproche d'inaction ou de découragement littéraires. L'exemple de tant de personnes qui, voulant embrasser tout, n'approfondissent rien, viendrait encore l'engager à ne pas agrandir davantage le vaste champ de ses occupations. Enfin, tout ce qu'il voit faire par la plupart de ceux qui se sont livrés à l'étude des lettres grecques et romaines, contribuerait à le persuader qu'une telle restriction n'a, en elle-même, rien d'extraordinaire ni de trop choquant. Il ne serait donc pas étonnant qu'un orientaliste ne voulût prendre pour but définitif de ses travaux, que l'étude étymologique et grammaticale des langues des différens peuples de l'Orient, et qu'il se refusât à la discussion de ce que les littératures de ces peuples offrent de satisfaisant pour l'intelligence. Ce serait en ce sens, que la philologie orientale montrerait les mêmes égards pour la poésie la plus absurde et pour l'histoire la plus importante à connaître, pour la fiction la moins intéressante et pour la philosophie la plus digne de l'attention de tous les esprits profonds et méditatifs.

Le tableau éminemment riche et varié que présentent à l'historien philosophe les habitans des différentes contrées de l'Asie, n'est assurément pas assez bien tracé dans les ouvrages des Européens qui ont parcouru ces pays en voyageurs. Il se déroule brillant de

tout son éclat dans les littératures des grandes nations de l'Orient. Pour retirer de ces trésors, jusqu'à présent si imparfaitement connus en Europe, tous les avantages qui en doivent résulter un jour, pour toutes les branches des connaissances humaines, on ne saurait se passer, de nos jours, d'une étude approfondie des langues, dans lesquelles ces richesses littéraires sont renfermées. Je dis de nos jours; non que je veuille prétendre que jamais on puisse parvenir à bien juger du génie d'un peuple, sans en avoir étudié la langue et la littérature, mais parce qu'il se pourrait qu'à l'avenir, de bonnes traductions dispensassent en quelque sorte les savans, d'une étude qu'il ne leur est pas permis de négliger aujourd'hui. Car comment asseoir de nos jours un jugement sur ce qui est relatif à l'Orient, sans avoir recours à des ouvrages originaux? Cette nécessité de puiser aux textes orientaux des notions exactes sur l'Orient, me paraît incontestable, surtout en présence de tant de malheureux essais, faits sur quelques parties de l'érudition asiatique par des savans d'ailleurs fort estimables, mais dépourvus de tous les secours de la critique, dont il est absolument indispensable de se munir, avant de se donner le plaisir d'embrouiller par ses hypothèses, des questions qu'il eût été facile de résoudre par des données positives et certaines. Tant d'opinions évidemment erronées sur les systèmes philosophiques et religieux des Arabes, des Indous et des Chinois, auraient-elles été énoncées, tant de Brahmas et tant de Bouddhas auraient-ils été forgés, si de bonnes connaissances phi-

lologiques avaient resserré le champ des conjectures, où se sont égarés à la fois l'imagination des écrivains qui ont jeté sur le papier les uns, et l'esprit des mythologues qui ont fabriqué à plaisir les autres?

Si, au point où en sont aujourd'hui en Europe les lettres asiatiques, les orientalistes seuls sont appelés à soumettre à la discussion toutes les parties du domaine de l'érudition orientale, on doit bien penser, ce me semble, que cette discussion doit être regardée comme le second objet de la philologie asiatique. C'est l'un des plus importans services que doivent attendre d'elle les personnes pour qui des faits bien constatés et des jugemens assis sur la base solide de la critique et de l'histoire, valent mieux que les plus beaux rêves systématiques et que les conceptions chimériques les plus propres à satisfaire l'imagination. Or, on sent aisément que, dans le vaste ensemble de l'érudition orientale, où tant d'objets de la plus haute importance semblent se disputer le zèle et les talens du philologue, le choix des matières auxquelles il peut appliquer ses connaissances, sera conforme (à un très-petit nombre d'exceptions près) à son goût, à sa prédilection et à la disposition générale de ses idées.

A l'époque à jamais mémorable de la renaissance des sciences et des lettres, l'esprit humain chercha à embrasser d'un même coup-d'œil, et sans en exclure une seule, toutes les branches des connaissances de l'antiquité classique. Par des causes qu'il ne m'importe pas de rapporter ici, il en a dû être autrement dans l'étude de deux langues et de deux



littératures des plus riches et des plus importantes de l'Orient. Je veux parler des langues et des littératures arabe et persane. Les travaux immortels des Schultens, des Reiske, des Jones et des de Sacy, ont ouvert à toutes les personnes laborieuses l'entrée dans le sanctuaire des sciences, des arts, des religions, enfin, de toute la civilisation des nations les plus célèbres de l'Asie. Ce que tant de siècles et tant d'esprits nous ont transmis de plus précieux sur l'histoire physique et morale d'une partie infiniment intéressante des habitans de l'Orient, était offert aux recherches et à la méditation des orientalistes. Le public s'attendait avec impatience à une ample récolte des connaissances les plus utiles et les plus variées.

Aurait-on rempli son attente, par les poésies arabes et persanes qui ont été publiées ? En vérité, à voir la foule d'éditions, de traductions et d'explications de ces poésies, il serait bien difficile de ne pas demander si, chez les Arabes et chez les Persans, la littérature ne se compose, en effet, que de *Moallakats* et de *Ghazels*; ou bien, si l'éclat de la poésie orientale a tellement ébloui la vue de ses admirateurs en Europe, qu'un morceau de *Hafiz*, ou un vers de *Motanabbi* dût leur paraître infiniment plus précieux que la simple prose de tel historien ou philosophe arabe ou persan, moins riche, à la vérité en expressions métaphoriques et en pensées bizarres, mais plus digne que la poésie de tous ces favoris du jour, d'être pris pour l'objet de travaux et de publications savantes.

Cette tendance presque générale, non pas précisément vers les poésies orientales, mais vers leur embellissement, ou, ce qui est la même chose, vers leur travestissement à l'européenne, il faut la regarder comme très-nuisible à l'intérêt des lettres orientales, et comme une des causes qui leur ont fait le plus de tort dans l'opinion d'un public impartial et judicieux. Il est vrai, on a vanté assez souvent à ce public les fleurs cueillies dans les jardins embaumés de la Perse, dérobées même aux sables brûlans de l'Arabie. J'aime à croire que les savans qui se sont fait un devoir de transporter en Europe ces flexibles hyacinthes et ces roses que le zéphyr entr'ouvre, ont dû leur trouver encore, après cette transplantation, la fraîcheur et les grâces qu'elles ont précisément perdues aux yeux de beaucoup de gens qui les avaient vues avant qu'on ne les eût arrachées au sol de leur patrie. J'aime d'autant mieux supposer une telle illusion poétique à nos philologues poètes, qu'il me serait impossible de m'expliquer, sans elle, leur inépuisable patience envers un public incorrigible, qui de jour en jour se montre plus difficile à approuver ce que, depuis trois siècles, d'élégans traducteurs ne se sont point lassés de lui recommander comme la source des jouissances les plus pures et les plus délicates. Mais, après tout, qu'il me soit permis de demander si c'est dans quelques compositions fantastiques, que l'on saurait trouver des données positives propres à fournir la solution d'une seule de tant de questions importantes, qui se rattachent à l'histoire de l'homme et de la nature? Si, dans

le nombre des savans qui ont cultivé les lettres de l'ancienne Rome, il ne s'était trouvé, par malheur, que des amateurs extravagans des fleurs dérobées aux jardins d'Horace ou de Catulle, ce ne seraient assurément pas les grandes actions et les talens des Césars et des Cicérons, ce seraient plutôt la taille élégante et la langeur voluptueuse des Lydies et des Lesbies, que nous retracerait aujourd'hui la littérature romaine confiée aux mains de tels interprètes. Il en est de même pour les Arabes. Pour mettre le public tout-à-fait en état d'apprécier leur génie immortel, pour lui faire connaître à fond l'esprit de ce peuple, vainqueur du monde et conservateur des sciences, il aurait fallu, je crois, que l'on fît autre chose que de répéter sans cesse les rimes de ses Moallakats et les exagérations de ses Motanabbis.

Je me bornerai à ces réflexions. En les énonçant, je me suis laissé entraîner par l'intérêt de la vérité, plutôt que par celui de ne pas blesser telle vanité susceptible. Elles m'ont été inspirées par la lecture d'un ouvrage que je regrette de ne pas voir publié ou traduit en entier.

C'est M. le baron Silvestre de Sacy qui a publié le premier des extraits des *Prolégomènes historiques d'Ibn Khaldoun*. (Chrestomathie Ar. II, 387, 393-401. Relation de l'Égypte par Abd-allatif, 509.)

M. de Hammer, à qui aussi les lettres orientales ont tant d'obligation, a inséré dans le 6ᵉ cahier du Journal Asiatique une analyse des cinq premiers livres de cet ouvrage. M. Garcin de Tassy y a ajouté un supplément

où il fait connaître les titres des chapitres que contient la sixième partie (mars 1824). Plusieurs extraits de ces mêmes prolégomènes ont été communiqués à la Société Asiatique, par M. E. de Montbret.

Je tâcherai de retracer à nos lecteurs, avec les propres paroles de l'auteur, le plan de l'ouvrage entier, dont les *Prolégomènes historiques* ne font qu'une partie.

C'est principalement en deux endroits des prolégomènes qu'Ibn Khaldoun a énoncé les idées qui l'ont dirigé dans la composition de son grand ouvrage. Le premier de ces passages se trouve dans la préface, écrite en prose rimée ; en voici le texte et la traduction :

ولمّا طالعت كتب القوم وسبرت غور الامس واليوم بنّهت عين القريحة من سنة الغفلة اوالنوم وسمْتُ التصنيف من نفسى وانا المفلس احسن السوم فانشات فى التاريخ كتابا رفعت فيه عن احوال الناشية من الاجيال حجابا وفصلته فى الاخبار والاعتبار بابا بابا وابديت فيه لاولية الدول والعمران عللا واسبابا وبنيته على اخبار الجيلين الذين عمروا المغرب فى هذه الاعصار وملؤا اكناف الضواحى منه والامصار وما كان لهم من الدول اطوال [الطوال] والقصار ومن سلف لهم من الملوك والانصار وهما العرب والبربر اذ هما الجيلين [الجيلان] اللذان عرف بالمغرب مأواهما وطال فيه على الاحقاب مثواهما حتى لا يكاد يتصور عنه منتواهما ولا يعرف اهله من

اجيال الادميين سواهما فهذبت مناحيه تهذيبا وقربته لافهام العلما والخاصة تقريبا وسلكت فى تبويبه وترتيبه مسلكا غريبا واخترعته من بين المناحى مذهبا عجيبا وطريقة مبتدعة و اسلوبا و شرحت فيه من احوال العمران والتمدن و مايعرض فى الاجتماع الانسانى من الاعراض الذاتية ما يمتعك بعلل الكواين واسبابها ويعرفك كيف دخل اهل الدول من ابوابها حتى تنزع من التقليد يدك و تقف على احوال ما قبلك من الايام والاجيال ومابعدك ورتبته على مقدمة وثلاثة كتب المقدمة فى فصل علم التاريخ وتحقيق مذاهبه والالماع بمغالط المورخين الكتاب الاول فى العمران وذكر ما يعرض فيه من العوارض الذاتية من الملك والسلطان والكسب والمعاش والصنايع والعلوم ومالذلك من العلل والاسباب الكتاب الثانى فى اخبار العرب واجيالهم و دولهم منذ مبدأ الخليقة الى هذا العهد وفيه الالماع ببعض من عاصرهم من الامم المشاهير ودولهم مثل النبط والسريانيين والفرس وبنى اسرايل والقبط ويونان والترك والروم الكتاب الثالث فى اخبار البربر ومواليهم من زناته وذكر اوليتهم واجيالهم وما كان لهم بديار المغرب خاصة من الملك والدول ثم لما كانت الرحلة الى المشرق لاجتلآ انواره وقضآ الفرض والسنة فى مطافه ومزاره والوقوف على

اثاره فى دواوينه واسفاره فافدت ما نقصنى من اخبار ملوك
العجم بتلك الديار ودول الترك فيما ملكوه من الاقطار واتبعت
بها ما كتبته فى تلك الاسطار وادرجتها ذكر المعاصرين
لتلك الاجيال من امم النواحى وملوك الامصار عنهم والضواحى
ولما كان مشتملا على اخبار العرب والبربر من اهل المدر والوبر
والالماع بمن عاصرهم من الدول الكبر وافصح بالذكرى والعبر
فى مبادى الاحوال وما بعدها من الخبر سميته كتاب العبر
وديوان المبتدا والخبر فى ايام العرب والعجم والبربر ومن
عاصرهم من ذوى السلطان الاكبر

« Et lorsque j'eus lu ce que l'on a écrit (sur l'histoire) et que j'eus sondé le fond du passé et du présent, je m'éveillai du sommeil ou du songe de l'insouciance (1). Quoique dépourvu de talens, j'entrepris une composition littéraire, le mieux que je le pouvais, et guidé seulement par mes propres lumières. J'écrivis donc un livre sur l'histoire, dans lequel j'ai cherché

(1) Il serait aussi inutile, qu'il est impossible de donner en français une traduction tout-à-fait littérale du passage arabe que je viens de transcrire. Je me suis donc borné à reproduire ici avec exactitude plutôt les idées de l'auteur que tous les termes qu'il a choisis pour les exprimer, et dont une très-grande partie n'ont été évidemment provoqués que par le besoin de la rime. Le reste de son ouvrage se distingue fort avantageusement de la plupart des compositions historiques de ses compatriotes, par une prose simple et par un style sans prétention.

à lever le voile qui couvre les nations passées. Je l'ai divisé en plusieurs sections, où j'ai rapporté, chapitre par chapitre, des faits historiques et des exemples instructifs, en établissant en même tems les causes de l'origine des empires et de la civilisation.

»J'ai pris pour objet principal de mon ouvrage, l'histoire des nations qui, de nos tems, ont habité la Mauritanie, et en ont peuplé les diverses contrées et les grandes villes; j'y ai donné l'histoire de toutes leurs dynasties et celle des rois (1) qui les ont précédés. Ces deux peuples sont les Arabes et les Berbers, puisque ce sont eux dont le pays est connu sous le nom de Mauritanie. Ils l'ont habité durant tant de siècles, que l'on aurait peine à s'imaginer que jamais ils en aient été éloignés. Aussi ne connaît-on, hors d'eux, aucune autre nation qui ait habité ce pays là. Les recherches dont s'occupe mon livre y sont placées d'après un ordre systématique. J'ai mis cet ouvrage à la portée des savans et des gens de distinction, et j'ai suivi, pour son arrangement, une marche et une méthode tout-à-fait particulières et nouvelles.

» J'ai développé dans cet ouvrage tout ce qui peut mettre le lecteur à même de s'instruire sur les causes qui produisent les accidens variés de la civilisation et de la société, et les circonstances essentielles qui

(1) A moins que l'on ne veuille attacher au mot انصار un autre sens que celui qu'il a ordinairement, il me paraît difficile d'en justifier l'emploi dans le passage ci-dessus.

affectent le genre humain, considéré en société ; enfin tout ce qui peut lui montrer, comment en sont résultés les empires, de sorte que ce livre jette de la lumière sur l'histoire des tems et des peuples passés et sur ceux à venir.

»J'ai divisé l'ouvrage en une *introduction* et en *trois livres*. L'*introduction* contient des réflexions sur l'excellence de l'histoire, et l'indication de plusieurs erreurs commises par les historiens. Le *premier* livre est consacré à des recherches sur la civilisation humaine en général, et au développement des circonstances essentielles dont elle est affectée ; ce livre renferme, en conséquence, des considérations sur le gouvernement, la souveraineté, le commerce, les métiers, les arts et les sciences ; on y trouve exposées en même tems les causes et les raisons dont tout cela résulte.

»Le *second* livre donne l'histoire des Arabes, de leurs tribus et de leurs dynasties, depuis la création du monde jusqu'à nos jours (1).

» On y a fait mention encore de quelques-unes des plus célèbres nations contemporaines, telles que les Nabathéens, les Syriens, les Persans, les Israélites, les Coptes, les anciens Grecs, les Turcs et les Grecs du Bas-Empire.

» Le *troisième* livre contient l'histoire des Berbers et de leurs chefs de la tribu de *Zenatah* ; en traitant

(1) L'un des manuscrits d'où j'ai tiré le texte de ce morceau, met constamment الخليفة au lieu de الخليقة

de leur origine, de leurs tribus, de leur gouvernement et de leurs dynasties en Mauritanie.

»Comme j'ai voyagé dans l'Orient, pour profiter de ses lumières, pour accomplir dans ses lieux de pélerinage et dans ses endroits sacrés ce que prescrivent la loi de Dieu et celle qui est fondée sur les exemples du Prophète, ainsi que pour m'instruire dans les recueils et dans les livres de l'Orient sur ce que ces pays renferment de plus remarquable, je me suis procuré des renseignemens (qui m'avaient été inconnus auparavant), sur l'histoire des rois de Perse, qui ont régné dans ces contrées et sur les dynasties des Turcs, qui se sont succédées dans les pays soumis à leur obéissance.

»J'ai placé tout cela à la suite de ce que j'ai rapporté dans ces pages, et j'y ai fait mention, par ordre chronologique, des peuples et des rois contemporains.

»Comme ce livre renferme l'histoire des Arabes et des Berbers (soit habitans des villes, soit scénites), comme il indique les grandes dynasties contemporaines, comme il est si riche en conseils et en *exemples instructifs*, et qu'il développe les *causes primaires* des événemens et les *faits historiques* qui en sont résultés, je l'ai nommé :

»*Livre des exemples instructifs, et recueil des causes primaires et des développemens historiques* (1), con-

---

(1) Il y a dans le titre arabe de cet ouvrage deux termes qui présentent un double sens. On peut regarder les mots المبتدا والخبر

tenant l'histoire des Arabes, des Persans, des Berbers et des grandes dynasties contemporaines. »

(*La suite au prochain Numéro.*)

F. E. Schulz.

Extrait du Code général des lois de la Valachie, relatif aux Bohémiens, communiqué par M. H****.

CHAPITRE VII.

Des Esclaves et Tzigânes (1).

Art. 1er Sont esclaves tous ceux qui sont propriété d'autrui; tels sont les Tziganes en Valachie.

Art. 2. Tous ceux qui naissent de père et mère esclaves, sont esclaves.

Art. 3. Sont également esclaves tous ceux qui naissent d'une mère esclave, quoique le père soit libre.

---

comme deux expressions empruntées de la terminologie des grammairiens arabes, et on peut traduire en conséquence *recueil du sujet et de l'attribut;* mais tout en reconnaissant cette allusion, j'ai préféré une traduction qui s'attache plutôt à l'autre sens, dont les mots مبتدا وخبر sont susceptibles, et qui me paraît plus propre à rappeler l'objet du livre et les causes que l'auteur vient d'indiquer lui-même, comme ayant déterminé le choix du titre.

(1) Ce nom, emprunté des Turks, et qui a donné naissance à *Zigeuner,* nom des Bohémiens en allemand, sert à désigner les individus de cette race, dans les principautés vassales de la Turquie, au nord du Danube.

Art. 4. Le propriétaire du Tzigan est maître de sa personne, mais il ne l'est pas de sa vie.

Art. 5. Le propriétaire du Tzigan a le droit de le vendre, de le louer ou de le donner.

Art. 6. Tous les Tziganes de la principauté qui n'ont pas un maître prouvé être tel, sont réputés être la propriété du prince.

Art. 7. Celui qui, en connaissance de cause, aura retenu un Tzigan ou une Tzigane d'autrui devra les rendre à leur maître. Il sera tenu de payer pour le mâle 40 piastres par an, si c'est un artisan, et seulement 20 piastres, si ce n'est pas un artisan. Il sera payé pour la femelle 30 piastres par an, si elle sait un métier, et seulement 15 piastres par an, pour celle sans métier. Si la détention du Tzigan mâle ou femelle a eu lieu sans connaissance de cause, on ne sera tenu qu'à les rendre.

Art. 8. Celui qui, avec connaissance de cause, aura marié la Tzigane femelle d'un autre sans sa permission avec son Tzigan mâle, perdra le Tzigan mâle, qui appartiendra au maître de la femelle, *et vice-vesâ; car la femelle Tzigane doit toujours suivre son mari*. Mais si le mariage avait eu lieu sans connaissance de cause de la part des maîtres, on fera un échange en nature ou en argent, et si les Tziganes mariés à l'insu des propriétaires ont eu des enfans, les mâles reviendront au propriétaire du mâle, et les femelles au propriétaire de la femelle; on pourra aussi les échanger.

Art. 9. Tous les Tzigans formant la propriété du prince, qui se seront mariés avec des Tziganes apparte-

nans à d'autres maîtres, seront échangés, de manière à ce que la femme puisse toujours suivre le mari comme il a été dit ci-dessus.

Art. 10. Le Tzigan qui aura épousé une femme libre, ou la Tzigane qui aura épousé un homme libre sans la permission du maître seront séparés. S'il est prouvé que le maître de l'esclave avait consenti à l'union, alors ils ne seront pas séparés, mais l'esclave sera affranchi au détriment du maître.

Art. 11. Personne, avant d'avoir atteint l'âge de vingt ans, ne peut affranchir un de ses Tziganes. Aucun *Héguménos* ou supérieur ne peut jamais affranchir les Tziganes de son monastère.

Recherches sur la croyance et la doctrine des Disciples de Fo, par Deshauterayes.

CHAPITRE PREMIER.

Des noms ou attributs de Fo, *et des prérogatives de ce dieu.*

(Suite.)

On donne à *Fo* dix noms ou titres qui sont comme autant d'attributs des plus honorables : 1° *Conservant la simplicité primitive*, parce qu'il n'admet rien de vain ni de faux ; 2° *Le champ de la véritable*

félicité, parce qu'il fournit tout ce qui est utile et nécessaire à la félicité ; 3° *Sachant tout*, parce qu'il connaît parfaitement tous les mondes intelligibles ; 4° *Possesseur de la théorie ou de la clarté*, et de la *pratique ou de l'action*, parce qu'il possède en perfection l'une et l'autre ; 5° *Qui sait s'en aller ou s'éteindre*, parce qu'il ne va ni ne revient par la voie de la transmigration ; 6° *Philosophe sans maître, connaissant tout ce qui se passe dans les mondes*, parce qu'il sait parfaitement ce qui se fait dans les deux générations ; l'une, de ceux qui naissent sur la terre, l'autre, de ceux qui naissent ailleurs ; 7° *Grand homme qui réprime et dompte*, parce qu'il peut réprimer et dompter les vices spirituels et corporels de tout ce qui respire ; 8° *Le maître des cieux et des hommes*, parce qu'il est comme l'œil de tout ce qui vit ; 9° *Fo*, ou en indien *Foto*, parce qu'il sait les règles du bien et du mal, et ce qui n'est ni bien ni mal ; 10° Enfin *le plus vénérable du monde*, parce qu'il n'y a jamais deux *Fo* en même tems, ni dans un même pays.

Les *Fo*, quand ils veulent s'incarner, descendent du ciel et se glissent dans le sein d'une femme ; c'est là leur conception quand ils veulent naître, ils quittent le sein maternel, s'ouvrant une voie par le côté droit ; quand ils veulent mourir, ils s'éteignent pour se retirer dans la région de l'apathie ou de l'imperturbabilité.

Fo a la primauté sur toutes choses : il est le père et la mère des trois mondes, il est la prudence et la

sagesse même. Tout ce qui naît possède en soi la propre nature de *Fo*, laquelle, par succession de tems, dégénère en ignorance, d'où proviennent toutes les misères de la vie.

Fo, voyant dans tous les êtres vivans des images expresses de sa prudence, de sa pénétration et de toutes ses autres vertus qu'ils n'y discernent pas eux-mêmes, aveuglés comme ils sont par leur folie et leurs égaremens, dit : Il faut que je leur persuade, par ma sainte doctrine, de rejeter éternellement leurs vaines imaginations ; car, si, par cette voie, ils peuvent une fois découvrir *Fo* qui est en eux, ils deviendront semblables à *Fo* par l'étendue de la sagesse. Les *Fo* répandent dans les cieux une lumière infiniment plus éclatante que celle des cieux mêmes ; mais ici-bas, par l'éclat de leur sagesse et de leur prudence, ils percent les ténèbres les plus épaisses de l'ignorance humaine. *Fo* ne fait exception de personne ; son désir est que tous parviennent à la souveraine paix. *Fo*, voyant que les hommes ne cessaient de commettre des crimes et de souffrir toute sorte de misère, et que leurs passions déréglées étaient un obstacle qui les empêchait de connaître la véritable religion, il se chargea de leurs misères pour les sauver ; il les souffrit volontairement pour leur amour, et à l'égard de ceux qui étaient détenus aux enfers ou dans des corps de bêtes, il devint leur caution en se livrant pour eux en otage, il délivra et sauva ces malheureux qu'il avait rachetés, (rien n'existant que *Fo*, il ne peut se charger de ce qui n'existe pas).

Il faut savoir, disait un certain *Fo*, que pendant un nombre innombrable d'années, il vous faudra subir les lois fâcheuses de la transmigration, toutes les peines de la vie et de la mort plusieurs fois réitérées : comment donc se peut-il faire que vous ayiez l'esprit tranquille sur ce sujet, et que vous ne cherchiez pas un moyen pour ne retomber jamais dans ces misères (ce moyen est d'admettre le néant). L'entendement parfaitement épuré, l'esprit parfaitement intelligent et les *Fo* ne sont qu'une même chose ; ainsi l'existence des êtres visibles et invisibles, corporels et spirituels, n'est qu'une production imaginaire d'un entendement qui n'est pas encore énoncé, la différence qu'on met entre tous les êtres et *Fo*, ne vient que des vaines pensées des hommes que l'aveuglement jette hors des voies de la raison. D'abord la folie et la cupidité s'emparent de leur cœur, et de là vient l'aveuglement total ; de cet aveuglement naissent les natures vaines et fantastiques, et de ce même aveuglement continué et perpétué, les mondes se produisent dans l'imagination. Voilà la cause qui les forme. L'entendement offusqué comme le soleil l'est d'un nuage, se figure des espaces imaginaires et des existences de mondes ; aussi celui qui revient à son premier état naturel, qui se réveille comme en sursaut pour acquérir la sagesse de *Fo* et qui l'acquiert véritablement, sent disparaître en lui tous ces mondes et ces espaces imaginaires. Les opinions, la cause des opinions, et les pensées des hommes sont semblables à ces petits nuages qui paraissent voltiger devant des yeux débilités

et qui pourtant ne sont point réels. Il n'y a aussi aucun objet qui existe réellement ; les *Fo* ne distinguent pas les mondes de leur entendement même. Tout ce qui est dans les mondes est l'entendement même de *Fo* (l'intelligence primitive, la nature intelligente), c'est-à-dire qu'il n'y a autre chose que *Fo*.

CHAPITRE II.

Définition de Fo *ou* Bouddha *selon ses disciples.*

Un bonze, interrogé par un empereur chinois, d'où venait *Fo*, quand il naissait, où il allait quand il s'éteignait, et puisqu'il était éternellement dans la nature où est-ce qu'il était maintenant, répondit : *Fo* sortant de l'inaction prend naissance ; quand il s'éteint, il retourne dans l'inaction. Sa substance régulière est semblable au vide et au néant. Il réside perpétuellement dans celui qui ne sent plus son cœur ; il passe de celui qui pense encore à celui qui ne pense plus, de celui qui existe encore à celui qui n'existe plus (ou qui n'admet point d'existence) ; quand il vient c'est pour tout ce qui est né, quand il s'en va c'est aussi pour tout ce qui a pris naissance ; il est pur et transparent comme la mer ; sa substance demeure éternellement. Les sages doivent contempler ceci avec beaucoup d'attention et le repasser continuellement dans l'esprit, afin qu'il ne leur reste sur ce sujet aucun doute ni incertitude. Mais, répliqua l'empereur, lorsque *Fo* voulut naître, il naquit dans le palais d'un roi, quand il voulut devenir *Fo*, il se retira dans une

forêt, ensuite, après avoir prêché pendant 49 ans, il niait encore qu'il eût une religion à établir ; les montagnes, disait-il, les fleuves, les mers, les terres, les cieux et les astres, tout enfin subira une destruction totale quand le tems marqué pour cela sera arrivé; comment donc peut-on croire qu'après qu'il n'y aura plus rien, il puisse renaître et s'éteindre de nouveau? c'est ce doute qui me reste encore et qui ne peut être levé que par les sages. Le bonze répondit: La substance de *Fo*, à proprement parler, n'agit point, ne produit rien; une aveugle erreur a introduit de vaines distinctions d'êtres. Le corps de *Fo* est semblable au néant, il ne subit ni naissance ni dépérissement. Quand il y a sujet, les *Fo* se reproduisent dans le monde; quand le sujet cesse, les *Fo* rentrent dans l'extinction. Cependant ils convertissent tout ce qui est né, ils sont semblables à l'image de la lune exprimée sur les eaux; ils ne sont ni perpétuels ni interrompus; ils ne naissent ni ne s'éteignent; quand ils naissent, ce n'est pas réellement qu'ils naissent; quand ils s'éteignent, ce n'est pas réellement qu'ils s'éteignent. Comme ils voient donc qu'il n'y a point de cœur réellement existant, ils n'ont aussi aucune religion à y établir.

De toute éternité, l'inclination au bien, ainsi que l'amour, la cupidité et la concupiscence se trouvent naturellement dans tout ce qui prend naissance. De là vient la transmigration des ames. Tout ce qui naît, de quelque manière qu'il naisse, soit de l'œuf ou du sein maternel, ou de la pourriture ou par transformation, tire sa nature et sa vie de la concupiscence, à laquelle

la cupidité porte l'amour : ainsi c'est de l'amour que la transmigration des ames tire son origine. L'amour, excité par les cupidités de tout genre qui l'induisent à concupiscence, est la cause de ce que la vie et la mort se succèdent tour-à-tour par la voie de la transmigration. De l'amour vient la concupiscence, et de la concupiscence la vie. Tous les êtres vivans, en aimant la vie, en aiment aussi l'origine. L'amour induit à concupiscence est la cause de la vie ; l'amour de la vie en est l'effet. Des objets de la concupiscence, naît la distinction de ce qui plaît ou déplaît, car souvent les mêmes objets qui ont donné de l'amour causent ensuite du dégoût, de l'aversion et de la haine. C'est par ces divers mouvemens des passions que tous les crimes se commettent. C'est aussi la raison pourquoi les hommes passent dans les enfers, ou deviennent des démons faméliques par la transmigration. Ensuite, après avoir compris que la concupiscence est digne de haine, leur amour s'y tourne en dégoût pour le vice ; alors ils rejettent le vice et embrassent la vertu et repassent dans des corps d'habitant des cieux ; semblablement, après avoir compris que l'amour qui se livre à la concupiscence est digne de haine et de mépris, ils rejettent ce mauvais amour, abandonnent la volupté et s'attachent de nouveau à la racine de l'amour qui est l'inclination au bien ou le bon amour ; c'est pourquoi ils s'adonnent aux bonnes actions et ne cessent de faire le bien. Mais tous ceux-là ont un sort commun qui est que, par l'obstacle de la transmigration, ils ne parviennent point à la parfaite sainteté. Que si

ceux qui viendront par la suite prennent le parti de n'admettre ni concupiscence, ni amour, ni haine, ni transmigration éternelles, et s'ils tendent de toutes leurs forces à la parfaite sagesse qui est celle de *Fo*, tout aussitôt ils recouvreront la parfaite pureté et netteté du cœur.

L'étude de la sagesse a ses degrés; il faut monter du plus bas degré au plus haut; il faut passer de ce qui est petit et caché, à ce qui est sublime et lumineux; il faut perfectionner le cœur par la religion, et de plus, il faut observer ces cinq préceptes: 1° de ne tuer rien de tout ce qui est animé; 2° de ne pas dérober; 3° de s'abstenir de l'œuvre de la chair; 4° de ne pas boire de vin; 5° de ne pas mentir; préceptes qui répondent diamétralement aux cinq vertus cardinales des philosophes chinois, savoir: la charité, la justice, la civilité, la prudence et la foi ou la fidélité.

Les hommes contemplent différemment les trois mondes; la plupart, gens ignorans et qui n'approfondissent rien, tirent du plaisir de cette contemplation; ils s'imaginent que les mondes sont réels, ils se réjouissent dans celui où ils sont, ils s'y promènent, ils se livrent à toutes sortes de cupidités, ils suivent les mouvemens de leur concupiscence. Quelques autres, à l'aspect contemplatif des mondes, conçoivent de la douleur et de l'inquiétude dans leur esprit, voyant les peines et les misères auxquelles on y est sujet; mais ceux qui sont parvenus à la connaissance de la sagesse, font tout avec sagesse, et ne se souillent par aucun crime, et

quoiqu'ils soient dans le monde et parmi le monde, ils ne tiennent pourtant rien de la corruption du monde ; aussi sont-ils exempts de la vicissitude de la vie et de la mort, c'est-à-dire des transmigrations réitérées : ils ne songent plus, comme les hommes vulgaires, à venir revivre éternellement dans les mondes, ni ne sont pas en peine de chercher, comme les hommes au-dessus du commun, quelque moyen pour n'y plus revenir, jusqu'à ce qu'ils trouvent enfin qu'il n'y a que les imitateurs de *Fo* qui peuvent éviter la vie et la mort réitérées par les transmigrations : mais leur esprit se repose déjà parfaitement dans la croyance certaine qu'il n'y a ni vie ni mort, ni aucun monde d'où il faille sortir.

Qu'est ce que *Fo?* demandait un roi indien à un disciple d'un saint des Indes, nommé *Tamo*. Ce disciple, appelé *Poloti*, repondit : *Fo* n'est autre chose que la connaissance parfaite de la nature, ou la nature intelligente. Où gît-elle, cette nature? reprit le roi. Dans la connaissance de *Fo*, répondit le disciple, c'est-à-dire dans l'entendement qui conçoit la nature intelligente. Le roi répéta encore : Où réside-t-elle donc? Le disciple reprit : Dans l'usage et la connaissance. Quel est cet usage, dit le roi, car je ne le conçois point? *Poloti* repartit : En cela même que vous parlez vous usez de cette nature ; mais, ajouta-t-il, vous ne l'apercevez pas à cause de votre aveuglement. Quoi donc, reprit le roi, cette nature réside en moi? Le disciple repartit : Si vous en saviez faire usage, vous la trouveriez partout, si vous n'en usez pas, vous

ne pouvez discerner la substance. Mais, répliqua le roi, par combien d'endroits se découvre-t-elle à ceux qui en usent? Par huit, répondit le disciple, et tout de suite il dit : Quand nous sommes dans le sein de nos mères, on nous appelle des *fætus*; quand nous en sortons pour voir le jour, on nous appelle des hommes : voir, ouïr, flairer, goûter, toucher, parler, marcher, sont nos facultés corporelles : mais il y a encore en nous une autre faculté qui y est répandue, laquelle embrasse en soi les trois mondes, et comprend toutes choses dans le petit espace de nos corps; cette faculté est appelée nature par les sages, et elle est appelée *ame* par les insensés. Alors le roi vint à résipiscence, et ayant mandé *Tamo* par l'avis de *Poloti*, il embrassa la religion de *Fo*, dont *Tamo* lui fit une ample exposition.

Ce *Tamo* passa ensuite à la Chine sur un vaisseau, et arriva à Canton l'an 527 de l'ère chrétienne. L'empereur, qui était fort attaché à la religion de *Fo*, le fit venir à *Nanking* et lui ayant demandé quelle récompense il pouvait attendre de son zèle pour ce culte, *Tamo* répondit : Dans tout ce que vous avez fait, il n'y a ni vertu, ni mérite. Comment cela? dit l'empereur. La récompense que vous espérez, reprit *Tamo*, qui est de renaître parmi les hommes ou parmi les habitans des cieux, est si vaine, qu'elle ne peut être appelée récompense. Tout cela n'est ni existant, ni permanent, et n'est qu'une pure ombre; la possession de pareils biens est une possession chimérique. Quelle est donc la véritable vertu, le vrai mérite? répliqua

l'empereur. *Tamo* reprit : Lorsque l'entendement est parvenu à être parfaitement épuré, et que sa substance est entièrement dénuée d'elle-même et vidée de son être, alors c'est là la vraie vertu, le vrai mérite. L'empereur lui demanda ensuite l'explication de la sainte distinction ou des quatre degrés distincts de la contemplation; *Tamo* répondit : Toutes choses sont vaines et il n'y a aucune sainteté. Mais voyant que l'empereur n'était pas encore assez fort pour comprendre un pareil discours, il se retira dans une maison de cénobites où il mourut, et peu de tems après, étant revenu à la vie, il dit qu'il retournait aux Indes.

Ce *Tamo*, que quelques missionnaires ont pris assez légèrement pour saint Thomas, à cause de la ressemblance du nom, et peut-être par condescendance pour l'opinion de ceux qui croient que cet apôtre a prêché l'évangile à la Chine, ce *Tamo*, dis-je, était fils d'un roi indien; sa figure est dans plusieurs temples des bonzes de la Chine; la couleur noire qu'ils lui donnent, fait assez voir qu'il était originaire des Indes, c'est un des patriarches chinois.

CHAPITRE III.

Réflexions générales sur la doctrine de Fo *et de ses disciples.*

Par tout ce que nous venons de dire, il est aisé de voir que les disciples, comme les maîtres, n'ont enseigné qu'une même doctrine, et que cette doctrine a deux faces : l'une qui présente quelque chose de réel, l'autre qui ne présente autre chose que le vide

ou le néant. C'est aussi par rapport à cette dernière face que cette religion est ordinairement appelée la porte du vide, comme ramenant tout au vide et au néant, et qu'elle est aussi nommée la religion qui égalise ou identifie toutes choses, parce que n'admettant dans l'univers qu'une seule et unique nature intelligente, il s'ensuit que toutes choses ne sont qu'une seule et même chose, que tout n'est qu'un, ou plutôt qu'il n'y a que *Fo*, qu'une seule nature intelligente qui existe, et conséquemment qu'il n'y a ni matière, ni esprit, ni corps, ni ame.

Quand on médite un peu sur le fond de la doctrine intérieure ou secrète des sectateurs de *Fo*, et qu'on cherche ensuite à en découvrir le fondement, il semble qu'on ne puisse disconvenir que ces gens-là ne se soient étudiés à connaître la nature de l'univers. Ils y ont d'abord trouvé des êtres visibles, et ils ont été pleinement persuadés de la spiritualité de l'être souverain; mais l'immortalité de celui-ci, et la matérialité de ceux-là, ont été pour eux une source d'erreurs; ils n'ont pu se résoudre d'admettre que la matière fût éternelle. Ils n'ont pu croire aussi que la matière pût être créée et produite de rien par un être purement spirituel; ainsi, d'un côté, voyant des êtres matériels, de l'autre, ne pouvant comprendre comment l'existence de la matière pouvait être compatible avec celle d'un être spirituel, qu'il pût y avoir quelqu'alliance entre deux êtres si différens en nature et en propriété, que ce qui a des parties pût avoir quelque relation avec ce qui n'en a point, ils ont, dans

cette suspension, pris parti pour l'être spirituel, et ils ont commencé par regarder comme incertain l'existence réelle de la matière qui les embarrassait. Ensuite faisant réflexion que le rapport des sens n'est jamais entièrement véritable, et que souvent même il est faux, l'apparence même de la matière est devenue un jeu de la nature, une illusion de l'entendement en délire, en un mot, la matière est disparue pour faire place à une seule et unique nature intelligente qui existe par elle-même et nécessairement, qui seule a l'être et qui est tout être. Dès que cette seule nature intelligente a été admise, tout autre être spirituel a été nécessairement anéanti. S'il n'y a point de corps à gouverner et à conduire, à quoi bon des esprits, des ames, des intelligences particulières : ainsi, selon eux, l'ame n'est rien. L'existence de l'ame est une illusion, la pensée de son existence est une maladie qu'il faut guérir par la religion de *Fo*, jusqu'à tant que l'ame ne se sente plus ; et qu'elle soit parfaitement anéantie. C'est là aussi tout l'objet et l'abus de leur contemplation. L'entendement doit s'épurer et se vider entièrement de la pensée de son être, et n'avoir plus aucune pensée, ni retour de pensée, de sorte que, toute opération cessant, il n'existe plus et soit véritablement anéanti. Ce n'est pas un anéantissement mystique, une séparation morale de l'ame d'avec le corps ; c'est un anéantissement réel de toutes les puissances de l'ame. L'entendement, l'imagination, la volonté, la faculté de connaître, d'imaginer, de désirer, tout est anéanti, de sorte que l'ame perdant entièrement

son existence, *Fo* existe à sa place : c'est-à-dire que l'ame n'est rien et qu'il n'y a que *Fo* qui existe. N'y ayant donc ni corps ni ame, il s'ensuit qu'il n'y a ni naissance, ni vie, ni vieillesse, ni maladies, ni mort, et conséquemment ni terre, ni cieux, ni enfers, ni transmigration des ames, ni punition, ni récompense, à espérer et à craindre après cette vie.

Voilà, ce me semble, quelle est la doctrine intérieure ou secrète de *Fo* et de ses sectateurs, doctrine visionnaire si jamais il en fut; voilà aussi quelle est leur contemplation dans son sujet et dans sa fin, contemplation inouïe qui, à proprement parler, est une totale et parfaite inaction de l'ame, et par conséquent impossible. Au reste, la maxime de l'inaction est commune aux trois sectes ou religions de la Chine, mais dans des sens différens. L'inaction des philosophes est, pour ainsi dire, toute agissante, n'excluant de l'action que le tumulte et l'inquiétude : ils veulent que ceux qui règnent, ne prennent d'autre soin que celui de distribuer les charges aux sages et d'avoir l'œil sur eux; après quoi, il doit ne leur rester autre chose à faire que de se tenir assis gravement sur le trône. L'inaction des bonzes *Hochang*, sectateurs de *Fo*, est une espèce de fanatisme qui bannit indifféremment toute action, toute affection et tout sentiment; et les philosophes lui donnent avec raison le nom d'apathie stupide et brute, qui ne se peut acquérir qu'en devenant statue.

L'inaction des bonzes *Taossé* tient en quelque façon le milieu entre celle des philosophes et des

bonzes *Hochang:* c'est une apathie mitigée qui n'étouffe pas tous les sentimens de la nature, et qui n'exclut que ceux qui causent du trouble. Ces deux dernières inactions renoncent également à l'embarras des charges et des dignités. Cette secte des bonzes *Taossé*, originaire de la Chine (comme nous l'avons fait voir dans un mémoire particulier), est celle qui enseigne qu'on peut acquérir en cette vie l'immortalité par l'usage de certains secrets ou recettes chimiques. Ils disent que ceux qui l'ont acquise demeurent dans les bois et dans les montagnes; c'est pourquoi ils les appellent habitans des montagnes. Au reste rien n'est si ordinaire, parmi les Chinois, que d'appeler de ce nom honorable et flatteur les hommes et les femmes illustres, soit pendant leur vie, soit après leur mort.

A l'égard des deux autres sectes, si celle de *Fo* l'emporte sur celle des philosophes pour la connaissance du cœur et de la nature, celle-ci, de son côté, excelle souverainement pour ce qui est de perfectionner sa personne et de gouverner la république. Mais quoique ces trois sectes diffèrent entre elles sur la science des mœurs, elles s'accordent pourtant, mais en ce qui regarde la nature. Ces trois sectes s'accordent toutes dans ce principe que *toutes choses ne sont qu'un*, c'est-à-dire que comme la matière de chaque être particulier est une portion de la matière première, de même leurs formes ne sont que des parties de l'ame universelle, qui fait la nature, et qui au fond n'est point réellement distincte de la matière. Il faut cependant faire cette distinction pour les sec-

tateurs de la doctrine intérieure de *Fo*, que comme ils n'admettent ni matière ni forme, ce principe *tout est un*, n'a son application que parce que, selon eux, *Fo* est tout, ou plutôt il n'y a que *Fo*.

(*La suite au Numéro prochain.*)

Description des îles Mou nin sima (1), *c'est-à-dire des îles inhabitées, traduite de l'ouvrage japonais intitulé* San kokf tsu ran, *imprimé à Yedo en* 1785.

Le véritable nom de ces îles est *O kassa wara sima;* mais on les appelle communément *Mou nin sima*(2), c'est-à-dire *îles sans hommes*, parce qu'elles ne sont pas habitées. Le premier nom leur vient d'un

---

(1) Une notice sur ces îles a déjà été insérée par M. Abel-Rémusat dans le *Journal des Savans* du mois de septembre 1817. Mon savant ami et confrère y transcrit le nom de cet archipel par *Bo nin sima*. Cependant le premier caractère qui forme ce mot (*voû*, n° 5454 du Dictionnaire chinois imprimé à Paris en 1813), ne se prononce pas *bo* en japonais, mais toujours *mou*. Le seul mot japonais qui ait la prononciation *bo*, s'écrit *bo-ou* (lisez *bô*); il représente le caractère chinois *p'ang* (n° 4299 du dict. impr.), qui signifie *bâton ou verge pour châtier*. M. Rémusat a été induit en erreur par Kaempfer, qui écrit *Bune sima* le nom de ces îles.

(2) D'après les distances données par l'auteur japonais, qui place ces îles sous le 27e degré de latitude, on peut conclure que ce groupe est le même que celui des *îles de l'Archevêque*, qu'on a figuré dans la première feuille de la carte des découvertes faites en 1787 par l'infortuné La Pérouse. (*Atlas du Voyage de La Pérouse*, n° 43.)

certain *O kassa wara*, qui les avait découvertes anciennement, et en avait dressé une carte. C'est de la même manière qu'on a donné au détroit qui se trouve à l'extrémité du Nouveau-Monde, le nom de *Magellan*, d'après celui de l'Italien *Magellan* (Megaranius), qui le découvrit il y a deux siècles.

Ces îles sont éloignées de 270 ri (1) de la province japonaise d'*Yssou*. Du port de *Simota*, dans cette province, il y a 13 ri à l'île de *Miyaké;* de là à *Sin sima*, ou l'île nouvelle, 7 ri; de *Sin sima* à l'île de *Mikoura*, 5 ri; de là à l'île de *Fatcho* ou *Fatsisio*, 41 ri; enfin de cette dernière à la plus septentrionale des îles inhabitées, on compte en tout 180 ri, et jusqu'à la plus méridionale 200 ri.

Entre *Fatsisio* et *Mou nin sima* sont cinq autres îles, dont une est un rocher nu. Entre l'île de *Mi-*

---

(1) L'auteur japonais que j'extrais dit dans sa préface : « Les distances dans les trois royaumes que je décris, sont toutes exprimées » en *ri* de notre pays, dont chacun contient trente-six *matsi*. Je ne » me suis pas servi de mesures étrangères. On sait que les Coréens ont » adopté le *ri* chinois (ou mandchou, *thsing*), qui contient 3 et demi de » nos *matsi;* de sorte que dix *ri* coréens font un *ri* japonais. Aux îles » de Lieou khieou on se sert du *ri* japonais de 36 *matsi*. Au *Jesso* le » *ri* contient 49 *matsi*. »

On voit, par cette exposition, que notre auteur se sert de grands *ri* japonais, dont 18 et demi font un degré de latitude, car ce degré se compose de 181 $\frac{18611}{67631}$ *li* (ri) chinois ou mandchoux, et le grand ri du Japon contient dix de ces derniers.

Outre ces grands milles, les Japonais se servent ordinairement de petits dont 33 à 34 font un degré. C'est dans ces derniers que Kaempfer exprime ordinairement ses distances.

koura et celle de *Fatsisio*, il y a dans la mer un courant très-fort, qu'on appelle *Kourou sò gavâ*, ou le courant du gouffre noir. Il court avec tant de rapidité qu'il est regardé par les navigateurs comme le parage de ces mers le plus difficile à passer. On peut le voir sur la carte. Sa largeur est de plus de vingt *matsi*.

Les îles qui composent ce groupe sont au nombre de quatre-vingt-neuf; les plus considérables sont deux grandes, quatre de moyenne grandeur, et quatre plus petites. Ces dix îles sont spacieuses et couvertes d'herbes et d'arbres ; les plaines offrent un séjour agréable aux hommes. Quant aux autres, ce ne sont que des rochers escarpés, stériles et inhabitables.

Cet archipel se trouve sous le 27° de latitude boréale ; le climat y est chaud, et rend très-fertiles les vallées situées entre les hautes montagnes, et arrosées par des ruisseaux. Elles produisent les légumes, des grains de toute espèce, une grande abondance d'herbages et des cannes à sucre. L'arbre appelé *Nan kin fadze*, ou l'*arbre de suif* (*croton sebiferum*), y croît, de même que l'*arbre de cire*. La pêche y est bonne, et il est vraisemblable que ces îles renferment des mines de métaux et de pierres précieuses.

On parlera plus bas des plantes et des arbres qu'on trouve sur les côtes. On y voit très-peu de quadrupèdes. Il y a de grands arbres qui sont si gros, qu'un homme ne peut les embrasser, et qui ont souvent trente brasses chinoises (à huit pieds) de hauteur. Leur bois est dur et beau. On y trouve encore des palmiers très-élevés, des cocotiers, l'arbre qui porte

l'areca, celui dont les noix s'appellent *pe louon tsu*, le *katsiyan*, le bois de sandal rouge, le *fou mou*, le camphrier, les figues caques des montagnes, des arbres hauts dont les feuilles ressemblent à celles du lierre, des cannelliers, des mûriers et autres.

Parmi les plantes on compte le *smilax china*, et d'autres qu'on emploie dans la médecine.

Quant aux oiseaux, on y voit différentes espèces de perroquets, des hérons, des perdrix, des oiseaux qui ressemblent à des mouettes blanches, mais qui ont trois pieds de longueur. Tous ces oiseaux sont si peu farouches, qu'on peut les prendre avec la main.

Les principales productions du règne minéral qu'on trouve dans cet archipel, sont l'alun, le vitriol vert, des pierres de différentes couleurs, des pétrifications et d'autres.

Dans la mer il y a des baleines, de grands homards (1), d'énormes coquillages et des oursins, qu'on appelle *fiel de miel* (2). L'Océan y est généralement riche en productions variées.

En 1675, *Simayé tsaghema*, *Biso tsaghema* et

---

(1) En chinois *ta hai lao* (1797—4993—8281), c'est-à-dire *vieillard de mer*. En japonais *oo yebi*. *Yebi* signifie *homard*; il est synonyme du chinois *hai hia* (4993—12,841), qui est le nom qu'on donne aux grandes écrevisses de mer, qu'on appelle ordinairement *loung hia* (13,287 — 9520). Kaempfer rapporte aussi qu'on trouve dans les îles *Bune sima* de grandes écrevisses dont quelques-unes avaient quatre à cinq pieds de long.

(2) En chinois *hai tan* (4993—8615).

Simayé dairan tsaghema, tous les trois habitans de *Nangasaki*, avaient fait un voyage par mer jusqu'à la province d'*Ysou*; ils étaient montés sur une grande jonque construite par un maître charpentier chinois. Ces trois hommes, très-instruits en astronomie et en géographie, étaient accompagnés de *Fatobé*, premier charpentier de la marine du port de Yedo, qui avait sa demeure dans la grande rue des Filets. Leur bâtiment était conduit par trente matelots. Après avoir pris un passe-port de la marine impériale, ils quittèrent le port de *Simota* le cinquième jour de la quatrième lune, et se dirigèrent sur l'île de *Fatsisio*. De là ils naviguèrent vers le sud-est, et trouvèrent un groupe de quatre-vingts îles. Ils en dressèrent la carte et une description exacte, dans laquelle se trouvent des détails curieux sur la situation, le climat et les productions de cet archipel. Ils revinrent, le vingtième jour de la sixième lune de la même année, à *Simota*, où *Simayé* publia la relation de son voyage.

Il est remarquable que cet auteur ne fait aucune mention du courant rapide de *Kourou só gava*, qui se fait sentir entre les îles *Mikoura* et *Fatsisïo*, dont la largeur surpasse vingt *matsi*, et dont la vitesse est d'environ cent *ri* de l'est à l'ouest. Cette omission serait inconcevable, si ce courant n'était pas beaucoup moins fort en été et en automne, qu'il ne l'est en hiver et au printems. *Simayé*, allant à *Mou nin sima*, l'avait passé dans les premiers jours de la lune intercalaire qui suivit le quatrième mois; en retournant, dans les derniers jours de la sixième lune, il

doit avoir trouvé la rapidité du courant moins forte ; de sorte qu'il n'a pas fait attention à ce passage dangereux.

La plus considérable des quatre-vingts îles a 15 *ri* de circuit ; elle est donc à peu près de la grandeur de celle d'*Yki*. Une autre a 10 *ri* de circonférence, et égale en grandeur l'île d'*Amakousa*. Outre ces deux, il y en a encore huit qui ont de 2 à 6 et 7 *ri* de circuit. Ces dix îles ont des terrains plats qui pourraient devenir habitables, et sur lesquels les céréales réussiraient très-bien. Le climat y est chaud et favorable à la culture, comme on peut le conclure par leur position géographique. Il y a différentes productions précieuses. Les autres soixante-dix îlots ne sont que des masses de rochers qui ne produisent rien.

On a envoyé dans ces îles une colonie de voleurs condamnés aux travaux forcés ; ils y cultivent la terre et font des plantations. Ils se sont réunis en villages : on y recueille les mêmes choses que dans les autres provinces de l'empire. On peut aller à ces îles, et en rapporter les productions dans la même année. Les ralations commerciales se sont établies de cette manière ; et le bénéfice qu'on en retire est considérable.

Dans les années *anyee* (de 1771 à 1780), moi, l'auteur de cet ouvrage, j'étais employé dans la province du *Fisen*. J'y fis la connaissance d'un Hollandais nommé *Arend Werlev Feit*, qui me communiqua une *géographie* (y eo ga ra fiya), dans laquelle il est fait mention des îles situées à 200 *ri* au sud-est du Japon,

et que l'auteur appelle *Woeste Eiland*. *Woeste* (1) signifie désert, et *eiland* (ou *heiland*, comme on le lit dans l'original), île. Il dit que ces îles ne sont pas habitées, mais qu'on y trouve plusieurs espèces d'herbes et d'arbres. Les Japonais ont établi une colonie sur une de ces îles, sur laquelle les céréales et d'autres productions prospèrent. Malgré la longueur de la navigation, cet établissement est utile pour nous. Quant à la compagnie hollandaise (*Oran konfania*), elle ne retirerait que très-peu de profit de la possession de ces îles.

Je ne donne pas la carte des îles *Mou nin sima*, qui accompagne l'original japonais, parce que M. Rémusat l'a fait lithographier en 1817. Au surplus, ce n'est qu'une esquisse grossière, dans laquelle les proportions ne sont nullement gardées. La *grande île du nord*, qui, d'après le texte du *San kokf tsu ran*, et d'après une notice insérée dans la carte même, n'a que 15 *ri* (20 1/2 lieues de France) de circonférence, y est figurée comme ayant (à proportion du degré à 18 1/2 ri) 42 *ri* de l'est à l'ouest, et 32 du sud au nord. Cependant l'auteur la compare, pour la grandeur, à *Iki*, qui n'a qu'environ 20 lieues de tour. La grande île du sud, qu'il compare à celle d'*Amakousa*, et qui ne doit avoir que 10 *ri* de circonférence (13 1/2 lieues), montre sur la carte 33 *ri* du sud-est au nord-ouest, et environ 20 dans sa plus grande largeur (2).

Arrowsmith, le plus ignare de tous ceux qui se

---

(1) En chinois *houang ti* (8941—1557), *terra vacua*.

(2) La grande île du sud se doit trouver sous le 27° de latitude,

sont occupés à fabriquer des cartes, s'est emparé du *fac simile* publié par M. Abel-Rémusat, et l'a copié tel qu'il était, dans sa carte d'Asie, en quatre grandes feuilles, terminée en 1818, et revue en 1822. De cette manière, ces îles y paraissent trois fois plus grandes qu'elles ne le sont en effet. Le malheur ne serait pas grand, si cette inexactitude restait sur la carte d'Arrowsmith seule; mais comme de soi-disant géographes, en France et en Allemagne, se contentent de copier celles du *paltry map-maker* (1) de Londres, cette faute, et vingt mille autres, se reproduisent dans toutes nos cartes d'Asie, et se répandent sur le continent.

Il serait à désirer que le peu de personnes qui font de la géographie une étude scientifique, et qui sont en état de juger les productions horribles qu'on nous offre journellement sous le nom de cartes, se donnassent la peine de les examiner et de les critiquer sévèrement. Ils devraient publier les jugemens qu'ils en portent, en indiquant les fautes les plus graves. C'est la seule manière d'instruire le public, pour qu'il se tienne sur ses gardes, et ne donne pas sa confiance à des ouvrages qui n'ont d'autre mérite que celui de la beauté de la gravure. KLAPROTH.

---

et celle du nord sous le 27° 30'. Sur la carte japonaise cette proportion n'est pas gardée, car si l'île méridionale y est sous le 27° de latitude, la septentrionale doit s'y trouver sous le 29°.

(1) Expression très-heureuse du *Quaterly Review*, nº LII, Janvier 1822, pag. 514.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 3 Octobre 1825.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de Membres de la Société.

M. Henri CALTHROP, du collége *Corpus Christi*, à Cambridge.

M. MARCEL, ancien Directeur de l'Imprimerie Royale.

M. le Baron de RAYNEVAL, Ambassadeur de France près la Confédération helvétique.

On communique la traduction d'une lettre en langue arménienne, de M. Aslan Athabékian, à Pétersbourg, lequel offre d'envoyer au Conseil un ouvrage de sa composition en arménien, relatif aux inscriptions antiques de l'Arménie, et qu'il se propose de publier.

Cet ouvrage, divisé en 185 chapitres, contient un choix d'inscriptions arméniennes, recueillie sur les croix de pierre, les tombeaux, et dans les ruines des monastères de l'Arménie orientale, ainsi que des histoires particulières des rois et princes arméniens, et des documens chronologiques tirés des anciens manuscrits, et particulièrement de ceux qui ont été trouvés en 1797 dans un souterrain du monastère de Sanahin. On y a joint un grand nombre de lettres et de pièces officielles en arménien, écrites par les souverains de l'Arménie, soit nationaux, soit étrangers, avec l'explication des termes difficiles ou qui appartiennent à d'autres langues, qui y sont en grand nombre. On y trouve ensuite de grands détails sur la généalogie des familles souveraines de l'Armé-

nie et de la Géorgie, ainsi que sur l'histoire de ce dernier pays. Pour s'assurer de l'exactitude de ses recherches et de la fidélité des copies qu'il a faites des monumens anciens qu'il se propose de publier, l'auteur a entrepris deux voyages en Arménie, l'un en 1808 et l'autre en 1825.

M. Saint-Martin a été chargé de remercier M. Athabékian de sa communication, et de l'engager à lui donner personnellement connaissance de son ouvrage, pour être en état d'en donner à la Société une notice plus exacte.

M. Amédée Jaubert communique une lettre de M. Desbassayns de Richemont, datée de Tauriz, et particulièrement relative à des observations sur l'état de l'instruction dans les pays qu'il a visités, et deux lettres écrites en persan, par le prince Abbas Mirza. (Voy. ci-après page 254).

M. Schulz écrit au Conseil que l'impression de sa notice sur la traduction persane du Mahabharata, qu'il avait soumise à son examen, paraissant exiger plus de tems qu'il ne lui est possible d'en passer actuellement à Paris, il renonce pour le moment à l'avantage qu'il avait sollicité. Il ne sera donc pas donné de suite au rapport que devait faire la commission nommée le 1er août dernier, pour l'examen de cet ouvrage.

M. Klaproth propose au Conseil d'ordonner l'impression d'un Dictionnaire Japonais. Cette proposition, appuyée par par M. Abel-Rémusat, est renvoyée à l'examen d'une commission formée de MM. Klaproth, Abel-Rémusat et Amédée Jaubert.

M. Eugène Coquebert de Montbret communique la suite de ses extraits d'Ibn-Khaldoun.

M. Abel-Rémusat lit un article biographique sur Souboutaï, général mongol.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par la Société de Géographie, Nos 27 et 28 de son bulletin mensuel. — Par M. le comte de Laval, *Description des manuscrits Slaves-Russes*, de la bibliothèque de M. le comte Théodore Tolstoï, publiés par MM. K. Kalaïdovitch et P. Stroieff, 1 vol. in-8° en russe. Moscou, 1825, avec des tables paléographique du 11e au 18e siècle, *fac-simile* in-4°. — Par la Société Biblique de Paris. Nos 38 et 39 de son *Bulletin mensuel*.—Par M. Morrisson, *Chinese miscellany*, in-4°. — Par la Société Biblique, Britannique et Étrangère, *La Sainte Bible en Singalais*, Colombo, 1819, 3 vol. in-4° — *Id.* en *Slavon littéral*, 1 vol. in-4° — *Id.* en *Estonien*, 1 vol. in-8°, Pétersbourg, 1822. — *Id.* en *Finnois*, 1 vol. in-8°, Pétersbourg, 1817.— *Id.* en *Polonais*, 1 vol. in-8°, Moscou, 1822. — *Id.* en *Slavon*, 1 vol. in-8°, Berlin, 1823. — *Id.* en *Slavon de la basse Lusace*, 1 vol. in-8°, Berlin 1824. — *Ancien Testament*, *en langue Roumansche*, 1 vol. in-8°, Coire, 1818.—*Nouveau Testament*, *id.*, 1 vol in-8°, Coire, 1820. — *Nouveau Testament en* en *Turc* (caractères Arméniens), 1 vol. in-8°, Constantinople. — *Id.* en *Russe moderne*, 1 vol. in-8°, Pétersbourg, 1823. — *Id.* en *Lettonien de Livonie*, 1 vol. in-8°, 1816. — *Id.* en *Vende de la Lusace*, Cottbus, 1821. — *Psautier en Persan*, 1 vol. in-8°, Londres, 1824. — *Id.* en *Russe moderne*, 1 vol. in-8°, Pétersbourg, 1822.—*Id.* *Evangile de saint Mathieu en Carélien*, (Finnois), 1 vol. in-8°, *id.*—*Id.* en langue Ziriane, 1 vol. in-8°, *id.* 1823.— *Les Actes des Apôtres en Otaïtien*, Tahaa, 1823.

M. le Vicomte Desbassayns de Richemont, commissaire-ordonnateur des établissemens français dans l'Inde, écrit de Tauriz, en date du 28 mai 1825, qu'il fait des recherches

au sujet des manuscrits en caractères ouigours, et de la deuxième partie de l'ouvrage de Rachid-eddin, qui lui ont été demandés. Il ajoute que le prince royal Abbas-Mirza a autorisé la fondation d'une école d'enseignement mutuel à Tauriz, et a fait don d'une maison pour cet établissement. On joint ici la traduction abrégée d'une lettre que S. A. le prince royal de Persé, Abbas-Mirza, a adressée à M. J. Wolf à ce sujet.

« Puisque le très-élevé, très-docte et très-vertueux, » l'élite des savans chrétiens, Master Joseph Wolf, anglais, » a été admis en notre auguste présence, et qu'il nous a pré- » senté de la part du très-noble seigneur, modèle des grands » de la chrétienté, l'honorable Henri Drummond, une » requête tendant à obtenir l'institution d'un collége dans » la résidence royale de Tauriz, où des professeurs anglais » viendraient s'établir pour donner des leçons et de l'ins- » truction aux jeunes enfans.

» Et, attendu que les dispositions morales des personnes » élevées en dignité doivent toujours être favorables aux » choses bonnes et utiles, et qu'il n'existe entre cette puis- » sance (la Perse), dont Dieu veuille éterniser la durée, et » la puissance anglaise, aucune divergence de vues, ni » aucune différence (d'intérêts), cette requête nous a été » agréable. Nous avons permis à la personne ci-dessus dé- » signée de faire construire et édifier ladite école; nous » avons ordonné qu'une maison fût destinée à cet usage, et » le présent acte est émané pour constater notre agrément.

» S'il plaît à Dieu, l'établissement qui fait l'objet de la » sollicitude de cette personne, atteindra par la suite toute » la perfection désirable, et les savans anglais pourront » se livrer à l'exercice de l'enseignement, à l'ombre de » notre protection et de nos faveurs. Tous les égards néces- » saires leur seront accordés.

» Écrit au mois de Ramazan, l'an 1240 de l'Hégire, » (mai 1825). »

— M. Agoub, membre du Conseil de la Société Asiatique, vient d'être nommé professeur de langue arabe à l'École Royale des *Jeunes de Langues* (Collége Louis-le-Grand).

M. Alexandre Hamilton, l'un des savans qui se sont occupés avec le plus de succès et de la manière la plus utile de la langue samskrite, est mort à Liverpool, le 30 décembre 1824. Il était professeur de samskrit et de littérature indienne, au collége des langues orientales à Haileybury. Ce savant distingué est, comme on le sait, auteur du catalogue des manuscrits samskrits de la Bibliothèque royale de Paris. Ce catalogue fut composé d'abord en anglais en l'an 1807 lors d'un voyage que M. Hamilton fit en France. Personne parmi nous ne connaissait alors la langue samskrite; M. Hamilton fut le premier qui contribua à mettre en ordre cette partie des manuscrits de la Bibliothèque Royale. Son catalogue fut bientôt après traduit et publié en français par M. Langlès, qui le grossit de quelques notes extraites des Mélanges Asiatiques de Dalrymple et des Mémoires de la Société de Calcutta. Cette traduction parut successivement dans le Magasin Encyclopédique de l'année 1807; un certain nombre d'exemplaires furent tirés à part, de manière à former un petit volume de 118 pages in-8°, Paris, 1807. M. Hamilton a encore publié dans quelques recueils anglais des articles relatifs à l'ancienne géographie de l'Inde; ils sont curieux et fort savans, et dignes d'être plus connus. Nous nous proposons de les reproduire dans ce journal, et nous croyons qu'ils seront bien accueillis des savans qui s'intéressent aux progrès des connaissances qui ont l'Inde pour objet. Il est assez extraordinaire qu'aucun journal anglais

n'ait consacré un article nécrologique un peu étendu à la mémoire de ce savant distingué.

M. Bentley, membre de la Société de Calcutta, et auteur de plusieurs mémoires remarquables sur les antiquités de l'Hindoustan, qui ont été insérés dans la collection de cette académie, est mort à Calcutta, le 4 mars 1824, âgé de 67 ans.

M. Thomas Maurice, auteur d'une histoire de l'Hindoustan, publiée en un vol. in-4°, Londres, 1802 et 1803, avec un supplément aussi en un volume in-4°, Londres 1810, et de plusieurs autres ouvrages sur l'Inde et l'Orient, est mort à Londres, le 30 mars 1824, âgé de 70 ans.

M. Fr. Baltazar Solvyns, auteur du bel ouvrage intitulé *les Hindous*, publié en deux volumes grand in-folio, à Paris, en 1808 et en 1810, est mort à Anvers, dans le mois de janvier 1825.

OUVRAGES NOUVEAUX.

Mélanges Asiatiques, ou Choix de morceaux de critique et de mémoires relatifs aux religions, aux sciences, aux coutumes, à l'histoire et à la géographie des nations orientales, par M. Abel-Rémusat; tome 1er, in-8°, Paris, 1825, chez Dondey-Dupré.

Nous rendrons prochainement compte de ce recueil.

Exposé de quelques-uns des principaux articles de la Théogonie des Brahmes, contenant la description détaillée du grand sacrifice du cheval, appelé Assua-Méda, de l'origine et des grandeurs du Gange, du temple célèbre de Gaya; des principaux Avataras, ou incarnations de Vichnou, etc. extrait et traduit des meilleurs originaux, écrits en langue du pays, par M. l'abbé Dubois, ci-devant missionnaire au Meyssour. Paris, 1825, in-8°, chez Dondey-Dupré.

(Novembre 1825.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Mémoire sur l'identité des Thou khiu et des Hioung nou avec les Turcs.

PLUSIEURS siècles avant notre ère, et long-tems après, la partie de l'Asie moyenne qui borde la Chine au nord et nord-ouest, était habitée par un peuple nomade, appelé *Hioung nou* par les Chinois. Ce nom signifie *vils esclaves*. M. Abel-Rémusat suppose, avec beaucoup de vraisemblance, dans ses *Recherches sur les langues tartares* (1), que cette dénomination n'est qu'une transcription, en caractères d'un sens humiliant, du nom indigène de la nation, et que nous ignorons sa véritable signification.

A la fin du premier siècle de J.-C., la puissance des Hioung nou fut brisée par les Chinois. Depuis ce moment leur pays resta en proie aux guerres civiles, et aux incursions de leurs voisins. Le célèbre *Thsao thsao*, père du fondateur de la dynastie chinoise des Goei, retint captif, en 216, le dernier *Tchhen yu*, ou souverain des Hioung nou, et mit ainsi un terme à leur empire. Les débris de ce peuple, dispersés le long de la frontière septentrionale

(1) Vol. I, p. 11. — L'identité incontestable des *Thou-khiu* et des *Hioung-nou* avec les Turcs, est aussi soutenue et établie dans l'ouvrage de M. Abel-Rémusat, cité par M. Klaproth. *N. du Réd.*

de la Chine, y établirent, à différentes époques, de petits états indépendans. Le dernier, connu sous le nom de royaume des *Liang septentrionaux*, comprenait la partie la plus occidentale de la province chinoise de Kan sou. Il fut détruit en 460. Quelques débris des hordes Hioung nou, chassées de ce pays, se retirèrent au nord-ouest, et allèrent habiter sur les bords du *Si haï*, ou de la mer de l'Ouest, qui paraît être le lac appelé de nos jours *Balkhachi*. Ils y furent exterminés par une nation voisine, et il paraît que la seule tribu d'*Assena* parvint à se sauver du désastre général. Forte de cinq cents familles, elle se réfugia dans une vallée du *Kin chan*, ou Mont-d'Or. *Assena* (1) établit son camp au pied d'une colline qui

(1) Deguignes père, dans son *Histoire des Huns*, a souvent fondu ensemble les relations chinoises avec les récits d'Aboulghazi et d'autres écrivains mahométans. De cette manière il a commis bien des méprises graves. C'est ainsi qu'en rapportant les trois traditions sur l'origine des *Thou khiu*, qu'il traduit d'ailleurs assez exactement, il dit (II, 371): « Le nom de famille de ces Turcs était *Assena* ou ZENA. » — Plus bas. « Un d'eux porta le nom de ZENA, c'est-à-dire *louve*. » — Et à la page suivante: « On en désigne plus particulièrement un, » nommé *O hien che*, qui portait le surnom de ZENA, c'est-à-dire » *louve*. » — Deguignes cite pour ces trois traditions, le *Wen hian thoung khao*, l'histoire des *Soui* et celle des *Thang*. Cependant dans ces trois ouvrages on ne trouve que le nom d'*Assena*, et nullement celui de ZENA, comme son équivalent, ni l'explication de tous les deux par *louve*. Deguignes qui avait trouvé un *Assena* chez les Chinois, et des ZENA (*loups* et *louves*) chez Aboulghazi (page 150), les a fondus ensemble et embrouillé tout. Les passages chinois traduits par lui se trouvent dans le *Wen hian thoung khao*, édition de 1747, sect. CCCXLIII, fol. 1 et 2. — *Soui chou*, sect. LXXXIV, fol. 1. —

avait la figure d'un *casque*. Comme dans la langue de ces peuples cette arme défensive s'appelait *Thou khiu*, la tribu en prit le nom, sous lequel elle devint célèbre dans l'histoire.

Le *Mont d'Or*, en chinois *Kin chan*, est souvent mentionné dans les annales de la Chine. Sa position, qui y est très-bien indiquée, nous démontre que c'est le même que nous appelons actuellement *Altaï*. La grande géographie impériale de la Chine (Section CCCXLIX, fol. 14, recto), dit : « Le mont *Altaï* s'appelait anciennement *Kin chan* (Mont d'Or). » — Une description de l'*Altaï*, traduite du mandchou et insérée dans les *Mélanges sur le Nord*, de Pallas (1), commence avec les mots suivans : *Altaï-alin* est un

---

Thang chou, sect. CCXV, A. fol. 4. — J'ai consulté aussi les annales de la Chine écrites par différens auteurs ; tous donnent sous l'an 545 la tradition sur l'origine des *Thou khiu*, et chez tous on trouve le nom d'*Assena*, et aucun indice de celui de Zena avec la signification de *louve*. — Voyez *Thoung kian kang mou*, édit. de 1707, sect. XXXII, fol. 34. — *Lie tai ki szü*, sect. LV, fol. 37. — *Foung tcheou kang kian hoei tsouan*, sect. XXIX, fol. 66. — *Kang kian pou*, par *Yuan liao fan*, édition de 1696, sect. XVII, fol. 23.

La traduction mandchoue du *Thoung kian kang mou*, écrit le nom d'*Assena* *Achina*, qu'il faut prononcer, d'après les règles de l'orthographe des Mandchoux, *Achna* ; on devrait aussi lire *Achna* ce nom, écrit à la chinoise *A sse na* ou *A szü na*. Cette prononciation est bien loin de Zena, ou du *tchino* mongol.

(1) *Neue nordische Beitraege*, vol. I, page 223.

mot composé ; sa première moitié est mongole et signifie d'or, l'autre est mandchoue et désigne une montagne ; de sorte que le sens du mot est *montagne d'or*. Anciennement cette chaîne s'appelait en chinois *Kin chan*, qui signifie la même chose.

Dans les dialectes turcs et mongols, *Alta* signifie l'*or*. Le *Miroir de la langue mandchoue et mongole*, publié par ordre de Khang hi, il y a plus de cent ans, s'exprime ainsi (1) : [illegible]

[illegible] « *Aïsin* (en mandchou), et *Alta* » (en mongol), désignent un des cinq élémens (2) ; on » l'extrait du sable et des pierres ; il est de couleur » jaune et d'un prix très-élevé. » — Dans le vocabulaire comparatif de toutes les langues publié par Pallas (vol. I, pag. 135), l'*or* est aussi traduit en mongol par *Alta*. C'est en effet le mot primitif, tandis que *altan*, dans les dialectes mongols, comme dans le kalmuk et dans l'idiome des Bouriats, a déjà le *n* pléonastique, qui se retrouve dans التون *altoun* des dialectes turcs modernes. Cet *n* est aussi d'usage en mongol, et Wit-

(1) Vol. XIV, page 71, *verso*.

(2) Les cinq élémens des philosophes chinois sont l'*eau*, le *feu*, le *bois*, le *métal*, la *terre*. L'*or* représente ici le quatrième, comme le plus précieux des métaux.

sen dit (vol. I, pag. 266) « *Altin* of *Alta*, is Goud gezegt op het Moengaels. » — Le mont *Altaï* s'appelle en mongol *Alta ïn oola*; le *ïn* y est la marque du génitif (1).

L'identité du *Kin chan*, ou *Mont d'Or* des Chinois, avec l'*Altaï* est donc complétement démontrée.

Nous arrivons à présent au mot *thou khiu*, qui doit signifier *casque*, et qui aurait donné son nom à la nation des *Thou khiu*. C'est la transcription chinoise la plus naturelle de *Turki* (Turcs). J'ai supposé autrefois que *thou khiu* n'était qu'une altération du mot turc تقيه *tak'ia*, qui signifie un *chapeau* ou *bonnet*, tandis que دمر تقيه *demir tak'ia* désigne un *casque de fer*. Je croyais cette ressemblance d'autant plus fondée que je ne pense pas que, d'après les règles de la grammaire arabe, تقيه *tak'ia* se puisse dériver de la racine وقى *waka*, garder, conserver, protéger. Ce mot est certainement turc, car il se retrouve dans tous les idiomes turcs de l'Asie centrale, qui ne se sont pas enrichis de termes arabes, tel que le telengoute, le kirghiz et le bachkire. Il a pu être introduit en arabe, comme beaucoup d'autres mots, par les gardes turques des khalifes, mais je doute qu'on le trouve dans le Coran et dans les ouvrages anciens.

Je sacrifie cependant volontiers cette étymologie, pour la remplacer par une beaucoup plus naturelle et mieux prouvée. C'est le mot ترك *turk* même, qui,

---

(1) Pallas, *Mongolische Voelkerschaften*, vol. I, pag. 11.

s'il se lit avec un fatha (تَرْكْ *terk*), signifie un *casque de fer*, et avec un dhamma (تُرْكْ *turk*), est le nom des Turcs mêmes. A l'appui de cette assertion je me borne à citer Meninski sous les articles تَرْكْ *terk* et تُرْكْ *turk*, et le passage suivant du *Chems-ellogat* (1) ترك (ف) بالفتح كلاه آهنى و صورت كلاه وبالضم طايفه معروف از آدمى جمع آن اتراك است ودرفارسى ترك بفتحتين حلوائى است كه دران تخم ريحان وعطرها تعبيه كنند و بمعنى بازا مدن « *Terk* (persan) avec un fatha, casque de fer, espèce de bonnet. Avec un dhamma (*turk*), c'est une nation célèbre parmi les hommes; le pluriel en est *Atrâk*. En persan *terek*, avec deux fatha, est un gâteau dans lequel on met des grains de basilic et des parfums; il signifie aussi *revenir*. »

Le *Borhan kati* donne les mêmes significations au mot *Trk*.

Voilà déjà une preuve de l'identité des *Thou khiu* et des *Turcs*; les comparaisons des mots de leurs langues, qu'on va lire, mettront cette identité dans le plus grand jour, et leveront, j'espère, tous les doutes qu'on pourrait élever sur ce point. Elle démontrera en même tems la différence qui existe entre l'idiome des Thou khiu et celui des Mongols.

Une *maison* s'appelait en langue thou khiu *ouï*; c'est le turc oriental اُی *ouï*; à Constantinople او *ew*. —Mongol, ᠭᠡᠷ *ghèr*.

---

(1) Édition de Calcutta de 1806, vol. I, page 316.

Le *loup*, chez les Thou khiu, portait le nom de *fouri* ou *bouri*; en turc oriental بوری *bouri* ou *boure*. — En mongol *tchino* ou *tchinoua*.

Les *viandes* s'appelaient *achan*; ce mot paraît avoir la même origine que le turc اش *ach*, nourriture, et اشمق *achmak*, manger. — En mongol la viande est *mikha*.

Noir en thou khiu était *khara*; c'est encore aujourd'hui en turc قرا *kara*. Ce mot appartient à ceux qui sont communs au turc et au mongol.

Un *cheval*, en langue thou khiu, s'appelait *kholan*; c'est le mot turc قولان *k'oulân*, qui désigne les chevaux sauvages. — En mongol un cheval est *mori*.

Un *camp* ou *village* des nomades était *k'iu* en thou khiu; c'est le turc کوی *kouï*, qui signifie village. — Chez les Mongols c'est *tosko* ou *gatchaga*; ils ont cependant aussi adopté le mot *khouï*.

Les *cheveux*, en thou khiu, portaient le nom de *sogo* ou *soko*; c'est le même mot que le turc صاج *sâtch* ou ساج *sâdj*. — En mongol *ussu*.

Un *inspecteur* s'appelait *karatchue* en thou khiu; ce mot s'est encore conservé en turc oriental dans قراوچی *karawtchi* ou *karawtse*, intendant; et dans l'ouigour *kharatchou*, ministre.

Gros et *plein* ou *pesant*, s'exprimaient, en thou

khiu, par *san dolo*. En langue iakoute, qui est un dialecte turc, *son* signifie *gros*, et en turc de Constantinople طولو *dolou* est *plein*, *rempli*. — *Gros* en mongol est *boudoun*, ou *djoudján*; *pesant* est *kundoun*, et *plein* *tugureng*.

La *terre*, en thou khiu, était *bo*; ce mot s'est perdu dans les dialectes turcs fixés par l'écriture; il s'est conservé chez les Iakoutes, sur les bords de la mer Glaciale, *bor* y signifie la terre. —Les Mongols l'appellent *gadzar*.

Un *juge*, chez les Tou khiu, se nommait *tére*; en turc oriental c'est تره *tére* et *turè*. — En mongol *sigoun*.

Le *ciel* ou la *Divinité*, en langue hioung nou et thou khiu, s'appelait *tenghiri*; ce mot existe encore dans tous les dialectes turcs, dans تنكری *tèngri*. — Les Mongols l'ont adopté pour désigner les *divinités inférieures*; le véritable mot pour *ciel* est chez eux *oktorgoï*.

Vieux en thou khiu était *kari*; c'est le turc oriental قاری *kári*, dont la racine se trouve à Constantinople dans قارت *k'art*, vieillard. — En mongol c'est *kuksin*.

Un *brave* s'appelait chez les thou khiu *chibor*; c'est le mot turc oriental شیبور *chibor*, adopté aussi

en persan ; il désigne la grande trompette qui donne le signal de l'attaque.

Une autre dénomination des *braves* était *yenghefou* ou *yengheb*. Il n'y a pas de doute qu'elle ne dérive de la même racine que le turc يڭين *yenghin*, vainqueur, et يڭمك *yengmek*, vaincre.

Les *commandeurs des troupes* chez les Thou khiu s'appelaient *che;* c'est sans doute le mot شه *chè*, reçu en turc oriental et en persan, qui signifie *seigneur, noble*.

Les grands de la première classe chez les Thou khiu s'appelaient *kulutch;* on reconnaît facilement dans cette dénomination le mot turc قلج *kilidj*, qui signifie *sabre;* et qui est aussi un titre honorifique, comme dans les noms des différens princes appelés *Kilidj arslan*, *Emir-azz-eddin kilidj*, *Dzu'lfikar kilidj*, etc.

Khodjo était un titre de prince chez les Thou khiu ; il est impossible de méconnaître le mot خواجه *khodjah*, maître, seigneur, qui est turc oriental et reçu en persan.

Les épouses des kakhan des Thou khiu portaient le titre de *kakhatoun* ou *khâtoun;* c'est le mot turc خاتون *khatoun*, qui signifie grande dame, princesse. Il appartient à la classe nombreuse de ceux que les Mongols ont empruntés aux Turcs.

En 552, *Thou men*, khan des Thou khiu, mourut ; il laissa ses états à son fils *Ko lo*, qui prit le titre d'*Iski khan*. Celui-ci avait un fils qu'il exclut du trône pour le donner à son propre frère, appelé *Chi kin*,

connu sous le titre de *Moukan khan*. Ce dernier s'appelait aussi *Yen i*. — On ne peut méconnaître dans *Iski khan* le turc إيسكي خان *Iski khan*, l'ancien khan, et dans *Yen i* le mot يكي *yenghi*, qui signifie *nouveau*, dans la même langue.

Je pourrais facilement augmenter cette liste de mots thou khiu, qui se retrouvent dans les dialectes turcs existans de nos jours, mais je crois que ceux que je viens de citer suffisent pour prouver la conformité des idiomes de ces deux peuples.

Ces preuves philologiques (1) ne sont cependant pas les seules qui démontrent l'identité des Thou khiu et des Turcs. Les argumens historiques qui la constatent ne manquent pas.

A l'époque où les auteurs chinois parlent du grand empire des Thou khiu, qui s'étendait depuis les affluens supérieurs de l'*Amour*, jusqu'aux bords de l'*Oxus*, les écrivains de Byzance appellent *Turcs* la nation dominante dans ces vastes contrées.

J'ai expliqué dans mes *Tableaux* (pag. 117), la route de *Zemarkh* (1), envoyé, en 569, par Justin à *Dizaboul*, grand khan des Turcs, qui campait dans une vallée de la *Montagne d'Or*. On peut suivre la marche de cet ambassadeur depuis la frontière des Romains jusqu'au mont Altaï, et son retour par la steppe des Kirghiz et le Caucase jusqu'à Trebisonde.

---

(1) Les mots *thou khiu* cités dans ce mémoire, se trouvent conservés dans le *Wen hian thoung khao*, le *Soui chou* et le *Thang chou*.

Le nom du grand khan des Turcs, *Dizaboul*, correspond parfaitement avec celui de *Ti theou pou li* ou *Dithouboul*, qui, selon les historiens chinois, régnait sur les Thou khiu à la même époque. D'autres princes de ce dernier peuple portent les mêmes noms chez les Chinois et chez les Byzantins; dans le *Ta theou khan* des premiers, on reconnaît sans peine le *Tardou khan* des seconds, comme dans le nom d'*A po khan* celui de *Bo khan*, etc.

L'identité des *Thou khiu*, et en même tems celle de leurs ancêtres les *Hioung nou* avec les *Turcs*, paraît donc prouvée de toutes les manières.

Finalement, je dois parler d'un usage singulier qui se pratiquait à l'installation d'un nouveau *kakhan des Thou khiu* ou *Turcs*, dont les historiens chinois font mention : « Quand on proclamait un kakhan, disent-» ils, les grands le portaient sur un feutre et lui » faisaient faire neuf tours, suivant le soleil; à cha-» que tour il était salué par tout le monde. Après » ces tours faits, on le mettait à cheval, et on lui » jettait autour du cou une pièce de taffetas avec la-» quelle on le serrait si fort qu'il était près d'expi-» rer. On le relâchait, et à l'instant on lui de-» mandait combien de tems il comptait régner. Le » trouble de son esprit ne lui permettait pas de ré-» pondre au juste à cette demande. On regardait ce-» pendant sa réponse comme une prédiction sur la » durée de son règne. »

Il est très-remarquable qu'*Ibn H'auk'al* rapporte que le même usage se pratiquait chez les *Khazar*,

ce qui paraît venir à l'appui de mon opinion, que les kakhan de ce dernier peuple étaient d'origine turque, quoique leurs sujets fussent une tribu des Finnois orientaux. « Quand un prince, raconte Ibn » H'auk'al, devient kakhan, on le fait sortir et on lui » serre le cou si fortement avec une pièce de taffetas » qu'il peut à peine respirer. Dans le même moment » on lui demande combien de tems il compte ré- » gner; il répond alors tant d'années. On le relâche » alors et il devient kakhan des Khazar. S'il ne meurt » pas avant le terme qu'il a fixé lui-même, on le tue » aussitôt que le tems qu'il a déterminé pour son rè- » gne s'est écoulé. »

Notice sur la vie et le caractère d'Ali.

ALI, fils d'Abou-taleb, dans la légende des Musulmans, ne le cède en rien aux chevaliers de l'Arioste. L'affranchi du Prophète a rapporté ce fait au sujet de sa force physique : « Nous le suivions, dit-il, à Khaïbar; les Juifs font une sortie, Ali les repousse. Dans la mêlée, son bras gauche reçoit une contusion qui lui fait échapper le bouclier dont il était armé ; le jeune héros se saisit d'une des portes de la tour, la tient ferme, et s'en sert en place de bouclier. Après qu'il eut jeté cette masse, huit d'entre nous, tous hommes robustes, ne pouvions la remuer, tellement le courage

avait augmenté les forces d'Ali. » Ce qu'il y a de vrai, c'est que Khaïbar, ayant résisté aux efforts d'Abou-bekr et d'Omar, qui avaient successivement dirigé l'attaque, succomba à l'impétuosité d'Ali, et que ce triomphe fut la principale source de la haine qu'Abou-bekr conçut pour le noble fils d'Abou-taleb, car le cœur d'un dévot n'est pas toujours exempt de bile.

Le Prophète ne pouvant que chérir beaucoup l'enfant de son adoption, son premier disciple, le compagnon fidèle de ses dangers et de tous ses travaux, devait, dans l'ordre commun, lui léguer l'empire; mais un fondateur d'opinions ne laisse rien à ses héritiers que sa gloire et son exemple. Cet axiome, si c'en est un, fut produit par Abou-bekr, qui jura le tenir de la bouche de son maître. On s'en servit malignement pour dépouiller Fathime du château de Fadak, son patrimoine, car les musulmans en avaient fait don à son père.

Soit que Mohammed ait trouvé au-dessous de son ambition de pourvoir à l'établissement de sa famille, soit qu'il n'ait pas osé désigner directement son successeur, il s'était contenté de mettre Ali souvent en évidence, et de lui fournir l'occasion de se recommander à l'affection des fidèles.

Ne le voyant pas de l'expédition contre les Grecs, qui eut lieu la neuvième année de l'hégire, les malveillans répandent qu'Ali est en disgrâce. Ali s'en alarme; il joint l'armée. Surpris de le voir, Mohammed lui adresse ces paroles : « Je vous avais laissé à Mé-

dine, parce que je ne puis confier qu'à vous seul le soin des affaires en mon absence. Retournez-y, vous êtes pour moi ce qu'Aaron fut pour le législateur des Israélites. »

Deux mois après, Abou-bekr conduit la caravane des pélerins à la Mecque. A peine s'est-il mis en marche qu'Ali arrive avec ordre de proclamer quelques versets nouvellement révélés. Offensé de cet incident, l'émir des pélerins demande à Mohammed s'il a reçu quelques dépêches du ciel qui le déclarent, lui, Abou-bekr, inhabile à remplir des fonctions semblables à celles qu'on vient de confier à Ali. « Nullement, réplique le Prophète, mais lorsqu'il s'agit de révélations divines, personne ne peut en référer au peuple que moi, ou un homme de ma famille. »

La dixième année de l'hégire, Ali est envoyé apaiser les troubles de l'intérieur. Il s'acquitte si bien de sa commission, que non-seulement il ramène à l'obéissance les peuples qui avaient refusé le paiement de l'aumône, mais qu'il convertit des tribus entières, et jusqu'aux rois les plus éloignés de l'Yemen.

Qu'on ajoute qu'il s'était fait une grande réputation comme poète, comme jurisconsulte, et qu'il était incontestablement le guerrier le plus intrépide et le premier des orateurs.

Pendant la maladie, et à la mort de son maître, sa sensibilité ne lui permit pas de songer aux affaires. Il ne voulut pas non plus usurper une autorité qu'il devait recevoir de la justice de tous. Mais il est des momens où il faut que chacun prenne sa place ; dès

qu'on attend on s'expose à être évincé de son droit, et mis au rang des subalternes. Tandis qu'Ali hésite, Abou-bekr s'empare de l'imamat : « Est-il possible, s'écrie-t-on, que la souveraineté soit enlevée au chef de la maison de Hachem, au premier des mortels qui a embrassé l'islamisme, à celui que, au célèbre festin des Talébites, le Prophète déclara son fondé de pouvoir, son visir, son lieutenant, son khalife! » Si Ali se décide à agir, c'en est fait du règne d'Abou-bekr; mais la guerre civile va déchirer l'église; cette considération l'arrête. Ses adversaires profitent encore de son inactivité, ils l'attaquent à main armée. Le fils d'Abou-taleb, après avoir résisté à la force, finit par ceder aux caresses; il reconnaît l'autorité d'Abou-bekr.

Après la mort de ce premier successeur de Mohammed, Ali se voit une seconde fois écarté de l'imamat, mais non pas des affaires. Omar, fils de Khatab, se conduit envers lui avec noblesse. Fréquemment appelé au conseil, Ali est nommé le représentant du khalife en Arabie, quand celui-ci se transporte de Médine à Jérusalem. Dans la distribution du butin, les plus fortes portions lui sont attribuées : il n'accepte que pour abandonner ses richesses aux indigens.

Nonobstant ces attentions et tous les autres témoignages de respect, l'opinion secrète du vieux khalife ne lui était pas favorable. On le sut quand Omar, mourant des suites du coup de couteau que l'esclave Abou-loulwa lui avait donné, fut consulté sur le choix d'un successeur.

« Si Salem vivait, encore, dit-il, je le préférerais à tout autre. — Mais vous connaissez Ali, sa consanguinité avec le Prophète, sa vaillance et ses autres grandes qualités. — Il est trop exalté », fut sa réponse.

Omar désigne six notables, du nombre desquels était Ali, pour faire sous trois jours la nomination d'un nouveau khalife.

Quand Abbas, l'oncle de Mohammed et d'Ali, renommé pour la pénétration de son esprit, eut connaissance de cet arrangement, il le condamna comme illégitime, observant que si Ali avait autant d'aplomb en politique que de bravoure dans les batailles, il romprait en visière à ce corps électoral, au lieu d'y entrer. « Vous verrez, dit-il, que vous n'y êtes que pour la forme, et que les combinaisons de vos collègues vous seront fatales. Ils n'ont d'autre but que de nous exclure à jamais du gouvernement, et de se donner pour maître un homme sans énergie qu'ils puissent conduire. »

On vint néanmoins offrir à Ali d'occuper l'empire, mais on voulut qu'il s'engageât de se soumettre dans tous les actes du gouvernement au contrôle de deux anciens. Il était à prévoir qu'une semblable condition révolterait sa fierté. Ali la rejette avec franchise. Les députés ne demandent que cette autorisation pour s'adresser à Othman, qui vient au-devant de leurs vœux. Le lendemain l'intrigue triomphe dans l'assemblée des musulmans agitée du plus violent orage. Les partisans d'Othman déclarent hautement que l'austérité d'Ali leur est odieuse, et qu'ils sont prêts à se

porter à toutes les extrémités plutôt que d'abandonner leur choix. L'opposition échoue contre leurs mesures trop bien concertées.

La vieillesse du nouvel empereur offrait la plus belle perspective de crédit et de pouvoir aux ambitieux qui le proclamèrent leur souverain. Mais lorsque, dans la suite, il se laissa gouverner par d'autres que les auteurs de son élévation, ceux-ci furent les premiers à le persécuter de leur haine. Les complaisances d'Othman pour ses entours, et son népotisme, excitèrent, vers la fin de son règne, un mécontentement universel. Il y eut à Koufah et dans d'autres endroits des troubles qui obligèrent les gouverneurs de fuir, ou d'employer des voies de rigueur pour se maintenir. Aïyecha, Abd-ourrahman, Talha, Zobéir, anciens partisans du khalife, fomentent le désordre. L'an 35 de l'hégire il part pour Médine, sous différens chefs, mille hommes de l'Égypte; un nombre semblable vient de Koufah, un autre vient de Basra, tous révoltés contre Othman, tous voulant un changement dans les affaires.

Les Égyptiens étaient pour Ali, les Koufiens pour Zobéir, ceux de Basra allaient donner leur voix à Talha.

Ces trois corps d'aventuriers traversent sans obstacle le vaste empire du khalife, et se rencontrent, par un pur hasard, le même jour, un vendredi, aux portes de la capitale.

Othman présidait à l'office divin; il tonne de sa tribune contre les séditieux qui le menacent. L'audi-

toire se lève en tumulte ; les étrangers chassent à coups de pierres les citoyens du temple. L'empereur reçoit lui-même une forte contusion, et tombe évanoui sur les degrés de sa chaire. On le transporte dans sa maison. Les fils d'Ali, Hassan et Hoséin, lui servent de gardes.

Dans les premiers tems, Othman ose encore sortir le vendredi ; mais, le désordre augmentant, il se renferme chez lui. Le commandant des Égyptiens s'empare de la chaire du khalife. Aucun Médinois n'assiste à la prière. Cette anarchie désole la ville pendant plus de deux mois. On eut enfin recours à l'intervention d'Ali, et cet homme généreux, qui avait déjà défendu les jours du khalife au péril de la vie de ses enfans, se prête à négocier la paix.

Il obtient d'Othman de renvoyer son secrétaire-d'état Mérouan, objet de la haine publique, de destituer Abd-allah de la préfecture d'Égypte, et de remédier à différens autres griefs des insurgés. de Koufah et de Basra. Avec ces conditions les mécontens allaient, chacun tranquillement, retourner dans leurs foyers.

A peine le traité est-il ratifié de part et d'autre, que Mérouan parvient à dissuader le khalife octogénaire de remplir ses promesses. Seulement, pour avoir l'air d'accorder quelque satisfaction au peuple, on nomme le fils d'Abou-bekr gouverneur d'Égypte.

Le fils d'Abou-bekr, Mohammed part, accompagné d'une suite nombreuse de Médinois et de Mecquois, ses amis. Poursuivant leur route, ils découvrent un es-

clave en courrier qui, les voyant approcher, accélère le pas de son dromadaire. Cette circonstance fait naître des soupçons. On arrête l'esclave. Il se trouve chargé d'une dépêche pour Abd-allah, portant l'ordre à celui-ci de continuer à remplir les fonctions de préfet, de se défaire du fils d'Abou-bekr, et surtout de lui enlever les lettres-patentes dont il est muni.

Indignés de ce trait de perfidie, Mohammed et son cortége regagnent Médine. On convoque l'assemblée des musulmans; l'offensé dénonce la déloyauté du khalife. Ce prince est obligé de comparaître; il reconnaît son cachet et l'écriture de son secrétaire, mais il proteste que le complot, dont on se plaint, s'est tramé à son insu. Alors les musulmans demandent que Mérouan leur soit livré. Le refus d'Othman exaspère jusqu'au dernier degré tous les esprits. Ils sont décidés à se faire justice à main armée.

Ali s'apercevant de ce mouvement, commande à son fils Hassan, et à une troupe de jeunes gens, de défendre la personne de l'empereur des fidèles contre toute attaque; mais le courage de cette noble jeunesse s'oppose vainement à la fureur des assaillans. Hassan blessé se retire couvert de sang. Les insurgés pénètrent dans l'habitation du khalife. C'est en vain que l'infortuné veut se faire une égide du Koran, placé sur son cœur; le frère d'Aïyecha lui donne un coup mortel, d'autres l'achèvent. Othman, massacré, reste trois jours sans sépulture, jusqu'à ce qu'enfin l'autorité d'Ali, surmontant la fureur publique, put le faire ensevelir.

Ali était étranger aux troubles : les historiens en conviennent, et son caractère connu nous en répond. Il n'avait paru dans toute la querelle que comme médiateur, et deux fois, dans ses enfans, comme le défenseur d'un prince dont au fond il n'avait nullement à se louer. On lui fait un crime de n'avoir pas marché en personne; il fallait donc se perdre pour n'avoir rien à se reprocher : le monde est un juge bien sévère lorsqu'il s'agit de trouver des torts à un honnête homme!

La chaire de Mohammed était vacante; Ali se refuse au suffrage des Égyptiens. Ils viennent, réunis aux deux autres troupes et aux Médinois, lui représenter à quels dangers il exposera l'islamisme, s'il s'obstine à rester sur la négative. A la fin il se rend à leur vœu. Le cinquième jour après la mort d'Othman, le fils d'Abou-taleb est proclamé khalife du Prophète. Il ne manquait à l'unanimité de sa nomination que le suffrage des Ommiades, qui s'étaient retirés à la campagne, ainsi que Talha et Zobéir, ces deux compétiteurs d'Ali, et les véritables auteurs de la catastrophe qui venait de renverser Othman. Pour sauver les apparences, ils s'étaient éloignés de Médine, exemple qu'Ali, dans l'innocence de son cœur, n'avait pas jugé à propos d'imiter, quoique ses amis le lui conseillassent. Mais il montre si peu d'empressement de se mettre en possession de la souveraineté, qu'il renvoie son inauguration jusqu'au retour de ses rivaux, arrivant pour prêter un serment qu'ils vont bientôt trahir.

Aucun des successeurs de Mohammed n'avait été nommé par un concours plus considérable de votans. La promotion d'Ali, moins paisible, fut plus légale qu'aucune des précédentes : nulle autre n'a été sujette à de plus violentes contestations. Elle produisit l'effet d'un coup de foudre sur les Ommiades, les anciens ennemis de la maison d'Hachem ; mais elle déplut surtout à la veuve de Mohammed, à Aïyecha qui, pour une raison de femme, portait à Ali une haine implacable. Aïyecha embrassait la cause de Talha de toutes ses affections et de tous ses moyens. Pendant les troubles, elle s'était mise à couvert dans les murs sacrés de la Mecque.

A la première nouvelle du meurtre d'Othman, elle triomphe : « Il me semble, dit-elle, que j'entends Talha proclamé empereur des croyans ! » Quelques jours après, on lui annonce la nomination d'Ali. Aussitôt Aïyecha, écumant de rage, excite le peuple à venger l'assassinat du khalife, « innocente victime, sacrifiée à l'ambition d'un pervers. » Mais n'est-ce pas elle qui a provoqué le meurtre? N'est-ce pas son frère qui l'a commis? réplique Ali dans un de ses distiques : « N'a-t-elle pas dit cent fois : Tuez-le, il faut tuer ce mécréant. » — « Ah ! répond la perfide Aïyecha, ce que je dis aujourd'hui vaut mieux que ce que je prononçais la veille. »

C'est à Ali que les assassins d'Othman demandent le sang du khalife. Aïyecha, Talha, Zobéir, forment un puissant parti. Ils assemblent une armée de quarante mille hommes, et s'emparent de Basra

L'empereur des fidèles part de Médine suivi de tous les habitans de la ville en état de porter les armes, un très-petit nombre de mécontens exceptés. Il voudrait épargner la vie de ses sujets, il négocie avec l'ennemi, et finit par lui livrer bataille. Elle fut sanglante ; elle est fameuse sous le nom de la journée du chameau qui portait la furie, appelée la mère des fidèles. Soixante-dix mains se succédant pour saisir la bride de la monture, couverte de flèches comme un hérisson, sont abattues, et l'animal ne tombe qu'après qu'on lui eût coupé les jarrets. Aïyecha, tirée de sa litière, se voit la captive d'un homme qui, s'il se fût montré inexorable, eût été juste. Elle demande grâce au vainqueur. Ali la traite avec indulgence. Toute la conduite de ce prince, avant et après la bataille, est marquée au coin de la plus généreuse humanité. Il avait défendu à ses troupes de frapper les fuyards, ou de mutiler les cadavres ; il donne des larmes à la mort de Talha, dont la double trahison, car il avait avant l'affaire renouvelé son serment de fidélité, ne méritait pas cette effusion de sensibilité, et il repousse avec horreur le bédouin qui lui apporte la tête de Zobéir.

(*La suite au prochain Numéro.*)

---

*Sur le grand ouvrage historique et critique d'*Ibn-Khaldoun , *appelé :* Kitab-ol-iber we diwan-ol moubteda wel khaber, *etc.*

(*Suite.*)

Personne n'ignore combien il serait à désirer que nous eussions des renseignemens exacts sur l'histoire des provinces de l'Afrique qui ont été soumises à la domination des Berbers et des Arabes. On ne saurait donc trouver que fort heureuse l'idée de l'auteur, qui a fait de la Mauritanie l'objet d'un ouvrage particulier. Mais tout en applaudissant à ce choix, c'est beaucoup moins sur lui-même que j'aimerais appeler l'attention de nos lecteurs, que sur la manière toute originale dont l'écrivain arabe a traité l'histoire, en la construisant, pour ainsi dire, sur la base d'un système fort ingénieux de raisonnemens généraux; système qui, suivant lui, doit renfermer les caractères négatifs de toute vérité historique, et précéder, en conséquence, l'établissement de toute histoire spéciale. Nous allons tâcher de suivre l'auteur dans les développemens de cette idée; mais il faut d'abord, au moins, jeter un regard sur un second passage, que je vais emprunter à ses *Prolégomènes* ou à son *introduction* sur l'excellence de l'histoire et sur quelques erreurs commises par les historiens.

من المقدمة فى فضل علم التاريخ ئى من اغلاط المورخين *

ان التاريخ انما هو ذكر الاخبار الخاصة بعصر او جيل فامّا ذكر الاحوال العامّة للافاق والاجيال و الاعصار فهو اسّ للمؤرخ ينبنى عليه اكثر مقاصده ويتبين به اخباره وقد كان الناس يفردونه بالتاليف كما فعله المسعودى فى كتاب مروج الذهب شرح فيه احوال الامم والافاق لعهده فى عصر الثلاثين والثلثماية غربا وشرقا وذكر نحلهم وعوايدهم و وصف البلدان والجبال والبحار والممالك والدول وفرق شعوب العرب والعجم فصار امّا للمؤرخين يرجعون اليه واصلا يعولون عليه فى تحقيق الكثير من اخبارهم ثم جاء البكرى من بعده ففعل مثل ذلك فى المسالك والممالك خاصّة دون غيرها من الاحوال لان الامم والاجيال لعهده لم يقع فيها كثير انتقال ولا عظم [عظيم؟] تغير وامّا لهذا العهد وهو اخر المائة الثامنة فقد انقلبت احوال المغرب التى نحن شاهدوه وتبدّلت بالجملة واعتاض من اجيال البربر اهله على القدم ممن طرى فيه من لدن المائة الخامسة من اجيال العرب بما كثروهم وغلبوهم وانتزعوا منهم عامة

الاوطان وشاركوهم فى شى من البلدان لهلكنهم هدا الى
مانزل بالعمران شرقا و غربا فى منتصف هذه المائة الثامنة
من الطاعون الجارف الذى تحيف الامم وذهب باهل
الجيل وطوى كثيرا من محاسن العمران ومحاها وجاء للدول
على حين هرمها وبلوغ الغاية من مداها فقلص من ظلالها
وقل من حدها واوهن من سلطانها وتداعت الي التلاشى
والاضمحلال احوالها وانتقص عمران الارض بانتقاص البشر
فخربت الامصار والمصانع ودرست السبل والمعالم وخليت
الديار والمنازل و ضعفت الدول والقبائل وتبدل الساكن
وكانى بالمشرق قد نزل به مثل ما نزل بالمغرب لكن على
نسبته ومقدار عمرانه وكانما نادى لسان الكون فى العالم
بالخمول والانقباض فبادر الي الاجابة والله وارث الارض
و من عليها واذا تبدلت الاحوال جملة فكانما تبدل الخلق
من اصله وتحول العالم باسره وكانه خلق جديد ونشاة
مستانفة وعالم محدث فاحتاج لهذا العهد من يدون احوال
الخليقة والافاق واجيالها والعوائد والنحل التى تبدلت لاهلها
ويقفو مسلك المسعودى لعصره ليكون اصلا يقتدى به من
ياتى من المؤرخين من بعده وانا ذاكر فى كتابي هذا ما
امكننى منه فى هذا القطر المغربي اما صريحا او مندرجا
فى اخباره و تلويحا لاختصاص قصدى فى تاليف بالمغرب

واحوال اجياله وامه وذكر ممالكه ودوله دون ما سواه من الاقطار لعدم اطلاعي على احوال الشرق وامه وان الاخبار المتناقلة لا توفى كنه ما اريده منه والمسعودى انّما استوفى ذلك لبعد رحلته وتقلبه فى البلاد كما ذكره فى كتابه مع انه لمّا ذكر المغرب قصر فى استيفاء احواله *

« L'histoire ne rapporte que des événemens particuliers à une certaine époque ou à un certain peuple. Mais rapporter les accidens généraux et communs à tous les pays, à tous les peuples et à tous les siècles, voilà ce qu'il faut considérer comme la base, sur laquelle l'historien doit établir la plupart de ses observations, d'où il doit tirer des éclaircissemens sur les faits qu'il rapporte.

» On a souvent envisagé, dans les compositions savantes, l'histoire sous un point de vue aussi spécial. C'est ainsi que l'a fait *Masoudi* dans son livre intitulé : *les Prairies d'Or*. Dans cet ouvrage, il a conduit l'histoire des différens peuples et des différens pays de l'Orient et de l'Occident jusqu'à l'époque où il vivait, c'est-à-dire jusqu'à l'an 330 de l'Hégire. Il nous a peint leurs mœurs et leurs usages ; donné la description des terres, des montagnes, des mers, des provinces et des empires, et distingué les différentes tribus des Arabes et des peuples non Arabes. Ainsi, il est devenu le modèle sur lequel se règlent les historiens, et l'autorité principale à laquelle ils s'adressent presque toujours, quand il s'agit de vérifier les faits qu'ils

rapportent. Après lui vint *Bekri*, qui, dans son ouvrage : *fil memâlik wal mesâlik* (sur les provinces et sur les routes), n'a traité l'histoire qu'en suivant la marche adoptée par Masoudi, et, en conséquence, sans avoir égard aux accidens généraux, par lesquels la civilisation est affectée (1) ; car les peuples et les nations n'avaient pas encore éprouvé, du tems où il écrivait, de grands bouleversemens ni des changemens considérables. Mais à l'époque actuelle, c'est-à-dire à la fin du huitième siècle, tout a été changé dans la Mauritanie, où nous vivons, et tout y a été entièrement bouleversé. Les tribus des Berbers, les anciens habitans de ce pays, ont été remplacées par celles des Arabes, qui s'y sont nouvellement établies à partir du cinquième siècle. Ces derniers l'ont emporté, par leur nombre, sur les Berbers ; ils les ont vaincus et chassés presque partout des endroits qu'ils habitaient, ou, en quelques contrées, ils ont partagé avec eux la possession du pays.

» Cet état de choses subsista jusqu'à la moitié de ce huitième siècle, où se déclara, dans les états civilisés de l'Orient et de l'Occident, cette peste meurtrière

---

(1) Il y a, dans les *Prolégomènes d'Ibn-Khaldoun*, un très-grand nombre de passages, où l'auteur s'est exprimé avec une concision qui souvent en rend fort difficile l'intelligence, à moins que l'on ne soit familiarisé avec tout l'ensemble de ses idées.

Dans le passage ci-dessus, le mot أحوال n'est autre chose que ce que l'auteur appelle en d'autres endroits الاحوال العامّة للاجيال ou ما يعرض للعمران من الاحوال لذاته

qui anéantit les nations, ruina les habitans des montagnes et effaça beaucoup de bienfaits de la civilisation. Elle attaqua les empires précisément au tems de leur décrépitude et au moment qu'ils avaient atteint le terme de leur durée; elle contribua encore à consumer le peu de forces qui leur restaient, à diminuer leur territoire et à affaiblir leur puissance. C'est ainsi qu'ils sont venus au point d'être anéantis et de disparaître. La civilisation de la terre se ressentit naturellement des calamités dont souffraient les peuples. Il en est résulté que les grandes et les petites villes sont tombées en ruine; que les chemins et les routes ne sont plus reconnaissables; que les maisons et les habitations sont désolées; que les empires et les tribus se trouvent en état de faiblesse; enfin, que tout ce qui habite la terre est tout-à-fait changé.

» Il paraît que les mêmes malheurs ont aussi affligé l'Orient, toutefois selon le degré de sa civilisation. On dirait que la voix qui, autrefois, se plut à appeler les créatures à l'existence, fût devenue muette, qu'elle se trouvât interdite, et qu'elle s'attendît à une réponse. « C'est Dieu qui est l'héritier de la terre et de ceux qui l'habitent (1). »

» Or, comme tout est changé, c'est comme si le genre humain en entier n'était plus le même, comme si l'univers était bouleversé d'un bout à l'autre. On dirait que ce fût un monde nouveau, une création

(1) Passage du Coran.

qui vient d'être achevée, un univers tout récemment produit !

» Il faut donc, de nos jours, que celui qui compose l'histoire du genre humain ou des différens pays et de leurs habitans, et des mœurs et des usages si totalement changés de ces derniers, c'est-à-dire celui qui suit la méthode que Masoudi avait adoptée au tems où il vivait, il faut, dis-je, qu'un tel historien devienne le modèle sur lequel se forment tous les historiens à venir. Quant à moi, je rapporte dans ce livre-ci ce que j'ai pu recueillir sur l'histoire de la Mauritanie; je le donne tantôt dans un récit tout simple, tantôt j'accompagne les faits de quelques éclaircissemens : car, en me mettant à composer cet ouvrage, je n'avais point d'autre but spécial, que d'écrire, à l'exclusion de celle de tout autre pays, l'histoire de la Mauritanie, de ses peuples, de ses tribus, de ses provinces et de ses dynasties. Je me suis borné à cela, parce que je ne connais pas assez l'histoire de l'Orient et de ses peuples, et parce que les faits relatifs à l'Orient, qui m'ont été rapportés, ne me suffisent pas pour l'histoire de ce pays, telle que j'aurais voulu la donner. Masoudi n'a pu embrasser tout cela qu'à cause de ses grands voyages et de ses courses dans les différens pays, comme il le dit lui-même dans son livre. Et avec tout cela, il est beaucoup moins complet là où il parle de l'histoire de la Mauritanie. »

A la suite du morceau que je viens de rapporter, l'auteur a averti ses lecteurs du mode de transcription qu'il a adopté dans son ouvrage, partout où il a fallu

rendre des mots étrangers composés de caractères qui n'appartiennent point à l'écriture des Arabes (1). De là il a passé à l'indication des sources d'où dérivent le plus souvent les erreurs et les méprises des historiens. C'est à cette occasion qu'il nous révèle les principes de sa critique. Pour se placer dans le point de vue nécessaire pour saisir la hauteur de la conception de cet ouvrage, l'évidence de ses principes et la justesse de ses conséquences, on ne saurait mieux faire, ce me semble, que d'en examiner d'abord l'idée fondamentale, telle qu'elle est énoncée dans cette *introduction*, et de considérer, après, de quelle manière ingénieuse l'auteur a su la développer dans les *Prolégomènes*, dont toutes les parties ne sont que des conséquences dérivées d'un même principe, et formant dans leur ensemble un admirable système élevé sur la double base du raisonnement et de l'expérience. Voilà pourquoi j'ai cru devoir rapporter en entier les passages que je vais traduire.

ومن اسباب المقتضية له [للكذب] ايضا وهى سابقة على
جميع ما تقدم الجهل بطبايع الاحوال فى العمران فان كل
حادث من الحوادث ذاتا او فعلا لا بُدّ له من طبيعة
تخصه فى ذاته وفيما يعرض له من احواله فاذا كان السامع

(1) Ce passage a été extrait en entier, et traduit par M. le baron Silvestre de Sacy, dans le troisième volume de la *Chrestomathie Arabe*, pag. 326.

عارفا بطبايع الحوادث والاحوال فى الوجود و مقتضياتها اعانه ذلك فى تمحيص الخبر على تمييز الصدق من الكذب *

« Parmi les causes qui produisent de toute nécessité les erreurs que l'on rencontre chez les historiens, il y en a une qui est plus grave que toutes celles dont nous venons de parler : c'est l'ignorance des caractères distinctifs des événemens qui ont lieu dans la civilisation. Tout ce qui arrive (n'importe si c'est dans le domaine de la nature, ou dans celui des actions humaines) a nécessairement un caractère distinctif, qui est particulièrement affecté à sa nature même et à tous les accidens dont il est susceptible. Or, si l'on nous rapporte un fait historique, et que nous connaissions les caractères distinctifs des événemens et des accidens, tels qu'on les rencontre dans la réalité, de même que les conséquences qui en résultent de toute nécessité, cela nous aide dans la critique de l'histoire, pour distinguer la vérité du mensonge. »

Masoudi, par exemple, continue l'auteur, n'aurait pas entretenu ses lecteurs du récit fabuleux qu'il leur fait de la construction d'Alexandrie, s'il avait été mieux instruit sur les phénomènes les plus communs de la nature. L'impossibilité physique des circonstances qui, d'après sa narration, ont accompagné la fondation de cette ville, aurait dû l'avertir d'avance de la fausseté des rapports dans lesquels il a mis aveuglément toute sa confiance. D'après mon avis, ajoute

Ibn Khaldoun, l'examen de la possibilité ou de l'impossibilité d'un fait est la première question que la critique doit aborder.

ولا نرجع الى تعديل الرواة حتى نعلم هل ذلك الخبر فى نفسه ممكن او ممتنع وامّا اذا كان مستحيلا فلا فايدة للنظر فى التعديل او التجريح ولقد عدّ اهل النظر من المطاعن فى الخبر استحالة مدلول اللفظ او تاويله ان يوّول بما لا يقبله العقل وانّما كان التعديل والتجريح هو المعتبر فى صحّة الاخبار الشرعية لان معظمها تكاليف انشائية اوجب الشارع العمل بها متى حصل الظّن بصدقها وسبيل صحّة الظن الثقة بالرواة للعدالة والضبط وامّا الاخبار عن الواقعات فلا بدّ فى صدقها وصحّتها من اعتبار المطابقة فلذلك وجب ان ننظر امكان وقوعه وصار ذلك فيها اهمّ من التعديل ومقدما عليه اذ فايدة الانشا متقبسة منه فقط وفايدة الخبر منه ومن الخارج بالمطابقة واذا كان ذلك فالقانون فى تمييز الحق من الباطل فى الاخبار بالامكان والاستحالة ان ننظر فى الاجتماع البشرى الذى هو العمران ونميز ما يلحقه من الاحوال لذاته وبمقتضى طبعه وما يكون عارضا لا يعتدّ به وما لا يمكن ان يعرض له واذا فعلنا ذلك كان لنا قانونا فى تمييز الحق من الباطل

في الاخبار والصدق من الكذب بوجه برهاني لا مدخل للشك فيه وحينئذ فاذا سمعنا عن شيء من الاحوال الواقعة في العمران علمنا ما نحكم بقبوله مما نحكم بتزييفه وكان لنا ذلك معيارا صحيحا يتحرى به المؤرخون طريق الصدق والصواب فيما ينقلونه وهذا هو غرض هذا الكتاب الاول من تاليفنا وكان هذا علم مستقل بنفسه فانه ذو موضوع وهو العمران البشري والاجتماع الانساني وذو مسائل وهي بيان ما يلحقه من الاحوال لذاته واحدة بعد اخرى وهذا شان كل علم من العلوم وضعيا كان او عقليا واعلم ان الكلام في هذا الغرض مستحدث الصنعة غريب النزعة عزيز الفائدة اعثر عليه البحث وادى اليه الغوص وليس من علم الخطابة الذي هو احد الكتب المنطقية فان موضوع الخطابة انما هو الاقوال المقنعة النافعة في استمالة الجمهور الى راي او صدهم عنه ولا هو ايضا من علم السياسة المدنية اذ السياسة المدنية هي تدبير المنزل او المدينة بما يجب بمقتضى الاخلاق والحكمة ليحمل الجمهور على منهاج يكون فيه حفظ النوع وبقاؤه فقد خالف موضوع [موضوعه] موضوع هذين الفنين اللذين ربما يشبهانه وكانه علم مستنبط النشاة ولعمري لم اقف على كلام في منحاه لاحد من الخليقة ما ادري لغفلتهم عن ذلك وليس الظن بهم او لعلهم كتبوا

في هذا الغرض واستوفوه ولم يصل الينا فالعلوم كثيرة والحكما في امم النوع الانسان متعددون وما لم يصل الينا من العلوم اكثر ممّا وصل فاين علوم الفرس التي امر عمر رضي الله عنه بمحوها عند الفتح واين علوم الكلدانيين والسريانيين واهل بابل وما ظهر عليهم من اثارها ونتايجها واين علوم القبط من قبلهم وانّما وصل الينا علوم امّة واحدة وهم يونان خاصّة لكلف المامون باخراجها من لغتهم واقتداره على ذلك بكثرة المترجين وبذل الاموال فيها ولم نقف على شيء من علوم غيرهم *

« Nous ne cherchons pas à établir l'authenticité des témoins, avant que nous ne sachions si le fait qu'ils rapportent est, en lui-même, possible ou impossible; car s'il était impossible, il serait fort inutile de s'occuper de la question, s'il faut admettre ou rejeter les témoins qui l'ont raconté. Aussi les critiques regardent-ils comme digne de blâme l'historien, quand il veut admettre des faits qui, d'après les expressions claires de celui qui les raconte, contiennent quelque chose d'impossible, ou encore, quand il tâche, à force de les expliquer, de prêter à ces rapports un sens que la raison ne saurait pas approuver. La question préalable de l'admission ou du rejet des témoins ne peut être discutée que quand il s'agit de la vérité de rapports historiques relatifs aux doctrines de la révé-

lation ; car la plupart de ces rapports sont des commandemens, auxquels le fondateur de la religion a ordonné de se conformer, dès le moment même que l'esprit s'est convaincu de leur vérité. Mais la fermeté de cette conviction, dépend de la confiance que l'on a dans l'authenticité des rapports de ceux qui ont raconté le fait dont il est question. Il en est autrement des rapports qui sont relatifs à d'autres événemens ; car, quand il s'agit de ces derniers, on doit nécessairement avoir égard à ce qu'il n'y ait rien de contraire à la raison. Il faut, pour cela, que nous nous occupions de l'examen de la possibilité d'un tel événement. Cet examen est, pour cette sorte d'événemens, plus important encore que celui de la véracité des témoins, qui les ont rapportés; il doit même précéder ce dernier, vu que l'intérêt qui se rattache aux doctrines de la révélation, ne dépend que de celui-ci, et que l'intérêt et le profit de l'histoire sont subordonnés en même tems à l'examen des témoins qui rapportent le fait, et à sa conformité avec la raison. Si cela est vrai, voici ce qu'il faut faire alors pour distinguer, dans l'histoire, la vérité de l'erreur, au moyen des caractères de la possibilité et de l'impossibilité. Il faut d'abord que nous prenions, pour objet de notre spéculation, le genre humain considéré en société, c'est-à-dire, la civilisation (1); il faut ensuite que nous con-

---

(1) Il est bon de remarquer quelle est la définition que l'auteur lui-même a donnée du mot عمران, dont le sens propre est *habitation* ;

sidérions, séparément, les accidens variés dont elle est accompagnée par l'effet même de sa nature et de son caractère particulier; enfin, nous devons observer ce qui y arrive de purement accidentel et ce qui ne

---

mais qu'il faut presque toujours rendre par *civilisation*. Voir comment il s'exprime au commencement du premier livre des *Prolégomènes* :

اعلم انه لمّا كانت حقيقة التاريخ انه خبر عن الاجتماع الانسانى الذى هو عمران العالم وما يعرض لطبيعة ذلك العمران من الاحوال مثل التوحش والتانس والعصبيات واصناف التغلبات للبشر بعضهم على بعض وما ينشا عن ذلك من الملك والدول ومراتبها وما ينتحله البشر باعمالهم ومساعيهم من الكسب والمعاش والعلوم والصنايع وساير ما يحدث فى ذلك العمران بطبيعته من الاحوال ‧

« Sachez, qu'à vrai dire, l'histoire doit nous représenter le genre » humain considéré en société, c'est-à-dire la civilisation du monde, » et tous les accidens variés dont la civilisation est accompagnée : » comme l'état de sauvage ; l'état social ; les différens liens qui atta- » chent dans la société les hommes les uns aux autres ; les formes va- » riées sous lesquelles se présente la supériorité que les uns obtiennent » sur les autres par la force ; et tout ce qui provient de ces causes, » comme les empires et les dynasties, et leurs modifications et les » différentes occupations auxquelles se livrent les hommes, comme le » commerce, les professions et les métiers par lesquels on gagne sa » vie, les sciences, les arts, enfin tout ce que l'on trouve dans la civi- » lisation comme une suite de sa nature même. »

peut pas du tout y arriver. Par ce procédé, nous allons trouver un caractère (négatif) pour distinguer, en fait d'histoire, la vérité de l'erreur, et ce qui est authentique du mensonge; pour le distinguer, dis-je, d'une manière apodictique et démonstrative, qui ne laisse pas même le moindre doute. Alors, si l'on nous parle d'un événement comme de quelque chose qui s'est passé dans la société humaine, nous saurons de suite si, dans nos jugemens, nous devons l'admettre comme une vérité ou le repousser comme un mensonge. Cela peut donc servir à indiquer infailliblement la route que les historiens doivent prendre, pour ne rapporter, dans leurs ouvrages, que ce qui est vrai et authentique. *Voilà qui est précisément le but de ce premier livre de notre ouvrage.*

L'ensemble de ces considérations peut être regardé comme une science en elle-même. Il y a un objet spécial, c'est-à-dire la civilisation du genre humain, et la société humaine; il y a encore plusieurs problêmes qui s'y rattachent, c'est-à-dire qu'il faut y expliquer, l'un après l'autre; ce sont les accidens variés dont la civilisation est accompagnée par une suite de sa nature même; et cela suffit pour la formation d'une science quelconque, soit positive, soit produite par la raison seule.

» Il faut savoir que la discussion de cette matière est quelque chose que l'on n'est pas habitué à voir traiter; qu'elle est d'un genre fort rare, et d'une très-grande utilité; on y arrive par des recherches, et on s'y prépare par des études sérieuses et profondes. Cette science ne fait pas partie de la rhétorique, qui,

est communément considérée comme une des sciences dont il est question dans les livres qui traitent de logique ; car le seul objet de la rhétorique est de faire des discours propres à gagner le public pour une certaine opinion, ou encore pour l'en dissuader. Elle ne fait pas non plus partie de la science de bien gouverner l'état ; car bien gouverner l'état, c'est donner aux familles ou à l'état une direction conforme aux lois de la morale et de la philosophie, de sorte que le public se trouve engagé dans une route qui conduise à la conservation du genre humain et à la prolongation de son existence. L'objet de notre science diffère donc essentiellement de celui des deux autres branches de la philosophie, qui, du reste, ont plusieurs points de communs avec elle. On peut la regarder, en conséquence, comme une science toute nouvelle. J'ignore, en vérité, si aucun de tous les écrivains que je connais, a discuté cet objet, mais je ne le pense pas. Toutefois, il se pourrait que l'on eût traité cette matière, et qu'on l'eût épuisée sans qu'un tel ouvrage fût parvenu jusqu'à nous ; car il y a tant de sciences, et les savans qui ont existé chez les diverses nations sont si nombreux! Aussi, la quantité des sciences qui ne sont pas parvenues jusqu'à nous, surpasse-t-elle de beaucoup le nombre de celles que l'on nous a transmises. Où sont les connaissances des anciens Persans qu'Omar (à qui Dieu pardonne) ordonna de détruire, lorsqu'il fit la conquête du pays? Où sont les sciences des Chaldéens, des Syriens et des Babyloniens, avec tous les monumens et toutes les productions qui en

ont été la suite chez ces nations? Et où sont les sciences des Coptes, leurs prédécesseurs? En effet, ce ne sont que les sciences d'une seule nation qui sont parvenues jusqu'à nous, c'est-à-dire celles des anciens Grecs ; ce qu'il faut attribuer particulièrement au zèle que le khalife Mamoun mit à les faire extraire des livres écrits en langue grecque, et à l'appui que lui prêtaient le grand nombre de ses traducteurs et les trésors dont il pouvait disposer en faveur d'une telle entreprise. Nous ne savons donc rien des sciences d'aucune autre nation, hors des Grecs. »

Nous ne suivrons pas l'auteur dans tout ce qu'il ajoute pour prouver que personne avant lui n'avait fait encore de la civilisation l'objet d'une étude et d'une science spéciales. Ce n'est qu'à la fin du chapitre qu'il se résume sur le plan et sur la division de la première partie de son ouvrage :

لمّا كان الانسان متميزا عن ساير الحيوانات بخواصّ اختصّ بها فمنها العلوم والصنايع التى هى نتيجة الفكر الذى تميّز به عن الحيوانات وشرف بوصفه على المخلوقات ومنها الحاجة الى الحكم الوازع والسلطان القاهر اذ لا يمكن وجوده دون ذلك من بين الحيوانات كلها الّا ما يقال عن النحل والجراد وهذه . وان كان لها مثل ذلك فبطريق الهامي لا بفكر وروية ومنها السعي فى المعاش والاعتمال فى تحصيله من وجوهه واكتساب اسبابه لما جعل الله فيه

من الاقتدار الى الغذا فى حياته وبقايه وهداه الى التماسه وطلبه قال تعالى اعطى كل شيء خلقه ثم هدى ومنها العمران وهو التساكن والتنازل فى مصر او حلّة للانس بالعشرة و اقتضا الحاجات لما فى طباعهم من التعاون على المعاش كما نبينه ومن هذا العمران ما يكون بدويا و هو الذى يكون فى الضواحى والجبال وفى الحلل المنتجعة للقفار واطراف الرمال ومنه ما يكون حضريا وهو الذى بالامصار والقرى والمدن والمداشر للاعتصام بها والتحصن بجدرانها وله فى كل هذه الاحوال امور تعرض من حيث الاجتماع عروضا ذاتيا له فلا جرم اختصر الكلام فى هذا الكتاب فى ستة فصول الاول فى العمران البشرى على الجملة واصنافه وقسطه من الارض الثانى فى العمران البدوى وذكر القبايل والامم الوحشية الثالث فى الدول والخلافة والملك وذكر المراتب السلطانية الرابع فى العمران الحضرى والبلدان والامصار الخامس فى الصنايع والمعاش والكسب و وجوهه السادس فى العلوم واكتسابها وتعلمها وقدمت العمران البدوى لانه سابق على جميعها كما يتبين لك بعد وكذا انقدم الملك على البلدان والامصار واما تقديم المعاش فلان المعاش ضرورى طبيعى وتعلّم العلم كمالى اوحاجى والطبيعى

اقدم من الكمالى وجعلت الصنايع مع الكسب لانها منه ببعض الوجوه ومن حيث العمران كما يتبين بعد »

« L'homme se distingue du reste des êtres vivans par plusieurs choses qui le caractérisent particulièrement. De ce nombre sont les sciences et les arts, qui proviennent de cette même intelligence par laquelle il se distingue des animaux, et qui l'élève si noblement sur toutes les créatures. Il faut y compter aussi le besoin d'une discipline réglant tout, et d'une autorité souveraine, indispensables au maintien de son existence, besoin que n'éprouve aucun animal hors lui. On ne pourra nous objecter ici ce que l'on raconte relativement aux abeilles et aux sauterelles ; car, si l'on remarque dans ces bêtes quelque chose d'analogue à cela, ce n'est que l'effet d'une sorte d'instinct, et non pas celui de l'intelligence et du discernement. Une autre particularité de l'homme consiste dans le soin de gagner sa vie, et dans tout ce qu'il fait pour pourvoir aux besoins de sa subsistance. Cela tient de ce que Dieu a placé en lui le besoin de se nourrir pour pouvoir vivre et pour subsister, et de ce qu'il l'a instruit à se chercher lui-même de quoi vivre. C'est ici que trouve son application ce que Dieu a dit dans le Coran : *Je donne son caractère particulier à tout ce qui existe ; puis il peut s'en servir de guide*. Enfin, ce qui caractérise encore tout particulièrement l'homme, c'est la *civilisation*, que je trouve là où les hommes demeurent ensemble, et où ils se

sont réunis, soit dans une grande ville, soit dans un autre endroit, à cause de leur attachement à la vie sociale et de l'extrême besoin qu'ils éprouvent en eux-mêmes, de s'entr'aider les uns les autres pour gagner leur vie, comme nous expliquerons cela dans la suite. La civilisation comprend en elle, premièrement, *la vie nomade*, telle qu'elle se présente dans les plaines, dans les montagnes, dans les endroits qui offrent des pâturages pour les troupeaux, et dans les déserts sablonneux; et, en second lieu, *la vie des villes*, c'est-à-dire telle que nous la voyons parmi les hommes qui se sont réunis dans les grandes et dans les petites villes (1), pour s'y mettre à l'abri et pour trouver protection dans leurs murailles. Dans toutes ces diverses nuances de civilisation, on trouve plusieurs accidens qui sont une suite essentiellement nécessaire de la vie sociale.

Nous ne saurions nous dispenser de distribuer ce que nous allons discuter dans ce livre, en six parties :

1. De la civilisation humaine en général, de ses degrés divers, et de sa distribution sur la terre.

2. De la vie nomade, des tribus et des peuples sauvages.

3. Des dynasties, du khalifat, de la monarchie et des dignités souveraines.

---

(1) Il y a ici une faute dans les deux manuscrits; l'un lit والمداثر et l'autre والمداشر. Dans le cas qu'il fallût corriger والمداين (ce qui me paraît le plus naturel), je ne saurais indiquer la différence qu'il y a dans la signification des deux pluriels de مدينة

4. De la vie des villes, des grandes villes et des capitales.

5. Des arts, des professions et des métiers par lesquels on gagne sa vie, du commerce et de ses branches diverses.

6. Des sciences et de la manière de s'y instruire et de les apprendre.

J'ai placé en tête la vie des peuples nomades, parce que c'est effectivement elle qui précède tout autre genre de vie, comme on le verra dans la suite. Par la même raison, je parle de la monarchie avant de m'occuper des grandes villes et des capitales. Quant au rang que j'ai accordé aux professions et aux métiers par lesquels on gagne sa vie, je l'ai fait parce qu'ils sont d'une nécessité absolue, et qu'ils tiennent de la nature, tandis que l'étude des sciences ne tient que d'un désir de perfection et d'un besoin intellectuel, et parce que les besoins de la nature se font sentir bien avant ceux qui ne naissent que du désir d'une perfection intellectuelle. Enfin, j'ai placé ensemble les arts et le commerce, à cause des rapports qui existent, soit entre eux, soit avec la civilisation en général, comme on l'expliquera dans la suite. »

Je ne pousserai pas plus loin ces citations. Je ne m'attacherai pas non plus à en faire ressortir tout ce que l'on peut en conclure d'avance en faveur du grand ouvrage d'Ibn-Khaldoun. Nos lecteurs l'auront pressenti avant moi ; ils sauront à quoi l'on est en droit de s'attendre de l'homme spirituel qui s'est obligé lui-même de ne pas mettre la main à l'histoire qu'il se

proposait d'écrire, avant qu'il n'en eût posé des fondemens aussi solides que ceux que nous admirons dans ses Prolégomènes, ou dans son introduction à la connaissance de l'histoire. Espérons que son Histoire des Arabes et des Berbers passera un jour des bibliothèques de l'Orient dans celles de l'Europe. En attendant, formons des vœux pour que le public ne tarde plus à connaître ce que déjà l'on possède en Europe des œuvres d'un philosophe qui, à juste titre, a été surnommé le Montesquieu de l'Orient.

F. E. SCHULZ.

Conseils aux mauvais poètes, poëme de Mir Taki, traduit de l'hindostani par M. GARCIN DE TASSY.

INTRODUCTION.

L'ÉTUDE de la langue moderne de l'Hindostan (1), a été presque entièrement négligée par les orienta-

---

(1) Les naturels du pays appellent cette langue *hindi* هندی ; ils lui donnent aussi le nom d'*ourdou zaban* أردو زبان, *langue de camp*, parce qu'elle fut formée au milieu des camps mogols ; et de *rekhta* ریختہ *semé*, à cause de la grande quantité de mots étrangers dont elle est comme parsemée. Les Européens ont adopté pour la désigner le mot hindostani هندوستانی (langue de l'Hindostan) ; cependant les Anglais la nomment vulgairement *moor* et les Français *maure*.

listes du continent de l'Europe : on convient, à la vérité, de son importance pour la politique et pour le commerce, mais on s'imagine que, dénuée de richesses littéraires, elle ne saurait mériter l'attention des savans. Toutefois, il n'en est pas ainsi : une foule d'auteurs distingués ont su tirer de ce riche idiome le plus heureux parti pour leurs brillantes compositions. Oui, les Hindous actuels ont, comme leurs ancêtres, une abondante littérature ; ils ne sont pas obligés d'étudier la langue sacrée de Bénarès pour lire de bons livres, pour admirer des vers harmonieux. Ils possèdent dans leur propre langue des traités sur les sciences, des chroniques intéressantes, des poëmes remplis d'invention, outre un grand nombre d'ouvrages de toute nature, traduits du sanscrit et du persan : en un mot, leur littérature est une des plus fécondes de l'Asie moderne. Comme, jusqu'ici, on

---

(1) La Bibliothèque du Roi possède une grammaire et un dictionnaire français-hindostani manuscrits, par Ouessant, qui, avant la révolution, était interprète du ministère de la marine. Voici un court extrait de la préface qu'il a placée à la tête de sa grammaire : « L'hindostani est le langage général de l'Hindostan, également entendu » dans tous les rangs et dans toutes les professions ; par les savans et » les ignorans, par le courtisan et le paysan, par les Indiens et les Mahométans ; de sorte que c'est dans cette contrée la langue la plus utile » à un étranger. Il y a bien plusieurs idiomes provinciaux, mais chacun d'eux est renfermé dans des provinces particulières, tandis que » l'hindostani a l'avantage d'être le plus étendu, et d'être compris et » parlé d'un bout à l'autre de ce vaste empire, qui s'étend du cap » Comorin à l'Usbek, et de la baie du Bengale aux confins de la » Perse. »

n'a rien fait passer en notre langue des nombreux écrivains dont le génie a fixé celle de l'Hindostan, j'ai pensé qu'on ne lirait pas sans intérêt la traduction d'un petit poëme hindostani qui pourra servir comme d'échantillon de cette littérature inconnue.

Mir Mohammed Taki میر محمد تقی, auteur de cette pièce de vers, est l'un des poètes les plus célèbres de l'Inde moderne, du nombre de ceux que l'on nomme صاحب دیوان, *auteur d'un recueil de poésies*, expression qui équivaut à celle de *grand poète*, et أستاد, *maitre*, c'est-à-dire classique. Il était d'Akbarabad, et vivait sous le règne de l'empereur mogol Schah-alem, fils d'Aurengzeb (1). Le recueil de ses œuvres a été imprimé à Calcutta (2), et le morceau dont je donne ici la traduction se trouve aussi dans les *Muntakhabat-i hindi* du savant orientaliste M. Shakespear, dont les excellens ouvrages, et surtout les conseils affectueux, m'ont guidé dans l'étude de l'hindostani.

Le poëme de Mir Taki, dont je donne ici la traduction, porte le titre arabe de تنبيهُ الجُهّال que j'ai rendu par *Conseils aux mauvais poètes*. C'est une satire contre les sots qui, fréquentant des poètes, s'i-

(1) *Gilchrist's hindoostanee Grammar*. Calcutta, 1796, p. 334.

(2) Koolliyat Meer Tuqee, the poems of Meer Mohummud Tuqee, comprising the whole of his numerous and celebrated compositions in the oordoo, or polished language of Hindoostan, edited by learned moonshees attached to the college of fort William. Calcutta, Hindoostanee press, 1811, gr. in-4° de 1088 pages.

maginent l'être à leur tour, et, sans une étude convenable de la versification, se mêlent de faire des vers. Dans l'introduction, l'auteur se plaint de la facilité avec laquelle les poètes de son tems permettaient à des gens de cette espèce de s'introduire dans leur société, et leur donnaient encore quelquefois des encouragemens. Il cite ensuite, comme un exemple de la manière dont les méchans poètes étaient anciennement traités, la réception que fit à Hilali, un gouverneur d'Ispahan. Quant à cette anecdote, je ne saurais en garantir la vérité : elle pourrait bien n'être qu'une simple fiction poétique, puisque Sam Mirza n'en par le pas dans l'article qu'il a consacré à cet écrivain dans son تذكرۀ شعرا ou *Biographie des poètes persans* (1), article dont on peut lire la traduction, par M. le baron de Sacy, dans le tome V des Notices des Mss, de la Bibliothèque du Roi, p. 288 ; et par M. de Hammer, dans son *Geschichte der schoenen Redekunste Persiens*, p. 368-9. Du reste, il paraît que ce poète vivait effectivement du tems de Jami ; mais si l'aventure est vraie, elle fait peu d'honneur au vizir d'Ispahan, et si elle est fausse, Mir Taki aurait dû choisir un autre personnage pour en faire le héros de son anecdote : Hilali est un écrivain très-estimé chez les Persans ; on lui doit trois poëmes mystiques ou allégoriques qui jouissent d'une célébrité méritée : le premier, intitulé شاه ودرويش, *le Roi et le Mendiant ;*

(1) Manuscrit persan de la Bibliothèque du Roi, No 247.

le deuxième, صفات العاشقين *les Qualités des amans* ; et le troisième, مجنون وليلى, *Medjnoun et Leïla* (1).

CONSEILS AUX MAUVAIS POÈTES.

Il fut un tems où les jeunes gens que rendaient propres à la poésie une imagination brûlante, un esprit fécond, venaient, sous les plus habiles maîtres, étudier les règles de ce bel art, se former à l'école du goût. A cette époque le public avait un discernement exquis; son impartiale justice savait balayer les immondices littéraires loin du champ de la poésie; aussi un sot ne se serait point mêlé de faire des vers; jamais un poète distingué n'aurait daigné communiquer avec lui. Les gens seuls qu'un talent supérieur mettait au-dessus du vulgaire, avaient le privilége d'être initiés aux mystères de la poésie. En effet, pourquoi tout le monde voudrait-il versifier? Cet art est-il nécessaire? Quel avantage civil ou religieux en résulte-t-il?.. Les plus vils métiers sont bien autrement utiles à la société : si le bottier, par exemple, ne se tient point dans sa boutique, où irez-vous faire réparer votre chaussure usée?... Vous êtes bien contraint d'aller chez lui, et de lui faire recoudre vos souliers, moyennant quelques petites pièces de monnaie. Au contraire, le besoin de poètes ne se fait nullement sentir; il n'en existerait point, que ce ne serait

(1) Ces ouvrages se trouvent parmi les manuscrits de la Bibliothèque du Roi.

pas un grand malheur. Mais si la poésie est inutile sous le rapport civil, c'est bien autre chose quant à la religion. Les compositions de nos jours ne contiennent guère que des exagérations aussi ridicules que mensongères ; or, si la religion est incompatible avec la fausseté, comment les poètes, qui font un usage habituel du mensonge, pourraient-ils se flatter d'avoir une ombre de piété, de foi? — Jadis ce n'était, je le répète, que les hommes distingués par leur talent, que ceux qu'une éducation soignée avait placés au-dessus du vulgaire qui cultivaient la poésie. Les grands maîtres de l'art les affectionnaient et guidaient leurs pas timides dans les sentiers fleuris de l'élocution. Quant aux gens sans talent ou d'un rang inférieur, sans les traiter avec mépris, ils étaient loin d'encourager leur folle manie. Conçoit-on, en effet que des hommes totalement dépourvus d'éducation, livrés aux métiers les plus bas ; que des fripiers, des apprêteurs de coton, par exemple, osent se parer des couleurs de la poésie, veuillent faire de l'esprit, briller par de bons mots? c'est cependant ce qui arrive tous les jours sous nos yeux. Des poètes, indignes de leurs fonctions, reçoivent dans leur société tous ceux qui s'y présentent. Nul examen, nulle enquête sur l'aptitude des candidats, rien ne saurait arrêter ce funeste prosélytisme ; aussi l'art magique des vers (1) a-t-il perdu tout son lustre, tout son éclat.

(1) Les Arabes nomment la poésie سحر حلال, *magie permise.*

Représentez-vous un sot que tourmente la fureur de versifier ; voyez-le aborder deux ou trois de ces poètes qu'anime un faux zèle. Ils l'accueillent avec empressement, et après lui avoir appris des vers de leur propre composition, afin qu'il les récite au besoin, ils le conduisent dans leur assemblée littéraire. Là ils prennent les premières places, et faisant asseoir à leur gauche l'apprenti versificateur, ils assurent à leurs confrères que ce nouvel élève possède de l'imagination, de la finesse d'esprit, et ne peut manquer de devenir un poète distingué s'il continue à les fréquenter, et si leur amitié dirige ses essais. A ces mots, tous l'adoptent unanimement pour leur disciple, persuadés qu'il est digne de ce titre ; et, en cette qualité, l'engagent à improviser sans crainte devant ses maîtres indulgens. Obéissant à leurs désirs, le nouveau rimailleur se met, d'un ton hardi et familier, à réciter des vers de sa façon. Nos poètes, ravis de joie, se lèvent à demi de leurs siéges comme pour mieux l'écouter, et ne cessent de lui donner des signes d'une approbation flatteuse. Le pauvre novice, égaré par ces sottes louanges, se croit en droit de quitter les occupations de son état, pour se livrer entièrement à la poésie; et, persuadé qu'il possède un génie supérieur, il finit quelquefois par devenir l'ennemi du talent. Souvent aussi d'heureuses dispositions sont détruites, de nos jours, par des louanges indiscrètes ou par une facile indulgence.

Tant qu'on a su distinguer le bon poète du mauvais, les gens seuls, je le dis encore, que distinguait un

mérite réel, se mêlaient de faire des vers; et encore n'osaient-ils s'élancer dans la carrière poétique, qu'après avoir long-tems étudié sous les plus habiles maîtres. La présomptueuse ignorance ne pouvait jamais espérer de posséder la considération littéraire; que dis-je? les sots qui persistaient à versifier s'exposaient à être traités avec mépris et même à être fustigés comme le poète dont je vais retracer la fâcheuse aventure.

ANECDOTE.

Un jour Hilali se présenta chez le gouverneur d'Ispahan, grand amateur de poésie. Averti par son chambellan, le prince donna aussitôt l'ordre de l'introduire dans son palais. Il l'accueillit avec de grandes démonstrations d'honneurs et de respect, et le fit placer avec empressement auprès de lui. Hilali, enchanté de cette réception, s'étend en louanges sur la noblesse et les bonnes qualités du prince, et la nuit qui s'avance ne saurait arrêter le cours de ses éloges. Cependant, le visir fait malicieusement venir la poésie sur le tapis, résolu de sonder le talent du poète. Hilali ne se fait pas prier, il récite des vers, mais malheureusement il commet plusieurs fautes grossières contre la mesure. Le prince, fin connaisseur, est choqué, et sa bile s'allumant à chaque ânerie nouvelle : « Holà! quelqu'un, s'écrie-t-il, qu'on m'apporte un fouet... », et, d'une main vigoureuse, saisissant l'arme fatale, il en applique de tels coups sur les épaules du pauvre Hilali, qu'il tombe évanoui sans donner le moindre signe

de vie. On le croit mort; on le transporte en grande hâte à son logis, et bientôt tout le bazar ne s'entretient que de cette nouvelle. Les héritiers d'accourir tout empressés....; mais voilà qu'Hilali revient de sa défaillance, et d'une voix faible articule ces mots : « Gardez-vous de croire que le gouverneur soit ennemi de la poésie : au contraire, il l'aime et s'y connaît ; mais il est très-difficile sur cet article, et la plupart des vers qu'on fabrique aujourd'hui lui semblent détestables; probablement il a trouvé des défauts dans les miens, et tel fut le motif de son grand courroux : car, du reste, il est bon, généreux, et plusieurs fois il a donné des marques de sa faveur à ceux de mes confrères qui ont été admis en sa présence. S'il m'a maltraité cette nuit, ce n'est pas une raison pour le calomnier : je sens qu'il est nécessaire que je m'instruise plus à fond des règles du bel art auquel je me suis livré; j'irai trouver un habile poète, je me fixerai auprès de lui, je prendrai assidument ses conseils, et peut-être viendrai-je à bout d'acquérir les connaissances qui me manquent; peut-être pourrai-je parvenir à une certaine perfection dans la science des vers. » Il dit, et se levant, il alla de suite trouver le célèbre Jami. Il passa quelque tems auprès de ce poète distingué, occupé à exercer sous ses yeux ses dispositions naturelles. Enfin, lorsqu'il eut acquis le degré de connaissance et de facililité qui parut nécessaire à Jami, il quitta son instituteur et vint de nouveau se présenter à la porte du prince. Le chambellan, étonné

de revoir celui qui naguère avait été si impitoyablement fustigé, alla sur-le-champ informer son maître de cette visite : « Le poète, lui dit-il, que votre seigneurie traita avec tant de dureté, est de nouveau à la porte du palais ; il demande la permission d'entrer. » — « Eh bien ! répondit l'émir, rien de plus juste ; que personne ne s'oppose à ce qu'il vienne auprès de moi, j'espère qu'aujourd'hui il se retirera content. » Cependant Hilali arriva en la présence du visir ; mais il n'osait avancer, ni lever sa tête humiliée. Il resta quelque tems dans la même attitude, exposé aux rayons brûlans du soleil ; enfin le gouverneur lui fit signe de s'approcher, et ne le congédia qu'après l'avoir gratifié d'un cadeau magnifique. Un familier du visir, présent aux deux réceptions, prenant alors la parole : « Seigneur, lui dit-il, dans la première entrevue, après avoir parfaitement accueilli ce poète, vous lui avez cependant appliqué une cruelle volée de coups ; dans celle-ci, au contraire, vous lui faites un beau présent et le renvoyez sans cérémonie : je voudrais bien connaître le motif d'une conduite si différente. » — « Le voici, répondit avec sagacité le gouverneur : le mépris des règles poétiques, établies par nos ancêtres, est porté aujourd'hui à un point inconcevable ; que dis-je ? si l'ignorance en avait le pouvoir, elle les anéantirait toutes ; ainsi la leçon que j'ai donnée à Hilali, la première fois qu'il s'est présenté devant moi, était nécessaire. Le bruit de cette anecdote se répandra partout, et ceux qui croient avoir quelque talent ne se confieront plus

en leur propre opinion, et iront s'instruire auprès d'habiles maîtres; sans cela, chaque sot viendrait, plein de hardiesse, nous débiter ses impertinences, et, par degrés, la poésie deviendrait une infamie, le nom de poète un opprobre. Lorsque je fis fustiger Hilali, il ne possédait point l'habileté que donne la théorie de l'art des vers; mais aujourd'hui ce n'est plus le même homme, je l'ai trouvé digne de mes bienfaits. »

C'est ainsi qu'autrefois on savait distinguer le mérite, tandis que de nos jours on n'y fait pas plus d'attention qu'aux vers qui rampent sur le fumier. C'est ce défaut de discernement de la part du public, qui est la véritable cause de l'imperfection des compositions modernes. La médiocrité s'est frayé une route inconnue aux auteurs classiques, et reçoit les applaudissemens dus au talent. Ni l'enthousiasme du génie, ni la pureté de l'élocution ne sont plus comptés pour rien; chaque écrivassier croit être le *Sahban* (1) de l'éloquence.

Mais en voilà bien assez, ô mon *Calam*, arrête-toi, cesse de tracer des lignes inutiles. Les beaux siècles de la littérature sont passés. Quel est celui de nos concitoyens qui écoute avec plaisir énoncer

---

(1) Nom d'un poète arabe très-célèbre. On dit qu'il parla la moitié d'un jour pour faire conclure la paix entre deux tribus, sans répéter deux fois le même mot. — Extrait du *Commentaire arabe de Hariri*, publié par M. le baron de Sacy, pag. 42.

une pensée ingénieuse? quel est l'homme qui puisse se flatter de bien en comprendre le sens? Je ne vois dans le monde que des gens sans capacité, et moi-même ai-je l'esprit nécessaire pour me placer au rang des poètes?

Recherches sur la croyance et la doctrine des Disciples de Fo, par DESHAUTERAYES.

(Suite.)

CHAPITRE IV.

Des six voies ou classes de la métempsycose, avec la description de la célèbre montagne Sioumi, *et celle des cieux terrestres et aériens.*

Ce que nous avons vu jusqu'ici regarde plus la doctrine intérieure de *Chekia* que l'extérieure; ce que nous allons dire à présent regarde plus l'extérieure que l'intérieure. On y verra des cieux, des terres, des enfers réels, les différentes transmigrations des ames dans les différens ordres d'êtres animés, les productions et destructions successives du monde, et plusieurs autres choses de cette nature dont le rapport avec la croyance des Indiens est tout-à-fait visible.

Doctrine extérieure.

L'ordre demanderait qu'on commençât par les productions et destructions successives des mondes, que l'on décrivît ensuite la disposition des parties de l'uni-

vers, et qu'enfin on parlât des êtres animés qui l'habitent. Mais comme ces êtres animés sont, par leurs œuvres seules, et par leurs transmigrations réitérées la cause principale et nécessaire des régénérations des mondes, et qu'ainsi la connaissance de ceux-ci suppose celle de ceux-là, sans quoi tout ce qu'on dirait serait peu intelligible, nous commencerons par les différens ordres d'êtres animés conformes aux différens ordres de transmigrations. Ensuite nous passerons aux reproductions des mondes : après quoi nous décrirons en détail la disposition de leurs parties, en développant le système de l'univers.

La transmigration des ames, ou la métempsycose, a six voies qui conduisent à six ordres ou classes d'êtres animés. La première de ces classes est celle des habitans des cieux ; la 2e celle des hommes ; la 3e celle des génies ; la 4e celle des bêtes ; la 5e celle des démons faméliques et la 6e celle des enfers. C'est dans quelqu'une de ces six classes que, par la voie de la transmigration tout ce qui est animé passe et repasse perpétuellement selon ses mérites ou démérites. Pour aller aux cieux, il faut faire le bien et éviter le mal, mais comme on peut faire le bien plus ou moins parfaitement, il y a aussi plusieurs degrés des cieux plus ou moins parfaits. Ces différens étages des cieux commencent depuis la terre, s'élèvent en haut les uns sur les autres : c'est pourquoi nous ne pouvons nous dispenser de donner en gros la description du monde, en attendant que nous la donnions en détail à la fin de ce mémoire.

La terre est affermie sur l'eau ; l'eau flotte sur l'air ;

l'air repose sur le vide. Du milieu des eaux s'élève une montagne fort élevée appelée *Sioumi* (1), dont ce qui est hors de l'eau est égal pour la hauteur à ce qui en est couvert. Cette montagne est composée d'or, d'argent, de verre de la Chine et de verre d'Europe (qui sont les quatre choses précieuses). Elle est remplie d'arbres et de fleurs odoriférantes, et habitée par les sages et les saints. De son sommet, sur les quatre côtés, s'élèvent quatre pointes fort hautes qui penchent sur la mer, et qui sont composées d'or, d'argent, de verre de la Chine, de verre d'Europe, de perles, de nacre et d'agate, qui sont les sept choses précieuses. Les quatre côtés de ce mont sont tournés vers les quatre points cardinaux du monde; à l'opposite de ces quatre côtés sont situées quatre terres, savoir l'orientale, l'occidentale, la méridionale et la septentrionale : chacune de ces terres ou grandes îles à 3000 autres îles sous sa dépendance; au-delà et autour des quatre terres, entre deux chaînes de montagnes affreuses, sont situés les enfers dont nous parlerons en son tems. Au-dessous de la mer, qui entoure le mont *Sioumi*, résident les génies dont nous parlerons dans

---

(1) Entre les Indes et le Tibet, ou dans le Tibet même, est, selon les bonzes, une montagne appelée *Sumi*, *Men moli*, *Hono*, *Kono*; *Sumi* est la même montagne que *Someirah* dont M. d'Herbelot parle dans sa *Bibliothèque Orientale*. Les bonzes de Fo disent de *Sumi* tout ce que M. d'Herbelot fait dire de *Someirah* aux anciens Indiens.

Les bonzes disent que de *Sumi* sortent quatre grands fleuves, dont un est le *Hoangho*. Ils ajoutent que selon les différens pays, *Sumi* a différens noms; la montagne *Koenlun* du Tibet n'est autre que *Sumi*, et les gens d'Occident l'appellent *Men moni*, *Hono*, *Kano*.

la suite. Voilà en gros ce qui regarde la disposition de la terre, passons à celle des cieux.

Autour des quatre faces du mont *Sioumi*, à commencer du pied de ce mont, s'élèvent les uns sur les autres trois degrés ou cieux, gouvernés par quatre rois, c'est-à-dire un roi pour chaque face, dont les palais sont situés à mi-côte du mont et à même hauteur de la région du soleil et de la lune. Au-dessus du mont *Sioumi* sont situés les palais des trente-trois gouverneurs des trente-trois cieux qui tournent sans cesse autour de ce mont céleste; et c'est là aussi que réside l'empereur des cieux. Ces cieux du mont *Sioumi* sont appelés terrestres, parce qu'ils sont attachés à ce mont. Cet empereur des cieux gouverne en chef les trente-trois cieux par autant de lieutenans. Il a aussi pour administrateurs de son empire les quatre rois des quatre cieux dont nous venons de parler, lesquels ont aussi sous eux des lieutenans qui gouvernent les cieux dépendans de leur domination.

Au-dessus des trente-trois palais célestes, situés sur le mont *Sioumi*, et à une distance égale à leur hauteur, se trouve dans les airs un ciel aérien; au-dessus de celui-là, à une fois autant de hauteur, il s'en trouve encore un autre, et ainsi de suite en doublant toujours la hauteur : il se trouve en tout vingt-six cieux aériens placés les uns sur les autres. Tous ces cieux, tant les aériens que les terrestres, forment trois ordres de cieux ou de mondes dont nous allons voir le détail.

Le ciel gouverné par les quatre rois du mont *Sioumi*, celui du sommet du mont où réside l'empe-

reur des cieux, et les quatre premiers cieux qui sont dans l'air au-dessus du mont, composent le monde des cupidités. Ces cieux sont ainsi nommés, parce que ceux qui les habitent sont encore sujets à la cupidité et à la concupiscence, et contractent même quelque souillure par les mariages qu'ils y font. Dans le monde des cupidités, sont aussi comprises les quatre terres habitées par les hommes; ainsi les cinq premières voies de la transmigration sont de son district.

Au-dessus des cieux de la cupidité, il y a dix-huit autres cieux qui composent le *monde coloré* ou *corporel*, ou de la *tranquillité* ou des *quatre contemplations*; ce monde est nommé *coloré*, parce que ses habitans étant blancs comme de l'argent, et leurs palais jaunes comme de l'or, la réverbération qui en provient lui donne de la couleur : il est nommé *corporel*, parce que ceux qui l'habitent (quoiqu'ils soient exempts des trois cupidités grossières qui sont le manger, le dormir et les plaisirs charnels, et qu'ils n'aient d'autre plaisir que celui de la pure contemplation) ne sont cependant pas encore entièrement détachés des choses sensibles et corporelles.

Les trois premiers de ces cieux sont nommés la première contemplation, et la calamité du feu y pénètre, parce que ses habitans sentent et raisonnent encore. Les trois suivans en remontant, sont appelés la seconde contemplation, et la calamité de l'eau s'y fait sentir, parce que ses habitans n'ont pas encore dépouillé tout sentiment de joie. Les trois cieux supérieurs sont appelés la troisième con-

templation, et la calamité du vent y pénètre, parce que ses habitans ne sont pas encore tout-à-fait exempts du trouble et du tumulte intérieur. Les trois cieux qui suivent sont ceux de la quatrième contemplation; la calamité provenant de l'inconstance des pensées, ou de la distinction que l'on met dans les choses, s'y fait sentir. Le ciel suivant qui est le treizième en nombre, appartient à la quatrième contemplation, mais un peu plus parfaite : aussi s'appelle-t-il le ciel des non *imaginans*, ou de ceux qui n'imaginent plus, ou qui n'ont plus d'imagination. Ainsi donc, ceux de la première contemplation travaillent à dompter le goût et l'odorat; ceux de la seconde s'appliquent à dompter les cinq sens; ceux de la troisième s'étudient à reprimer les intellections, ou l'action de l'entendement par laquelle on met de la différence entre les choses, et ceux de la quatrième tendent à maîtriser l'entendement même qui produit ces intellections.

Au-dessus de ces treize cieux, il y en a cinq autres qui appartiennent aussi à la quatrième contemplation, mais toujours plus parfaite; ils sont appelés cieux des *non revenans*, ou de ceux qui ne retournent pas. Les habitans du premier ont extirpé radicalement la joie et la tristesse. Ceux du deuxième ont, outre cela, extirpé les causes de ces deux passions, de sorte que leur cœur n'a plus aucun mouvement. Ceux du troisième ont l'entendement purifié et la volonté épurée, et ils voient les choses comme elles sont en elles-mêmes. Ceux du quatrième ont l'entendement encore plus pur et la volonté plus épurée, et tout ce qui paraît

d'eux au dehors est droit. Ceux du cinquième sont entièrement purgés de toute erreur, et voient entièrement la nature de toutes choses. Les habitans de ces cinq cieux sont saints; cependant, comme ils ne sont pas encore parvenus à une parfaite *exinanition*, au vide ou à l'anéantissement parfait, et qu'ils tiennent encore au réel, ils sont censés être du monde corporel ou coloré; quelques-uns, qui apparemment raffinent moins que les autres, n'admettent dans le monde coloré que seize cieux au lieu de dix-huit.

Tous ces cieux de la contemplation doivent être regardés, dans l'ordre moral, comme autant de degrés de contemplation dans lesquels la tranquillité de l'ame se trouve plus ou moins parfaite par gradation. Au premier, cette tranquillité est encore sujette aux inquiétudes et aux peines d'esprit, qui, comme un feu auquel elle est comparée, agitent et remuent l'ame. Au deuxième, cette tranquillité n'empêche pas l'ame de recevoir des impressions sensibles de joie qui l'émeuvent encore; aussi elle est comparée à l'eau. Au troisième, cette tranquillité n'est pas encore exempte entièrement de trouble et de tumulte; c'est pourquoi elle est comparée au vent. Au quatrième degré dont les subdivisions sont nombreuses et raffinées, cette tranquillité d'esprit, se perfectionnant toujours de plus en plus, parvient enfin à n'être plus troublée ni agitée, c'est-à-dire à être entièrement calmée. Il faut observer que tout ceci regarde plus la doctrine extérieure de *Fo* que la secrète.

(*La suite au Numéro prochain.*)

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 7 Novembre 1825.

M. Bopp écrit de Mannenheim, près Mayence, pour annoncer le prochain envoi de la deuxième livraison de sa Grammaire Samskrite.

M. le Docteur Lesson adresse un manuscrit javanais dont il fait hommage à la Société. Ce manuscrit sera déposé dans la bibliothèque, et on transmettra à M. Lesson les remercîmens du conseil.

M. le capitaine Troger est présenté et admis comme membre de la Société.

M. Klaproth présente les treize premières feuilles du *Vocabulaire géorgien-français*, et le reste de ce Vocabulaire jusqu'à la fin, en placards. Il annonce qu'on va commencer l'impression du *Vocabulaire français-géorgien*, laquelle peut être terminée en deux mois.

M. Stan.-Julien présente trois feuilles imprimées de son *Mencius*, et annonce que les trois feuilles complétant la deuxième livraison de cet ouvrage, seront terminées avant l'époque de la prochaine séance du conseil.

Les poinçons et matrices destinés à compléter le corps mandchou-mongol, sont déposés sur le bureau. On arrête qu'il sera fondu des *sortes* de ces caractères dans la pro-

portion convenable. M. Klaproth se charge de diriger cette opération, dont il rendra compte au conseil.

M. Saint-Martin fait, au nom d'une commission nommée dans la séance du 1er décembre 1823, un rapport sur la demande formée par M. Zohrab, pour l'impression d'un poëme arménien sur la prise d'Edesse.

Un membre donne connaissance d'un travail entrepris par MM. E. Burnouf et Lassen, sur l'idiome connu sous le nom de *pali*. L'examen de ce travail est renvoyé à une commission formée de MM. Kieffer, Garcin et Abel-Rémusat.

Un membre rappelle l'envoi fait à la Société, d'inscriptions samskrites dont les originaux existent en Portugal, et demande qu'il soit fait un rapport à ce sujet. — Renvoyé à la prochaine séance du conseil.

On communique deux firmans du prince Abbas-Mirza, autorisant M. J. Wolf, missionnaire anglais, à ouvrir une école à Tauris.

M. Schulz lit un mémoire sur *Hoaï-nan-tseu*, philosophe chinois de la secte dite *de la raison*.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par la Société Biblique de Paris, *le quarantième numéro de son Bulletin*. — Par M. Kieffer, au nom de la Société Biblique de Londres, *le vingt-unième Rapport annuel de la Société, et un exemplaire du Nouveau Testament en arménien littéral et vulgaire, imprimé aux frais de cette Société par MM. Dondey-Dupré; la traduction en arménien vulgaire, par M. le docteur Zohrab.* — Par MM. Klaproth et Dondey-Dupré, *Magasin Asiatique, ou Revue géographique et historique de l'Asie Centrale*, tome I, n° 1. — Par M. Abel-Rémusat, *Mémoires sur plusieurs questions relatives à la géographie de l'Asie Centrale*, 1 vol. in-4°. — Par M. l'abbé Dubois, *Exposé de quelques-uns des prin-*

cipaux articles de la Théogonie des Brahmes, 1 vol. in-8°. — Par M. Fræhn, *texte* (arabe) *et traduction* (allemande) *des détails donnés par Ebn-Fodhlan et autres écrivains arabes, sur les anciens Russes*. Pétersbourg, 1823, 1 vol. in-4°. — Par la Société de Géographie, N° 29 *de son Bulletin*. — Par M. Lesson, *un Manuscrit javanais sur feuilles de palmier*.

L'auteur de la *Description des îles Bonin*, dont il a été parlé dans notre dernier numéro, pag. 243, nous a fait l'honneur de nous écrire une lettre dont nous transcrirons seulement la phrase suivante : « .... D'ailleurs ce n'est nullement l'opinion de Kæmpfer qui m'a *induit en erreur* au sujet du nom de ces îles, que j'ai écrit *Bonin* au lieu de *Monin* : je m'en suis rapporté aux lexicographes japonais, qui lisent *bo* ou *bou*, le mot chinois qui signifie *rien*, et cette autorité en vaut bien une autre. Au reste le même mot est, dans le grand Dictionnaire chinois-japonais, lu *bou* et *mou*. On y trouve sans cesse le *b* et le *m* employés indifféremment : *bok* et *mok* (arbre); *bi* et *mi* (pas encore); *bats* et *mats* (fin); *baou* et *maou* (poil); *bin* et *min* (peuple); *bots* et *mots* (non); *bou* et *mou* (ne pas); *boou* et *mo* (mère); *bon* et *mon* (porte); *ben* et *men* (visage); *bou* et *mou* (guerrier); etc., etc. L'*erreur* serait d'attribuer aux sons japonais une fixité qu'ils ne sauraient avoir, et de tracer une règle exclusive à une prononciation qui varie d'une province à l'autre. . . . . » On trouvera quelques observations additionnelles dans la réimpression du Mémoire, qui sera insérée au tome III de la collection des opuscules de l'auteur, actuellement sous presse.

M. Garcin de Tassy, secrétaire-adjoint de la Société Asiatique de Paris, a été admis au nombre des membres honoraires de la Société de Calcutta.

ERRATA pour le Numéro précédent.

Pag. 205, lig. 15, au lieu de *consul-général Fedancer*, lisez *consul-général de France*,

Pag. 208, lig. 9, au lieu de *[illegible]*, lisez *[illegible]*.

(Décembre 1825.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Sur la langue des Kirghiz.

La nation des *Kirghiz* ou *Kirkiz* (قرقيز) habite actuellement l'immense steppe qui s'étend depuis la rive gauche de l'Irtyche supérieur jusqu'au Iaïk ou l'Oural; au nord elle se prolonge jusqu'au 55° de latitude, et au sud elle se termine aux monts Tarbagataï, au lac Balkhach, à la prolongation occidentale de la chaîne des *monts célestes*, au Syr darïa, au lac Aral et à la mer Caspienne. Les Kirghiz mènent dans cette steppe une vie nomade, et dressent leurs tentes de feutre là où ils trouvent de l'eau douce et des pâturages pour les troupeaux. A l'époque de la conquête de la Sibérie par les Russes, dans la dernière moitié du XVIIe siècle, les *Kirghiz*, appelés alors *horde des Khassak*, campaient 1° sur la rivière *Ichim*, à l'endroit où se trouve actuellement la ville du même nom, et s'étendaient à l'ouest jusqu'au *Tobol*, près de *Kourgan*, et à l'est jusqu'à la rivière *Tara*; 2° dans la Sibérie méridionale, aux bords du Ienisseï, de l'Iyous, de l'Abakan et de l'Ob, sur le versant septentrional des montagnes de Sayansk et du petit Altaï; 3° à la gauche de l'Irtyche, des ruines appelées *Djalin-obo*,

ou la tour de *Kalbazin*, jusqu'à la rivière *Sara sou* et la ville de *Turkestán*, et depuis le lac *Aral* jusqu'à la *Iemba*. En 1606, eux et leurs voisins, les Turcs de la Baraba, se soumirent à la Russie ; depuis ce tems ils furent tantôt alliés des Russes, tantôt confédérés des Dzoûngar. En 1632, ils élurent un khan, qui gouverna toute la nation; ainsi réunis et protégés par les Dzoûngar, ils devinrent dangereux aux Russes, et battirent, en 1673, les Kalmuks de la Sibérie méridionale, alliés de ces derniers. Par ces guerres et par les changemens continuels de leurs habitations, ils s'avancèrent toujours plus à l'ouest, et finirent par occuper la steppe habitée auparavant par les Kalmuks, qui eux-mêmes s'étaient avancés vers le Volga. Les derniers Kirghiz ont quitté la Sibérie au commencement du dix-huitième siècle, pour se retirer chez les Bourout, peuple de la même souche qu'eux, qui habite le Turkestân chinois.

Les Kirghiz se divisent en trois *djouz* ou *hordes*. La *grande* est la plus orientale; elle habite presque ensemble avec les Bourout, les contrées du Turkestân situées au-delà de la rivière Sara sou, dans le voisinage de Tachkand, les pays arrosés par le Talas, le Tchoui, le Tcherdik, le Tchirtchik et le Narym ou Syr daria supérieur. Les Bourout proprement dits se trouvent près de Tachbelik, sur les rives du Iaman yar, et dans les monts et forêts de Kachghar, de Iarkand et d'Ouchi. Quoiqu'ils vivent sous des tentes de feutre, leurs habitations sont pourtant plus fixes que celles des autres Kirghiz, car ils forment, du moins

en hiver, des camps stables, ou des espèces de villages. Plusieurs d'entre eux sont agriculteurs. La grande horde est, malgré son nom, la plus faible de toutes; elle ne peut fournir qu'environ 10,000 hommes armés. Les Chinois l'appellent *Kirghiz de la droite*.

La *horde moyenne* (Ourta djouz) est la plus puissante et la plus riche; ses campemens commencent à l'orient, au Sara sou, à l'Irtyche, au Dzaïsang noor et à l'Ichim supérieur; ils s'étendent sur les sources du Tobol et les rivières nommées Tourghen, jusqu'au lac Aksakal, où ils atteignent ceux de la petite horde. En hiver, ces Kirghiz habitent les contrées qui avoisinent le lac Balkhach. Ils comptent en tout plus de 200,000 familles, et portent chez les Chinois le nom de *Kirghiz de la gauche*.

La *petite horde* est la plus occidentale; elle se compose de 20,000 familles. En été, elle campe principalement sur les rivières Soundouk, Or, Mourza boulak, Ibei, Berda, Ilek et Khobda, qui toutes se jettent dans la gauche du Iaïk, entre Kizylskaia et Iletskoï gorodok. En hiver elle occupe les endroits suivans: les bords des rivières Kamychloï Irghiz et Taïl Irghis, qui forment l'Oulou Irghiz, qui se jette dans le lac bourbeux d'Aksakal; puis le désert sablonneux appelé Kara koum, au sud de ce lac; le canton de Tourmak sur les bords du Syr daria; le Iemba ou Djem de la mer Caspienne; à l'ouest de cette rivière les cantons appelés Bourssouk; le voisinage des lacs Taïsougan et Kara koul, entre Iemba et le Iaïk; les rivières Ouïl et Kouïl, qui viennent de l'est, et se

jettent dans ces lacs; enfin les rives du Kaldagaïda et du Bouldourta, qui se perdent dans des lacs marécageux de la gauche du Iaïk.

Pendant un voyage de plusieurs mois, que j'ai fait en été et en automne de l'an 1806, le long de l'Irtyche supérieur jusqu'au lac Dzaïsang noor, j'ai eu journellement occasion de voir un grand nombre de Kirghiz. Une connaissance légère du turc, tel qu'on le parle à Constantinople, me mit en état de communiquer sans difficulté avec ceux de la horde moyenne; il s'agissait seulement de ne pas se servir de mots arabes et persans, reçus dans l'idiome des Osmanli. J'ai vu postérieurement des Kirghiz des deux autres hordes; tous parlaient la même langue, presque sans différence de dialecte. Notre savant confrère M. *Jaubert* a fait la même observation pendant son séjour à Astrakhan, où il avait de fréquentes relations avec ce peuple, pour se procurer les chèvres qui donnent le duvet précieux employé pour la fabrication des chals. Enfin personne n'avait douté jusqu'à présent que les Kirghiz ne fussent un peuple de la race turque, et que son idiome ne fût un dialecte turc.

M. Schmidt, à Saint-Pétersbourg, est le premier auteur qui ait jugé autrement, en prétendant « que les » Kirghiz sont des Mongols, et une branche des Bou- » riats, qui, avec le tems, se sont tout-à-fait séparés » des peuplades mongoles, et, par suite de leur voi- » sinage avec des nations tartares, se sont formé un » nouvel idiome, divisé en plusieurs dialectes; es- » pèce de langage tartare (*turc*), fort différent de

» tous ceux des peuples de race tartare (*turque*) qui » les avoisinent au nord, au sud et à l'ouest, et rem- » pli de mots mongols. » Ces assertions reposent *en partie* sur l'autorité de l'Histoire mongole composée en 1662, par *Sanang Sœtsœn ;* ainsi sur un ouvrage extrêmement récent, et dont l'authenticité a déjà été examinée dans ce journal. Si ces assertions étaient restées dans le livre de M. Schmidt, on aurait pu se dispenser de les réfuter; mais il est fâchenx de les voir reproduites, sans aucune objection, dans un écrit périodique aussi estimé que le *Journal des Savans* (1), et par l'orientaliste le plus célèbre de l'Europe. *M. le baron de Sacy*, en les répétant, leur a, pour ainsi dire, imprimé le cachet de son approbation. Certes, il serait téméraire de vouloir révoquer en doute l'autorité de l'illustre président de la Société Asiatique, sur un point difficile de la grammaire arabe ou persane, sur l'explication d'un passage de Hariri, sur un événement arrivé en Égypte pendant que ce pays fut soumis aux khalifes et aux mamelucs, sur l'âge et l'authenticité d'une fable de Bidpai et sur plusieurs autres questions qui se rattachent à la littérature des peuples sémitiques et mahométans; mais je pense que les opinions de ce savant, sur des faits historiques et ethnographiques, qui ne peuvent être discutés qu'avec le secours d'ouvrages écrits en des langues asiatiques, qui n'ont pas été l'objet principal de ses études et de ses re-

(1) *Journal des Savans*, pour octobre 1825, page 589.

cherches, doivent être scrupuleusement examinées avant d'être adoptées.

Je ne puis m'empêcher de dire ici quelques mots sur le passage suivant du *Journal des Savans*, relatif à l'authenticité de l'Histoire mongole que M. Schmidt veut publier : « Ce serait une prétention absurde de » croire que, l'Histoire des Mongols n'ayant été écrite » que d'après les documens fournis par des écrivains » étrangers, il soit superflu de connaître ce que cette » nation elle-même nous a transmis sur son origine, » et les événemens qui se sont passés dans son sein. » C'est précisément tout le contraire ; car le reproche » de partialité qu'on pourrait opposer aux historiens » nationaux, peut, à aussi bon droit, s'adresser aux » écrivains étrangers, soit qu'ils aient écrit dans un » tems où ils portaient le joug de la nation dont ils » nous ont conservé l'histoire, ou après qu'ils avaient » recouvré leur indépendance. »

Il me paraît, qu'en examinant le degré de confiance que tel ou tel historien mérite, c'est l'époque à laquelle il écrivait qu'il faut d'abord considérer. Le témoignage d'un auteur, qui vivait dans le tems le plus rapproché de l'événement qu'il raconte, doit, par cette raison, être d'un poids plus grand que celui de ceux qui ont écrit postérieurement. Or, *Sanang Sætsæn* composa son ouvrage en 1662, c'est-à-dire plus de quatre siècles et demi après l'avénement au trône de Tchinghiz khan, et long-tems après les auteurs chinois, persans et turcs qui ont écrit l'histoire des Mongols ; quant aux écrivains chinois qui ont

traité le même sujet, ils étaient presque contemporains des événemens qu'ils rapportent, et les sources dans lesquelles ils ont puisé, sont les mémoires des Mongols mêmes, qui, pendant qu'ils occupaient la Chine, écrivaient aussi bien dans leur propre langue qu'en chinois.

Rachid-eddin, a composé son histoire des Mongols, en 1302 de notre ère ; il le fit par ordre de *Ghazan khan*, monarque de la Perse et descendant de Tchinghiz ; ce prince fit communiquer à son historiographe « toutes les pièces historiques d'une » authenticité reconnue, écrites en langue mongole ; » il lui donna pour aide le grand *Noyan*, Poulad » *Tchinsang*, généralissime et administrateur du » royaume, qui connaissait mieux que personne les » origines et l'histoire des nations turques, et en » particulier celles des Mongols. » Est-il probable qu'avec de tels secours, Rachid-eddin eût composé une histoire romanesque des ancêtres de son prince et de son protecteur, ou qu'il eût voulu diminuer la gloire de la nation mongole par de faux récits de ses exploits. Certes cela n'était pas dans son intérêt, et aurait pu lui faire perdre la bienveillance de son maître ; mais ce qu'il pouvait faire impunément, c'était de rattacher les traditions des Mongols et des Turcs à celles des Juifs, et faire descendre ces deux peuples de Noé ; puisque les Mahométans adoptent, comme les chrétiens, les récits de Moïse, sur la descendance du genre humain, comme les seuls véritables. Enfin, *Aboulghazi* était un prince de la

famille de Tchinghiz khan, et contemporain de *Sanang Sœtsœn*; il mourut un an après que celui-ci eut terminé son histoire des Mongols. La première partie de l'Histoire généalogique des Turcs du Sulthan de Kharizm, n'est qu'un extrait abrégé de l'ouvrage de Rachid, auquel l'auteur a ajouté souvent des faits plus ou moins constatés; il faut aussi avouer qu'il a souvent mal traduit ou défiguré son original; cependant, issu de la race du conquérant mongol, il n'est pas présumable qu'il ait cherché à jeter un faux jour sur l'origine de la nation et sur son histoire. Les insinuations de M. Schmidt, contre les historiens chinois, persans et turcs, relativement à l'histoire mongole, sont donc sans fondement, et ne peuvent servir à exhausser l'authenticité de l'ouvrage de *Sanang-Sœtsœn*.

La généalogie de la famille de Tchinghiz khan, donnée par ce dernier, est à peu près la même que celle qu'on trouve dans Rachid-eddin et Aboulghazi. Comme lui ces deux auteurs nomment le premier ancêtre de ce conquérant بُورتّه چینَه *Burté tchinò* (1), mais ils ne le font pas descendre, comme l'écrivain mongol, des rois du Tubet. Il est très-naturel que ce dernier, comme sectateur de Bouddha, rattache l'histoire de *Burté tchinò* aux traditions de ce pays, et qu'il fasse de ce prince un rejeton des rois, qui eux-mêmes avaient la prétention de descendre de la fa-

(1) Rachid-eddin traduit le nom de ce prince, à peu près comme M. Schmidt, par *Loup de couleur grise* ou *bleue*.

mille de Bouddha, par *Tul edzén.* « Celui-ci, dit » *Sanang Sætsæn*, avait une chevelure bleu de ciel; » ses dents ressemblaient à l'émail de la grande co- » quille de mer, et les doigts de ses mains et de ses » pieds à ceux d'une oie; car il est dit qu'ils étaient » joints ensemble par une peau; ses yeux se tour- » naient perpétuellement vers le ciel, comme ceux » des oiseaux, et son corps offrait encore d'autres » phénomènes singuliers. »

Mais laissons là les récits fabuleux de l'histoire mongole, prônée comme la seule authentique par M. Schmidt, et revenons aux Kirghiz. Les traditions d'un peuple nomade, sans écriture et par conséquent sans histoire, ne peuvent passer pour des documens historiques. Celles des Kirghiz sont d'ailleurs si différentes les unes des autres, que je crois devoir les passer sous silence. Comme Rachid-eddin, *Aboul-ghazi* compte les *Kirghiz* parmi les nations turques; il les place avec les auteurs chinois, sur les bords du *Kem*, qui est le Ieniseï supérieur. « Leur tribu, » dit-il, était originairement peu nombreuse; mais » plusieurs familles mongoles, ayant quitté leur pro- » pre pays, se rendirent chez les Kirghiz, desquels » ils adoptèrent le nom. Cependant, ajoute-t-il, on » ne sait pas positivement l'origine et la parenté de » ce peuple. » — C'est sa langue qui nous démontre la dernière; elle est du *turc tout pur*, sans mélange de mots mongols, comme on le verra par les données qui suivent.

Le pluriel des substantifs est formé, comme dans

tous les dialectes turcs, par la syllabe *lar* ou *lèr*, qu'on ajoute à la fin des mots. Par exemple, de *kas*, sourcil, on fait *kaslar*, les sourcils; comme en turc, قاش *kach* fait قاشلر *kachlar*. En mongol le pluriel se fait par un *t*, qui s'ajoute à la voyelle finale, ou remplace la consonne *n*.

Les adjectifs de qualité sont formés de substantifs par la syllabe *ly* ou *lu*; par exemple, de *tas*, pierre; on fait *tasly*, pierreux (en turc طاش *tach*, et طاشلو *tachlu*); de *koum*, sable, *koumlu*, sablonneux (en turc قوم *koum* et قوملی *koumly*); en mongol ces dérivés se font par *tou*.

Les génitifs des substantifs se terminent en *nun* ou *nyn*, comme en turc de Constantinople, en ڭ *un*, et en turc oriental, en نینک *ning;* par exemple, *kusnyn aïak*, le pied de l'oiseau, en turc oriental, قوش نینک اغاق *kouch ning aghak*.

Le datif se forme par *ga*, ajouté à la fin du mot; par exemple, *anlarga*, à eux, en turc oriental انلارگا *anlarga*; et à Constantinople, انلرگا *anlarga*.

L'ablatif est produit par la particule *da* ajoutée au mot, comme dans le turc oriental. Les infinitifs finissent en *mak* et *mék*. Les pronoms personnels se joignent à la fin des verbes dans la conjugaison; enfin toutes les règles de la grammaire sont les mêmes que dans les autres dialectes turcs, et diffèrent essentiellement de celles de la langue mongole. Quelqu'un qui sait le turc comprendra facilement les phrases kirghizes suivantes : *Ni alàsyn*, que prends-tu? — *Bou alàmyn*, je prends cela. — *Niga kel'dy*, pourquoi es-tu

venu? — *Kaïda barasyn*, où vas-tu? — *War dour*, il est. — *Bary bar*, tout est là. — *Karàma*, ne regarde pas. — *Korkma*, ne crains pas! — *Itchma*, ne bois pas. — *Minde bar*, j'ai. — *Koutaï berer*, Dieu donne. — *Koutai bermez*, Dieu ne donne.

Il serait fastidieux d'entrer dans de plus amples détails, et je me contente de donner ici un vocabulaire de plus de quatre cents mots kirghiz, comparés avec le turc de *Constantinople* et avec l'oriental, tel qu'on le parle à *Kazan* et à *Tobolsk*. Le premier est désigné par un C; le second, par un K et un T. J'ai ajouté les mots mongols, imprimés en romain et précédés par un M. On verra qu'ils diffèrent essentiellement du kirghiz, à l'exception de ceux que j'ai marqués d'un astérisque. Ceux-ci appartiennent à la classe des *termes communs au mongol et à tous les dialectes turcs*, qui, par conséquent, ne peuvent servir à prouver la descendance mongole des Kirghiz. J'ai choisi, pour cette comparaison, la langue mongole pure, et non pas le dialecte kalmuk, mêlé d'un grand nombre de mots étrangers et principalement turcs.

On remarquera que le *i* en kirghiz, quand il précède une voyelle au commencement d'un mot, prend ordinairement le son de *dj*; cependant j'ai vu des individus qui le prononçaient bien; de même que le *ch*, que la plûpart des Kirghiz remplacent par un *s*.

VOCABULAIRE

DE LA LANGUE KIRGHIZE.

Aigle (grande espèce d')	*Bergout.*	K. *bergout*, M. tas.
Aigu	*Outkoun.*	K. *outkyn*, M. khourtsa.
Aiguille	*Inè.*	C. *igne*, M. djao.
Aimer	*Sièomek.*	C. *seomek*, M. inaklamoï.
Air	*Hava.*	C. *hava* (Pers.) M. akhour.
Ajoutez	*Koch.*	K. T. *kouch* (de *kouchmak*). M. nama.
Alun	*Atchou das.*	K. T. *atsi tach* (pierre aigre). M. baibang.
Amadou	*Kho.*	C. *kaw*, M. oula.
Ame	*Dym.*	C. *dim*, halaine (Pers.) M. ami, amin.
	Djis.	T. *is*, odeur.
Amer	*Atchi.*	C. *adji*; K. *atchi*, M. nilokhon.
Amour	*Siyouk.*	T. *sioulouk.*
An	*Djil.*	C. *yïl*, M. dzil*.
Ane	*Ichek.*	C. *echek*, M. edzighe *.
Anneau	*Djuzuk.*	C. *üzuk*, M. bulæsæk.
Antilope	*Ak kyïk.*	C'est-à-dire *chevreuil blanc*; C. *ak keïk.*
Après	*Song.*	T. *soung*; C. *songra*, M. khoïna.
A présent	*Eli.*	K. *alé*, M. kydzé.
Arbre	*Aghatch.*	C. *aghatch*, M. modo, modon.
Arc	*Dja.*	C. *yaï*, M. nomou, nomoun.
Arc-en-ciel	*Khorgazak.*	M. solongkha.
Argent	*Koumus.*	C. *gumich*, M. mœnggou.
Argile	*Baltchik.* *Baltrak.*	C. *baltchik*, M. baltchik *.
Arrête !	*Tor.*	C. *dur*, M. zokso.
Assieds-toi	*Otour.*	C. *otour*, M. te.

Aujourd'hui	*Bougoun.*	C. *bougun*, M. enedour.
Aurore	*Tang.*	K. T. *tang*, M. gæræ.
Automne	*Kouz.*	C. *guz*, M. namour.
Avant, autrefois	*Boron.*	K. T. *bouroun*, M. ourouda, ourda.
Aveugle	*Sokour.*	K. T. *soukour*, M. sokor *.
Avoine	*Sylo.*	K. T. *soulou*, M. oussoungonok.
Barbe	*Sakal.*	C. *sak'al*, M. sakal *.
Bas (*humilis*)	*Tebenek.*	K. *tioubèn*, M. næbtar.
Bateau	*Outchan.*	Turcoman *outchan*, M. onkhotsa.
Battre	*Kinarmak.*	K. *kinarmak*, M. tsakikhou, je bats.
Beau, bon	*Iakhchi.*	C. *yakhchi*, M. saïn.
Beaucoup	*Kop.*	K. *kioup*, M. ulamdji.
Bec (V. *nez*)	*Mourouu.*	C. *bouroun* (nez).
Beurre	*Maï.*	K. T. *maï*. M. sira toso.
Bien portant	*Amân.*	K. T. *amân*, M. amour.
Bière	*Sra.*	K. *sra.*
Blaireau	*Borsouk.*	K. T. *borsouk*, M. dorokho.
Blanc	*Ak.*	C. *ak*, M. tchagan.
Bled	*Aslek.*	Mechtcheriake *achlyk*, M. bokhodaï, tchagan-tariya.
Bleu	*Kouk.*	C. *kouk*, M. kuke *.
Bœuf	*Œguz.*	C. *okuz*, M. char.
Boire	*Itchmek.*	C. *itchmek*, M. okoumoï.
Bois (le)	*Outoun.*	C. *odoun*, M. modo, modon.
Bois (*bibe*)	*Itch.*	C. *itch*, M. oukhou.
Boîte	*Sandouk.*	C. *sandouk*, M. khaïrtchak.
Boiteux	*Aksak.*	C. *aksak*, M. douïdoukhour.
Bon	*Iakhchi.*	C. *ïakhchi*, M. saïn.
Bonnet	*Takia.*	C. *takiah*, M. malakha.
Bonnet (grand) en feutre blanc	*Toumak.*	T. *toumak*, M. burgou.
Borax	*Deneker.*	C. *tengar.*
Bords, rive	*Djar.*	K. T. *yar*; K. T., M. erghi.
Bouche	*Aouz.*	C. *aghiz*, K. *aghouz*, T. *aouz*, M. ama.
Boue	*Biltchirak.*	T. *biltserak*, M. chabor.
Bouillir	*Pessermek.*	C. *pichurmek*, M. tchinamoï.

Boule	*Toup.*	C. *top*, M. dilikeï, mogoltsok.
Bouleau	*Kaïn.*	C. *kaïn*, M. bourkhassou.
Branche	*Boutak.*	C. *boudak*, M. gytou.
Bride	*Djougoun.*	K. T. *yougan*, M. gasakhar.
Briquet	*Tchakmak.*	C. *tchakmak*, M. ghede.
Brochet	*Tchourtan.*	K. T. *tchourtan*, M. tsouroukhaï.
Brouillard	*Touman.*	C. *touman*, *douman*, M. boudang.
Bruit	*Suren.*	C. *chouryldamak*, faire du bruit, M. tekouli.
Caille	*Boudenia.*	K. *bioudana*, M. bodouna*.
Campement, ou village des nomades	*Aoul.*	K. T. *aoul.*
Campement d'une tribu entière	*Ottok.*	K. T. *ottok.*
Canard	*Ourdek.*	C. *œrdek*, M. nokhossou.
Castor	*Khoundouz.*	C. *kondouz*, M. khalikho.
Ceinture	*Bilboou.*	K. T. *bilbow*, M. boussé.
Cela	*Bou.*	C. *bou*, M. ene.
Cercle	*Tugar.*	K. T. *tugèrak*, M. tougourik*.
Chaleur	*Kouz.*	K. T. *koz*, M. khaloun, doulan.
	Essek.	C. *issi*, *issidjak*, K. T. *issegh*, M. boula.
Chameau	*Tuœ, tye.*	C. *dewe*, K. T. *tyïa*, *tewa*, M. tœmœghe, tœme.
Champ cultivé	*Eghinlouk.*	K. *ikinlik*, C. *ekindji*, agriculteur, M. tarilang.
Chanvre	*Kinder.*	C. *kiendir*, M. olossou.
Chat	*Mychik.*	K. T. *michèk*, C. *puchèk*, M. mikhoï*.
Chaud	*Djily.*	K. *djili*, M. khalkhoun.
Chauve-souris	*Djar ganat.*	K. T. *yar kanat*, C. *yarasseh*, M. bakbakhaï.
Chef	*Baslik.*	C. *bachlik*, M. noïn.
Chêne	*Emen.*	K. T. *imen*, M. tsarassou.
Cheval	*At.*	C. *at*, M. mori.

	Alacha.	K. *alacha.*
	Dzilky.	K. T. *yelky.*
Cheval sauvage	*Tarpan.*	K. *tourpan*, M. koulan.
Cheveux	*Tchach.*	C. *satch*, K. *tchasch*, M. oussou.
Chien	*It.*	C. *it*, M. nogaï.
Ciel (bleu)	*Kouk*, *kuk.*	C. *kuk* (bleu), M. oktorgoï.
Cil	*Kerpek.*	C. *kirpik*, M. sormossou.
Clair	*Atchek.*	C. *atchik*, M. gheïbé.
Clef	*Klit.*	C. *kilid*, M. tulghikour.
Clou	*Mikh.*	C. *mykh*, M. khadassou.
Clou de girofle	*Khalemper.*	C. *karenful*, M. biti.
Cochon	*Dongouz.*	C. *dongouz*, M. khakaï.
Cœur	*Djourek.*	C. *yourek*, M. djourek *.
Colline	*Tube.*	C. *depeh*, K. *tuba*, M. dobo*.
Combat	*Sogouz.*	C. *duguch*, T. *sougych*, M. keroul.
Comment	*Nitchouk.*	C. *nitchech*, K. *netchouk*, M. ïadji.
	Kalai.	Nogaï, *kalai.*
Coq	*Ates.*	T. *etets*, M. takïa.
Gorassin (poisson)	*Taban.*	T. *taban* (*Kalm.*: kitou.)
Corbeau	*Khara kouzgoun.*	C. *kara kouzghoun*, M. kæria.
Corne.	*Muïouz.*	C. *boinouz*, K. T. *miouz*, M. ebur.
Corneille	*Kargha.*	C. *kargha*, M. kæria*, toroo.
Cou.	*Moïnouk.*	K. *mouïn*, M. koudzou.
	Mouïn.	C. *boïoun*, K. *mouïn.*
Coude	*Tchegunuk.*	Turc de Kouzoetsk *tchaganak* dans la steppe Baraba *tsegonak*, M. tokhoï.
Couper	*Kesmek.*	C. *kesmek*, M. outoulkhou, je coupe.
Couteau	*Pchak.*	C. *bitchak*, M. goudakha.
Cris	*Kitchkrik.*	T. *kytchkyrych*, M. barkira.
Crud	*Tchike.*	C. *tchik*, M. noïtoung.
Cuiller	*Kosek.*	C. *kachyk*, M. khalbakha.
Cuirassé	*Koubè.*	K. *kubè*, M. khouyak.
	Saout.	Turc de la Baraba *saout.*

Cuivre	*Mœs.*	Persan *mich*, M. djes.
Cunnus	*Am.*	C. *am*, M. khoutougou.
Cygne	*Ak kous.*	K. T. *ak kouch* (l'oiseau blanc.), M. khoun.
Dé pour coudre	*Oïmak.*	K. T. *ouïmak*, M. khorobtchi.
Dedans	*Itchinda.*	C. *itchindeh*, M. dodora.
Dent	*Tis, tich.*	C. *dich*, M. chidou.
Désert, steppe	*Kir.*	C. *kyr*, M. kæhræ *.
Dieu	*Tengri.*	C. *tengri*, M. tengri, bourkhan.
	Khoutai.	C. *khouda* (Persan).
Doigt	*Barmak.*	C. *barmak*, M. gorokho.
Dormir	*Djouklamak.*	C. *ouyouklamak*, K. T. *youklaimak*, M. ountakou, je dors.
Dos	*Arka.*	C. *arka*, M. nourou.
Eau-de-vie	*Arak.*	C. *a'raky*, M. ariky *.
Eau-de-vie de lait de cavale	*Koumyz.*	K. *kumyz*, M. aradja, *Kalm:* tchigàn.
Eclair	*Iachin.*	K. T. *ïachin*, M. tsakilgà.
Ecorce	*Kaïr.*	K. *kaëry*. Ce mot se trouve en finois sous la forme de *koury*; en ostiaque, sous celle de *kar*, et dans les dialectes slavons, comme *kora*; M. douroussou.
Ecureuil	*Tin.*	C. *teïla*, M. gæremou.
Elan	*Boulàn.*	K. T. *boulàn*, M. tcha.
Enfant	*Balà.*	K. T. *balà*, M. kouk, niræïkou.
Entendre	*Isitmèk.*	C. *ichitmek*, M. sonormoï.
Epaule	*Djaouron.*	K. *ïaoroun*, M. mourou.
Esturgeon	*Bikria.*	M. kylimæ.
Etain	*Khalaï.*	C. *kalaï*, M. tokholkha.
Eté (l')	*Djiaz.*	C. *ïaz*, M. dzon.
Etoile	*Djildjiz.*	C. *ïouldouz*, M. odon.
Eux	*Anlar.*	C. *anlar*, M. tedèhr.
Excrémens	*Bak.*	C. *bok*, M. bakhossou*.
Femme	*Bitché.*	K. T. *bitcha*, *bitsa*, M. eme.
Femme, épouse.	*Khatyn.*	C. *khatoun*, M. eme.

Fer	*Tummer.*	C. *demir*, K. *timour*, M. temour. *
Feu	*Ot.*	C. *od*, M. gal, khal.
Feuille	*Djaprak.*	C. *ïaprak*, M. naptchi.
Feutre	*Kyïs.*	K. T. *kiïs*, M. isseghеï.
Fil de soie	*Djivek.*	T. *yefek*, *djifek*, M. sirkek.
Fils	*Aoul.*	C. K. T. *ougoul*, *oul*, M. kœbœhn, gheoughen.
Filet	*Aœ.*	C. *agh*, T. K. *aœ*, M. ughesou.
Fille	*Kyz.*	C. *kyz*, M. okin.
Flèche	*Ok.*	C. *ok*, M. somou.
Force	*Kouwat.*	C. *kouwwet* (Arabe), M. koutchi.
Forêt	*Ourmàn.*	C. *ormàn*, M. oï.
Fosse	*Bas.*	K. *bas*, M. nouke.
Fossé	*Our.*	K. T. *ourou*, *or*, M. khongor.
Fouine	*Soussar.*	C. *sangsar*, T. *soussar*, M. soossar. *
Foyer	*Outchag.*	C. *otchag*, M. dzookha.
Frère aîné	*Ake*, *agà.*	C. *akh*, M. aka. *
—— cadet	*Ini.*	K. T. *inié*, M. dogoo, doo.
Frère	*Karandach.*	C. *kardach*, M. akha, *l'aîné*; dou, *le cadet.*
Froid	*Salken.*	K. T. *salkin*, M. kouïtoun.
	Sooùk.	C. *sooùk.*
Fromage	*Khourt.*	C. T. *kourt*, M. khourout, edzigheï.
Front	*Manlaï.*	K. T. *manglai*, M. mangnaï.*
Fusil	*Moltak.*	K. T. *moltyk*, M. boo.
Garçon	*Irnèk.*	K. T. *ir-bala*, M. kœ.
Genou	*Tez.*	C. *diz*, M. eboudouk.
Gingembre	*Bosbogà.*	M. khalkhòn ebessou.
Glace	*Boz*, *mouz.*	C. *bouz*, K. T. *bouz*, *mouz*, M. moussou. *
Gosier	*Bougàz.*	C. *boghaz*, M. kholoï.
Goût	*Lezet.*	C. *ledzdet* (Arabe), M. amcha.
Grand	*Zor.*	K. T. *zour*, M. iiké, ieké.
	Oulkoun.	C. *oulough.*
Grand, haut	*Biouk.*	C. *biouk*, M. œndour.
Grêle	*Bourtchak.*	Nogaï, et chez toutes les tribus turques de la Sibérie.

		méridionale, *bourtchak*, M. mœndour.
Grenouille	*Bouka.*	C. *bagha*, M. malagaï.
Gros	*Djouán.*	R. T. *ïouvàn*, M. boudoun.
Grue	*Tourna.*	C. *tourna*, M. tokhoroo.
Habit, surtout	*Tchekbèr.*	K. *tchekmé*, M. gobtsassou.
Hache	*Balta.*	C. *balta*, M. suké.
Hameçon	*Karmàk.*	K. T. *karmak*, M. deghe.
Herbe	*Out.*	C. *ot*, M. ouboussou.
Hérisson	*Kirpi.*	C. *kirpi*, M. dzarakha.
Héros	*Batyr.*	C. *behader*, M. batyr *.
Hibou	*Djabolak.*	T. *iabalak*, M. oukhouli.
	Oukou.	C. *oukou.*
Hiver	*Kis.*	C. *kych*, M. eboul.
Homme	*Kis*, *kesse.*	C. *kichi*, M. kumoun.
Jaune	*Sari.*	C. *sary*, M. sira *.
Jeune	*Ias.*	K. T. *ïach*, M. dzalou.
Jour	*Kunduz.*	C. *gunduz*, M. edur.
Joue	*Djiak.*	C. *ïanguk*; Turcs de Tchatsk *ïaïak*; du Tchoulim, *ïak.* M. iadzikhour.
Jument	*Baïtal.*	R. T. *baital*, M. gheou.
Kirghiz	*Khassak*, ou *Khosak.*	c'est-à-dire *homme entreprenant*; M. Kerghiz.
Lac	*Koul.*	C. *goul*, M. noòr.
Laine	*Djouna.*	C. *ïon*, *ïoun*, M. ussou.
Lait aigre	*Aïran.*	K. T. *aïran*, M. aïrak. *
Lait	*Sut.*	C. *sud*, M. su. *
Laiton	*Djis.*	K. T. *ïis*, M. khaoli.
Lance	*Noiza.*	C. *naïja*, M. dzida.
Langue	*Tel*, *tyl.*	C. *dil*, M. kelé.
Large	*Keng.*	C. *gheng*, M. ourgou.
Léger	*Djenoul.*	C. *ïengli*, M. kounggoun.
Lentement	*Akrun.*	K. *akroun*, M. oundun.
Lézard	*Kesertke.*	K. T. *kissèrtké*, M. khurbæl.
Lièvre	*Kouyan.*	K. T. *kouyan*, M. toolaï.
Loup	*Burè.*	K. T. *burè*, M. tchino.
Long	*Ouzoun.*	C. *ouzoun*, M. ourtou.
Loutre	*Kàma.*	K. T. *kama* (*Kalm.* soup).
Lui	*Oul.*	C. *ol*, M. tère.
Lune	*Aï.*	C. *aï*, M. sara, saran.
Lynx	*Sileïssen.*	K. T. *silaosoun*, M. siloussou *

Main	*Kol.*	K. T. *kol*, *koul*, M. khar, gar.
Malade	*Auron.*	K. T. *anrouly*, M. ebedtsin.
Malheur	*Belè.*	C. *belà*, M. djobalang.
Manger	*Djïarmæk.*	T. *ïirmèk*, M. idækou, je mange.
Marais	*Sous.*	K. T. *sas*, M. tabake.
Marche	*Djour.*	C. *ïour*, M. ïabou.
Mari	*Er.*	C. *er*, M. eré. *
	Baï.	
Marmite grande.	*Khazan.*	C. *kazan*, M. tokho.
Marmotte	*Souvour*, *sougour.*	K. T. *souvour*, M. tarbakha.
Martre zibeline	*Kus.*	K. T. *kich*, M. boulà.
Matin	*Erte*, *ertan.*	C. *este*, M. erte. *
Mauvais	*Djaman*, *ïaman.*	C. *ïeman*, K. T. *ïaman*, M. moukhaï.
Mer	*Tinghiz.*	C. *denghiz*, M. dalaï.
Mère	*Tchitche.*	M. eghé.
	Ineï.	K. T. *inè.*
Midi	*Iarem koun.*	C. *ïarym koun* (milieu du jour), M. ude.
Miroir	*Ainè.*	C. *aïna*, M. tooli.
Mon, mien	*Minïki.*	C. *benemki*, M. minoughei.
Mont	*Tau.*	C. *tagh*, *tau*, M. oola.
Mort (la)	*Adjal.*	C. *adjal* (Arabe), M. oukondji.
Mouche, cousin	*Tchiben.*	K. T. *tchibin*, M. batagana.
Mouton	*Khoï.*	C. *koui*, M. khoïn*, khoutsà.
Musc (animal de)	*Khoude.*	M. guderi. *
Naître	*Tououmek.*	C. *doughmak*, M. adjou turoumoï.
Nannès (pl.)	*Tanoular.*	K. *taniolar*, M. khantar un nouke.
Nébuleux, obscur	*Boultou.*	M. boudangtouba.
Neige	*Khar.*	C. *kar*, M. tsassou.

Nez	*Bouroun, mouroun, mouren.*	C. *bouroun*, M. khamar.
Noir	*Kharà.*	C. *karà*, M. khara. *
Nom	*At.*	C. *ad*, M. nyre.
Non	*Djok.*	C. *ïok*, M. oughé.
Nous	*Bezlar.*	C. *biz*, et avec la terminaison du pluriel *bizlar*, M. bida.
Nuit	*Tun.*	C. *dun*, M. souni.
Œil	*Kouz.*	C. *gœz*, M. nidou.
Œuf	*Djoumourtka*	C. *ïoumourta*, M. oundægæ.
Oie	*Kaz.*	C. *kaz*, M. khalakho.
Oiseau	*Khous.*	C. *kouch*, M. sibekhou, chobo.
Ongle	*Tyrnak.*	C. *tyrnak*, M. khoumoussoun.
Or	*Altyn.*	C. *altoun*, M. alta. *
Oreille	*Kolàk.*	C. *koulàk*, M. tchiki.
Ortie	*Kitsikrn.*	K. T. *kitchìrkan*, M. khalakhaï.
Os	*Suek.*	C. *sunuk*, M. iassou.
Où, à quel endroit	*Kaïda.*	C. *kanda*, M. khana.
Ouragan	*Daoul.*	K. *dawyl*; Bachkire *daoul.* M. chourga, borogòn.
Ours	*Ayou.*	C. *ayou*, M. uteghe.
Outarde	*Toadak.*	C. *toï*, K. *doyadak*, M. todok.
Pantalon large	*Chaloar.*	C. *chalwari*, M. umoutou.
Panthère	*Djælbars.*	K. T. *ioulbars*, M. irbis.
Papier	*Kaghas.*	C. *kaghyd*, M. tsakhassou.
Peau	*Koun.*	C. *gun*, M. arassou.
	Tere.	C. *deri.*
Pelisse	*Toun.*	C. *toun* (habit), M. deghel.
Penis	*Kotok.*	M. odzogoï.
Perche (poisson)	*Alabougha.*	K. T. *alabougha* (*Kalm.* chara khaoun.
Perdrix	*Tchint.* *Kour.*	C. *tchil*, M. noukdouron.
Père	*Ata.*	C. *ata*, M. etchighé.
Perle	*Mèrwert.*	K. *merwarit*, M. tana, soubout.
Petit	*Kitchan.*	C. *kitchi*, M. bakha.

Peu	*Az.*	C. *az*, tsughen.
Phoque	*It balak.*	C. *ït balik* (chien poisson) *Kalm.* khab.
Pie	*Saouskan.*	C. *saksygan*, K. T. *saavouskan*, M. chakdjakhaï. *
Pied	*Ayak*	C. *ayak*, M. gul.
Pierre	*Tas*, *tach.*	C. *tach*, M. tchiloo.
Pierre à feu	*Tchakmaktas*	C. *tchakmak tach* (pierre à briquet), M. tsakkur.
Pieu	*Kazyk.*	C. *kazyk*, M. khadassou.
Pigeon	*Kougourtchin.*	C. *gœgherdjin*, M. taktakha, taktà.
Pin	*Karagaï.*	K. T. *karagaï*, M. narassou.
Pipe à fumer	*Tchalum.*	K. T. *tchelym*, M. gandza.
Plaine	*Dalà.*	K. T. *tala*, M. tala *.
Plat (un)	*Touvouk.*	C. *tabak*, M. tabak.
Pluie	*Djamgour.*	C. *iagkmour*, M. borohn.
Plomb	*Khorgossoun.*	C. *kourchoun*, M. gorkholdzi.
Poisson	*Balak.*	C. *balyk*, M. dzikhassou.
Porc	*Tchutchka.*	K. T. *tchoutchka*, M. gakhaï.
Poulain	*Aghr.*	C. *aighr*, M. adzirkha.
Poule	*Tauk.*	C. *thaouk*, M. takia.
Poussière	*Touzan.*	C. *toz*, K. T. *touzàn*, M. toossou *.
Prairie	*Tougaï.*	M. tala.
Printems	*Djaz.*	C. *ïaz*, M. khabour.
Profond	*Teren.*	C. *derîn*, M. koub.
Puissance	*Ereklik.*	de *er* (vir), M. ïamou.
Quand ?	*Katchan.*	C. *katchàn*, M. kydze.
Queue	*Kouirouk.*	C. *kouirouk*, M. segoul, sul.
Qui (par) ?	*Kemnen.*	C. *kemnïn*, M. kyner.
Racine	*Tamyr.*	K. T. *tamour*, M. undoussou.
Regardez	*Kara.*	C. *gœr*, M. udja.
Renard	*Tulkè.*	C. *tilki*, M. unegæ.
Renard des steppes	*Kharssak.*	K. T. *karssak*, M. khirsa *.
Rivière	*Edel.*	K. *idel*, M. mourun, khool, gol.
Roseau	*Kamych.*	C. *kamych*, M. kouloussou.
Rosée blanche	*Krau.*	K. T. *kraæ*, M. kirakho *.

Rouge	*Kyzel, khazyl*	C. *kyzil*, M. oulàn.
Sable	*Koum.*	C. *koum*, M. elessou.
Sabre	*Kelitch.*	C. *kylydj*, M. ildou.
Sain	*Essen.*	C. *essen*, M. amour.
Salve !	*Aman syn.*	C. *aman syn*, M. amour.
Sang	*Kan.*	C. *kan*, M. tchoussou.
Sanglier	*Tchartchia.*	M. boudoung.
Saule	*Tal.*	K. T. *tal* (salix arenaria), M. bourkhassou.
Seigle	*Arys.*	K. T. *arych*, M. khara-tariya. *Voy.* bled.
Sel	*Touz.*	C. *touz*, M. dabsoù.
Selle	*Ier.*	K. T. *ïer*, M. emèhl.
Serpent	*Djilan.*	C. *ïilan*, M. mokhaï.
Sœur	*Apte.*	C. *abla*, M. du.
Sœur aînée	*Apa.*	Bachkire *apaï*, M. eghetchi.
—— cadette	*Senel.*	K. *synyl*, M. ughin doo.
Soir	*Ketché.*	C. *getch*, M. udessu.
Sol	*Idem.*	K. *idèn*, T. *itèn*, M. bagouri.
Soleil	*Kouyach.*	C. *gunech*, K. T. *kouïach*, M. nara, naran.
	Koun.	C. *gun.*
Sommeil	*Djoukou.*	C. *ougoukou*, K. *youkou*, M. noïr.
Source	*Boulak.*	K. T. *boulak*, M. boulak.*
Sourcil	*Kas.*	C. *kach*, M. kumuské.
Souris	*Tskan.*	C. *sitchan*, K. T. *sitchkan*, M. gouloukhana.
Sous (*sub*)	*Asty.*	K. T. *asty*, M. dora.
Steppe	*Tchœl.*	C. *tchol*, M. kœhrœ, kèr.
Sur (*supra*)	*Oustun.*	C. *ustuné*, M. degour.
Tems	*Wakhyt.*	Arabe *wàkt*, M. tsak.
Tente en feutre, iourte	*Tirma.*	M. gèr.
Terrain	*Djer.*	C. *ïer*, M. gadzar.
Terre	*Djer.*	C. *ïer*, M. gadzar.
——— (sol)	*Toprak.*	C. *toprak.*
Tête	*Bas*, *basch.*	C. *bach*, M. tolokhaï.
Tonnerre	*Karaset.*	M. ayongga, tenggen-dogorkhou.
Tortue	*Tas bouka*,	c'est-à-dire *grenouille de*

		pierre, C. *tach bagha*, M. gabdassou.
Tourbillon	*Querma.*	K. *ourmia*, M. khouï.
Tribu	*Aimak.*	K. T. *äimak*, M. sïman. *
Tronc d'arbre	*Tup.*	K. T. *tup*, M. godzoul.
Trou	*Tessek.*	K. T. *tichek*, M. tsorokhaï.
Tu	*Sen.*	C. *sen*, M. tchi.
Urmie	*Siéd.*	C. *sïdik*, M. šikesou.
Vache	*Sïir.*	K. T. *seghyr*, *seïr*, M. uniyé.
Vague	*Tolkyn.*	C. *dalgha*, M. toulkien.*
Vapeur	*Bouωou.*	C. *boughou*, K. *bough*, T. *bouω*, M. oùr.
Vent	*Djel.*	C. *ïel*, M. salkin.
Ventre	*Koursak.*	K. T. *koursak*, M. ghebeli.
Ver	*Kourt.*	C. *kourd*, M. khorokhoï.
Verser de l'eau	*Tukmek.*	C. *dormek*, M. outkhoumoi.
Vert	*Djasyl.*	C. *ïachyl*, M. noghòn.
Viande	*It*, *et.*	C. *et*, M. nika, mikhè.
Vieillard	*Tchal.*	M. kouksin.
Vieux	*Kart.*	K. T. *kary*, M. koukchin.
Ville	*Kend*, *kand.*	K. T. *kenò*, M. balgassoun, khotò.
Visage	*Bit.*	K. *bit*, M. nur.
Vîte	*Djeldan.*	Turc du Tchoulim, de Tchatsk et de la Baraba, *ieldan*, dérivé de *ïel*, vent; M. tourghen, khourdoun.
Vie	*Oumyr.*	Arabe *oumer*, M. amidou.
Voir	*Kormèk.*	C. *gèrmèk*, M. udjakhou.
Voleur	*Karak.*	K. *karak*, M. khoulagaïtchi.
Vous	*Sez.*	C. *siz*, M. ta.

Un	*Ber.*	C. *bir*, M. nighe.
Deux	*Ike.*	C. *iki*, M. goïer.
Trois	*Outch.*	C. *utch*, M. gourban.
Quatre	*Dært.*	C. *dært*, M. durbæn.
Cinq	*Bich.*	C. *bech*, M. taboun.
Six	*Alty.*	C. *alty*, M. dziròhn.
Sept	*Djede.*	C. *yedi*, M. dolòhn.
Huit	*Sekez.*	C. *sekiz*, M. naïman.
Neuf	*Tokoz.*	C. *dokouz*, M. yïssoun.

Dix	*On.*	C. *on*, M. arban.
Vingt	*Igherme.*	C. *ighirmi*, M. khorin.
Trente	*Otuz.*	C. *otouz*, M. khoutchin.
Quarante	*Kurk.*	C. *kirk*, M. dutchin.
Cinquante	*Ille.*	C. *ally*, M. tabin.
Soixante	*Altmes.*	C. *altmich*, M. dziran.
Soixante-dix	*Itmes.*	C. *ïetmich*, M. dalan.
Quatre-vingts	*Sëïsan.*	C. *seksen*, M. naïan.
Quatre-vingt-dix	*Toïsan.*	C. *doksan*, M. yaran.
Cent	*Djuz.*	C. *youz*, M. dzoun.
Mille	*Ming.*	C. *bing*, M. mingkhan.

Klaproth.

Notice sur la vie et le caractère d'Ali.

(Suite.)

Cependant une nouvelle guerre se prépare. Djoraïr, chargé de prendre, au nom d'Ali, possession de la Syrie, revient sur ses pas, annonçant que l'ancien gouverneur Moawiah refuse d'obéir et qu'il arme, décidé à disputer l'empire.

Une des créatures de Mérouan s'était sauvée de Médine, emportant la robe sanglante d'Othman et quelques-uns de ses doigts. Ces reliques, spectacle hideux, fait pour nourrir la rage du peuple, sont suspendues dans le temple de Damas, à la tribune même d'où l'éloquence de Moawiah excite les Syriens à venger le khalife assassiné. On leur représente Ali comme le plus pervers des hommes, uniquement

parce qu'une poignée de factieux se désolent d'avoir, sans le vouloir, conspiré à son profit.

Une faute grave avait été commise à l'égard de Moawiah. Le fils d'Abbas nous en donne connaissance. « Allant, dit-il, complimenter mon cousin sur son élévation, je le trouve en conférence avec Mogaïrah. Après le départ de cet officier, je m'informe de quoi il s'agit. Le khalife me répond : « Hier Mogaïrah me donna le conseil de confirmer Moawiah et les autres gouverneurs des provinces chacun dans son gouvernement, jusqu'à ce qu'ils m'eussent prêté serment et que mon règne fût bien assis. Il s'est aperçu que ce parti me déplaît. Aujourd'hui il revient pour me dire qu'il adopte mon opinion ; qu'elle est, après tout, la meilleure, et la seule bonne. » Sur cela le fils d'Abbas lui cita un ancien proverbe qui dit : « Aujourd'hui conseil, demain trahison. » Hier Mogaïrah était de bonne foi, aujourd'hui il vous trompe, et il ajouta : « Si Talha et Zobeïr n'avaient pas des intelligences du côté de la Syrie, ils n'agiraient pas comme ils font. Mon avis serait de laisser Moawiah tranquille jusqu'à ce que vous ayez terminé avec les autres rebelles ; ensuite je me charge, moi Abd-allah, de vous rendre raison de l'Ommiade, et de le déloger de sa province.—Point de finesse, réplique Ali, il n'y aura entre lui et moi que l'épée, et dussé-je périr, la mort n'est ignominieuse qu'aux lâches. » Je lui dis alors, continue le fils d'Abbas : « Sans doute, ô empereur des fidèles, tu es le plus vaillant homme de l'islamisme, mais tu ne connais pas les affaires.—Sache, reprend

Ali, qu'il t'appartient d'obéir, mais nullement de disputer avec moi. — De toutes les choses que vous pouvez me demander, répond Abd-allah, c'est la plus facile.»

«La fierté et la droiture d'Ali lui font ici commettre une faute irréparable. Son unique excuse est dans l'inexpérience générale qui jusqu'alors ne connaissait pas d'exemple d'un préfet de province, levant l'étendard de la révolte contre un successeur de Mohammed. On ne savait pas non plus apprécier l'importance de la Syrie, qui, forte par sa position, et riche en hommes et en moyens de toute espèce, était dévouée à un administrateur habile, qui, la gouvernant depuis seize ans, connaissait ses ressources et en savait tirer parti.

Informé des mouvemens de la Syrie, le khalife rassemble tout ce qu'il y a de forces disponibles à Basra et dans la province de Koufah. «Avec mes soixante-dix mille, dit-il, je renverserai les rebelles dans le cours d'une matinée.»

Le principal instigateur de l'usurpation de Moawiah et son plus important allié, était Amrou-ben-alas, le plus audacieux et le plus rusé des Arabes. Dépouillé de l'Égypte par le népotisme d'Othman, il brûlait de reprendre le commandement d'une province dont il avait fait la conquête, et où il était aimé. Les sentimens qu'Ali avait énoncés concernant Amrou, ne lui permettaient pas d'attendre rien de favorable à ses vues. Amrou était gouverneur de la Palestine. Aussitôt que l'inauguration du nouveau khalife lui est connue, il fait à Moawiah des ouvertures de coalition. «Mais, lui écrit-il, ne me crois pas assez désintéressé

pour te vendre ma foi et mon honneur, sans te demander en récompense quelques-unes des choses que les hommes convoitent. En me donnant l'Égypte, tu gagneras beaucoup à ce marché; car, à ce prix, un vieillard de poids, qui sait nuire et qui sait se rendre utile, se dévouera à ton service. »

Le traité se fait : déjà Médine, la Mecque et les différentes provinces de l'Arabie s'étaient déclarées pour Ali; l'Irak, la Perse, le Khorasan, suivirent bientôt l'impulsion générale; il ne restait que la Syrie. Moawiah hésite. Dans ce moment arrive Amrou; sa présence décide. Il est le premier à reconnaître l'Ommiade pour khalife, et la guerre civile éclate.

Au commencement de l'année 37 de l'hégire, les armées sont en présence dans les plaines de Siffin. Le carnage ne commence pas d'abord. On négocie; mais les haines, au lieu de se calmer en consumant du tems, se rallument davantage. On en vient aux coups, et la guerre se fait de part et d'autre avec un acharnement implacable. Quatre-vingt-dix engagemens ont lieu dans l'espace de cent dix jours. Le succès, constamment du côté d'Ali, rend les affaires de Moawiah tellement désespérées, qu'on le voit sur le point de fuir. Quelques vers d'un ancien poète, présens à sa mémoire, raniment son courage qui va bientôt subir une nouvelle épreuve.

Sous les drapeaux verts combattait Amr, vieillard révéré, dont le nom valait une armée. Sa vaillance avait jadis contribué à la victoire de Bedr, et il s'était signalé le reste de sa vie par son attachement à la jus-

tice. Sa seule présence rendait la cause d'Ali bonne aux yeux des nations. Il tombe, après avoir, à Siffin, surpassé les exploits de sa jeunesse. A la vue de son généreux trépas, prenant douze mille hommes d'élite, le khalife dirige une si violente attaque contre l'armée des Syriens, que pas une de leurs lignes ne reste entière.

Après cette journée arrive la bataille nocturne que les annales appellent la nuit des hurlemens. Le terrible *akbar allah* « qu'Ali prononçait en abattant un ennemi, s'y fait entendre quatre cents fois, et lorsque le soleil éclaire la moisson immense des victimes, le vainqueur fatigué s'écrie : Hélas! je ne fais qu'égorger les soldats de Moawiah; vainement je cherche le gros personnage lui-même. Ah! Moawiah, ne livrons pas à la mort cette fleur de braves gens! qu'un combat singulier décide entre nous; je t'appelle au jugement de Dieu. L'empire appartiendra à celui de nous deux qui exterminera l'autre. »

A l'instant la nouvelle de ce défi est portée au général des Syriens. Amrou prétend qu'il faut l'accepter; il trouve la proposition d'Ali raisonnable et juste. « Elle te paraît juste, dit Moawiah en lui lançant un regard courroucé. Peux-tu ignorer que mon cousin n'est jamais sorti d'un duel sans avoir terrassé son adversaire? — Je crains pour ta gloire, dit Amrou, le refus du cartel te perdra dans l'opinion. — Ah! je comprends, répond Moawiah, tu voudrais me voir disparaître pour usurper toi-même la tyrannie. » On avise à un autre moyen. Le temps presse.

Achtar s'avance pour attaquer les derniers retranchemens des Syriens. Dans ce péril extrême, Amrou fait arborer le koran. A ce spectacle, l'armée du khalife cesse de combattre. Soit fatigue, préjugé ou corruption, les chefs des kharéjites, faction d'indépendans, bravent le khalife qui s'obstine à renouveler le combat; ils sont en pleine révolte, ils menacent sa personne s'il ose ne pas respecter le boulevard sacré des Syriens. On le force de faire rétrograder Achtar, et d'envoyer les lecteurs du Koran s'informer de ce que Moawiah demande.

Amrou et son chef invoquent l'arbitrage du Koran, dont, de bonne foi, il ne pouvait pas être question dans cette querelle. Le khalife a beau prouver que la proposition des Syriens n'est qu'un piége, les kharéjites lui arrachent un pénible consentement. Bientôt après il est obligé d'accepter un arbitre de leur choix. L'accuserons-nous de faiblesse, sans considérer combieni l est difficile de garder l'équilibre contre la mauvaise foi et la sottise victorieuses? Chaque caractère n'a pas seulement sa mesure, il a aussi son genre de force. Ali céda à l'indignation de son ame, mais l'humeur fait souvent commettre d'irréparables imprudences.

Ayant accédé aux deux points les plus essentiels, il ne pouvait se montrer difficile sur les formalités d'étiquette. Dans le compromis qui fut dressé, il s'interdit de prendre le titre de khalife, puisque Moawiah objecte : « Si je vous reconnaissais pour tel je serais bien coupable de vous résister ; » mais, en cédant

à cette objection, Ali s'appuya mal à propos de l'exemple de Mohammed, qui s'était contenté de la simple qualité de fils d'Abd-allah, en signant l'armistice de l'an 5, disant que sa dignité de prophète ne dépendait pas d'un acte pareil.

Peu de tems après, les kharéjites changent d'opinion. Persuadés que la conduite qu'on a tenue est contraire au dispositif du Koran, ils s'insurgent contre Ali pour avoir accédé à la demande des Syriens; c'étaient pourtant ces mêmes mutins qui lui avaient forcé la main. Obligé de prendre les armes, le khalife les disperse en partie, et extermine le reste. Ah! qu'il aurait été heureux de l'avoir fait plus tôt!

L'arbitre que cette faction lui avait imposé était un de ces hommes nuls, que leur défaut d'ame fait passer pour très-sages; qui montrent de l'impartialité, parce qu'ils ne s'intéressent à rien, et dont l'irrésolution obtient souvent les honneurs d'une prudence consommée, jusqu'à ce qu'elle soit mise à une épreuve décisive. Il est d'ailleurs des circonstances où un homme de parti vaut mieux qu'un homme d'esprit. Abou-Mousa n'était ni l'un ni l'autre.

Dans ce fameux arbitrage, invoqué au nom du Koran, il ne fut nullement question de ce livre sacré. Les deux arbitres étaient convenus de destituer chacun son maître, et de nommer ensuite un tiers à leur place. Celui d'Ali monte le premier à la tribune devant les musulmans assemblés, et ôtant la bague qu'il porte à son doigt, il prononce ces paroles : « C'est ainsi que je dépouille Ali du khalifat. » Amrou lui succède

à la tribune. Il imite le mouvement de la bague, mais il dit : « Musulmans! vous avez tous entendu Abou-Mousa destituer son maître, et de même que je remets cette bague à mon doigt, j'investis le mien de tous les droits du khalifat. »

Surpris et révoltés de tant d'audace, les musulmans se séparent en tumulte, et Abou-Mousa s'enfuit cacher sa honte au fond de l'Arabie, tandis qu'Ali, maître comme auparavant de toutes les provinces qui l'avaient reconnu d'abord, et à la tête d'une armée victorieuse, se prépare de marcher à la rencontre de Moawiah. Malheureusement l'esprit de désobéissance, qui avait déjà une fois ruiné les affaires du khalife, s'empare de nouveau de ses troupes, s'obstinant à prendre du repos avant de recommencer la guerre. Ali est obligé d'y consentir. Il voit son camp désert, et retourne lui-même à Koufah attendre le moment d'entrer en campagne. Les Syriens profitent de ce retard pour ravager l'Arabie, où cependant ils ne peuvent se maintenir à cause de l'Égypte, soumise aux ordres du khalife. Amrou, il est vrai, compte beaucoup d'amis dans cette province; mais, quoiqu'il les excite, il est sans espérance d'effectuer un soulèvement. Le préfet qui la gouverne au nom d'Ali, est un homme habile, au fait de sa position, et qui sait captiver et contenir les esprits.

Après avoir tout essayé en vain, l'intrigant Amrou trouve, dans la modération de cet officier, moyen de rendre sa fidélité suspecte à son prince, qui le rappelle pour envoyer à sa place Mohammed fils d'Abou-

bekr, frère d'Aïyecha, caractère emporté, dont la conduite envers les partisans d'Amrou ne manque pas de produire un effet favorable aux intérêts de Moawiah. Le khalife, s'apercevant de son erreur, dépêche Achtar, bon militaire, et excellent homme d'état, prendre le commandement de la province, L'ennemi ne lui donne pas le tems d'arriver. Achtar est empoisonné en chemin. Amrou rentre dans son ancienne conquête, et le frère d'Aïyecha y périt misérablement.

Un sort non moins funeste attendait le généreux khalife. Trois kharéjites, dont le fanatisme exécrable s'imagine pouvoir pacifier le monde par des assassinats, conviennent de tuer à la fois Amrou, Moawiah et Ali. Ali seul succombe à leur complot sans que sa mort achève le triomphe de son compétiteur, puisque Hassan, reconnu à la place de son père, hérite d'assez de moyens pour tenter la fortune des armes. Mais sensible aux malheurs de sa patrie, et dégoûté de la versatilité des Irakiens, ce prince pieux prend le parti d'abdiquer après six mois de règne, et ce n'est qu'alors que Moawiah devient en effet le chef suprême de l'empire, succès qui, pendant des siècles, a fait couler des torrens de sang et de larmes, et qui influe encore aujourd'hui sur les destinées de la religion musulmane, partagée en deux corps distincts et irréconciliables. Si Moawiah l'avait prévu, si, en même tems, il avait prévu la sanglante destinée qu'il préparait à ses descendans, et l'horrible festin servi sur les cadavres palpitans de quatre-vingts de sa race, son ambi-

tion se serait arrêtée un moment, puis elle aurait continué son chemin.

Il ne paraît pas hors de propos de rappeler le parallèle fait par Moawiah lui-même entre lui et le fils d'Abou-taleb.

« Celui-ci, dit-il, mettait trop de franchise dans ses actions; je savais mieux masquer mes vues; il commandait à un parti d'indépendans; les Syriaques m'obéissaient en aveugles; il n'avait point d'allié, Talha et Zobéir combattaient pour moi. »

Ali s'engage dans la guerre comme dans une de ces affaires où l'on ne prend conseil que de l'honneur et du courage; empereur, il se conduit en preux chevalier; il est meilleur capitaine que le Sofianite; mais celui-ci est meilleur politique, et la ruse de Moawiah se joue de la bonne foi d'Ali.

Ibn Khaldoun observe que les Ommiades ont affermi leur puissance par le secours de leurs proches et de leurs compatriotes, comme Amrou, Saad fils de Wakas, Obaid-allah fils de Ziyad, Haddjadj, Khaled. Les Abassides, au contraire, ont appelé à leur secours des étrangers tels que la famille des Barmekides, des Beni Sahl, des Beni Neubekhr, des Beni Fahr, puis les Turks, les Persans, les Dilemites, Bouga, Wassif, Alamiche, Tholoûn.

Ziyad ben-abihi.

Amrou ne jouit pas long-tems de son triomphe; sa perte fut compensée à Moawiah par le changement de parti de Ziyad, personnage qui mérite quel-

que mention particulière. Né d'une servante, dont le mar i, esclave grec, ne voulut pas reconnaître l'enfant, le fils de Somyah, nom de la mère, fut élevé parmi les Arabes bédouins (1). On vante l'intelligence vive de ces nomades; ils développèrent dans Ziyad cette sagacité d'esprit et cette promptitude de parole qui en firent un des premiers orateurs de son tems. Fort jeune encore, il obtint l'admiration des musulmans par son éloquence. C'est dans une de leurs assemblées publiques qu'Amroù-ben-Alas, qui se connaissait en hommes, dit en parlant de Ziyad : « Ce garçon, s'il était koréichite, gouvernerait les Arabes de son bâton, comme un pâtre ses chameaux.» Flatté de ce discours, Abou-Sofian s'explique de manière à confirmer le bruit qui désignait cet émir pour père du jeune homme.

Connu déjà par ses talens, Ziyad fit connaître son caractère sous un jour qui n'est pas à son avantage. Dans le procès de Mogaïrah, il sacrifia ses amis pour sauver le coupable; mais, en perdant dans l'opinion, il gagna un protecteur puissant. Que faut-il davantage à un jeune ambitieux? Mogaïrah le prit en affection, l'avança à des emplois éminens, et jeta ainsi les fondemens de sa grandeur future.

Chargé par Ali du commandement de la Perse, qui, pendant la guerre civile, participait violemment à l'agitation générale, le fils de Somyah se conduit en

---

(1) C'est pour cette raison qu'il fut appelé *ben abihi*, c'est-à-dire *fils de son père*, pour marquer la bassesse de son origine.

homme supérieur. Non-seulement il apaise les troubles de cette grande portion de l'empire, mais il gouverne si bien, durant tout le règne d'Ali, que, de l'aveu des peuples, la Perse n'a jamais été plus heureuse, même sous le sceptre adoré de Noushirvan.

Après que Hassan eut cédé l'empire à Moawiah, Ziyad s'établit dans son gouvernement comme dans sa forteresse, refusant de se soumettre au khalife Ommiade. Il était à craindre qu'il ne recommandât aux musulmans quelqu'un de la famille du prophète, et qu'ainsi la guerre civile, à peine éteinte, ne fût rallumée. Pour prévenir ce danger, le khalife détermine Mogaïrah, gouverneur de Koufah, d'aller négocier un accommodement avec Ziyad. Le maître de la Perse se rend aux instances de son ancien ami. L'an 42 de l'hégire, il prête le serment de fidélité à Moawiah, qui, jugeant convenable de se l'attacher par des liens plus étroits, l'adopte deux ans après au nombre de ses parens, et le salue son frère, au grand scandale de l'Arabie entière, et de toute la famille du khalife, indignée de voir greffer sur l'arbre généalogique de l'illustre maison des Ommiades, un parvenu de la plus basse extraction, le fils d'une femme publique, servante, esclave. On connaît les invincibles préjugés de la naissance. Les satires pleuvaient sur le nouveau prince et sur son auguste faiseur. Abd-er-rhaman, frère de Mérouan, qui parvint au khalifat, dit dans une de ses épigrammes que Ziyad, élevé au rang de koréichite, n'est qu'un mulet décoré du titre d'éléphant. Les bons musulmans étaient scandalisés de voir violer l'usage et la loi contraires

à une pareille adoption. Mais ni les préjugés de la noblesse, ni le dispositif du Koran, ne purent détourner Moawiah de se conformer à son intérêt.

Du moment de son adoption, Ziyad, véritablement associé à l'empire, change de sentimens et de conduite. Il est le premier de tous les princes arabes qui s'entoure d'un régiment de gardes; et s'il a été auparavant l'appui et l'espérance des Alides, il devient désormais le plus grand fléau de leurs partisans.

Cent ans après sa mort, le nom de Ziyad fut rayé, par ordre d'un khalife abbasside, des tablettes généalogiques des koréichites, pour être inséré dans la dernière tribu arabe. Mais la famille de Ziyad se conserva encore long-tems souveraine dans quelque petite principauté.

Ce n'est qu'à la suite d'une grande révolution qu'on voit de ces déplacemens extraordinaires tantôt en ascension, tantôt en décadence; de ces contrastes frappans entre la puissance et son origine, entre la position et les habitudes, entre les goûts et la fortune, entre la misère actuelle et la fierté qui se ressent de son élévation passée.

Arva, petite-fille de d'Abd-almotaleb, cousine germaine du prophète, vint trouver le khalife Moawiah: c'était une matrone très-avancée en âge, et que pour cela le vainqueur avait épargné. Il la questionna sur l'état de ses affaires. « Quant à moi, dit-elle, je me porte bien, fils de ma sœur; mais, toi, ingrat, tu es très-mal dans tes affaires, car tu as absolument effacé de ton cœur le souvenir des bienfaits de Dieu: ta conduite envers Ali, le fils de ton oncle, est af-

freuse ! tu as usurpé le khalifat qui ne t'appartenait par aucun droit. Du vivant de Mohammed, dont les travaux infatigables ont trouvé grâce devant Dieu, et que l'Éternel a placé à sa droite, nous autres, sa famille, nous avons employé tous nos efforts, les plus soutenus, pour assurer le succès de la foi qui enfin a triomphé de tous ses ennemis; mais à peine le prophète était-il rappelé de ce monde pervers, que les enfans de Kaim, d'Adi et d'Ommiah se sont élancés sur nous, comme des loups voraces, pour nous dépouiller de notre propriété et de nos invincibles droits. »

Tel était le sentiment de tous les vrais fidèles. L'usurpation de Moawiah leur semblait devoir amener la ruine de l'islamisme. Les ommiades n'avaient joint les drapeaux du prophète qu'après la victoire. Sans leur faire du tort, on pouvait les soupçonner d'une foi incertaine, et c'est néanmoins sous le règne de ces hérétiques que la religion musulmane se répand tous les jours davantage, tandis que le mouvement de propagande s'affaiblit sensiblement sous les Abbysides, réputés orthodoxes.

Il se serait arrêté plus tôt si Ali avait pu parvenir à un règne long et paisible. Ce prince aurait conduit les sujets de son empire, déjà trop vaste, à l'exercice des vertus domestiques.

La guerre civile avait excité une nouvelle fermentation dans les esprits. Pour en débarrasser le corps social, il fallut sans cesse porter au dehors le surcroît d'activité qui menaçait la paix intérieure. Les

Ommiades, d'ailleurs, avaient besoin de se justifier, de prouver leur bonne foi et de se défendre contre le soupçon sans cesse renaissant d'irréligion. Les Abbassides, au contraire, étaient parfaitement tranquilles à cet égard.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Rapport à la Société Asiatique, sur l'ouvrage de MM. E. Burnouf *et* Lassen, *intitulé :* Essai sur le Pal.

Le conseil a renvoyé à l'examen d'une commission, formée de MM. Kieffer, Garcin et de moi, le travail qui lui a été soumis par MM. E. Burnouf et Lassen, sur la langue *pali*. Je me suis chargé de vous faire connaître le jugement que la commission a cru devoir porter au sujet de ce travail.

Ce qu'on a su jusqu'ici de l'idiome *pali* ou *bali*, se réduit à quelques notions également superficielles et incohérentes. Laloubère est le plus ancien auteur qui en ait fait mention, et l'alphabet qu'il recueillit à Siam, et qu'il donna comme appartenant à cette langue, quoique très-insuffisant pour la lecture des manuscrits, était encore ce qu'on possédait de moins mauvais en ce genre. Kaempfer et Carpanus publièrent, avec la même dénomination, des alphabets plus imparfaits encore. Le dernier y avait joint aussi un *specimen* d'un manuscrit *pali* du pays des Barmans, sans aucune explication. Paulin de S.-Barthé-

lemy, aidé des observations de Carpanus et de quelques autres missionnaires, fit connaître, par de courts échantillons, des manuscrits *pali* d'Awa qu'il avait trouvés dans le Musée Borgia, et le premier s'expliqua d'une manière positive sur les rapports qu'il supposait entre le *pali* et l'idiome sacré de la presqu'île en deçà du Gange. Cette notion exacte, quoique établie par son auteur sur des suppositions vagues plutôt que sur des faits concluans, s'était présentée, par l'analogie des écritures, à Laloubère lui-même et à Lacroze : elle fut reproduite par la foule des voyageurs et des compilateurs. Les auteurs anglais ne firent rien pour la vérifier, jusqu'à Buchanan qui mit à profit les traductions du *pali* rédigées plus anciennement par le P. San Germano, et restées manuscrites, et jusqu'à Leyden, qu'une comparaison approfondie des divers langages et systèmes d'écriture en usage chez les nations de l'Inde ultérieure et des îles orientales, avait mis en état de recueillir sur ce sujet un grand nombre d'observations neuves et positives. Toutefois le travail de ce savant apprit seulement l'existence d'alphabets *pali* différens chez les peuples de Siam et d'Awa; mais il n'avança en rien l'intelligence des manuscrits qui pouvaient avoir été apportés de ces contrées.

Ainsi l'on peut résumer en très-peu de mots les connaissances qu'on avait recueillies sur le *pali*. On savait qu'un idiome de ce genre était en usage à Ceylan, à Siam, dans le royaume d'Awa, et l'analogie des dénominations avait conduit à penser, sans qu on en

eût la preuve, que cet idiome pouvait être la même langue, portée en des contrées si éloignées. On apercevait une ressemblance marquée entre les alphabets divers donnés comme *pali*, et l'alphabet dévanagari, et ce premier rapport entre les écritures en avait fait supposer un autre entre les idiomes. Enfin on voyait l'usage d'une langue *pali*, coïncider chez plusieurs nations avec le culte de Bouddha : cette circonstance avait permis de conjecturer que ce nom désignait l'idiome sacré, la langue de la religion, et ce rapport nouveau, en rattachant l'étude du *pali* aux questions les plus importantes dans l'histoire de la philosophie, éveillait chez les savans une curiosité que des renseignemens si peu nombreux et si peu exacts étaient loin de pouvoir satisfaire.

L'aperçu précédent suffit sans doute, Messieurs, pour rendre présens à votre pensée les résultats intéressans où pouvaient conduire des recherches sur l'idiome *pali*, entreprises par des personnes pourvues tout à la fois des connaissances préliminaires et des secours littéraires qui pouvaient leur prêter un appui solide. Déchiffrer les différente sécritures qui se présentaient sous le nom de *pali*, soit dans les écrits des Européens, soit dans les manuscrits asiatiques conservés dans nos bibliothèques; reconstruire les divers alphabets auxquels ces écritures paraissent appartenir, et marquer exactement les rapports et les différences qu'elles offrent avec les autres écritures des deux presqu'îles de l'Inde; faire suivre ce travail préparatoire d'une analyse approfondie du système grammatical

de l'idiome *pali*, et se mettre ainsi en état de le comparer, tant pour le matériel des mots que pour les formes qui en règlent les rapports avec les idiomes vulgaires employés concurremment avec le *pali* à Ceylan, à Siam, chez les Barmans; rechercher, dans la constitution particulière à cette langue, les signes qui pouvaient constater son origine, en la rapprochant ou du samskrit ou des autres idiomes qui passent pour en être dérivés; déterminer la contrée d'où la langue *pali* était originaire, et les circonstances qui avaient pu la porter dans les autres pays où on la retrouve; fixer l'époque de cette translation, ou, ce qui revient au même, tracer l'histoire des émigrations religieuses avec lesquelles la langue *pali* paraît avoir voyagé, de sorte que les lumières recueillies sur les révolutions d'un culte célèbre, pussent éclairer sur le destin d'une langue peu connue, et qu'à leur tour, les observations philologiques et littéraires vinssent jeter du jour sur la marche des croyances et le progrès des opinions religieuses et philosophiques; enfin, mettre à profit l'intelligence qu'on aurait acquise de la langue elle-même, pour prendre connaissance du contenu de manuscrits qui, jusqu'à ce jour, n'avaient été dans nos collections que comme des curiosités inutiles, et qui peut-être ne méritaient pas le dédain et l'oubli où on les avait laissés : voilà, sans doute, en raccourci, le plan d'un travail étendu et d'un haut intérêt. L'exécution en demandait du zèle, de la patience, des connaissances peu communes, une sagacité plus rare encore, et, avant tout

une étude approfondie du samskrit, de quelques autres langues de l'Inde, et de toutes les écritures qui ont cours dans cette vaste contrée. Peut-être même, à raison de la rareté des matériaux et du besoin de certaines connaissances locales, eût-on présumé que de telles recherches auraient pu plus facilement être entreprises à Calcutta ou à Colombo qu'en Europe : cette dernière observation est pour nous un motif de plus de nous féliciter de les avoir vu exécuter à Paris, et d'avoir à en rendre compte à la Société Asiatique.

Le travail manuscrit que le conseil nous a chargés d'examiner, s'est étendu à tous les objets que nous venons d'indiquer, et il embrasse en outre plusieurs questions de détail dont nous croyons superflu de vous entretenir. Préparés par une longue étude du samskrit, qu'ils ont faite chacun de leur côté sous deux maîtres célèbres, MM. E. Burnouf et Lassen ont combiné leurs efforts pour triompher des difficultés, et le moindre avantage qu'ils aient recueilli de cette union, est d'avoir conçu, dès leur début dans la carrière, et achevé, dans un espace de tems très-court, un ouvrage qui doit leur mériter la reconnaissance des savans. Quatre chapitres composent cet ouvrage, et sont subdivisés chacun en un certain nombre de paragraphes. Le premier est consacré à l'histoire des tentatives qu'on a faites avant eux pour éclaircir le sujet qu'ils ont traité ; et loin d'y refuser à leurs devanciers la justice qu'ils méritent, on peut dire que les deux jeunes auteurs ont plutôt approché de l'excès contraire, en relevant, comme très-recom-

mandables, des essais qui leur avaient été de bien peu d'utilité.

Le chapitre deuxième traite des alphabets *pali* : le point de départ des auteurs sur cet objet a été l'alphabet donné par Laloubère ; mais une de leurs premières découvertes a été de se convaincre du peu d'exactitude des formes que le voyageur avait tracées sur ses planches, et un de leurs premiers soins, d'y substituer des alphabets plus exacts, pris dans les manuscrits même qu'ils avaient à déchiffrer. On sait quelle difficulté oppose toujours la lecture des manuscrits dont la langue est peu connue, et l'on doit y ajouter les obstacles qui résultent des formes, des désinences et des autres particularités qui se rencontrent dans un idiome dont la grammaire est à faire, et dont on doit d'abord rechercher le système étymologique. Le résultat de ce travail de déchiffrement est dès à présent assuré : il a produit trois alphabets *pali*, répondant à des manuscrits siamois et barmans, et qui, quoique assez différens entre eux, offrent pourtant assez d'analogie pour lever toutes les difficultés du même genre qui pourraient se présenter à l'avenir, si l'on venait à se procurer des manuscrits nouveaux. La comparaison des alphabets *pali* avec ceux du Tibet, de l'Inde, de Java et de Ceylan, prouve, d'une manière irréfragable, l'identité fondamentale de toutes ces écritures du S. E. de l'Asie, et confirme pleinement les conjectures que l'un de nous avait hasardées dans un ouvrage consacré à la littérature de nations plus septentrionales ; circonstance qui ne mériterait

pas qu'on en fît la remarque, si, dans ces matières difficiles, on ne devait relever tout ce qui peut y introduire la certitude. L'origine et la dérivation des alphabets *pali* occupent ensuite les auteurs, et ce sujet les conduit à une discussion très-curieuse de plusieurs points relatifs à l'histoire de Ceylan, à l'introduction du bouddhisme dans cette île, à sa translation dans les contrées plus orientales, à l'âge de Bodhisatoua, et de quelques autres personnages auxquels on doit la conversion, ou, ce qui est la même chose pour ces tems anciens, la civilisation des Cingalais et des habitans des côtes orientales du golfe du Bengale.

L'exposition du caractère grammatical de la langue *pali* est l'objet du chapitre troisième. Il y est traité, en autant de paragraphes particuliers, de l'orthographe, de la déclinaison des substantifs, et de la conjugaison des verbes.

Les faits recueillis dans les trois premiers chapitres deviennent, dans le quatrième, la base d'une discussion très-importante : les auteurs recherchent l'état de la langue *pali* chez les divers peuples où elle a été portée; ils examinent si le *pali* a des dialectes, et dans quel pays il a dû prendre naissance; si c'est l'idiome connu par les Chinois sous le nom de langue *Fan;* ils le rapprochent successivement du *Mâgadhi*, dialecte vulgaire parlé de notre tems dans la contrée où Chakia-mouni vit le jour au dixième siècle avant notre ère, et du *Prakrit*, autre dialecte indien qui sert, dans les livres samskrits, à repré-

senter l'idiome des femmes et des personnages d'une condition inférieure. Le résultat de cette dernière comparaison a été que ces deux dialectes, le *pali* et le *prakrit*, ont entre eux la plus frappante similitude, et que le premier paraît, par sa constitution grammaticale, être placé à l'égard du second comme le samskrit l'est à l'égard du *pali* : fait infiniment curieux, et dont les conséquences historiques jettent le plus grand jour sur la succession des opinions religieuses dans l'Hindoustan. Enfin on a rejeté dans l'appendice la Notice détaillée de quatorze manuscrits de la Bibliothèque du roi, que personne n'avait encore soumis à un examen attentif, et dont quelques-uns passaient pour des livres siamois ou barmans. De ce nombre est un magnifique ouvrage lithurgique, écrit sur des lames dorées en caractères carrés, dont la beauté extérieure avait seule attiré les regards des curieux, et qui vient enfin de trouver des lecteurs. L'empressement avec lequel on a mis à la disposition de MM. E. Burnouf et Lassen tout ce que le cabinet des manuscrits orientaux possédait en ce genre, trouve ainsi sa récompense dans la certitude que les lumières qu'ils y ont puisées, ont tourné à l'avantage du public instruit.

Nous compléterons l'exposition des matières contenues dans l'ouvrage que vous nous avez chargés d'examiner, en vous donnant lecture des conclusions que les auteurs se sont cru en droit de tirer de leurs recherches, et dont nous avons vérifié l'exacte con-

formité avec les faits nombreux qu'ils ont rasssemblés et éclaircis.

1° Trois alphabets *palis*, ou de la langue sacrée de Ceylan et de la presqu'île au-delà du Gange, ont été déchiffrés, et publiés d'une manière assez complète, pour qu'il soit désormais possible de lire les manuscrits *palis* de Siam et de l'empire Barman.

Ce résultat est le plus important de ce travail; car, si on ne l'eût obtenu, on n'eût pu parvenir aux autres, parmi lesquels il en est d'un intérêt historique assez élevé;

2° Ces trois alphabets ont été comparés avec huit autres alphabets de l'Inde, du Tibet, de Java et de Ceylan : cette comparaison, en montrant leur analogie, a mené à cette conclusion que les caractères *palis* dérivent d'un ancien alphabet bouddhique formé sur le modèle du dévanagari, et qui, en passant dans les îles et dans l'Inde ultérieure, a pris les formes du *pali* actuel;

3° Pour tracer sa route à travers ces vastes contrées, il a fallu suivre la marche du bouddhisme. Il est résulté de ces recherches que, dès le quatrième siècle avant notre ère, le culte de Bouddha était passé à Ceylan, au tems du célèbre patriarche *Bodhisatva;* qu'à cette époque les livres bouddhiques avaient subi une rédaction ou une révision nouvelle; que plus tard, au cinquième siècle de notre ère, la langue pali était passée à Ceylan, quand la persécution des brahmanes contre les bouddhistes devenait de plus en plus violente; qu'une vaste émigration

avait porté de nouveau le culte proscrit à Ceylan, et, pour la première fois peut-être, dans la presqu'île au-delà du Gange; qu'enfin le commencement de l'ère sacrée des Barmans datait de cette époque, et du règne du dernier patriarche bouddhiste établi dans l'Inde. A cette occasion, la chronologie cingalaise a été examinée, et les dates de ces divers événemens ont été fixées avec certitude;

4° Un Essai de grammaire *pali*, comparée avec le samskrit, a fait connaître le caractère de cette langue. Il en est résulté qu'elle était presque identique à l'idiome sacré des brahmanes, parce qu'elle en dérivait immédiatement; que les modifications qu'elle faisait subir à la langue mère étaient de même nature que celles qu'on remarque dans les dialectes dérivés des anciens idiomes de l'Europe; qu'enfin c'était une langue morte, et que son passage dans une terre étrangère l'avait fixée à l'état où nous la voyons maintenant;

5° En recherchant chez quels peuples elle était cultivée, on a trouvé qu'elle était la langue des bouddhistes de Ceylan et de la presqu'île au-delà du Gange. On s'est demandé si elle ne serait pas celle des bouddhistes du Tibet; la question résolue négativement a mené à cette conclusion, que les sectateurs de Bouddha, au nord, emploient le samskrit, et ceux du midi le *pali*.

6° Ce fait s'est expliqué par l'antériorité de la migration qui a porté le bouddhisme au Tibet, sur celle qui l'a répandu dans le sud, d'où il est résulté qu'il

fallait que le *pali* se fût formé dans l'Inde, depuis le départ des bouddhistes au nord ;

7° Cette conclusion, appuyée sur le fait historique du passage du *pali* à Ceylan au cinquième siècle de notre ère, s'est trouvée vérifiée par l'état de la langue. Il en est résulté que le *pali* ne pouvait pas, comme le *kavi*, ou la langue sacrée de Java, s'être formé sur une terre étrangère, mais qu'il avait dû y être transporté tel que nous le connaissons, tellement identique chez les divers peuples qui l'ont adopté, qu'il n'a pas de dialectes ;

8° L'origine indienne du *pali* une fois trouvée, il a fallu chercher des traces de son séjour dans l'Inde. On s'est demandé si le nom de *Magada*, qu'il porte dans la presqu'île, pouvait autoriser à le regarder comme le dialecte moderne mâgadhi, ou de la province de Behar, patrie de Bouddha. Une comparaison succincte de ce dialecte avec le *pali* a prouvé qu'ils différaient en des points fondamentaux, et que toutes les fois que le *pali* s'éloignait du Mâgadhi, il se rapprochait du prakrit, ou de la langue sacrée des Djaïnas ;

9° Conséquemment le *pali* a été comparé au prakrit, et il en est résulté que ces deux dialectes sont presque identiques, mais que, de même que le *pali* est dérivé du samskrit, de même le prakrit est dérivé du *pali* ; et ainsi l'antériorité du pali des bouddhistes sur le prakrit des Djaïnas a été prouvée ;

10° Enfin on a rejeté dans un appendice la notice succincte des manuscrits *palis* de la Bibliothèque

du roi. Cet appendice contient, outre des détails sur des livres d'un grand intérêt, des preuves nombreuses de quelques-unes des propositions avancées dans cet *Essai*, notamment de l'analogie, et tout ensemble de la différence du *pali* et du samskrit, et conséquemment de la langue du Bouddhisme du sud et de celle du Bouddhisme du nord.

Les détails où nous venons d'entrer nous dispenseraient, Messieurs, d'appeler votre bienveillance éclairée sur un travail qui se recommande si vivement de lui-même par sa nouveauté, son importance et son utilité. L'*Essai sur le pali* est un de ces livres que la Société Asiatique doit s'applaudir d'avoir vu naître dans son sein et s'empresser d'encourager par sa munificence. Plusieurs des faits qu'il révèle sont de véritables découvertes qui seront accueillies avec intérêt par les amateurs des langues orientales; ce n'est pas seulement un travail historique où sont traitées avec méthode et clarté des questions importantes, c'est en même-tems un livre élémentaire où sont enseignés les principes d'une langue savante, d'un idiome célèbre, dont le nom seul était connu, que les philologues anglais avaient négligé d'étudier, et qu'un jeune français aura puissamment contribué à faire connaître, en associant ses efforts à ceux d'un jeune étranger déjà recommandable par de rares talens. La part que chacun d'eux a prise dans ces recherches communes, chacun d'eux se plaît à l'y confondre. Vous les récompenserez sans distinction, en adoptant le livre qu'ils désirent publier sous vos aus-

pices : tel est du moins le parti que votre commission m'a chargé de vous proposer en son nom.

L'*Essai sur le pali* formera un volume grand in-8° de neuf feuilles environ, avec un tableau imprimé, et six planches lithographiées, dont les épreuves sont dès à présent sous vos yeux, et par lesquelles il est aisé de se former une idée du matériel de cet ouvrage, en tout ce qui concerne l'étude des écritures orientales. Les auteurs ont eux-mêmes pris la peine de tracer ces planches, ce qui, outre l'avantage de l'économie, assure aux caractères qu'elles présentent le degré d'élégance et de correction qu'on est en droit de désirer dans un travail de ce genre.

KIEFFER. GARCIN DE TASSY.
ABEL RÉMUSAT, *rapporteur*.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

An Essay of the nature and structure of the Chinese Language, with suggestions on its more extensive study; by TH. MYERS, *of the Trinity College, Cambridge.* Essai sur la nature et la structure de la langue chinoise, et sur l'utilité qui résulterait si on l'étudiait plus généralement. — Londres, 1825, in-8°, brochure.

Le but de cet écrit est louable. L'auteur, considérant qu'environ un tiers des habitans de notre globe

parle chinois, ou du moins comprend l'écriture idéographique de la Chine, conclut qu'il résulterait un grand avantage pour l'Europe, si l'étude de cette langue se répandait parmi nous. Elle nous ouvrirait, dit-il, non-seulement le libre accès d'une littérature très-riche, mais elle nous mettrait aussi en état de communiquer avec facilité, aux habitans de l'Asie orientale, nos idées, nos découvertes, et, ce qui lui paraît l'objet principal, nos croyances religieuses.

M. Myers croit qu'on pourrait parvenir à se procurer les connaissances élémentaires du chinois, à l'aide du dictionnaire de M. *Morrison*, et de la traduction du Nouveau-Testament du même auteur; il aurait dû ajouter, et avec l'admirable grammaire de M. *Abel-Rémusat*. D'ailleurs, pourquoi avoir recours à la version d'un livre étranger à la Chine, et faite par un étranger, tandis qu'on possède des ouvrages du pays et leurs traductions en langues européennes, tels que les œuvres de Confucius, le Chouking, et principalement le texte de Mencius, accompagné de la traduction littérale de M. Julien, qui sera d'un si puissant secours pour les commençans. Les Dialogues chinois, composés en grande partie par les missionnaires, que M. Morrison a publiés sous son nom, sont propres à donner une idée de la langue parlée; les Maximes morales en chinois et en anglais, de M. J.-T. Davis, imprimées à Macao, feront connaître aux étudians le style sentencieux; et *the Chinese Courtship*, publié en anglais avec l'original à côté, leur sera utile pour se former une idée de la langue

poétique des Chinois. Avec des matériaux pareils, il est inutile d'avoir recours à la traduction de la Bible.

M. *Myers* trahit son noviciat en chinois, s'il croit sérieusement qu'on puisse se servir du dictionnaire de M. Morrison. Cet ouvrage a été fabriqué avec une précipitation qui le rend presqu'inutile, parce qu'on n'est jamais sûr de l'exactitude d'une explication. Les significations les plus ordinaires des caractères manquent souvent; enfin, tout ce qui est *vraiment bon* dans la compilation de M. Morrison, est extrait des lexiques des missionnaires catholiques, qui tous ont été compulsés pour la confection de celui du P. *Basile de Glemona*, imprimé en 1813, sous le nom de M. Deguignes. L'ouvrage de Morrison peut être de quelque utilité aux personnes déjà avancées dans la connaissance de la langue, mais il n'est nullement recommandable aux commençans. Ceux qui désirent apprendre le chinois le peuvent très-bien avec le dictionnaire publié à Paris, la grammaire de M. Abel Rémusat, et avec les autres secours mentionnés plus haut.

M. Myers est saisi d'étonnemant de la totale différence qu'il trouve entre la construction de la langue chinoise et celle des autres idiomes de l'univers. Cette différence peut exister pour l'*anglais*, mais elle n'est nullement démontrée par les exemples qu'il cite, à l'égard des autres langues. Pour exprimer la phrase : « Trois vaisseaux de guerre sont arrivés, » dit-il, un Chinois dirait : « Soldat vaisseau trois seuls » venus sont. » Cette phrase ne pourrait-elle

pas se rendre de même en latin par : « *Militares* » *naves tres singulæ advectæ sunt.* » Et cette autre : Ceci est mieux que cela, » que le Chinois formerait ainsi : « Ceci comparé avec cela est plus » bon, » sera t-elle inintelligible pour un Romain, si on la traduisait par : « *Hoc collatum illi, est optimum*, ou *melius.* » Pour dire : « Tu n'es pas si » obéissant que ton frère, » on construirait en Chine la phrase de la manière suivante : « Tu comparer ne » peux ton prochain frère piété filiale ; » de même en latin on pourrait dire : « *Tu æquiparare non potes* » *tui proximi fratris* (*germani*) *filialem pietatem.* » Enfin M. Myers est saisi d'effroi en apprenant que, pour exprimer que « quelqu'un se porte partout à » cheval, » un Chinois dirait : « Lui allant autour » est monté sur un cheval ; » comme si l'on ne pouvait donner cette phrase en grec, par γυρεύων ἱππεύει.

Cette brochure ne contient en tout que 32 pages. L'auteur n'a eu d'autre but en la publiant que de donner à ses jeunes compatriotes quelques idées justes, mais peut-être trop élémentaires, sur un sujet qui semble encore bien pâle dans son pays. Cet opuscule est presqu'entièrement formé, comme on a déjà pu le voir, d'emprunts textuels faits à Fourmont, à MM. Morrison, Marsham et Abel-Rémusat. Ce qu'il offre de plus remarquable, c'est l'invitation à ceux qui seraient disposés à disputer, ou qui désirent quelques renseignemens plus précis sur la langue et la littérature chinoises, à s'adresser à l'auteur, Darthmouth-Hill, Blackheath, Kent. Kl.

Histoire des Croisades, *par* M. Michaud, *de l'Académie française*, quatrième édition, *revue, corrigée et augmentée*; tome 1er et 2e.

« L'HISTOIRE du moyen âge, dit en commençant M. Michaud, n'offre pas de plus imposant spectacle que les guerres entreprises pour la conquête de la Terre-Sainte. Quel tableau, en effet, que celui des peuples de l'Asie et de l'Europe armés les uns contre les autres, de deux religions s'attaquant réciproquement et se disputant l'empire du monde? Après avoir été menacé plusieurs fois par les musulmans, après avoir été long-tems en butte à leurs invasions, tout-à-coup l'Occident se réveille, et semble, selon l'expression d'un historien grec, s'arracher de ses fondemens pour se précipiter sur l'Asie. Tous les peuples abandonnent leurs intérêts, leurs rivalités, et ne voient plus sur la terre qu'une seule contrée digne de l'ambition des conquérans. On croirait qu'il n'y a plus dans l'univers d'autre ville que Jérusalem, d'autre terre habitable que celle qui renferme le tombeau de Jésus-Christ.

» Dans cet ébranlement général, on voit les plus sublimes vertus se mêler à tous les désordres des passions. Les soldats chrétiens bravent à la fois la faim, la soif, la fatigue, les maladies d'un climat nouveau;

dans les plus cruelles extrémités, au milieu de leurs excès et de leurs discordes sans cesse renaissantes, rien ne peut lasser leur persévérance et leur résignation. Cependant, comme leurs conquêtes ne sont point l'ouvrage de la sagesse et de la prudence, elles ne fondent qu'une puissance passagère. »

Tel est, en peu de mots, le sujet que M. Michaud s'était donné à traiter : aucun ne prêtait plus au mouvement et au dramatique du style, aucun ne fournissait plus de grandes actions et plus de grands personnages ; c'est ce qui fait qu'un écrivain qui florissait, il y a deux siècles, appelait l'histoire des guerres saintes une histoire toute royale, et qui répand tant d'intérêt sur le morceau chanté par le Tasse.

Il ne tiendrait qu'à nous de suivre M. Michaud dans le cours de son récit, et de faire voir le charme qu'il a su donner aux diverses parties de son ouvrage. Ce serait une occasion de célébrer la gloire des Godefroi, des Boémond, des Tancrède, des Baudouin, des Saladin, des Richard, et de tous ceux qui prirent part à ces événemens mémorables ; mais l'*Histoire des Croisades* est depuis long-tems connue et appréciée ; chacun a donc pu se faire à soi-même son propre jugement, il ne s'agit d'ailleurs ici que d'annoncer la nouvelle édition. Contentons-nous donc d'insister sur les améliorations qui la distinguent.

Nous avons peu de choses à dire sur le premier volume. Le livre premier offre un tableau de la vénération que le berceau de la religion chrétienne et les

lieux sanctifiés par la présence de Jésus-Christ inspirèrent de tout tems aux disciples du Sauveur. On y voit que, dès les premiers siècles de l'Église, les chrétiens s'y rendaient en pélerinage, et bravaient à la fois les fatigues du voyage et les périls de la route. Ce zèle ne fit que s'accroître lorsque la Terre-Sainte tomba au pouvoir des infidèles. De tous les pays de l'Occident l'on vit partir des hommes pieux qui se rendaient à Jérusalem ; les vexations et les dangers auxquels ils étaient en proie enflammaient leur courage, et à la fin lassés des maux qui pesaient sur leurs frères d'Orient, ils prêchaient la guerre dans tout l'Occident, et l'Europe s'arma pour la délivrance de la Palestine.

Le second livre retrace la marche des diverses armées de croisés à travers l'Allemagne, l'empire grec, et l'Asie Mineure jusqu'aux portes de la Syrie.

On trouve dans le troisième, le récit du siége d'Antioche ; dans le quatrième, les croisés se mettent en marche pour Jérusalem, et soumettent toute la Terre-Sainte.

Les changemens et les corrections faits ne tombent que sur des erreurs de détails. Quelques morceaux cependant ont été modifiés ou développés : nous citerons entre autres la bataille d'Antioche, où les croisés tinrent tête à toutes les forces de l'Orient, et l'intervalle qui suit cet événement jusqu'à l'instant où les chrétiens marchaient vers la ville sainte.

Pour le second volume, environ la moitié a été refaite ou ajoutée. Le cinquième livre, qui ouvre le

volume, et qui contient l'histoire du royaume fondé par les croisés, est un travail presque entièrement nouveau. Une foule d'erreurs de détail ont été réparées, plusieurs lacunes ont été remplies, en un mot l'on y trouve maintenant une idée suffisante de cet empire qui occupa si long-tems la sollicitude de l'Occident.

Le sixième livre, consacré à la seconde croisade, avait moins besoin de perfectionnement; on le lit cependant avec un nouveau plaisir, et il est difficile de voir quelque chose de plus intéressant que la prédication de cette croisade par saint Bernard, ainsi que les événemens qui suivirent.

Le septième et le huitième livres sont presque en entier remplis par les guerres des chrétiens contre Saladin. Ici l'auteur avait à lutter contre quelques écrivains distingués qui ont traité le même sujet; il a fait usage de beaucoup de monumens inédits, tels que les chroniques arabes indispensables pour cette époque, et de monumens ignorés, quoique publiés depuis long-tems. On peut dire qu'entre ses mains le sujet s'est presque rajeuni. Nous ne craignons pas de citer, comme modèle en ce genre, le tableau de la Palestine, au moment où Saladin en entreprit la conquête; le récit de la bataille de Tiberiade, où toutes les forces chrétiennes furent anéanties; la prédication de la troisième croisade, dans laquelle tout l'Occident se leva pour venger l'outrage fait à la religion du Christ; nous citerons encore l'histoire si intéressante des guerres de Richard et de Saladin,

morceau important, et qui manquait à peu près dans l'ancienne édition.

Dans tout le cours de l'ouvrage, des citations placées au bas des pages indiquent les sources où l'auteur a puisé; des notes en assez grand nombre expliquent les points qui présentaient quelque difficulté.

L'ouvrage de M. Michaud avait été accueilli, dès sa sa naissance avec beaucoup de faveur; la révision qu'il s'est imposée lui-même, et qui a été plus sévère que ne l'avaient demandé ses propres critiques, donnera à cette histoire une plus grande autorité, et la France pourra se vanter d'avoir un bon ouvrage de plus.

Une raison qui donne beaucoup de prix à cette édition, c'est l'usage que M. Michaud y a fait des chroniques arabes. Le témoignage des historiens orientaux était indispensable pour ces guerres de religion; et cependant, il faut le dire, la plupart étaient restés inconnus. M. Michaud s'est servi des traductions faites par M. Reinaud, élève du célèbre orientaliste M. Sylvestre de Sacy, et attaché au cabinet des manuscrits orientaux de la Bibliothèque du roi, c'est ce qui lui a permis de donner aux diverses parties de son travail l'étendue convenable; au reste, les traductions de M. Reinaud doivent paraître en entier à la suite de son histoire.

Nous dirons maintenant quelques mots sur les dissertations et les pièces justificatives qui accompagnent chaque volume de l'histoire des Croisades. M. Michaud y traite de divers points plus ou moins rappro-

chés de son sujet, et qui, placés dans le texte, en auraient peut-être ralenti l'intérêt. Cette nouvelle édition en contient quelques-unes qui n'avaient pas encore paru, et qui nous ont semblé fort curieuses : telle est celle qui concerne les assises de Jérusalem, et le tableau de la législation en usage dans les états fondés par Godefroi. On peut citer encore le Mémoire sur l'origine et le progrès des ordres de chevalerie qui figurèrent avec tant d'éclat dans les guerres des croisades, et le tableau de l'état des Juifs au moyen âge, à une époque où ces infortunés étaient souvent victimes du zèle mal éclairé des soldats de la croix. Ce dernier morceau est de M. Capefigue, connu par un ouvrage fort important sur l'état civil et politique des Juifs au moyen âge, lequel a été couronné par l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres.

Nous nous réservons de faire connaître les autres volumes de l'*Histoire des Croisades*, au fur et à mesure qu'ils paraîtront. C.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 7 Novembre 1825.

Les personnes dont les noms suivent, sont présentées et admises en qualité de membres de la Société.

M. François-Erdman, professeur à Casan.

M. Julius Rosenstock ; docteur en philosophie et philologie à l'université d'Erlang.

M. Stahl.

M. Guillaume-Stanislas Trebutien, à Caen.

M. Orr.

Séance du 7 novembre.

M. Chézy écrit au conseil pour demander que le texte du drame de *Sacontala* soit imprimé aux frais de la Société. Une note de M. Doudey-Dupré, jointe à sa lettre, fait connaître, par approximation, la dépense que peut occasioner cette impression, et annonce que deux livraisons de l'ouvrage, qui doit en avoir sept, pourront être prêtes pour l'époque de la plus prochaine séance générale. Le conseil s'occupera de cette demande après la lecture de la correspondance et du rapport.

Les membres de la commission des fonds demandent que le conseil nomme un membre de la Société, pour remplir, dans cette commission, la place vacante par la mort de M. Boulard. Sur leur proposition, le conseil nomme à cette place M. Feuillet, bibliothécaire de l'Institut.

M. Stanislas Julien présente le texte et la traduction imprimée de la seconde partie de son *Mencius*.

M. Klaproth annonce que le Vocabulaire géorgien-français est imprimé, et qu'on va commencer cette semaine l'impression de la partie française-géorgienne.

M. Abel-Rémusat, au nom de la commission nommée dans la dernière séance, lit un rapport sur l'ouvrage manuscrit de MM. E. Burnouf et Lassen, intitulé *Essai sur le pali*. (voy. ci-dessus, p. 358).

Conformément aux conclusions de ce rapport, l'ouvrage sera imprimé aux frais de la Société.

La proposition de M. Chézy, relativement à l'impression du texte du drame de *Sacontala* est renvoyée à l'examen d'une commission formée de MM. le comte Lanjuinais, Amédée Jaubert et Kieffer. On invite les membres de la commission des fonds à prendre connaissance du devis de l'imprimeur, de manière à pouvoir, dans la plus prochaine séance, prendre une délibération définitive à ce sujet.

Un membre lit une note dont l'objet est de rappeler le rapport demandé, il y a quelques années, sur des inscrip-

tions samskrites : on prendra, d'ici la prochaine séance, des renseignemens sur cet objet.

M. E. Coquebert de Montbret communique deux chapitres de sa traduction des prolégomènes d'Ibn-Khaldoun.

M. Dumoret lit une traduction de la relation turque de l'ambassade de Dervisch Effendi à Pétersbourg en 1754.

Le conseil de la Société Asiatique avait témoigné à M. le baron d'Altenstein, ministre de l'instruction publique à Berlin, le désir de faire hommage à Sa Majesté le roi de Prusse du *Journal Asiatique* et des rapports annuels. Non-seulement Sa Majesté a daigné accepter cet hommage; mais elle a bien voulu ajouter aux autres motifs de la reconnaissance qu'elle avait déjà inspirée aux membres de la Société, en adressant la lettre suivante au président du conseil.

« J'ai reçu, M. le baron, le Journal et le rapport que la Société Asiatique de Paris a voulu me transmettre par votre organe. J'ai été sensible à la preuve d'attention que votre illustre compagnie m'a donnée à cette occasion; mais je n'avais pas besoin de ces documens pour me faire une idée juste de l'importance des travaux qui l'occupent. Au surplus, le nom de son président aurait suffi pour diriger à cet égard mon opinion. Continuez, M. le baron, vous et vos associés, à enrichir le monde par vos découvertes, et puisse le ciel vous accorder encore long-tems la force et la santé qu'exigent vos recherches.

Berlin, le 26 octobre 1825.

Signé FRÉDERIC-GUILLAUME. »

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. W. Marsden. *Numismata orientalia illustrata*, 2e vol. in-4°, avec planches, Londres, 1825. — Par M. Shakespear. *A Dictionary hindustani and English*, 1 vol. in-4°., Londres, 1820. — Par le même, *A Grammar of the hindustani language*, Londres, 1818, 1 vol. in-4°. — Par le même, *Muntakhabat-i-hindi*, ou *Chrestomathie hindoustanie*, Londres, 1824 et 1825, in-4°. — Par M. Michaud. *Histoire des Croisades*, quatrième édition, in-8°, vol. 1 et 2. — Par M. Audiffret. *Notice sur Nadir-Chah et sur Soliman Ier*, brochures in-8°. — Par M. Amédée Jaubert. *Relation de Ghanat et des coutumes de ses habitans*, traduit littéralement de l'arabe, broch. in-4°. — Par M. Trébutien.

Contes du Touti-nameh, traduits du persan, in-8°, tiré à 50 exempl., n° 21.—Par E. Coquebert de Montbret. *Gallia orientalis sive Gallorum qui linguam hebræam vel alias orientales excoluerunt vitæ*, 1 vol. petit in-4°, 1665. — Par M. L. Bezout. *Géographie astronomique*, avec traduction en grec vulgaire, 2 vol. in-12.

L'*instituteur primaire*, qui, dans le *Globe* du 27 décembre, a cru relever deux *lourdes erreurs* dans l'article *Mou nin sima*, inséré dans notre numéro d'octobre dernier, aurait bien fait de lire le titre de cet article, qui dit expressément que la description de l'archipel en question est traduite du japonais. Nous n'avons pas la coutume de changer le sens des textes que nous traduisons; et il ne vaut pas la peine de corriger, dans des notes, des méprises aussi saillantes, commises par les auteurs des originaux.

TABLE GÉNÉRALE

Des Articles contenus dans le septième volume du Journal Asiatique.

MÉMOIRES.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

